This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

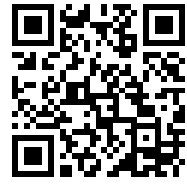

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

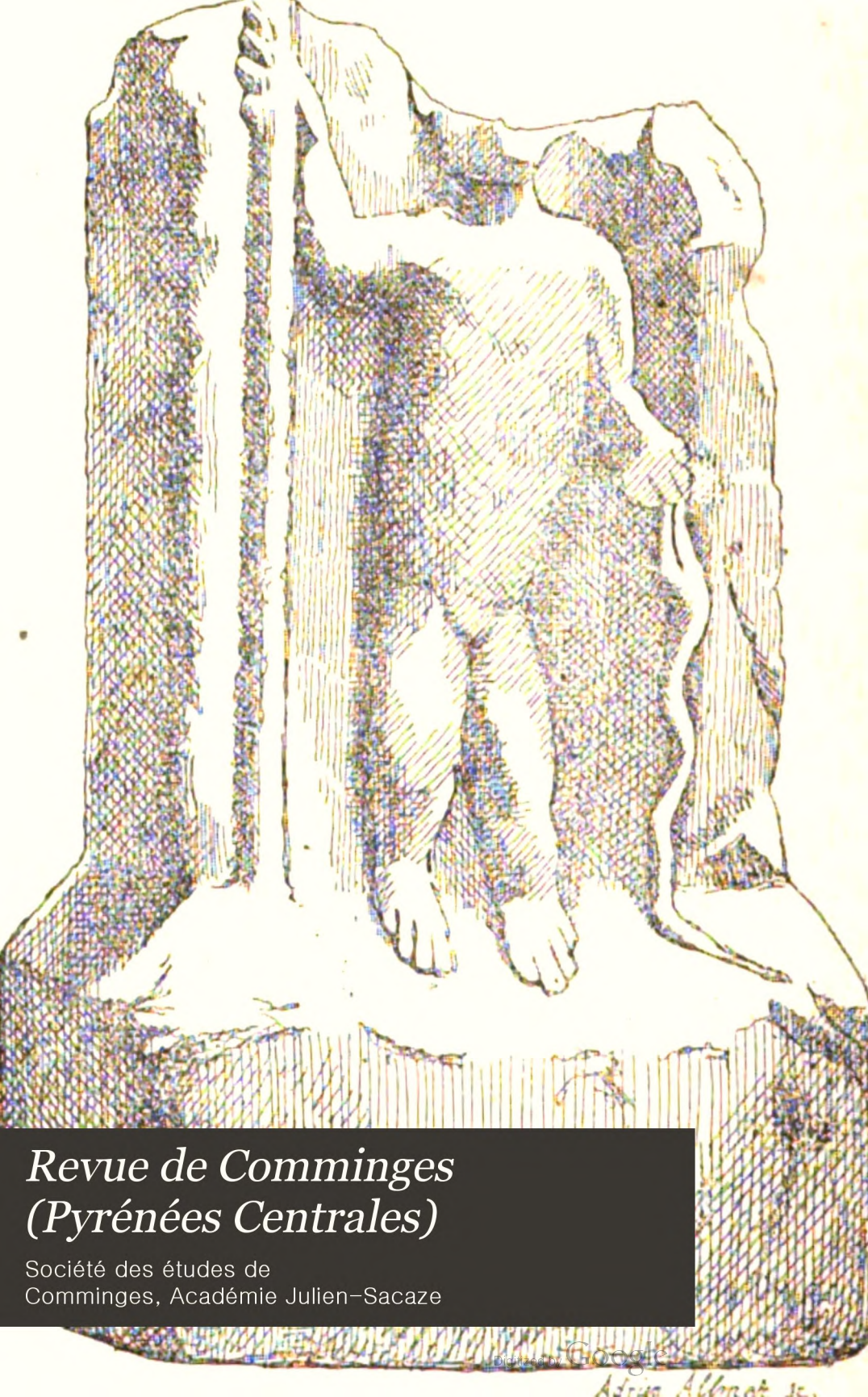

Revue de Comminges (Pyrénées Centrales)

Société des études de Comminges, Académie Julien-Sacaze

Digitized by Google

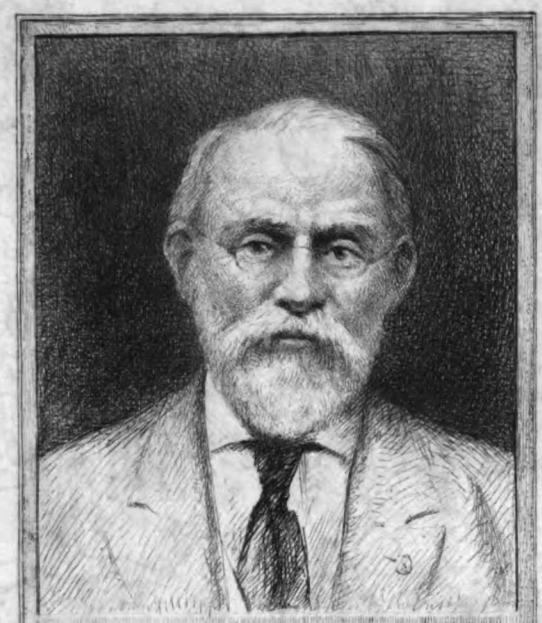

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

IC
611
G2
A2
1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE COMMINGES

Digitized by Google

La Revue de Comminges, *Bulletin de la Société des études du Comminges,* est tirée à 130 exemplaires numérotés, dont 10 sur papier de luxe.

10 exemplaires sont réservés aux Membres honoraires.
25 aux Membres titulaires.
20 aux Membres correspondants.
20 aux Membres libres.

75

20 exemplaires sont offerts aux Académies, aux Sociétés savantes et aux Bibliothèques publiques (*).
5 sont laissés à la disposition du Bureau.
30 peuvent être mis en vente.

130

(*) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Académie des Sciences ; Société nationale des Antiquaires de France ; Société d'Anthropologie de Paris ; Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse ; Société archéologique du Midi de la France ; Société Ramond, de Bagnères-de-Bigorre ; Société scientifique et littéraire de l'Ariège ; Société historique de Gascogne. — Bibliothèque nationale, à Paris ; Bibliothèques des villes de Toulouse, Saint-Gaudens, Foix, Tarbes, Pau et Auch.

N° 103

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
PYRÉNÉES CENTRALES

TOME PREMIER
Année 1885

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Night
4-20-28
15088

En créant notre *Société,* nous avons eu pour but l'étude du Comminges et la publication de mémoires et de documents relatifs à ce pays, principalement au point de vue de l'histoire, de l'archéologie et des sciences naturelles.

Aux termes de l'article 9 de nos Statuts, « la Société s'interdit absolument toute discussion politique ou religieuse. » Et l'article 10 porte : « Chaque publication est faite au nom et sous la responsabilité de son auteur. »

Le programme de la *Revue* se trouve ainsi tracé. Nous sommes des travailleurs, et nous unissons nos efforts par amour de la science et de notre pays.

Notre tentative n'est-elle point téméraire? Sans nous dissimuler les difficultés de l'entreprise, nous connaissons trop bien le milieu intellectuel dans lequel nous vivons, pour ne pas compter sur le concours de tous ceux qui demandent à l'étude les joies sans mélange qu'elle seule peut donner. A l'œuvre, donc ! Et notre barque dût-elle se briser un jour contre des écueils inaperçus, livrons sans peur au vent notre voile voyageuse : Dieu aidant, nous atteindrons le port !

Le champ de nos recherches comprend toutes les localités qui, à une époque quelconque, ont fait partie du Comminges politique, religieux, administratif, financier ; il est donc délimité, d'une manière générale, au nord, par une ligne allant de l'Isle-en-Jourdain au confluent de la Garonne et de l'Ariège, entre Muret

Digitized by Google

et Toulouse ; au midi, par la ligne de faîte des Pyrénées, depuis le Montcalm jusqu'au pic de la Munia, embrassant ainsi les hautes vallées d'Aulus, du Salat, d'Aran, de Luchon, de Louron et d'Aure ; au levant, par une ligne se confondant sensiblement jusqu'à Rieux avec le cours de la Garonne, et puis avec la chaîne de montagnes qui sépare le Couserans du pays de Foix ; enfin, au couchant, par une ligne passant par Samatan, Lombez, Boulogne, Lannemezan, Mauvesin, Cieutat, Uzer (village situé aux portes de Bagnères-de-Bigorre), Hèches et Aragnouet. On le voit, le territoire que nous nous proposons d'explorer comprend les arrondissements de Saint-Gaudens et de Saint-Girons tout entiers, la presque totalité des arrondissements de Muret et de Bagnères-de-Bigorre, près de la moitié de l'arrondissement de Lombez et, en outre, une petite partie de la Catalogne.

Dans les projets de l'Assemblée constituante sur les nouvelles divisions territoriales, le Comminges formait le « département des Pyrénées-Centrales, » avec Saint-Gaudens comme chef-lieu de préfecture ; pour des motifs spécieux, il a été réparti entre quatre départements : la Haute-Garonne, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées et le Gers... N'élevons pas de plainte ! Notre pays est et sera toujours l'une des parties les plus intéressantes de ce tout indivisible et sacré, la France !

Saint-Gaudens, 17 décembre 1884.

Le Directeur,

Julien SACAZE,

Auxiliaire de l'ancienne Commission de géographie historique de la France, près le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, chargé des départements du sud-ouest ;
Membre titulaire de la Société d'Anthropologie de Paris, Associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, Membre de l'Institut de Rome et d'Athènes.

Digitized by Google

LE COMMINGES

ET LE NÉBOUZAN, SON ANCIEN DÉMEMBREMENT

EN 1789

SOMMAIRE. — Préambule. — I. Circonscriptions du Comminges civil. — II. Le Comminges ecclésiastique. — III. Le Nébouzan. — IV. Coup d'œil général sur l'organisation du Comminges et du Nébouzan : § 1. Le Comminges ; § 2. Le Nébouzan.

Ce n'est pas du comté de Comminges, pris à ses origines, ni de ses destinées à travers les siècles que nous avons le dessein de parler dans ce travail. La tâche, quelque peu ingrate, que nous avons acceptée est uniquement de faire connaître quelle partie du territoire embrassait encore cette circonscription à la veille de la Révolution de 1789.

Il a paru convenable, en effet, à la Société des études du Comminges, que ses premiers travaux fussent consacrés à reconstituer l'ancien comté de ce nom et à délimiter, dès le début, ce qui formait en quelque sorte le domaine dans lequel doivent s'étendre ses recherches.

Disons tout de suite que nous ne saurions séparer les notions géographiques sur le Comminges de celles relatives au pays du Nébouzan[1]. Ce district était, en effet, à l'état d'enclave dans son ancien comté suzerain, dont il fut distrait dans le courant du XIIIe siècle avec le titre de vicomté ; mais on le trouve encore, dans le dernier état de choses, rattaché au Comminges par certains liens

1. Quoique nous suivions l'orthographe adoptée généralement, nous pensons que ce nom devrait s'écrire avec un *s*, Nébousan, de Onobusates, Onobrisates, de Pline.

Digitized by Google

administratifs, surtout par le lien spirituel ou ecclésiastique. La plus grande partie du Nébouzan dépendait, en effet, du diocèse de Comminges, qui avait au chef-lieu un chapitre collégial et un séminaire ; c'était aussi à Saint-Gaudens, ce chef-lieu, que siégeait la maîtrise des eaux et forêts du Comminges, instituée par l'édit du mois de février 1586.

Les documents originaux, d'une authenticité irrécusable, qui nous ont fourni les principaux éléments de ce travail, étaient naguère déposés au greffe du tribunal de Muret ; ils sont maintenant classés aux archives départementales.

Il faut préalablement remarquer que les limites du Comminges qui, du reste, avaient subi diverses modifications, variaient encore, en 1789, suivant que l'on considérait le Comminges politique proprement dit, le Comminges administratif et financier, enfin le Comminges ecclésiastique ou diocésain. Il était bien rare, d'ailleurs, qu'il y eût concordance entre ces divers ressorts dans nos anciennes provinces.

I

Circonscriptions du Comminges civil

Le pays de Comminges, dont Muret était le siége principal, se composait, en dernier lieu, de huit châtellenies[1], comprenant près de trois cents communautés. C'étaient les châtellenies de Muret, Samatan, l'Isle-en-Dodon, Saint-Julien, Aurignac, Salies, Aspet et Fronsac. A d'autres époques, le nombre des châtellenies avait été plus considérable, et, à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe notamment, on voit dans divers documents que Castillon et Saint-Girons, dans l'Ariège, ainsi que Sauveterre passé plus tard au Nébouzan, étaient considérés comme des châtellenies du Comminges. Ce fut sous Charles VII et en vertu d'un accord intervenu à Toulouse,

1. Au moment dont nous parlons, la châtellenie n'était plus qu'une simple circonscription administrative n'ayant pas plus d'autonomie que n'en ont nos cantons actuels. (V. nos *États du Nébouzan*, app. I, p. 48.)

Digitized by Google

au mois de mars 1443, que les châtellenies de Saint-Girons et Castillon furent détachées de la maison de Comminges au profit de celle de Foix. Les huit châtellenies composant le pays de Comminges vont être énumérées suivant l'ordre et avec l'orthographe adoptés dans la nomenclature officielle des documents dont nous avons parlé. Il en sera de même pour les communautés dont elles se formaient respectivement, en faisant observer que si quelques noms ont aujourd'hui disparu de cette sorte de catalogue, c'est que les communautés qu'ils désignaient autrefois ont été sans doute absorbées par les communautés voisines, au moment de la nouvelle division du territoire.

Châtellenie de Muret: Muret, Mauzac, Saint-Amans, Saubens, Roques, Frouzens, Lannes, Fontenilles, Labastidette, Poucharramet, Lespérez, Pins, Roquettes, Saint-Jean-de-Poucharramet, Labastide-des-Feuillans, Le Bois-de-la-Pierre, Lacasse, Sahuguède, Lavernoze, Saint-Alary, Villenouvelle, Le Fauga.

Châtellenie de Samatan: Samatan, Spaon, Garravet, Montadet, Mourans-Puylaurie, Lombez, Noilhan, Labastide-Savès, Saint-Thomas, Empeaux, Bragairac, Sabonnaires, Mongras, Savignac-Monna, Lailhére.

Châtellenie de Saint-Julien: Saint-Julien, Saint-Ciry, Gensac-Saint-Julien, Saint-Christaud, Le Plan, Tersac, Montbéraud, Laffite, Lahitaire, Monbrun, Merigon, Gouzens, Goutevernisse.

Châtellenie d'Aurignac: Aurignac, Saint-Martory, Mancioux, Esquiedaze ou Terrebasse, Saint-Marcet, Ciadoux, Auzas, Landorthe, Lieoux, Beauchalot, Estancarbon, Savarthèz, Marignac, Bachas, Lescuns, Castillon, Eux, Peyrissas, Tournas, Latou, Martignas, Mondavezan, Saint-Médard, Francon, Sana, Larcan, Lestelle, Martres, Boussens, Bouzin, Propiary, Montgaillard, Charlas, Saman, Benque, Samouillan, Montoulieu, Boussan, Lussan, Saint-André, Esparron, Deilhac, Vignolles, Saint-Lary-d'Aurignac, Montoussin, Tillet, Cardeilhac, Gensac-d'Aurignac, Saint-Loup, Petite-Fitau, Lalouret, Saint-Ignan, Guittet, Montégut, Castera, Escanecrabe.

Châtellenie de Salies: Salies, Cassagne, Soueich, Cou-

Digitized by Google

ret, Roquefort, Marsoulas, Belbèze, Aussein, Moncla, Betchat, Touille, Mane, Mongaillard, Castagnède, Figarol.

Châtellenie d'Aspet : Aspet, Portet, Montastruc, Arbas, Fougaron, Chein-Dessus, Estadens, Escary, Labarthe-Inard, Rouède, Ganties, Pointis-Inard, Montespan, Villeneuve-de-Rivière, Ausson, Mazères, Lécussan, Villeneuve-de-Lécussan, Cazaril, Saint-Laurent, Cuguron, Bordères, Aventignan, Clarac, Encausse, Regades, Payssous, Cardeilhac, Saint-Loup, Campistrons, Hèches, Sédeillac, Gimet et Veyrède, Salcich, Ahis (His), Castelviague, Lescure, Rieucazé, Cabanac, Juzet-d'Izaut.

Enfin, dans la *châtellenie de Fronsac* se trouvaient les communautés de : Fronsac, Bourg, Cirès ou Sirès, Caubous, Maireigne, Saint-Pol ou Paul, Benqué-Dessus, Sacourvielle, Bagnères, Saint-Mamet, Montauban, Juzet, Sode, Artigue, Moustajon, Antignac, Sales, Cier, Gouaux, Baren, Cazaux, Lége, Gurán, Bachos, Binos, Signac, Burgalaïs, Cierp, Gaud, Marignac, Fos, Argut-Dessus, Lez, Boutz, Bezin, Garraux, Eup, Chaum, Frontignan, Ore, Gallié ou Galié, Mont, Lourde, Esténos, Bagiry, Antichan, Génos, Malvezie, Moncaup, Arguénos, Cazaunous, Arboun, Izaut, Lespitau, Bize.

C'est par erreur, on le voit, que l'auteur du *Comminges chrétien*, qui écrivait cependant en 1788, range encore au nombre des châtellenies de la province Bouts et Castillon.

Chose digne de remarque, il y avait encore onze communes du comté, disséminées sur divers points, qui composaient le petit Comminges ou Comminges-Languedocien, parce que au point de vue politique et administratif elles dépendaient de la généralité de Languedoc et de la sénéchaussée de Toulouse. C'étaient les communautés de Valentine, Pointis-de-Rivière, Saint-Pé-d'Ardet, Saint-Béat, Les Arguts, Melles, Monsaunès et Mazères-du-Salat. Le pays qu'elles constituaient avait ses états particuliers, siégeant particulièrement à Valentine, et qu'on appelait *assiettes* parce qu'on y fixait la base des impôts. L'évêque de Comminges, comme membre des états de Languedoc, les présidait.

Il faut remonter assez haut pour trouver l'origine de

Digitized by Google

ce fractionnement du Comminges et de cette nouvelle enclave qui se formait dans ses limites au point de vue administratif et politique. Le roi Philippe-le-Bel (1285-1314) avait acquis du comte de Lomagne plusieurs terres qu'il possédait sur la rive de la Garonne « en tirant aux Pyrénées, *in ripuario Garumnae versùs Pyrenaeos.* » Or, il arriva que ce monarque ayant été admis au partage de la seigneurie de Saint-Michel, dans le diocèse de Rieux, à condition de reconstruire la ville de Valentine, joignit tous ces territoires et les réunit au diocèse de Rieux. Cela ne signifiait pás que les onze communautés énumérées plus haut fussent distraites du Comminges pour le spirituel, mais seulement qu'elles dépendaient désormais du Languedoc, comme le diocèse de Rieux lui-même. La Guyenne, dont elles faisaient partie, était alors sous la domination des Anglais[1].

Il n'y a plus lieu de s'étonner maintenant que certaine carte du Comminges diocésain présente une circonscription désignée par cette mention : *Languedoc, diocèse de Rieux.* Le terme diocèse avait parfois, sous l'ancien régime, une signification administrative et politique, en même temps qu'ecclésiastique.

En parcourant cette longue liste de localités diverses, on peut voir combien est erronée la croyance assez répandue d'après laquelle on aurait suivi, en général, dans la création des cantons, l'ancienne division par châtellenies. Celles-ci étaient bien moins nombreuses que ne le sont les cantons, et les limites de ceux-ci sont moins enchevêtrées et plus rationnelles. On est surpris aujourd'hui lorsqu'on trouve, par exemple, parmi les communautés de la châtellenie d'Aspet des villages de la vallée de Neste, qui étaient séparés de leur chef-lieu par une fraction du Nébouzan et par une zone du pays de Rivière[2].

Il faut aussi remarquer, sauf à y revenir plus tard, que la ville de Saint-Bertrand notamment ne figure pas dans

1. On sait que la Guyenne (ancienne Aquitaine) ayant été réunie à la couronne par le mariage de Louis VII avec Eléonore d'Aquitaine (1137) passa, par le fait de cette princesse, aux rois d'Angleterre qui la conservèrent de 1157 à 1453.

2. De même Villeneuve-de-Rivière était de la châtellenie d'Aspet quoique perdue entre le Nébouzan et le Comminges-Languedocien : Huos, Pointis-de-Rivière, Valentine, etc.

Digitized by Google

la nomenclature que nous avons donnée des villes ou bourgs de l'ancien comté. C'est qu'elle était alors du gouvernement de la Guyenne, et qu'elle restait étrangère à l'administration du pays en n'envoyant pas de députés aux états du Comminges. L'évêque en était seigneur et il siégeait aux états du Languedoc. Nous devons nous borner à ces précisions, les développements qu'elles comporteraient ne pouvant trouver place dans ce rapide aperçu.

Une autre explication est ici nécessaire et fera cesser la confusion qui règne dans certains esprits, en ce qui touche le territoire du Comminges proprement dit en 1789.

Nous avons donné l'énumération exacte des diverses communautés qui avaient leur représentation aux états de la province et qui composaient les huit châtellenies du comté. Il y avait un plus grand nombre de communautés, villes ou bourgs dans ce qu'on appelait le ressort de l'élection de Comminges. Que fallait-il entendre par là?

Avant la Révolution, on appelait *élections* des juridictions qui connaissaient des tailles, des aides et des autres impositions ou subsides; des contraventions aux règlements concernant la formule et la distribution des papiers et parchemins timbrés, et aussi des affaires contentieuses concernant la ferme du tabac et des octrois des villes. Les tribunaux de ce nom jugeaient en première instance la plupart des matières dont les cours des aides connaissaient par voie d'appel. Ils empruntèrent leur nom à l'institution des *élus*, officiers royaux qui, dans le courant du XIVe siècle, furent chargés, par simple commission, de faire la répartition des impôts dans les provinces où les états n'avaient pas le privilége de voter les contributions financières.

L'élection de Comminges fut instituée en 1603. Elle était du ressort de la cour des aides et finances d'abord de Montpellier, puis de Montauban en 1642, et — c'est là ce que nous voulions signaler — elle s'étendait au-delà des limites du Comminges pour comprendre aussi l'ancien Couserans.

En effet, l'*état des communautés de l'élection du Comminges* que nous avons sous les yeux et dressé, lui aussi,

Digitized by Google

en 1789, porte, mêlées aux communautés du Comminges, celles qui suivent et qui font partie de l'arrondissement actuel de Saint-Girons : Ahis (His), Alas et Balagué, Aleu, Alos, Amoulis (Moulis), Argen, Arroust, Aucazein, Audressein, Augiren, Aulus, Bazert, Balacet, Bonac, Boussenac, Castillon de Couzerans, Cazavet, Cescau, Couflens et Salau, Contrary, Escheil, Encourtiech, Engomer, Entras, Ercé, Gazan, Ilartein, Irazen, Lescure, Massat, Mercenac, Merigon, Orgibet, Oust, Riverenert, Rogalc, Salsein, Sentein, Sentenac, Soulan, Saint-Girons, Saint-Jean-de-Castillon, Saint-Lary-de-Castillon, Saint-Lizier, Taurignan-Vieux, Taurignan-Castet, Uchentein, Ustou et Vic.

Il convient de rappeler enfin que l'élection de Comminges, pour tout ce qui n'intéressait pas le contentieux financier, mais seulement la perception des impôts, dépendait de la généralité d'Auch, c'est-à-dire du grand bureau de finances et d'administration établi dans cette ville par un édit du mois d'avril 1716.

On voit toujours, par ce qui précède, à quel point de vue seulement on peut dire de certaines localités de l'Ariège, autres que Merigon et Betchat, qu'elles faisaient partie du Comminges en 1789.

En résumé, le ressort de l'élection s'étendait, non plus sur huit, mais sur dix châtellenies auxquelles il fallait ajouter trois lieux moins importants désignés sous la dénomination d'*aides;* c'étaient des bureaux de recettes pour certains droits de vente en gros, de jauge, d'entrée et de sortie des villes.

Voici le tableau complet des diverses circonscriptions de l'élection de Comminges : Aspet, Aurignac, Castillon, Encausse (aides d'), Fronsac, l'Isle-en-Dodon, Lescure (aides de), Montespan (aides de), Muret, chef-lieu, Salies, Samatan, Sauveterre[1], Saint-Girons et Saint-Julien.

Et maintenant, pour nous résumer quant aux limites du Comminges[2], nous emprunterons ce passage à l'his-

1. Cette communauté de Sauveterre était dans la châtellenie de l'Isle-en-Dodon. D'après la mention d'un procès-verbal des états de 1789, il y avait aussi un nouveau bureau des aides dans cette communauté.

2. Nous n'avons pas à suivre ici leurs variations antérieures.

Digitized by Google

torien des *Populations pyrénéennes*[1] : « Si nous cherchons à tracer les limites les plus larges qui ont borné le comté de Comminges, nous trouvons, depuis l'origine des comtes de ce pays, qu'elles ont atteint les points les plus extrêmes. Ainsi, vers le nord, elles pénétraient bien avant dans le département d'Auch, puisqu'elles enclavaient les villes de Lombez, de Samatan, de l'Isle-en-Dodon et de l'Isle-en-Jourdain dans leur circonscription. Vers le midi, les frontières du comté touchaient à l'Espagne, depuis l'extrémité de la vallée d'Aran jusqu'aux premières lignes du versant espagnol qui s'étend au-dessus des vallées d'Aure et de Neste. Et tandis que du couchant elles arrivaient jusqu'aux portes de Tarbes, du levant elles dépassaient Muret, touchaient au petit village de Pins et, pénétrant dans l'Ariège, renfermaient dans leurs bornes les pays qu'on appelait de Volvestre et de Daumasan, Saint-Girons et le Castillonnais ou châtellenie de Castillon. »

Nous avons vu, et c'était, nous le répétons, l'objet principal de cette première partie de notre étude, à quoi se réduisait le comté dans les premiers mois de l'année 1789, à la veille de l'établissement des nouvelles divisions administratives.

Ainsi que l'établit, en effet, le tableau des châtellenies que nous avons donné, le Comminges civil comprenait alors seulement une grande partie de l'arrondissement de Muret, sauf notamment le canton de Rieux tout entier et à peu près tout le canton de Cazères ; on n'y trouvait rien non plus des cantons d'Auterive et de Cintegabelle. Dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, il s'étendait sur le canton de l'Isle-en-Dodon et sur la plus grande partie de celui d'Aurignac, sur ceux de Salies, Aspet, Saint-Béat et Bagnères-de-Luchon, sur quelques communautés des cantons de Saint-Bertrand et Montrejeau, sur une partie seulement du canton de Saint-Gaudens.

Le reste appartenait au Nébouzan.

Dans le Gers, il comprenait plusieurs communes des cantons de Lombez et de Samatan.

Enfin, le ressort de l'élection de Comminges, nous

1. T. 2, p. 73.

Digitized by Google

l'avons vu, embrassait aussi l'arrondissement de Saint-Girons ; les deux communes de Merigon et de Betchat faisaient déjà partie du Comminges politique.

En terminant ce chapitre, nous devons revenir sur la citation rapportée un peu plus haut, pour déclarer d'abord que nous ignorons sur quelles preuves s'appuie l'auteur lorsqu'il fait arriver, à une époque quelconque, le pays de Comminges *jusqu'aux portes de Tarbes*. Nous ne pensons pas, quant à nous, que ce territoire ait jamais dépassé les limites qui devinrent celles du Nébouzan et qui atteignaient presque Bagnères-de-Bigorre avec le village d'Uzer, pour remonter jusqu'à celui de Chelle, en passant par Cieutat. Il redescendait ensuite du nord à l'est par Gourgues.

En second lieu, quant aux limites septentrionales du comté, ce n'est pas assez que de les suivre jusqu'au village de Pins, au nord-est de Muret, sur la rive droite de la Garonne, un peu au-dessus de son confluent avec l'Ariège. Il fallait indiquer que ce pays comprenait, en outre, le village de Roques, plus au nord, pour dépasser Fontenilles aux confins du canton de Saint-Lys, vers l'Isle-en-Jourdain.

Ajoutons que, non loin de la commune de Pins, se trouve le village de La Croix-Falgarde qui pourrait bien être le lieu de *Sanctae-Crucis*, désigné dans de très-anciennes délimitations.

II

Le Comminges ecclésiastique

Le ressort ecclésiastique du Comminges avait aussi sa circonscription particulière. Il était loin d'embrasser tout le comté, et il le débordait notablement sur divers points. Nous constaterons simplement ce fait sans en donner, cette fois, l'explication ; il pourra faire plus tard l'objet d'une étude historique proprement dite.

Quoi qu'il en soit, voici quelle était la composition du diocèse de Saint-Bertrand de Comminges au moment de la Révolution.

Digitized by Google

Il comprenait vingt archiprêtrés, deux cent trois cures, cent cinquante-cinq annexes.

Les archiprêtrés étaient ceux de : Saint-Bertrand, Saint-Gaudens, Montrejeau, Troubat en Barousse, Saint-Frajou, Boulogne, Saint-Plancard, Montoussé, Arreau, Génos (vallée de Louron), Cazaux (vallée de Larboust), Saint-Paul vallée d'Oueil), Sales vallée de Luchon), Marignac-Layrisse, Arlos, Fronsac, Izaut-de-Cagyre et Salies-du-Salat.

Il faut joindre à cette liste les deux archiprêtrés de Lez et de Gessa dans la vallée d'Aran, qui dépendait du diocèse de Comminges, quoiqu'elle appartint à la Catalogne pour le temporel. Elle comprenait quatre-vingt-une paroisses, vingt-huit cures, en tout cent dix-neuf ecclésiastiques séculiers.

Dans la vallée d'Aure, le prieuré royal de Sarrancolin dépendait de ce diocèse. Il en était de même des vingt-quatre villages de la vallée de Barousse, des vingt villages de la vallée de Neste, et de la vallée de Larboust qui fut possédée par le comte de Comminges à partir du XIIe siècle.

Le chapitre cathédral était à Saint-Bertrand avec treize chanoines. Saint-Gaudens avait un chapitre collégial composé de huit chanoines.

Quatre autres églises collégiales moins importantes étaient : Saint-Just de Valcabrère avec quatre chanoines ; Bagnères-de-Luchon qui en avait six ; les petits chapitres d'Aspet et de Saint-Frajou n'avaient, l'un, que six chapelains, et l'autre cinq. M. l'abbé Pomian[1] ne cite pas le chapitre de Cazeneuve, qui avait été fondé au XIIe siècle et qui ne devait plus exister au moment de la Révolution.

Le diocèse comprenait encore trois abbayes royales : deux de religieux Bernardins, Bonnefont et Nisors, et une de filles, celle de l'Oraison-Dieu, de Fabas, transférée plus tard à Muret.

Puis venaient les prieurés royaux de Saint-Béat, de Sarrancolin déjà désigné ; ceux de Valentine, Labarthe-Astussan et Saint-Laurent. Les prieurés réguliers étaient : Aulon, Peyrissas, Sainte-Anne d'Arès, Camon,

1. *Le Comminges chrétien* (1788).

Digitized by Google

Gesse (Sauveterre, Aurignac, Roquefort, Saint-Martory, Betchat, Arbas et Portet.

Il y avait dans le diocèse vingt-huit chapellenies, douze escolanies et des fondations appelées *obits* dont la principale était à Saint-Gaudens, sous le titre de *profanisteaux* ou *profanistes*.

Trois hôpitaux proprement dits ou diocésains étaient établis à Saint-Gaudens, Saint-Bertrand et Alan.

Quant aux couvents, ils étaient au nombre de dix : des Cordeliers à Valcabrère et Polignan; des Augustins à Montrejeau; des Pères de la Merci à Aurignac et à Salies; des Jacobins à l'Isle-en-Dodon, et à Saint-Gaudens qui possédait en outre un couvent de Trinitaires et un autre de religieuses de Notre-Dame. C'est par erreur que les nouveaux annotateurs de *l'Histoire de Languedoc* (t. IV, p. 776) font figurer un couvent d'Ursulines parmi les établissements religieux de la ville de Saint-Gaudens. En revanche, ils passent sous silence la maison que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem y avaient autrefois. Voici comment, de leur côté, ces continuateurs de l'œuvre des Bénédictins s'expriment sur l'importance du diocèse de Comminges à la page 768 du tome IV, 2e partie; nous transcrivons textuellement, nous réservant de relever une inexactitude : « Ce diocèse comprenait deux cent quatre-vingt-deux paroisses, dont vingt-deux situées dans le val d'Aran appartenaient à l'Espagne; cent quatre-vingt-neuf faisaient partie de la Guyenne, onze du Languedoc; *ces dernières formaient le petit état de Nébouzan*; mais, jusqu'au XVe siècle, le diocèse tout entier fit partie du Languedoc. »

Nous avons réfuté par avance cette assertion que les onze paroisses, qui n'avaient pas cessé de dépendre du Languedoc en 1789, appartenaient au Nébouzan. Toutes étaient comprises dans le Comminges.

Nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser maintenant de donner l'énumération complète de toutes les paroisses et annexes, divisées par archiprêtrés, en faisant remarquer déjà que la plupart des communautés dépendant de la châtellenie de Saint-Julien étaient du diocèse de Rieux, pour le spirituel seulement; les autres paroisses de ce dernier diocèse qui ne figuraient pas

Digitized by Google

dans le Comminges, comme Fousseret, Noé, Carbonne, Martres, Cazères, Le Plan, Montesquieu, Montbrun, ressortissaient à la généralité de Languedoc.

Le diocèse, suivant l'abbé Pomian[1], « offrait une longueur d'environ vingt lieues et une largeur de quinze à seize », s'étendant du haut de la vallée d'Aure à Martres-Tolosanes, et de la vallée de Barousse à Puymaurin.

Archiprêtré de Saint-Bertrand : Saint-Bertrand, Loures (annexe, Sarp (annexe); Saint-Martin, Labat-le-Mont, Millas (ces quatre appartenant au hameau de Saint-Bertrand); Labroquère (annexe), Valcabrère; Sauveterre (annexe); Loo (annexe); Garnére; Bruncan; Bagen; Lezan; Gége; Gesset; Boucou; Illan; Reston; Tibiran; Jaunac (annexe); Barbazan; Galié; Luscan (annexe); Izaourt; Bertren (annexe).

Archiprêtré de Saint-Gaudens : Saint-Gaudens; Valentine; Miramont; Labarthe-de-Rivière; Lodes; Saint-Ignan (annexe); Villeneuve-Rivière; Latoue; Lieoux (annexe); Saux; Saint-Marcet; Larcan; Lalouret; Landorthe; Savarthez (annexe); Estancarbon; Beauchalot; Sepx; Saint-Médard; Castillon; Montespan; Bit, Souech et le Proupiary (annexes); Labarthe-Inard; Pointis-Inard; Rieucazé et Lespitau (annexes).

Archiprêtré de Montrejeau : Montrejeau; Lastoureilles et Ausson (annexes); Gourdan; Seillan, Arrivet et Bazert (annexes); Huos; Pointis-Rivière; Martres (annexe); Cierde-Rivière; Ardiége; Taillebourg; Ponlat (annexe); Bordes; Clarac (annexe); Aventignan; Generest (annexe); Mazères; Saint-Paul; Las Toureilles (son annexe); Cuguguron.

Archiprêtré de Troubat [Barousse] : Troubat; Bramevaque et Samuran (annexes); Anla; Gaudent et Sacoué (annexes); Heou; Crechex et Aveux (annexes); Antichan, Gembrie (annexes); Mauléon; Thébé; Cazaril (annexe); Ourde; Ferrère (annexe); Esbarech; Sost (annexe); Siradan; Sainte-Marie (annexe); Bagiry (annexe).

Archiprêtré d'Alan : Alan; Bachas et Montoulieu (annexes); Aurignac; Cassagnabère; Peyrouzet (annexe);

1. *Le Comminges chrétien*, p. 241.

Digitized by Google

Boussan; Aulon; Terrebasse; Francon; Samouillan; Eoux; Benque (annexe); Saint-André; Esparron; Peyrissas; Manan (annexe), Marignac, Frechet, Cazeneuve, Saint-Elix annexe); Bouzen; Mengué (annexe).

Archiprêtré de Saint-Frajou: Saint-Frajou; Fabas; Saint-Pé; l'Isle-en-Dodon; Salerm; Lilhac (annexe); Montbernard; Anan; Guitaud; Montesquieu (annexe); Puymaurin; Saint-Laurent; Escanecrabe, et les hameaux de Saint-Sabin, Vignoles et Castéra.

Archiprêtré de Boulogne: Boulogne; Péguilhan; Saint-Ferréol (annexe); Blajan; Saint-Pé-del-Bosc (annexe); Lunax; Nenigan; Mondilhan; Cardeilhac; Charlas; Saman; Saint-Lary (annexe); Montgaillard; Avezac (annexe); Sarremezan; Lespugue (annexe); Ciadoux.

Archiprêtré de Saint-Plancard: Saint-Plancard; Sédelhac (annexe); le Cuing; Cauhapé (hameau); Nizan; Sarrecave (annexe); Montmaurin; Villeneuve-Lécussan; Lécussan; Gensac; Saint-Loup (annexe); Balesta; Cazaril (annexe); Boudrac; Arné; Larroque; Bajourdan; Franquevielle; Loudet annexe).

Archiprêtré de Montoussé: Montoussé; Labarthe; Lortet, Izaux, Escala, Bazus (annexes); Saint-Aroman; Gazave; Bize; Monserié, Nistos (annexes); Hèches; Hechettes (annexe); Bizous; Autaget (annexe); Saint-Laurent; Anères (annexe); Tuzaguet; Les Cantaux (hameau); Pinas.

Archiprêtré d'Arreau: Arreau, Barrancouan et Cadéac (annexes); Sarrancolin; Rebone hameau; Ardeugost; Ilhet; Camours et Fréchet annexes; Beyrède; Jamet (annexe); Aspin; Lanson; Illan (annexe); Cazaux; Rez (annexe); Bordères; Jéseou; Paillac (annexe); Ancizan; Les Bareilles; Pouy, Jeare et His (annexes).

Archiprêtré d'Azet: Azet; Tramesaygues; Aragnoet (annexe); Eget (annexe); Vignec; Tracherres et Cadelhan (annexes); Sailhan; Ens (annexe); Estansan; Camparan; Grailhen (annexe); Grezian; Gouaux annexe); Guchen.

Archiprêtré de Génos [vallée de Louron]: Génos; Andervielle (annexe); Avajan, Camors et Aneran (annexes; Vielle, Pouchergues annexe); Armenteoulé; Loudervielle; Estarvielle; Saint-Calix et Mont (annexes); Germ.

Archiprêtré de Cazau [vallée de Larboust]: Cazau;

Digitized by Google

Castillon, Billère (annexes); Garin; Cathervielle et Saint-Tritous (annexes); Portet; Jurvielle et Poubeau (annexes); Oo; Gouaux; Saint-Aventin.

Archiprêtré de Saint-Paul [vallée d'Oueil]: Saint-Paul; Sacourvielle; Benque-sus et Benque-sous (annexes); Cireh; Caubous (annexe); Mayrègne; Bourg; Cadeil ou Cazaril; Trébons (annexe).

Archiprêtré de Sales [vallée de Luchon]: Sales; Antignac et Moustajon (annexes); Bagnères; Barcugnas et Sode (annexes); Montauban; Saint-Mamet (annexe); Cier; Moustajon et Luret (annexes); Gouaux; Artigue (annexe); Juzet.

Archiprêtré de Marignac-Layrisse: Marignac; Gaud, Geri, Saint-Martin (annexes); Lége; Cazau (annexe); Cierp; Binos; Bachos; Signac; Guran (annexe); Burgalays; Baren.

Archiprêtré d'Arlos: Arlos; Ladivert (annexe); Saint-Béat; Fos; Melles (annexe); Argut-sus; Argut-sous (annexe); Boutx; Lez et Gert (annexes); Bezins; Garraux, Loup, Laspujoles (annexes).

Archiprêtré de Fronsac: Fronsac; Chaum (annexe); Ore; Mont (annexe); Saint-Pé; Lourde (annexe); Frontignan; Antichan (annexe); Malvezie; Génos (annexe); Saléchan; Esténos (annexe).

Archiprêtré d'Izaut: Izaut; Girosp (annexe); Aspet; Arguénos; Moncaup (annexe); Cazaunous; Arbon (annexe); Encausse; Cabanac (annexe); Régades; Payssous et Aspret (annexes); Juzet; Sengouagnet; Millas (annexe); Montastruc; Lannes et Chein (annexes); Estadens; Saint-Paul (annexe); Arbas; Fougaron (annexe); Ganties; Soueich; Couret (annexe); Lespitau (annexe); Rouède; Sainte-Anne; Lapomarède (hameau).

Archiprêtré de Salies: Salies; Saint-Vincent et Touille (annexes); Cassagne; Belbèze et Marsoulas (annexes); Saint-Martory; Lestelle; Auzas; Saint-Martin; Montgaillard (annexe); Castelbiague; Castagnède et Francazal (annexes); Mane; His (annexe); Salech (avec sept hameaux); Roquefort; Lafitte-Toupière; Mancioux; Monsaunez; Figarol et Mazères (annexes); Betchat; Belloc (annexe); Ausseing; Proupiary.

Nous avons dit que la vallée d'Aran dépendait du Com-

Digitized by Google

minges pour le spirituel, quoique, depuis le mariage de Gaston vicomte de Béarn avec Pétronille de Bigorre, 1192, cette vallée eût cessé d'appartenir au comté de Comminges.

L'archiprêtré d'Aran était composé comme suit: Lez, Boussost, Canejan, Bauzen, Lasbordes, Benous, Villamos, Arrès-Sus, Arrès-Sous, Arrou, Arros, Vila, Aubert, Bellan, Moucarbeau, Mont-Vilach, Vieilla, Gauzac, Cazau, Betren, Escugnau, Cazaril.

Il fallait y joindre l'archiprêtré de Gessa, comprenant sept paroisses: Gessa, Harros, Ugna, Bazergué, Arties, Salardu, Tredos.

Comme accessoire de son autorité spirituelle sur ce district espagnol, l'évêque de Comminges avait aussi droit de juridiction sur deux chapelles dédiées à Saint-Bertrand et sises par-delà les Pyrénées, dans les diocèses de Balbastro et de Lerida, en Aragon et en Catalogne.

Si nous rapprochons la circonscription du Comminges politique et administratif de celle du Comminges diocésain, nous devons remarquer que le ressort de l'évêché ne s'étendait pas sur la châtellenie de l'Isle-en-Dodon, qui était du diocèse de Lombez, sauf au moins la communauté de Boissède dont la paroisse relevait de l'archevêché d'Auch. Les paroisses de la châtellenie de Muret appartenaient au diocèse de Toulouse. Une partie de celle de Saint-Julien dépendait de celui de Rieux, dont le siége, nous l'avons dit, avec Cazères, Fousseret, Montesquieu, Carbonne, Noé, appartenait à la généralité de Languedoc. La paroisse du Plan, qui était dans ce diocèse de Rieux, est cependant au nombre des communautés du Comminges, parce qu'elle faisait partie de la châtellenie de Saint-Julien.

En ce qui touche le Nébouzan, une châtellenie presque tout entière, celle de Mauvesin (Hautes-Pyrénées) était en dehors de la circonscription ecclésiastique du Comminges. Le plus grand nombre de ses paroisses dépendait de l'évêché de Tarbes.

Considéré dans son ensemble, le comté se rattachait donc à sept diocèses: Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Lizier de Couserans, Lombez, Toulouse, Auch, Tarbes et Rieux.

Digitized by Google

Le siége épiscopal de Comminges devait avoir une très-ancienne origine, puisque Sidoine Apollinaire, mort avant la fin du ve siècle, parle des persécutions que subirent les évêques de Comminges de la part des Goths ariens. Son premier évêque connu fut Suavis qui assista au concile d'Agde, en 506. Saint Bertrand de l'Isle, qui a donné son nom à la ville[1], occupa le siége de 1073 au 16 octobre 1123. Il eut pour dix-septième successeur, en 1292, Bertrand de Goth, plus tard pape sous le nom de Clément V, et le premier qui résida à Avignon. Antoine-Eustache d'Osmont fut le dernier évêque de Comminges (1785-1790). Sa résidence ordinaire fut Saint-Gaudens.

III

Le Nébouzan

Ce que n'ont jamais clairement indiqué les auteurs qui ont écrit sur ce petit pays, il présentait cette singularité de former trois enclaves bien distinctes dans le Comminges. Il ne suffit donc pas, pour donner une idée exacte de sa topographie, de dire, avec Castillon d'Aspet : « qu'il était situé au pied des Pyrénées, à la jonction des rivières de Garonne et de Neste ; ayant en longueur, du levant au couchant, cinq à six lieues d'étendue et deux lieues environ de largeur du septentrion au midi, comme une enclave du Comminges et confronté par le Bigorre, Rivière et les Quatre-Vallées. »

Nous verrons bientôt que les deux grandes divisions du haut et bas Nébouzan se subdivisaient elles-mêmes. La première comprenait une partie de la communauté de Miramont, puis la châtellenie de Sauveterre au-delà de la Garonne et sur la rive droite. Cette partie haute du Nébouzan était « bossue et pleine de montagnes, les unes arides et ne produisant que du marbre ; on en tire du gris, du noir et du jaspé qui a servi, dit un vieil auteur, aux bâtiments du Louvre. D'autres servent de pâturage et sont garnis de bois utiles pour le chauffage, les con-

1. L'ancienne cité des Convènes, *Lugdunum Convenarum*.

Digitized by Google

structions navales et l'entretien des ports. Les vallons sont d'assez bonnes terres pour porter du seigle, du blé, du sarrasin, de l'avoine et du petit millet. »

L'autre partie, située en deça sur la rive gauche de la Garonne et au nord, avait été à l'origine couverte de bois qui, en 1529, étaient encore magnifiques, mais « qu'on a laissé dépérir, les racines s'étant desséchées et putréfiées dans le sol, » sauf dans les lieux « où les consuls des communautés avaient été bons économes et ménagers. »

Un manuscrit du commissaire royal pour la réformation des forêts, M. de Froidour, contient des passages pleins d'intérêt sur cette contrée. Un auteur du XVIe siècle cité par l'historien des *Populations pyrénéennes* fournit aussi des détails instructifs sur certaines localités. Les eaux de Capvern, probablement l'ancienne station balnéaire des gallo-romains *Aquae-Convenarum*, étaient très-fréquentées. Le marquis de Saint-Luc, lieutenant pour le roi au gouvernement d'Aquitaine, avait dit des eaux de Barbazan : « Il y a dans ce lieu plus de commodités qu'à Capvern, parce que l'on est plus proche des villes et qu'il y a un gentilhomme fort secourant. Ce lieu et même celui de Sauveterre produisent de beaux marbres. »

Remontant plus haut encore, un autre voyageur écrivait : « Toute la campagne est remplie de gentilshommes de bonne maison qui se sont fait entre eux des guerres particulières dont les habitants ont eu beaucoup à souffrir. Il y a entre autres la maison de Monpezat et de Carbon, celle de Larboust, celle de Ramefort, etc... La plupart de ces gentilshommes portent les noms de plusieurs châtellenies du comté, quoiqu'ils n'y aient aucune justice, mais seulement parce qu'ils y possèdent quelques biens nobles. »

Hâtons-nous de dire que l'entier Nébouzan renfermait cinq châtellenies dont voici l'énumération suivant l'ordre adopté dans les documents officiels de 1789 :

1° La châtellenie de Saint-Gaudens comprenait seulement la communauté de Saint-Gaudens et celle de Miramont ;

2° La châtellenie de Cassagnabère, bizarrement composée, possédait, au-delà d'une partie de celles d'Aurignac

Digitized by Google

et de Saint-Plancard vers le Bigorre, les quatre communautés de Lannemezan, Pinas, Tuzaguet, Escala ; puis le chef-lieu et autour de lui, ainsi que nous l'avons déjà dit, celles d'Aulon, Seiglan, Saint-Elix, Peyrouzet et Ramefort, ancienne seigneurie ne formant plus une commune ;

3° Dans la châtellenie de Saint-Plançard se trouvaient : le chef-lieu, puis Balesta, Laroque, Franquevielle, Loudet, le Cuing, Lodes, Lespugue, Sarrecave, Montmaurin, Nizan et Blajan ;

4° Dans la châtellenie de Sauveterre c'étaient : Sauveterre, Labarthe-de-Rivière, Ardiège, Barbazan, Labroquère et Gourdan ;

5° Enfin la châtellenie, appelée aussi viguerie, de Mauvesin ou Mauvaisin, était la plus étendue. Elle embrassait les communautés suivantes : Mauvesin, Avezac, Capvern, Lagrange, Bégole, Tilhouse, Lutilhous, Lasbordes, Péré, Gourgue, Bourg, Sarlabous, Benqué, Baixère, Espèche, Lomné, Bulan, Asque, Marsas, Fréchendets, Espieil, Bettes, Castillon, Uzer, Cieutat, Poumaroux, Chelle, Artigami.

Ainsi que nous l'avons dit au début de ce chapitre, le premier et le plus étendu des trois tronçons, à l'ouest et au nord, allait des limites du Bigorre à celles de la châtellenie d'Aurignac dont une portion la séparait du centre de la châtellenie de Cassagnabère. Cette section s'allongeait de l'ouest à l'est, enveloppant aussi dans son périmètre la châtellenie ou viguerie de Mauvesin. Nous avons vu que, parmi les communautés qui composaient celle-ci, se trouvait celle de Cieutat qui rappelle d'antiques souvenirs. Elle passe pour avoir été à l'origine le chef-lieu des Onobusates, population primitive du Nébouzan. C'était la *civitas* ; d'où le nom actuel de Cieutat. M. de Froidour écrivait de ce lieu : « c'est sans contredit le plus beau village du royaume, dans lequel il y a cinq ou six maisons qui pourraient orner une ville. Les femmes dans ce village ont les soins du labourage, pendant que les maris s'occupent à voiturer à Toulouse et aux autres villes le beurre qu'ils vont acheter dans le bourg de Campan. » Dans la même section et limitrophe, s'étendait une partie de la châtellenie de Cassagnabère

Digitized by Google

enclavée dans celle de Saint-Plancard ; enfin, l'entière châtellenie de ce nom.

Une autre zone était formée du reste de la châtellenie de Cassagnabère, c'est-à-dire du chef-lieu lui-même et des communautés d'Aulon, Peyrouzet, de Ramefort qui n'est plus une commune, de Saint-Elix et de Seiglan qui n'en forment qu'une aujourd'hui. Cela dessinait une sorte d'ilot dans la châtellenie d'Aurignac, laquelle dépendait du Comminges.

Puis on rencontrait une section restreinte du district, située sur les deux rives de la Garonne et qui ne comprenait que deux communautés : celle de Saint-Gaudens, chef-lieu de la vicomté, et celle de Miramont, gros bourg, possédant autrefois un poste fortifié commandé par un capitaine.

Enfin un quatrième tronçon, séparé peut-être complétement[1] du précédent par le territoire de Valentine, en Comminges, formait la châtellenie de Sauveterre, sur la rive droite de la Garonne, et constituait la châtellenie de Mauvesin, partie montueuse du Nébouzan, et une partie de celle de Cassagnabère, c'est-à-dire Lannemezan, Pinas, Tuzaguet, Escala qui appartiennent aujourd'hui au département des Hautes-Pyrénées.

Avant de subir bien des vicissitudes, le Nébouzan faisait partie du Comminges. Il en fut distrait en 1250 avec le titre de vicomté, par le mariage de Pétronille[2] de Comminges, fille de Bernard V et de Stéphanie comtesse de Bigorre, avec un comte de Foix. Plus tard, de la maison de Foix il passa dans celle de Navarre et Béarn. C'est en cet état qu'il fut réuni à la couronne de France par Henri IV.

1. Nous ne sommes pas affirmatif sur ce point parce que certaines indications d'une carte du Nébouzan établissent une liaison entre ces deux portions. Il nous a été impossible de vérifier par où le territoire de Labarthe pouvait, entre ceux de Valentine et Villeneuve, venir rejoindre le terroir de Saint-Gaudens.

2. La succession de Pétronille souleva de nombreuses contestations. Cependant le Nébouzan fut attribué à Mathe, l'une de ses filles, mariée à Gaston VII vicomte de Béarn, à la charge par les deux époux de payer au comte de Foix, suzerain, 13,000 sols morlans (acte du mois de mars 1257). On voit aussi, en 1344, les consuls de Saint-Gaudens, chef-lieu du Nébouzan, prêter le serment de foi et hommage au comte de Foix.

Digitized by Google

IV

Coup d'œil général sur l'organisation du Comminges et du Nébouzan

§ 1. Le Comminges

La ville de Muret qui, depuis les premières années du XIIIe siècle, était devenue la capitale du vaste comté de Comminges et la résidence habituelle de ses comtes, dans un château très-fortifié, au confluent de la Louge et de la Garonne, recevait encore ce titre dans l'édit du 19 février 1789, comme dans l'ordonnance du 21 mars suivant. Par ces deux actes étaient convoqués à Muret les députés des trois ordres du Comminges, du Nébouzan et du Couserans pour l'élection des députés aux états généraux : « Par devant messire Despagne, faisant fonction de sénéchal de Commenge, assisté de Me Laviguerie, juge châtelain du pays et comté dudit Commenge, le siége principal séant en la ville de Muret, comme chef-lieu. »

Cette primauté était encore proclamée en ces termes, dans la délibération devant servir de cahier de doléances pour la communauté de Muret à l'occasion de la réunion prochaine des états généraux : « La ville de Muret est la capitale du païs de Commenges ; elle fut autrefois la résidence de ses anciens souverains qui l'ont honorée d'un grand nombre de priviléges... Elle a incontestablement tous les caractères des grandes villes ; elle renferme dans son sein un bureau d'élection, une subdélégation, un bureau de recette qui est celui de tout le comté, une châtellenie ou jugerie royale, un maire, un lieutenant de maire, quatre consuls, quatre assesseurs, un procureur du roy et un secrétaire-greffier... Depuis que le comté de Commenges a été réuni à la couronne, Muret est du domaine du Roy et n'a de seigneur que Sa Majesté ; ce n'est aussi qu'à son nom que les officiers municipaux exercent la justice. »

Muret avait été le lieu le plus ordinairement choisi pour

Digitized by Google

la réunion des états du comté. Ceux qui y furent assemblés au mois de février 1607 arrêtèrent « que les états du pays se tiendraient à l'avenir aux villes *chefs* de châtellenies et autres ayant voix et séance aux états, suivant leur tour. » Mais déjà des sessions avaient été tenues à Salies en 1576, à l'Isle-en-Dodon en 1595 et en 1606, à Aspet en 1603. Parmi les villes qui, sans être chefs-lieux de châtellenies, avaient voix et séance aux états, figuraient celles de Lombez, Saint-Lizier et Saint-Girons. Nous n'avons trouvé aucun procès-verbal des séances qui ont pu avoir lieu dans ces villes; mais nous pouvons affirmer que des assemblées furent tenues encore à l'Isle-en-Dodon en 1608 et 1644, et à Samatan en 1635 et 1655. Une fois même les états de Comminges s'assemblèrent à Toulouse, dans la maison de l'évêque de Lombez, le 20 mars 1607; mais cette réunion ne fut que la continuation de celle qui avait eu lieu à Muret au mois de février précédent[1].

Ces assemblées, composées des trois ordres, avaient cessé vers l'année 1668. A partir de cette époque, l'administration presque tout entière résida entre les mains du pouvoir central. Tout le duché de Guyenne et le Comminges, par l'édit de 1621, avaient été « réduits en païs d'élection », c'est-à-dire que désormais les officiers royaux procédèrent seuls au règlement des taxes et à la répartition de l'impôt; et il faut arriver à l'année 1787 pour retrouver réunis les représentants du pays de Comminges, en exécution de l'édit du mois de juin de cette même année sur les assemblées provinciales; encore ne furent-ils convoqués ni à Muret, ni dans aucun autre chef-lieu de châtellenie du Comminges, comme au temps passé, mais à Saint-Gaudens, chef-lieu du Nébouzan, sur la demande de l'évêque de Comminges, qui avait été exceptionnellement désigné pour présider cette session[2].

Le Comminges était compris dans la généralité d'Auch ayant à sa tête un intendant, véritable représentant du pouvoir central, dont les attributions embrassaient tout ce qui touchait à l'administration de la province : finan-

1. V. aux archives de Muret les procès-verbaux déposés.

2. V. notre brochure sur les trois *États de Comminges, réunis à Saint-Gaudens en* 1787 (1881).

Digitized by Google

ces, agriculture, commerce, travaux publics, assistance publique, tutelle des communautés, police, affaires religieuses et politiques ; les faits militaires eux-mêmes, en dehors du commandement actif, rentraient dans sa compétence, qui s'étendait aussi parfois « jusqu'à des cas criminels et civils » dont l'intendant pouvait connaître comme juge. Les appels des ordonnances et jugements rendus par les intendants et commissaires départis dans les provinces étaient portés devant le grand conseil, aux termes du règlement du 28 juin 1738[1].

L'intendant avait dans la province un ou plusieurs subdélégués qui remplissaient à peu près les fonctions de nos sous-préfets. Le subdélégué pour le Comminges exerçait ses fonctions à Muret « comme chef-lieu. » Ce fonctionnaire était ordinairement choisi dans la province elle-même par l'intendant, dont il était le représentant le plus direct, mais sans autre droit que celui de « référer et non de décider, » conformément à l'ordonnance royale du 15 avril 1704 ; ce qui le réduisait à peu près au rôle d'intermédiaire, sans initiative propre. Il était chargé de la première instruction des affaires administratives[2].

Pays boisé et sillonné de plusieurs cours d'eau, le Comminges avait une maîtrise des eaux et forêts qui comprenait aussi le Nébouzan dans son ressort, ainsi que nous l'avons déjà dit.

A Muret résidait un lieutenant de sénéchaussée, juge en chef du comté. Certaines châtellenies, comme l'Isle-en-Dodon, Aspet et Saint-Béat dans le petit Comminges, avaient aussi un juge royal.

Nous n'oserions affirmer, quant à présent, à défaut de preuves certaines, que la judicature des Frontignes, dont le siége était à Fronsac, existât encore en 1789. Son ressort était assez étendu puisqu'il embrassait les terroirs de Cirès, Louron, Larboust et une grande partie de la vallée de Barousse.

1. Ce fut à partir de Richelieu que le pouvoir des intendants s'accrut et qu'il devint en partie judiciaire, en partie financier, en partie administratif. Par son caractère mixte ce pouvoir touchait à tout (M. d'Avenel, 1884).

2. Nous aimons à citer ici, parmi les ouvrages à consulter sur la compétence des intendants, un excellent travail de notre savant collègue de la Société des études du Comminges, M. le baron Louis de Bardies, *Administration de la Gascogne, Navarre et Béarn* (1881).

Digitized by Google

L'organisation de la judicature du chef-lieu était la plus complète du comté. Le tribunal se composait d'un juge qui prenait le titre de « conseiller du roi, son juge en chef civil et criminel de la ville et juridiction de Muret, siége principal du pays de Comminges » ; d'un procureur du roi ; parfois, selon les besoins du service et par délégation, d'un lieutenant de juge, d'un substitut du procureur général, d'un greffier, de deux huissiers royaux, au moins ; de gradués ou avocats reçus au parlement, postulant au siége et qui servaient au cas de besoin d'assesseurs au juge avec voix consultative. Il n'y avait pas de procureurs ou d'avoués. Les gradués faisaient seuls les procédures.

Dans certaines affaires spécifiées, notamment dans les récusations, la sentence ne pouvait être rendue que par trois juges. S'il y avait un lieutenant désigné, il assistait le juge avec le concours d'un gradué. A défaut de lieutenant, deux gradués complétaient le siége avec la qualification d'opinants. Lorsqu'il y avait lieu à rapport, celui-ci était fait par le lieutenant ou par le juge.

Les appels des décisions rendues par la judicature royale de Comminges étaient portés au présidial de Toulouse, excepté ceux des sentences émanées du juge de la châtellenie et baronnie d'Aspet qui étaient déférés au présidial de Pamiers. Nous avons pu nous-même constater récemment que les registres des mariages, naissances et décès de plusieurs paroisses ou communautés de cette dernière châtellenie, conformément d'ailleurs aux articles 8 et 11 de l'ordonnance de 1667, titre 20, étaient visés par le juge royal et qu'ils portent la mention du dépôt de leur double aux archives du présidial de Pamiers.

C'était l'édit du mois de janvier 1551 qui avait attribué aux présidiaux le droit de juger sur appel les contestations appréciées au premier ressort par les juges inférieurs. Au-dessus d'eux étaient les parlements, seule juridiction souveraine, qui révisait les décisions des présidiaux, à l'exception de celles qui étaient taxativement jugées en dernier ressort par ces tribunaux, suivant l'édit du 13 août 1669.

A côté du juge royal et au même siége de Muret, comme dans un grand nombre de communautés du

Digitized by Google

comté, fonctionnait la juridiction municipale des consuls. A Muret ceux-ci avaient le privilége de rendre la justice en concours avec le juge royal. En vertu de priviléges qui leur avaient été accordés par les comtes de Comminges dans la dernière moitié du XIVe siècle (1351 et 1378), ces magistrats municipaux s'étaient intitulés « juges ès-causes civiles et criminelles dans le district de leur consulat et juridiction de la ville de Muret; » mais l'ordonnance de Moulins, du mois de février 1566, restreignit leurs attributions et leur interdit la connaissance des causes civiles exclusivement attribuée aux officiers royaux ou à ceux des seigneurs. Désormais ils n'eurent plus que le droit de juger les affaires criminelles et de police. Parfois, lorsqu'ils étaient investis « de la haute, moyenne et basse justice, » comme à Muret, ils pouvaient statuer même au grand criminel, sauf l'appel à la chambre tournelle du parlement.

Le tribunal financier, dit de l'élection, déjà mentionné et dont le ressort s'étendait au-delà des bornes du Comminges politique, était composé des officiers dont parle le jurisconsulte Loysel, dans son *Traité des Offices*, ch. 16, n. 69: « Anciennement, en France, c'étaient les échevins des villes qui connaissaient des aydes et des tailles accordées au roi par le peuple, comme il se voit par lettres patentes du roi Jean, de l'an 1350..., mais par succession de temps, les échevins ne voulant juger ces différends, il fut élu par le peuple d'autres personnes qui, pour cette cause, furent appelées *élus*. »

En 1460, les élus devinrent de véritables officiers royaux, dont les charges s'acquéraient « moyennant finance. » A Muret leur tribunal se composait, en 1789, d'un conseiller, président; d'un lieutenant principal; de deux conseillers, d'un procureur du roi et d'un greffier en chef. Il y avait aussi un ou deux commis au greffe, lorsque l'exigeaient les besoins du service; un ou deux huissiers et quatre procureurs.

§ 2. Le Nébouzan

Par un privilége remarquable et à la différence du Comminges proprement dit, devenu pays d'élection, le

Digitized by Google

Nébouzan n'avait jamais cessé de s'administrer par des états particuliers, qui se tenaient annuellement à Saint-Gaudens, le chef-lieu, et où se traitaient toutes les questions intéressant la circonscription. Là se votaient le *don gratuit* ou les subsides alloués à la couronne ; se fixaient et se répartissaient les impôts, en suivant l'ancien mode de répartition par feux, abandonné, depuis plusieurs siècles, dans la plupart des provinces.

Puisque nous avons parlé de pays d'état et de pays d'élection, on nous permettra une courte digression qui ne sera pas déplacée dans ce chapitre.

Le principal privilége des provinces dites d'état[1] : (la Bretagne, le Languedoc, l'Artois, la Bourgogne avec la Besse, le Béarn, la Navarre et le Nébouzan) consistait dans le droit d'asseoir les *impositions mises à leur charge* par l'*entremise de députés* et de remplacer celles qu'elles trouveraient onéreuses ou vexatoires par des taxes sur les consommations ou d'autres plus à leur convenance. Les pays cédés ou conquis (l'Alsace, la Lorraine, la Flandre, les trois Évêchés, le Hainault) ne jouissaient pas d'une pareille faculté. Mais, en vertu de conventions faites à l'époque de leur réunion à la France, il leur avait été accordé des abonnements avantageux sur des taxes de consommation et des modérations sur les impôts directs.

Quant aux pays d'élection qui comprenaient le reste du territoire, ils étaient ainsi appelés, nous l'avons dit à propos du Comminges, du nom des juridictions chargées de statuer en première instance, d'une manière générale, sur les difficultés concernant la répartition et la levée de la taille, de la capitation, des vingtièmes, etc. Leur quote-part dans le montant de ces contributions était déterminée chaque année par le conseil du roi dans un état connu sous la dénomination de brevet général, et ils étaient soumis à toutes les autres taxes fixées par les édits et ordonnances.

Pour revenir au Nébouzan, ses états se composaient des trois ordres. Le clergé y était représenté par les abbés de Nizors, Bonnefont, l'Escaledieu et par le syndic

1. V. au surplus le premier appendice de nos *États de Nébouzan*. Abadie et Privat, libraires (1880).

Digitized by Google

du chapitre de Saint-Gaudens. Dans l'ordre de la noblesse siégeaient huit barons, douze seigneurs, — même des roturiers possédant terres nobles et seigneuriales[1], — et les capitaines des châteaux de Miramont, Mauvesin, Saint-Plancard et Lannemezan qui y avaient voix délibérative. Le tiers état y envoyait les consuls et les députés des bourgs, villes et villages.

Les états étaient convoqués par ordonnance royale[2], à la diligence du sénéchal d'épée du Nébouzan, assisté du juge royal son lieutenant-général, du lieutenant particulier et du procureur du roi.

Le commissaire royal assistait à la séance d'ouverture ; puis il se retirait, laissant la présidence à l'un des membres du clergé, ordinairement à l'abbé de Nizors ou à celui de l'Escaledieu. Les délibérations étaient transmises à l'intendant de la province de Gascogne ou de la généralité d'Auch, dont le Nébouzan faisait partie comme le Comminges « pour le fait de l'administration. »

Cet intendant avait un subdélégué spécial dont la résidence au chef-lieu n'était pas obligatoire. Nous avons parcouru la correspondance officielle de M. de Lassus, qui remplit ces fonctions de subdélégué de Nébouzan en même temps qu'il était juge en chef de Rivière, sous M. l'intendant Mégret de Serilly (1739-1744), frère de M. d'Etigny ; toutes les lettres sont datées de Montrejeau.

Au chef-lieu siégeait un juge royal, lieutenant de sénéchaussée, dont le tribunal fonctionnait, comme celui de Muret pour le Comminges[3].

1. Il convient de rappeler qu'à partir de 1579 on peut classer au nombre des sources de la noblesse l'*acquisition des fiefs par contrat*. Notons deux exceptions, qui étaient faites antérieurement déjà, dans le Bigorre et le Béarn, en faveur des possesseurs de fiefs, lesquels jouissaient des priviléges de la noblesse, entraient aux états et passaient pour nobles d'extraction lorsque leur possession datait de cent ans. La ratification par le roi, « le foi et hommage » rendu après coup, n'était pas nécessaire pour eux, dans ces deux provinces.

(V. ordonnance de Blois, - Larroque, - Tiraqueau, - M. de Semainville - et de Valrogés.)

2. Nous avons eu en notre possession la lettre dite de cachet, parce qu'elle était scellée du sceau de France, par laquelle les états de 1740 étaient convoqués à Saint-Gaudens. Le roi « permettait l'assemblée suivant l'ancienne coutume » et demandait « la donation la plus large possible avec la bonne volonté du pais. » Cela aboutissait au vote des subsides.

3. Nous avons dit, ailleurs, qu'en 1788 il avait été sérieusement question d'établir un présidial à Saint-Gaudens, juridiction qui ne comportait pas moins de quatorze officiers. (V. nos *États du Nébouzan*, p. 12.)

Digitized by Google

Les appels devaient être portés devant le présidial de Toulouse « en tous cas », ainsi qu'on le trouve notamment consigné dans le mémoire de M. de la Houssaye, sur la *généralité de Montauban*, en 1698. C'est que, dans certains ressorts, les appellations en matière civile pouvaient être formées, au choix des parties, ou devant les présidiaux ou devant le parlement. Il n'en était pas ainsi pour le Nébouzan ; mais, sauf dans certains cas, c'était toujours le parlement seul qui jugeait souverainement et auquel étaient déférés les pouvoirs.

Du reste, les registres du présidial de Toulouse, conservés au parlement, de 1587 à 1790, mentionnent le Nébouzan comme dépendant de son ressort, sans interruption.

Pour le profit de quelques personnes qui ont cru pouvoir contester certains de ces points relatifs à l'organisation du Nébouzan, résumons-nous avec M. de Froidour[1], dans son mémoire manuscrit, en ajoutant qu'une seule modification était intervenue dans cet état de choses avant 1789 : « le Nébouzan est du ressort du parlement de Toulouse pour le fait de la justice, et de la chambre des comptes de Pau pour le fait du domaine ; du ressort de la cour des aides de Montauban sous le regard des subsides. »

Le commissaire réformateur ajoutait : « et du département de l'intendance de la même ville pour le fait des finances. » Mais, lors de la création de la généralité d'Auch (1716), le Nébouzan y fut compris ainsi que le Comminges. Voici d'ailleurs quelle était l'étendue de ce ressort : 1° Six élections : Armagnac, Astarac, Comminges, Lomagne, Rivière-Verdun et les Lannes ; 2° trois pays d'états : le Nébouzan, le Bigorre et le pays de Soule ; 3° neuf pays et villes abonnés : les Quatre-Vallées, le pays de Labour, les Bastilles de Marsan, le Tursan, le Gabardan, les villes de Rogoun, Mont-de-Marsan, Dax et Lectoure ; 4° le Béarn et la Basse-Navarre, qui étaient aussi des pays d'états.

Il y avait encore le tribunal des consuls, pour les affaires criminelles et de police.

1. Commissaire royal pour la réformation des eaux et forêts, de l'année 1666 à l'année 1671.

Digitized by Google

Les attributions des consuls de Saint-Gaudens, à ce double point de vue, étaient les mêmes que celles du juge royal, dans le territoire de la communauté seulement. Le dossier d'un procès, qui se débattit en 1777, prouve en effet qu'à cette époque encore ils connaissaient des affaires criminelles, sinon des civiles supérieures à cent sols, au même titre que le juge royal, et les appels de leurs sentences étaient déférés directement au parlement, ainsi que l'attestent plusieurs arrêts.

Dans quelques lieux s'étaient encore conservées des justices seigneuriales, à compétence restreinte.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il y avait pour le Nébouzan et pour le Comminges une maîtrise des eaux et forêts établie à Saint-Gaudens, ainsi qu'une inspection des manufactures.

C'étaient les consuls qui administraient les communautés avec l'assistance d'un conseil électif. Il ne paraît pas que l'édit de 1692 et d'autres subséquents sur la création de maires à la nomination du pouvoir central aient reçu leur exécution dans le Nébouzan, comme dans certaines villes du Comminges, à Muret notamment[1]. Mais à suite de l'édit de 1733, l'office de premier consul fut conféré par le roi. Le premier magistrat de la ville cessa d'être élu. Nous avons le texte de la commission investissant de sa charge le premier consul de Saint-Gaudens. Elle est datée de Fontainebleau, le 1er novembre 1733.

Le Nébouzan était du ressort de la cour des aides de Montauban pour les subsides, et de la chambre des comptes de Pau pour les affaires domaniales. C'est qu'autrefois le Nébouzan faisait partie du Béarn à une époque où la Navarre n'avait pas de cour souveraine de plein exercice. En 1691 seulement, l'ancienne chambre des comptes de Navarre fut réunie au parlement de Pau ; mais le Nébouzan ne cessa pas, jusqu'en 1789, de dépendre du parlement de Toulouse, auquel il ressortissait positivement à une époque presque contemporaine de cette réunion ; témoin l'arrêt rendu par ce parlement au sujet

1. V. notre *Information en* 1788. (Recueil de l'Académie de législation, 1883.)

Digitized by Google

d'un différend survenu entre les consuls de Saint-Gaudens et le syndic du pays de Nébouzan.

Un acte de transaction sur un procès qui s'était déroulé devant les curiaux de Rivière[1] et retenu par Gazave, notaire à Labarthe, en 1579, porte « diocèse de Comminges, sénéchaussée de Pamiers. » C'est qu'en outre du juge royal de Nébouzan et pouvant agir « par prévention » avec lui, il existait une magistrature spéciale pour les communautés de Labarthe, Ardiège, Gourdan, Barbazan et Labroquère, laquelle était exercée par quatre gentilshommes appelés *curiaux* de Rivière, seigneurs de chacun de ces lieux et qui y avaient un assesseur. Par une singulière anomalie, les appels de leurs sentences étaient portés devant le présidial de Pamiers. M. Victor Fons a vérifié ce point en ce qui touche le village de Labroquère qui, tout en faisant partie du Nébouzan, dépendait aussi pour la justice de la sénéchaussée et présidial de Pamiers. Nous-même avons eu en notre possession un acte d'appel d'une décision rendue par les curiaux de Rivière entre les habitants de Labarthe et d'Ardiége, en 1759 : cet appel était formé « devant M. le sénéchal de Pamiers. »

Quant aux anciens actes de naissances, mariages et décès que nous avons vérifiés, au moins en ce qui concerne cette commune de Labarthe, ils portent la mention du dépôt au greffe du juge de Nébouzan, à Saint-Gaudens. Quelques-uns sont en même temps revêtus du visa de l'évêché de Saint-Bertrand.

Du reste, on trouve bien d'autres exemples de l'enchevêtrement, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui existait entre les anciennes circonscriptions judiciaires et administratives de la France avant 1789. Sans parler de ce que l'on rencontre ailleurs, dans nos contrées, Saint-Béat, enclavé dans le Comminges, Montrejeau, enclavé à son tour dans le Nébouzan, ainsi que les autres communautés du petit Comminges[2], dépendaient bien de la sénéchaussée de Languedoc. Nous en trouvions récemment la preuve, pour cette dernière ville de Montrejeau, en lisant deux

1. V. sur les *Curiaux de Rivière*, les pages 119 et 120 de nos *États du Nébouzan*.

2. Valentine, Pointis, Huos, Saint-Pé-d'Ardet, les Arguts, Melles, Monzaunés et Mazères.

Digitized by Google

actes de concessions royales faites en sa faveur, en 1663 et 1770 ; elle y est désignée comme étant « du diocèse de Comminges et de la sénéchaussée de Toulouse. »

Telle était, rapidement esquissée et envisagée d'une manière générale, l'organisation civile et politique du Comminges et du Nébouzan au dernier moment de l'ancien régime.

Nous avons expliqué pourquoi, en étudiant notre région, on ne pouvait séparer ces deux pays. On trouve encore leurs représentants réunis à Muret pour l'élection des députés aux états généraux, le 6 avril 1789. Mais le Nébouzan s'y montra jaloux de son ancienne indépendance. Ses syndics de la noblesse et du tiers état revendiquèrent le droit d'être convoqués et représentés séparément. Ils ne craignirent même pas de formuler, à l'appui de leurs réclamations, une affirmation téméraire. Ils déclarèrent que, « pour obéir aux ordres de Sa Majesté, tous les députés s'étaient rendus à la présente assemblée, protestant néanmoins contre la surprise faite à la religion de Sa Majesté qui l'a déterminée à convoquer le Nébouzan dans l'assemblée du comté de Comminges, sous prétexte que le Nébouzan a fait autrefois partie dudit comté, *ce qui n'est point*, les états du Nébouzan ayant toujours fait un corps séparé, dépendant de l'ancien domaine de Navarre dont le Comminges n'a jamais fait partie[1]. » Sans doute le Comminges n'a jamais dépendu de la Navarre ; le Nébouzan seul lui fut incorporé, dès qu'il fit partie du Béarn. Mais, malgré les contestations qui s'élevèrent après la mort de Pétronille et pendant les premières années du mariage de sa fille Mathe, le Nébouzan ne fut réellement détaché du Comminges qu'en l'année 1251 ou 1255. Et c'est à cette époque, déjà bien

1. Un acte de 1361 établit que, par un édit du roi Jean, le comté de Comminges aurait été une première fois réuni à la couronne. Mais il semble que l'usufruit en ait été laissé à la descendance des comtes, même après la charte d'annexion nouvelle de toutes les terres du Comminges à la couronne de France, sous Charles VII (1453) ; car il existe une autre charte du 10 septembre 1484 par laquelle Odet Daydit, comte de Comminges, confirme à Muret les privilèges de Bagnères-de-Luchon.

Le Nébouzan ne fut annexé au domaine royal qu'à l'avènement d'Henri IV, car il appartenait alors à la maison de Béarn.

Digitized by Google

lointaine, il est vrai, et peut-être oubliée des délégués Nébouzanais aux états de Muret, qu'il faut remonter pour s'expliquer la convocation collective du Nébouzan et du Comminges à l'effet d'élire les députés aux états généraux. Peut-être aussi cette double considération fut-elle d'un certain poids dans la résolution gouvernementale : l'état d'enclave du Nébouzan et la même dépendance spirituelle que le Comminges sous l'autorité des derniers successeurs de saint Bertrand.

En terminant, qu'un rapprochement nous soit permis. Dans une autre circonstance importante, à la dernière session des états, tenue à Saint-Gaudens les 27, 28 et 29 janvier 1789, il avait été question aussi de réunir le Nébouzan au Bigorre et aux Quatre-Vallées pour la composition des états. Il faut lire dans le procès-verbal la délibération émue qui fut prise par les représentants de l'ancienne vicomté pour conserver intacte son autonomie et ne jamais confondre ses intérêts avec ceux des provinces les plus voisines. C'est là une nouvelle preuve de l'attachement invariable du Nébouzan à ses traditions et à ses antiques franchises[1].

Nous n'avons pu, dans cette sorte d'introduction à des publications successives, nous livrer à de plus longs développements historiques sur nos deux anciennes provinces et c'est à contre-cœur qu'il a fallu plus d'une fois nous restreindre.

Ainsi que nous le disions en commençant, notre tâche consistait uniquement à recueillir les principaux éléments d'une reconstitution de ce double district du Comminges et du Nébouzan, au moment où allait expirer l'ancien régime.

D'autres exploreront le vaste champ de son archéologie et de son histoire dans les temps même les plus reculés, et nous savons que pour accomplir cette œuvre les habiles ouvriers ne manqueront pas.

Alphonse COUGET.

1. V. nos *États du Nébouzan*, p. 35.

Digitized by Google

LES

HAUTES MONTAGNES DU COMMINGES

Grandes Courses et Ascensions sur la frontière franco-espagnole

---

Lorsque je confiais au papier l'histoire des souvenirs et des émotions qui, pendant des années, avaient charmé ma vie dans les hautes montagnes du Comminges, je n'avais qu'un but : celui de me distraire pendant les longues veillées de l'hiver. Mais les vives et affectueuses instances de mes collègues de la « Société des études » m'ont décidé à publier dans le *Bulletin* ces pages, qui, dans l'origine, n'étaient pas destinées à voir le jour.

Pour couper la monotonie et l'aridité d'un livre exclusivement consacré au récit de mes courses personnelles, j'ai cru devoir intercaler, à la fin de chaque chapitre, quelques pages d'histoire naturelle. Ce n'est point un catalogue complet mais simplement des indications très-succinctes susceptibles de donner une idée générale des richesses de nos montagnes pyrénéennes.

Le pays de Comminges occupait un vaste territoire : il s'étendait depuis la frontière orientale de l'Aran jusqu'à l'extrémité occidentale de la vallée d'Aure, et, sur un parcours de près de cent kilomètres en ligne droite, confrontait à l'Espagne. Cette longue crête, en partie granitique, et dont la hauteur moyenne dépasse trois mille mètres, porte des sommets de premier ordre. Leurs cimes altières se perdent dans les orages et la tempête, et leur base se cache dans des glaciers bleus horrible-

Digitized by Google

ment crevassés. Sur leurs flancs arides, dans les sombres dépressions de leurs cirques désolés, dorment des lacs, dont le soleil d'été a peine à fondre les livides icebergs ; de rares et hautes brèches d'un accès difficile viennent çà et là franger ces murailles démantelées ; on dirait les restes majestueux d'une cité de géants disparus de la terre.

L'exploration et les ascensions des hautes montagnes du Comminges demandent de longs jours. Mais, comme pour en diminuer les fatigues, la nature semble elle-même les avoir divisées en six grandes régions.

Ce sont les régions de la Pique, du Lys, d'Oo, de Louron, d'Aure et d'Aran, dont nous allons avoir à nous occuper successivement.

Les ascensions des Pyrénées sont en réalité plus longues et plus ardues que celles des pics, cependant plus élevés, de la Suisse et du Dauphiné ; vivre plusieurs jours à une grande hauteur dans les déserts pyrénéens est un problème difficile à résoudre, vu l'éloignement des villages où l'on peut s'approvisionner.

Les montagnes de la frontière franco-espagnole que nous allons visiter ne sont plus une *terra ignota* ; aussi n'ai-je point l'intention de les faire passer pour telles. Je veux seulement raconter ici mes ascensions. Tous les grands pics de cette région alpestre connaissent maintenant l'homme. Mais par combien de touristes ont-ils été conquis, et combien en voient-ils chaque année? Je n'ose les compter. Ils ne sont pas à la mode. On leur préfère le Néthou (pic de Anèto, 3 404 mètres) où court la foule banale des touristes ; on en fait la facile escalade par le même chemin suivi depuis près d'un demi-siècle, comme si le reste de la région était pestiféré. Vous tous qui aimez la montagne, ses beautés et ses horreurs, quittez la voie battue, et, cependant, sans replonger dans l'oubli le monarque des Pyrénées, rappelez-vous que près de Luchon trônent de nobles cimes, dignes ennemies de l'alpiniste.

Si la région austère d'Oo possède un des plus beaux lacs des Pyrénées et le plus haut sommet du Comminges, celle du Lys a pour elle ses verdoyantes prairies, auxquelles de sombres forêts, d'éblouissantes neiges for-

Digitized by Google

ment un cadre merveilleux. Dans les vallées d'Aure et de Louron, on rencontre des montagnes abruptes aux pentes dangereuses, parfois boisées, des cimes ardues aux horizons grandioses, mais à peine connus. Berceau de la Garonne, l'Aran, à la chatoyante lumière, garde avec un soin jaloux, dans ses gorges profondes, tout un écrin de lacs pittoresques et de sites ravissants. Quant à la région de la Pique, elle diffère de toutes les autres : si les frimas des pays glacés y font presque totalement défaut, ses silhouettes schisteuses toutes déchirées se profilent sur le ciel avec une majesté sévère et semblent narguer le voyageur.

C'est par cette dernière région que nous allons commencer notre récit.

RÉGION DE LA PIQUE ET DE LA GLÈRE

Le **Pic de la Pique** (2 393 m.) et le **Port de Vénasque** (2 417 m.)

Dix kilomètres et demi séparent Luchon de l'Hospice de France. Chemin faisant, le touriste laisse d'abord à sa droite le pont de Ravi et l'entrée de la vallée du Lys. Puis, montant rapidement sur la rive droite du torrent de la Pique, il rencontre quelques granges, et salue au passage l'amorce du sentier du port de la Glère. Un peu plus loin, il entre sous les frais ombrages de la forêt de Charruga. C'est une des plus belles des environs de Luchon. Elle se compose principalement de hêtres, dont les troncs, vigoureux et droits comme des mâts de navire, tapissent les flancs de la montagne; ils semblent les piliers d'une gigantesque cathédrale. Au travers de ce fouillis de colonnes vivantes, des échappées de vue ménagées par la nature laissent entrevoir par moments le pic Sacroux et les crêtes de la Glère. Puis, soudain, la forêt cesse, on débouche dans une clairière, voici l'Hospice (1 360 mètres).

C'est un vaste bâtiment en partie surmonté d'un étage. Il s'élève au milieu de pelouses verdoyantes, à quelques pas sur la rive droite du torrent de la Pique. N'allez pas

Digitized by Google

vous imaginer que cette hôtellerie soit une maison pour recevoir et soigner des malades, comme son nom paraît le faire croire ; c'est une simple auberge où, toute l'année, le voyageur peut trouver le vivre et le couvert. Sur les deux versants de la chaîne pyrénéenne, il existe un grand nombre d'abris semblables, et je dois à la vérité d'ajouter que les *hostals* espagnols laissent en tous points loin derrière eux ceux de notre patrie. L'origine de ces hôtelleries dans nos montagnes remonterait, d'après Dumège, aux Templiers et aux Chevaliers qui, « après avoir bâti des hospices sur les routes conduisant à la cité sainte, en élevèrent sur toutes les voies qu'il fallait suivre pour atteindre les ennemis du nom chrétien, les Maures, trop longtemps possesseurs de la plus riche portion de la péninsule. »

Au sud-est et au sud de l'Hospice s'ouvrent deux vallées ; une cime aiguë, dernier fleuron de la crête projetée vers le nord par le pic de la Mine, les sépare l'une de l'autre. Ces vallées sont celles de la Frèche et du port de Vénasque ; ce sommet est le pic de la Pique (2 393 mètres. Il domine des forêts de sapin, des fourrés de bouleaux et de rhododendrons, l'un des derniers refuges du grand tétras dans nos montagnes. Si fière d'allure et en apparence inaccessible, cette pointe, cependant, a son côté faible, et le touriste qui voudra en atteindre le sommet y parviendra en attaquant la montagne d'abord par le nord, puis par le versant oriental. Un seul passage présente certaines difficultés ; c'est une cheminée schisteuse très-roide qui, des dernières pentes gazonnées (Prat-Barrat) que l'on traverse, aboutit à une petite brèche, d'où, en quelques minutes, on gagne le point culminant par une taillante assez étroite, d'où l'œil plonge des deux côtés directement dans le vide. En somme, cette ascension ne vaut guère la peine d'être accomplie, car le panorama est très-peu étendu, les montagnes de la frontière masquant totalement la vue du sud. Aussi, lorsque j'en fis l'escalade, c'était plutôt pour y chercher des fulgurites, que je n'y trouvai point, que pour jouir d'un coup d'œil, dont l'ensemble est loin de compenser la peine qu'on a prise.

Lorsque notre ami, M. l'ingénieur Lézat, y monta avec

Digitized by Google

son guide Michot, il y a une vingtaine d'années, il y laissa par mégarde une petite gourde à demi-pleine de rhum. C'est seulement à son retour à l'Hospice qu'il s'en aperçut et en fit part à son compagnon. Ce dernier parut moins attristé de son oubli qu'on aurait pu le croire ; mais il nourrissait déjà, sans doute, le projet qu'il mit quelque temps après à exécution. Un matin, Michot, qui, toute sa vie, eut un léger penchant pour le culte du dieu Bacchus, partait seul de Luchon, remontait à la Pique et, le soir, rentrait à Bagnères avec la gourde. Inutile d'ajouter qu'elle était vide. Pour fêter sa seconde ascension, il l'avait achevée sur le sommet.

Si j'ai rapporté ce fait, assez insignifiant par lui-même, c'est simplement dans le but de montrer que le pic de la Pique n'est point aussi dangereux à gravir qu'on a bien voulu le dire. S'il présentait d'aussi sérieuses difficultés qu'on le prétend, Michot n'aurait pas, pour quelques gorgées de rhum, ainsi exposé témérairement son existence.

Le sentier du port de Vénasque part de l'Hospice et franchit le torrent sur un pont de bois des plus primitifs. Puis, gravissant une pente gazonnée, on traverse le ruisseau du Port, et l'on continue à suivre d'abord (rive gauche) un chemin muletier dont les lacets, habilement ménagés, contournent ensuite par l'est (rive droite) la base du Rail du Culet. C'est une paroi perpendiculaire (dangereuse en hiver) qu'entaille, vers le milieu, une profonde fissure par où glissent plusieurs cascades, qui disparaissent sous des amas de neige provenant des avalanches printanières. A droite et à gauche se dressent des parois inabordables, qui enserrent la gorge de leurs murailles de pierre.

Après avoir gravi un dernier escarpement, on atteint un vallon sauvage, pierreux, brûlé par les ardeurs du soleil. Près du sentier, voici une longue dalle schisteuse posée debout au milieu d'un amas de blocs qui la soutiennent : c'est un signal ; il sert de jalon aux voyageurs, lorsque les neiges couvrent le chemin, et tous les Espagnols qui passent la frontière connaissent l'Homme du Port (*el hombre del puerto*). Plus on monte, plus la nature devient triste et désolée. On sent que la vie tend peu à peu à disparaître ;

Digitized by Google

cependant sous les pierres, sur la roche en place dans les endroits frais, se trouvent encore de nombreux exemplaires de l'*Helix carascalensis*, mollusque assez rare, et qu'on ne rencontre jamais au-dessus de l'altitude de 2000 mètres environ. Je l'ai également recueilli dans la région d'Albe, dans le massif de la Maladetta, sur la *Gentiana alpina*. Non loin de l'Homme, on laisse à gauche le Trou des Chaudronniers; il rappelle le triste souvenir d'un accident arrivé, il y a plus de vingt ans, à neuf malheureux ouvriers qui périrent pendant une tourmente.

C'est là qu'il faut quitter le chemin du Port pour faire la facile escalade du pic de la Frèche (35 à 40 minutes), d'où la vue est loin de valoir celle dont on jouit du pic de Baliran, qui se dresse en face, à l'ouest, de l'autre côté du vallon.

Voici la région des lacs dans laquelle on ne tarde pas à pénétrer. Il y en a cinq d'inégales grandeurs, qui se déversent les uns dans les autres et servent d'écoulement au plus grand, que les Espagnols appellent le Boum.

Très-souvent, à la fin de juin, sur ce dernier lac, aux eaux d'un bleu foncé des plus intenses, voguent des glaçons, fils égarés des frimas. Le soleil, en effet, reste très-peu de temps dans ce cirque sauvage, et plus d'une fois j'ai vu, en juillet, les neiges tapisser la base nord du pic Sauvegarde et remonter jusqu'au col de Baliran. Il s'ouvre entre les deux pics de ce nom, et fait communiquer la vallée du Port avec celle de la Glère (mauvaise traversée, Quelques fleurs entr'ouvrent timidement leurs corolles: des gentianes alpines et de petites anémones aux pétales blancs et roses forment çà et là de petits massifs dont les vives couleurs jettent une note brillante et joyeuse dans ce cirque, où l'œil cherche avec avidité un point quelconque pour rompre la désespérante monotonie des éboulis voisins. Quelque arides et sans intérêt qu'ils paraissent, ces *lapiaz* cachent cependant des échantillons curieux pour le géologue. C'est dans cette région supérieure de la vallée du Port que, le premier, M. Néré Boubée découvrit une belle variété d'ottrélite, qu'il baptisa du nom de *vénasquite*. Après lui, on n'en parla plus; on alla même jusqu'à perdre le souvenir du lieu d'origine

Digitized by Google

de ce minéral, qu'on disait provenir des environs de la ville de Vénasque. Ce fut M. l'ingénieur Lézat qui la retrouva ; et sur ses indications, quelques années après, revenant de la Maladetta avec mon ami M. Trutat, j'eus la bonne chance de mettre la main sur un énorme bloc de vénasquite, qui nous fournit de superbes échantillons. Depuis cette époque, des recherches postérieures m'ont permis de constater que le gisement de ce curieux minéral se trouve sur le versant nord du pic de la Mine.

Toute cette région est rapportée par Leymerie au terrain cambrien azoïque. Cependant, le 1er juillet 1881, en compagnie de M. le colonel Jung, entre les lacs et le Trou des Chaudronniers, j'ai recueilli, dans un très-gros bloc de schiste tombé des crêtes voisines, un polypier, en assez mauvais état de conservation il est vrai, que M. Ch. Barrois, le savant professeur de la Faculté des sciences de Lille, rapporte au genre *chaetetes*. Cette découverte m'autorise à ne pas accepter l'opinion de feu Leymerie et à regarder ce terrain comme moins ancien.

Près du chemin se voient de magnifiques roches polies en place, témoins indéniables du passage des anciens glaciers. On longe leur base, puis l'on monte vivement au travers de cônes d'éboulement par de nombreux lacets serpentant au pied du pic de la Mine. On ne tarde pas à dominer tout à fait le grand lac, qui semble un saphir enchassé dans une conque de schiste gris rougeâtre. Cette jolie nappe d'eau a, de tout temps, joui du privilége d'être le sujet des légendes des Espagnols. Plus encore que les montagnards français, les habitants du revers méridional des Pyrénées aiment le merveilleux. A les entendre, le lac du Port serait hanté par les génies, et, pendant la nuit de Noël, les esprits, vêtus de longs suaires blancs, sortent des neiges et des glaces de l'étang, pour danser des rondes infernales, au son d'une musique diabolique, dont les accords semblent venir des entrailles de la montagne. Malheur alors à l'infortuné qui verrait la réunion des génies, il serait sûr dans l'année de mourir de mort violente. Les Aragonais ajoutent même que le lac n'a pas de fond et qu'il communique avec la mer, expliquant ainsi la disparition complète des rares voyageurs qui, quelquefois, y ont trouvé une triste fin.

Digitized by Google

Toute la traversée de la vallée du port de Vénasque, pendant la saison des frimas, est, en effet, fort dangereuse; mais, nulle part ailleurs, les tourmentes ne se déchainent plus effroyables et plus rapides que sur le plateau des lacs. Au calme le plus absolu succèdent subitement des rafales terribles qui, soulevant des tourbillons de neige fine et glacée, jettent la vie du voyageur dans un péril si subit et si inévitable qu'on l'a caractérisé par ce dicton barbare : « de père à fils il ne faut pas s'attendre. »

Où donc est le passage, disait une charmante jeune femme, qui faisait partie, ainsi que son mari et plusieurs de mes amis, d'une joyeuse société que j'accompagnais un jour au port de Vénasque? Comme la plupart de ceux qui composaient notre cavalcade, notre aimable amazone n'avait jamais passé la frontière, et, sans s'en apercevoir, subissait elle-même cette vague impression d'inquiétude, qui s'empare du touriste lorsqu'il pénètre pour la première fois dans le cirque des lacs; à mesure, en effet, qu'on s'élève au-dessus du plus grand, les murailles de l'hémicycle qui vous entourent semblent se resserrer, se redresser et former comme un rempart infranchissable festonné d'étroites brèches et de créneaux démantelés; on se croirait acculé dans un impasse sans aucun moyen d'en sortir; l'œil cherche en vain une issue quelconque pour passer sur le versant méridional. Je me rappelle encore l'exclamation joyeuse de notre jeune amie, lorsqu'au moment où elle s'y attendait le moins, à trois pas en avant de sa monture, apparut soudain le port de Vénasque. C'est une étroite brèche ouverte, dit la légende, par ordre des comtes de Comminges, dans la crête frontière, entre les pics de Sauvegarde à l'ouest et de la Mine à l'est, à la hauteur de 2 448 mètres, et large à peine pour laisser passer un cheval monté de son cavalier.

A droite, au-dessus du col, est scellée une petite croix de fer que n'ont pas respecté les ouragans déchainés; elle est à demi-penchée; un des bras est brisé. Malgré cela elle résiste et se maintient à la place où une main pieuse l'a placée; c'est comme un signe de salut pour le voyageur qui va franchir la frontière. Un pas de plus, vous entrez en Espagne, et, subitement, l'imposant massif de la Maladetta apparaît dans toute sa splendeur. Il semble d'un

Digitized by Google

seul jet sortir des entrailles de la terre et s'élancer fièrement dans l'espace. La première impression est une sorte d'étonnement mêlé d'admiration. On a de la peine à détacher ses regards du colosse neigeux dont rien, jusqu'au dernier instant, ne pouvait faire pressentir l'existence ou soupçonner les gigantesques proportions. C'est bien la reine des montagnes pyrénéennes, les dominant toutes de son éblouissante coupole aux éternels frimas.

En contre-bas du port, le sentier se bifurque: celui de droite monte au pic de Sauvegarde; l'autre, que nous allons suivre, conduit en quelques minutes jusques à une cantine tenue par un brave aragonais, nommé Francisco Cabellud. Près de la maisonnette, le plateau de Penna-Blanca (calcaire dolomitique) descend en longues pentes coupées de brusques escarpements jusques dans le val de l'Esera, profonde dépression qui la sépare de la Maladetta.

Voyez à l'est la cascade du Trou du Toro, où s'engouffrent les eaux du glacier du Néthou, et à l'ouest la vallée qui descend vers l'Hospice de Vénasque, cachée dans un repli de terrain. Au-dessus de cet immense fossé, voici des pins à crochets, que la distance permet à peine de distinguer nettement; on les prendrait pour de maigres arbustes; ils forment cependant de belles forêts, aux arbres séculaires, et mêlent leur sombre verdure à l'aspect désolé du paysage. Plus haut s'alignent de gigantesques moraines granitiques, véritables escaliers de géants dont la base se perd sous les arbres tombés et blanchis par les hivers. Plus haut encore les neiges et les glaces éternelles des Monts-Maudits étincellent sous les rayons d'un soleil tout espagnol; elles brillent comme des rivières de diamants ou des cuirasses d'acier poli; d'innombrables et perfides crevasses, aux teintes livides, en labourent la surface, et dans leurs ténébreuses retraites prennent naissance les torrents qui se précipitent dans les gorges inférieures. Au-dessus de ces paysages vraiment maudits, une longue crête déchirée court en ondulant capricieusement d'un bout à l'autre de la montagne. Deux grands pics, le Néthou (ou plus exactement Anèto) et la Maladetta, attirent entre tous l'attention du spectateur; autour d'eux se groupe un escadron de vingt cimes rivales, aux

Digitized by Google

formes bizarres, aux flancs zébrés de neige. Lorsque vous aurez bien contemplé ce fouillis de rochers aux teintes ardentes, d'aiguilles, de glaces bleues ou noires, de verdure, tournez-vous vers l'occident et interrogez l'horizon : voici d'abord le fier Posets, l'émule du Néthou. Près de lui se courbent des sommets de premier ordre, qu'il écrase cependant de toute sa grandeur ; plus près de vous se dresse le Perdighero, le géant de la frontière franco-espagnole dans ces régions. Il porte à 3 220 mètres dans le ciel son dôme aussi blanc qu'un fantôme. Bien d'autres encore, intercalés entre eux, viennent à l'envi se placer dans le tableau et former à la Maladetta un cortège vraiment digne d'elle. Au travers de ce chaos prodigieux de montagnes, se dessinent les vallées qui les séparent, et l'œil peut suivre la direction du rio Esera jusque vers les plaines de Vénasque.

Mais à quoi bon décrire plus longuement un pareil spectacle ? Pour celui qui sait en jouir, toute description sera toujours au-dessous de la réalité ; pour les autres, ils la trouveraient ridicule ou superflue. Pendant les beaux jours de l'été, la course du port de Vénasque est une des plus fréquentées des environs de Luchon : avec la vallée du Lys et le lac d'Oo, elle se partage la faveur des touristes, et la terrasse de Penna-Blanca devient journellement le rendez-vous de nombreuses caravanes. Sur l'herbe ou autour de la fontaine, de gais pique-nique s'y organisent en plein air, et les échos de la montagne retentissent des rires et des propos joyeux des convives. L'air pur et vif des hauts plateaux, la marche ont aiguisé l'appétit ; aussi presque toujours font-ils une large brèche aux provisions étalées devant eux. Rien de plus charmant que ces réunions, où l'étiquette des villes est mise de côté. On est si loin de la civilisation pour s'inquiéter de la mode ! Personne n'y songe ; que viendrait-elle faire dans ces parages ? Du reste, quelle est la salle de réception qui, par ses décors, pourrait rivaliser avec celle-ci ? Pour tapis et pour siéges, du marbre ou le gazon semé de fleurs rares ; pour horizon, des cimes majestueuses ; pour plafond, le ciel bleu d'Aragon. Malgré les beautés du paysage, les charmes de la conversation, il faut songer au retour. Voici déjà les guides qui harnachent les

Digitized by Google

chevaux : amazones et cavaliers sont bientôt en selle. Puis, une à une, les cavalcades partent et, se dirigeant vers l'est, longent la frontière sur le revers espagnol pour gravir ensuite, en longue file indienne, les interminables lacets du port de la Picade. Laissons-les continuer leur route pour rentrer à Luchon par le Pas de l'Escalette et les prairies de Campsaure, et montons aux pics de Sauvegarde et de la Mine.

INDEX

I. Pic de la Pique, *Aller :* 5 h. (sans haltes)

De Luchon à l'Hospice de France. . . . . 2 h. 15'
De l'Hospice de France au pic de la Pique. 2 h. 45'

Retour : 4 h. 15'

Du sommet du pic de la Pique à Luchon. . 4 h. 15'

II. Port de Vénasque. *Aller :* 4 h. 45' (sans haltes)

De Luchon à l'Hospice de France. . . . . 2 h. 15' (10 kilom. 1/2)
De l'Hospice de France au port de Vénasque. 2 h. 35' (6 k. environ)

Retour par la Picade : 4 h. 30' (sans haltes)

De Penna-Blanca au port de la Picade. . . 30' (2 kilom.)
Du port de la Picade à l'Hospice de France. 2 h.
De l'Hospice de France à Luchon. . . . . 2 h. (10 kilom. 1/2)

Pic de Sauvegarde (2 736 mètres)

J'ai bien bien souvent fait l'ascension de cette montagne. On l'aperçoit de partout, à Luchon ; c'est la dernière cime de la frontière à l'ouest, celle qui, souvent encore au cœur de l'été, garde à sa base septentrionale ce triangle de neige qui ne fond pas toujours entièrement. C'est une de mes plus anciennes conquêtes dans les Pyrénées ; c'est pour cela sans doute que j'y remonte toujours avec plaisir. Depuis lors, des années ont passé, mais sans apporter de changement notable : c'est toujours ce grand cône solitaire, désolé, au profil plein de majesté. Comme une sentinelle avancée, il dresse fièrement la tête et souvent a guidé le voyageur surpris par la tempête. Vingt-six ans se sont écoulés depuis le jour où, tout enfant, mon guide m'y accompagna pour la première fois. Un quart de siècle ! c'est énorme dans une vie humaine !... Mais qu'est-ce que cela pour un pic ? N'est-ce pas une

Digitized by Google

loi de la nature que, pour ne pas vieillir, il faut avoir un cœur de pierre? Nul chemin n'existait alors, on grimpait à l'aventure sur le revers espagnol, tantôt au travers de pelouses, tantôt on escaladait des parois de schistes rougeâtres assez désagréables à franchir et même dangereuses.

Maintenant, au contraire, c'est une véritable promenade que la femme la plus nerveuse peut faire sans le moindre risque. Un sentier muletier, partant de la cabane de Francisco, rejoint celui qui prend naissance près du port de Vénasque, et monte en pentes douces et faciles jusqu'au sommet du pic que l'on atteint en quarante-cinq minutes environ.

De là on découvre un panorama beaucoup plus étendu que du port de Vénasque: les Monts-Maudits, le Posets, le val de l'Esera, au sud, en forment les grands traits; vers l'est, on voit presque toute la chaine d'Aran, tandis que du côté de la France on distingue les montagnes de la vallée de la Pique, d'Oo, du Lys et d'Oueil, qui s'abaissent vers les plaines de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées. Mais le pic de Sauvegarde offre un intérêt d'un ordre tout différent, qui se rattache à l'histoire.

A sa pointe inhospitalière, en effet, M. Lézat a recueilli le chapelet d'une Sœur de Charité qui, fuyant les massacres de 1792, s'y était égarée et y trouva une mort affreuse par le froid et la faim. Ce n'est point une de ces légendes comme il en existe en grand nombre dans nos Pyrénées, mais une histoire d'une entière vérité, écrite d'une manière fort touchante par le docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse[1].

Nul chemin, autre que celui de l'ascension, n'est praticable pour descendre du pic de Sauvegarde. En 1863, cependant, un jeune Anglais essaya néanmoins d'atteindre les lacs par le versant nord. Mais les escarpements sont tellement verticaux qu'il fit à peine quelques pas, roula dans le vide et vint s'abimer à 500 mètres plus bas; on ne retrouva plus qu'un cadavre.

1. Elle a été reproduite par le Dr Lambron, dans son ouvrage sur *les Pyrénées et Bagnères-de-Luchon*, t. II, pp. 881-883.

Digitized by Google

Une demi-heure de marche à peine suffit pour regagner la maisonnette de Cabellud. Ce n'est point un palais, tant s'en faut; cependant on y est bien... pour les Pyrénées. Il est vrai que, si nous étions en Suisse, nous verrions s'élever sur le plateau de Penna-Blanca un hôtel comme celui du Righi, et les touristes y séjourneraient certainement plusieurs jours. Mais le panorama dont on jouit est tellement beau, qu'on ne pense guère aux légers inconvénients du logis: quel calme, quelle solitude, comme on respire librement à ces hauteurs où n'arrivent jamais les soucis et les tracas du monde! On y vivrait heureux des années entières; poètes, artistes ou savants trouveraient là mille sujets d'étude ou de distraction. A chaque instant du jour, en effet, à chaque heure, les glaciers de la Maladetta changent d'aspect: un nuage passe et les voilà qui revêtent une teinte plombée ou couleur d'ardoise; le soleil reparait-il, ils resplendissent soudain, et les mille facettes des neiges lui renvoient en gerbes de feu ses brillants rayons.

A travers l'espace (cinq kilomètres en ligne droite vous en séparent à peine) un bruit sourd, comme un coup de tonnerre dans le lointain, se fait parfois entendre: c'est une crevasse qui s'ouvre; d'autres fois un bloc se détache des grands pics, bondit avec fracas sur le glacier, puis, de chute en chute, s'en va jusque dans les moraines se perdre et disparaître, comme ses frères ainés. Par un temps calme, écoutez un peu, et le son, montant des profondeurs du val de l'Esera, vous apportera le grondement sonore de la cascade du Trou du Toro qui, saccade par saccade, forme ces puissants échos qui ne s'endorment jamais. Puis, lorsque le jour baisse, les derniers feux du soleil couchant teignent de pourpre et d'or les grandes neiges du Néthou, et sombrent bientôt à l'horizon des plaines d'Aragon; alors la montagne entière, plongée dans le silence et l'ombre, prend un aspect nouveau; la vie semble s'endormir sur la terre. La clarté blafarde de la lune vient ensuite, mêlée au scintillement des étoiles, éclairer la nature d'une teinte toute douce et nacrée qui la poétise encore.

Tout cela ne vaut-il pas la peine de passer une nuit dans la maison hospitalière de Cabellud? En doutera qui

Digitized by Google

voudra ; quant à moi, j'affirme qu'aucun de ceux qui ont goûté les charmes ineffables des belles soirées en haute montagne ne viendra me contredire. Du reste, il faudrait être bien exigeant pour ne pas se contenter, à 2 300 mètres d'altitude, d'un lit de camp avec des draps bien blancs et des couvertures. Bien souvent, touristes mes amis, n'avons-nous pas eu la terre nue pour couchette et le ciel pour abri ?

C'est sans doute au retour d'une excursion au port de Vénasque que, se trouvant un jour à la vallée du Lys, Victor Hugo composa, il y a une trentaine d'années, les vers suivants, qu'un heureux hasard fit tomber sous la main de l'un de nos amis, en feuilletant un vieux registre existant jadis à l'hôtellerie. Les sauvages beautés de nos belles Pyrénées y sont tracées si bien de la main du Maître que je ne puis les passer sous silence :

O pics, clochers du monde, où sonne la tempête,
Cadrans où l'avalanche à toute heure mugit,
Devant qui l'homme à peine ose lever la tête
Tant Dieu lui paraît grand, tant il se sent petit !
Rochers, âpres sommets, vieux autels de granit
Où le nuage fume, encens de cette terre ;
Vieille abside, où se chante en chœur le grand mystère,
Aux bords d'un autre monde où le nôtre finit ;
Vieux torrents qui sifflez dans vos tuyaux de pierre,
Vieux sapins qu'on dirait des moines en prière ;
Vieux lichens qui des troncs, comme un lustre, pendez ;
Vieux lézards des rochers qui, pensifs, entendez
Les bruits d'eaux, voix de Dieu, qui tombent de la cime ;
Vieux glaciers qui, là-haut, reluisez au soleil,
Comme sur les gradins luit le flambeau vermeil,
Vous formez un grand temple où mon esprit s'abîme,
Et sent de l'Infini l'extatique sommeil.

INDEX

Pic de Sauvegarde. *Aller :* 5 h. 30'

De Luchon au port de Vénasque.	4 h. 45'
Du port de Vénasque (Penna-Blanca) au pic de Sauvegarde.	45' environ

Retour par la même route : 5 h. environ

Du pic de Sauvegarde à Penna-Blanca. . . .	25 à 30 minutes
Du port de Vénasque à Luchon.	4 h. 30'

(Reproduction et traduction interdites.)

Maurice Gourdon.

Digitized by Google

QUELQUES FAUX DIEUX DES PYRÉNÉES[1]

Les débats qui se sont élevés, en ces derniers temps, au sujet du monument d'Ahenobarbus[2], m'ont fait croire, Messieurs, qu'il ne serait pas sans intérêt de vous signaler quelques inscriptions pyrénéennes sûrement authentiques, mais tellement défigurées par leurs éditeurs successifs que la lecture exacte peut être considérée comme inédite. L'épigraphie des Pyrénées françaises, si intéressante au point de vue de la linguistique et de l'ethnographie, a été fort peu en honneur, il faut bien le reconnaitre, jusqu'en ces dernières années, et la cause de ce discrédit ne serait pas difficile à trouver. J'ai pris à tâche, Messieurs, d'explorer toute la région ibérienne de l'ancienne France, de la Méditerranée à l'Atlantique, pour revoir les textes déjà publiés, rechercher les inscriptions égarées, en recueillir d'inédites.

Les lectures fautives abondent dans l'épigraphie des Pyrénées ; mais, pour donner de l'unité à ma communication, je mentionnerai seulement celles qui ont eu pour conséquence de faire considérer des noms d'homme ou des mots quelconques comme des vocables divins : nous démasquerons ainsi les « faux dieux », pour employer l'expression ingénieuse d'un savant dont le souvenir restera toujours vivant et honoré dans cette enceinte, M. de Longpérier.

1. Ces pages sont le texte d'une lecture que j'ai faite à l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 25 avril 1884).

2. Publié, en 1774, par Durandi, *Piemonte Cispadano antico*, p. 12. M. Edmond Blanc prétend l'avoir retrouvé, en 1879, sur le mont Tournairet, dans les Alpes-Maritimes. L'inscription est manifestement fausse et tout fait croire que le monument n'a pas même existé.

Digitized by Google

I. *Le dieu Sorhausi.* — Petit cippe en marbre blanc, mutilé à la partie supérieure, provenant d'Anla (Hautes-Pyrénées) et conservé aujourd'hui dans la collection de mon savant collègue, M. d'Agos, à Tibiran :

. . . . . .
DEO
CORN ou SORN ?
FAUST

« A ....., dieu, Corn(elius) Faust(us) ? »

Le vocable divin était probablement écrit sur la corniche. Le nom de Cornelius Faustus, celui du fameux dictateur Sylla, paraît bien ambitieux pour notre dédicant ; mais, voulue ou fortuite, cette similitude de noms ne présente rien de surprenant. Ce qui doit nous étonner, c'est la manière dont cette inscription a été publiée jusqu'à présent : *deo Saurhausi,* dans les Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France[1] ; *deo Isornosi*, dans le Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées[2] ; *deo Sornausi*, par Orelli-Henzen[3]. Et, comme il faut tout expliquer, les auteurs ajoutent que cet Isornaus était la divinité locale d'Izaourt, petit village voisin d'Anla. M. Cenac Moncaut[4] affirme que ce mot signifie « le Dieu de la nature » (de deux mots basques, *zornea*, matière ; *ossoa*, entière), et M. Luchaire, dans ses Études sur les Idiomes pyrénéens[5], — très-bon ouvrage d'ailleurs, — inscrit lui-même ce nom dans la liste des divinités et le propose comme un exemple de la fréquence de *h* médial. Il y a urgence, n'est-ce pas ? à chasser cet intrus de l'olympe pyrénéen.

II. *Le dieu Kagire* aura le même sort. Un fragment supérieur de cippe, recueilli dans le village d'Arguénos, au pied du mont Kagire (Haute-Garonne), et déposé dans

1. Tome IV, p. 137.
2. Année 1861, p. 454.
3. Numéro 5913.
4. Histoire des Peuples et des États Pyrénéens, t. I, p. 141.
5. Pages 60 et 63.

Digitized by Google

la collection de M. d'Agos, porte ces trois lignes, assez difficiles à lire, sauf le premier mot :

SEVERVS OHAS ou ONAS
SERIS·FIL·ET·N
//RESVMALII ou [C]RESVMALVS
. . . . . .

« Severus, fils d'Ohasseris, et ... Chrysomalus? »

Or, M. Castillon d'Aspet a lu[1] :

KAGIRIDEOHAR
GESIS·ET·ILVM
[BER] V·S·L·M

Après avoir reproduit cette leçon absolument erronée, M. Luchaire[2] établit des rapprochements entre *Argesis* et d'autres noms d'homme, et il met le nom de *Kagiri* « montagne divinisée » au nombre de ceux que « leurs radicaux et leur allure générale rattachent plutôt à l'idiome ibéro-euskarien » qu'à l'idiome celtique. De son côté, M. Cenac Moncaut[3] écrit : « *Cagiri* (dieu et montagne), de *kab*, extrémité, tête ; *gir*, parole ; le *Cagir* possède un écho. »

Quant à M. Barry, le regretté professeur de la Faculté des lettres de Toulouse, il publie ce *titulus* d'une manière très-fautive[4] : SEVERVS OLLAS SERANE FIL'IAE) K[A]RISVMAE ; mais sa lecture et la mienne sont identiques pour le premier mot, *Severus*, et l'on peut, sans hésitation, rayer le nom de *Kagirus* de la liste de nos anciennes divinités.

III. *Le dieu Sir.* — Cippe en marbre blanc conservé au musée de Toulouse et provenant du village de Galié, près de Saint-Bertrand de Comminges, *Lugdunum Convenarum ;* le texte est composé de cinq lignes dont la première se trouve sur le sommet du monument :

1. Histoire des Populations pyrénéennes, t. I, pl. 5.
2. *Op. cit.*, pp. 59, 77, 92, 94 et 95.
3. *Op. cit.*, I, p. 143, et Lettre à M. Barry sur les inscriptions basques des Convènes (Paris, 1869, chez Aubry).
4. Inscriptions inédites des Pyrénées, 1863, p. 8.

Digitized by Google

ARGASSI ou ALCASSI
GEMINVS
Q·IVL·BALBI
SER
V·S·L·M

« A Argas, Geminus, esclave de Quintus Julius Balbus, acquitte son vœu avec empressement et reconnaissance. »

M. Dumège[1] n'a d'abord vu aucune des lettres gravées sur le sommet du cippe ; mais il a lu SIR au lieu de SER, à la 4e ligne, et pris l'abréviation du mot *servus* pour le nom d'une divinité topique, *Sir*. Vous le voyez, Messieurs, il faut ajouter le nom d'Argas ou Alcas à notre nomenclature mythologique, il faut en retrancher le nom de Sir.

IV. Une erreur de lecture y avait aussi fait inscrire le nom de *Nardosion*, lu *Madosio* par M. Cenac Moncaut[2], et *Narboston* par le général Creuly[3]. Le cippe recueilli dans les environs de Gaud, au nord de la vallée de Luchon, et porté au musée de Toulouse, contient le texte suivant qui ne présente aucune difficulté :

ALARDOSTO DEO
TAVRVS
SOSONNIS·F
V·S·L·M

Alardosto deo, Taurus, Sosonnis f(ilius), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito). On possède d'autres monuments consacrés à la même divinité, *Alar, Alardossis, Alardostus*.

V. Ce n'est pas sans quelques regrets, Messieurs, que je dois contester aussi la divinité au pic le plus élevé de la Maladetta et de toutes les Pyrénées, le Néthou (3 404 mètres d'altitude). Un beau cippe en marbre blanc, provenant de Baudéan, village de la vallée de Campan,

1. Monuments religieux, p. 202, et Archéologie pyrénéenne, II, 223 et 261, III, 84.
2. Voyage historique dans le Comminges, p. 22.
3. Liste des noms supposés gaulois, dans la *Revue celtique*, t. III.

Digitized by Google

et déposé au musée de Toulouse, porte ces sept lignes dont la 4e est difficile à lire, et les trois dernières presque complétement frustes :

MONTI
BVSAG
EIONI
NETELII
////AOV//////
////ES////
//S·L·M·

Le premier éditeur de ce monument votif, Bertrand Barrère, membre du Comité de Salut Public, lisait : *Montibus dicavit Caesar*[1]. Plus circonspect, M. d'Orbessan[2] s'est borné à donner le premier mot, *Montibus*. M. Dumège[3] a publié ainsi les quatre premières lignes : *Montibus Aceioni Nethii ;* plus tard, il a lu *Nethoni*, à la 4e ligne, et observé que ce nom désignait la plus haute sommité des Pyrénées, le Néthou déifié. Et la légende s'est faite et si bien répandue qu'il sera très-difficile de la détruire. Pas une publication sérieuse ou légère sur les Pyrénées, pas un guide à l'usage des baigneurs et des touristes où il ne soit question du dieu Néthou et de l'inscription qui lui a valu les honneurs de l'olympe. Induit lui-même en erreur, l'érudit professeur de la Faculté des lettres de Bordeaux, M. Luchaire, disserte sur le nom du dieu pyrénéen Néthon que la terminaison *on* permet, dit-il, de ramener au panthéon celtique[4].

La vérité est, Messieurs, que ce nom ne se trouve pas sur le marbre. Le cippe est consacré aux Montagnes et à Ageion, divinité connue par d'autres inscriptions du voisinage. La 4e ligne contient-elle le nom d'une montagne divinisée ou le nom du dédicant, Metellus, par exemple ? Je n'oserais rien affirmer, sans crainte de me tromper moi-même ; mais, sûrement, la pierre ne porte pas NETHONI ; les 2e, 3e, 4e et 5e lettres ETEL sont encore assez visibles pour faire rejeter hardiment cette lecture.

1. Lettre à M. Dumège, 12 octobre 1836.
2. Variétés littéraires, 2e partie, p. 35.
3. Monuments religieux, p. 311, et Archéologie pyrénéenne, II, 305, III, 96 et 565.
4. Études sur les idiomes pyrénéens, pp. 60 et 93.

Digitized by Google

Deux inscriptions[1] trouvées l'une en Portugal, à Condeixa, l'autre au midi de l'Espagne, à Guadix (*Accis*), contiennent, la première, le mot NETO que l'on suppose être le nom d'une divinité ; la seconde, les lettres NH ou NE que l'on a prises pour le commencement du mot NETON, divinité adorée par les anciens habitants du pays, au dire de Macrobe : *Accitani, hispana gens, simulacrum Martis radiis ornatum maxima religione celebrant, Neton vocantes*[2]. Mais, en admettant l'exactitude de ces lectures, rien ne nous autorise à étendre ainsi le culte de cette divinité, et, surtout, à lire son nom sur l'autel de Baudéan.

Je pourrais, Messieurs, poursuivre devant vous ce travail d'épuration et discuter « l'état civil » de plusieurs autres divinités pyrénéennes sûrement fausses, telles que *Tuste, Eteioi, Oroaris, Stoioco, Erdil,* ou très-suspectes, quoique admises comme authentiques, telles que *Dunsion, Barca, Téotan, Armaston, Haloissus ;* mais voilà déjà une quinzaine de dieux dont je révoque en doute l'existence, et je craindrais, en prolongeant cette discussion, d'abuser des moments de votre savante Compagnie.

J'ai rayé plusieurs noms divins, je pourrais en ajouter plusieurs : il en manque une vingtaine, en ce qui concerne les Pyrénées françaises, dans la liste publiée par le général Creuly, et la nomenclature donnée par M. Luchaire, la plus récente de toutes, si je ne me trompe, est loin d'être complète. Pourquoi, par exemple, M. le général Creuly, M. Luchaire et M. Barry lui-même[3] ferment-ils les portes de l'olympe à *Idiatte,* un petit dieu qui n'a jamais fait de mal à personne ? Est-ce parce qu'on recherchait vainement la pierre sur laquelle ce nom avait été lu ? ou parce que le texte, quoique bien conservé, présente des difficultés d'interprétation ? J'ai retrouvé ce monument dans une armoire à reliques de l'église de Saint-Pé-d'Ardet, et je n'hésite pas à certifier sa parfaite authenticité. S'il faut expulser les intrus, il importe de connaître tous les dieux, grands ou petits, qui ont reçu les hommages de nos ancêtres.

Julien SACAZE.

1. *Corpus Inscriptionum latinarum,* vol. II, nos 365 et 3386.
2. *Saturnaliorum libri VII,* I, 19.
3. Inscriptions inédites des Pyrénées, 1863, p. 9, en note.

Digitized by Google

Addition. — Dans la communication que j'ai eu l'honneur de faire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 25 avril 1884, je mentionne un cippe en marbre blanc dédié à *Idiatte* et conservé dans l'église de Saint-Pé-d'Ardet; il me semble à propos d'en donner ici le texte, avec un essai de lecture et de traduction :

DEO·IDIATTE
LVC·POMPEI·
PAVLINIANI·NT
L·P·PAVLINIAIS
PRO SALVTE SVA
ET·SVORVM
FELICITER
V·S·[L·M·]

Deo Idiatte: Luci i)Pompei i) Pauliniani n(os)t(ri l(iberta), Pompeia Pauliniais, pro salute sua et suorum, feliciter, v(otum) s(olvit) [l(ibens) m(erito)]. — « Au dieu Idiatte, Pompeia Pauliniais, affranchie de notre Lucius Pompeius Paulinianus, pour sa conservation et celle des siens, avec bonheur, en accomplissement de son vœu. »

Mon interprétation est-elle exacte? Le texte lui-même est-il correct? Un autre cippe, également recueilli à Saint-Pé-d'Ardet, est consacré à Jupiter par Sabinianus, esclave-intendant de *notre* Paulinianus : IOM/SABINI/ANVS SER·AC/TOR·PAVLIN/IANI NT/V·S·L·M. Si ma leçon est bonne, *nostri* serait un terme de respect et d'affection.

Ce Paulinianus paraît avoir eu une importance considérable dans notre région; son nom se retrouve encore sur un marbre dédié à Diane Auguste et provenant d'Ardiége, sanctuaire de Leherenn, la divinité guerrière : DIANAE/A·V·G·/L·POMP·PA/VLINIANVS...

Quant au mot FELICITER, expression d'un souhait de bonheur, sorte d'acclamation, on le lit sur plusieurs monuments antiques, et je l'ai moi-même remarqué sur quelques inscriptions de Pompei.

J. S.

Digitized by Google

LE SCHISTOSTEGA OSMUNDACEA

Cette mousse lumineuse, l'une des curiosités de la bryologie, était absolument inconnue en France avant le mois de juin 1870. A cette date, elle a été découverte dans une petite grotte de Saint-Mamet, par M. le comte A. de Chasteigner, ancien officier des Haras.

Située à 2 kilomètres de la ville de Luchon, sur le bord du chemin qui conduit au val de Burbe, la grotte de Saint-Mamet est une intéressante station de l'âge de la pierre polie, qui a été explorée avec succès, en 1870, par M. de Chasteigner; puis, en 1876, par M. Maurice Gourdon, et, en 1879, par M. Julien Sacaze, mes deux savants collègues de la Société des études du Comminges.

« Cette grotte se compose de quatre abris sous roche, » contigus et exposés au couchant, en partie obstrués » par un éboulis, où se voient en grande quantité des » micaschites et des granits calcinés. Le glacier de la » Pique a imprimé sa trace sur la paroi extérieure de la » grotte, formée par une muraille de granit à gros élé- » ments qu'il a grossièrement polie et profondément » striée[1]. »

C'est en étudiant le terrain de ces abris, dans l'espoir d'y trouver un gisement préhistorique à exploiter, que M. de Chasteigner[2] remarqua au fond de ces cavités un objet brillant et miroitant dans l'obscurité, que M. Charles Fourcade reconnut bientôt comme étant le *schistostega osmundacea*, décrit par M. Schimper avec la mention *in omni Gallia atque zona meridionali adhuc desideratur.*

1. Julien Sacaze, *Épigraphie de Luchon*, p. 8 (Paris, librairie académique, 1880).

2. Existence du Schistostega osmundacea aux environs de Bagnères-de-Luchon (Bordeaux, 1871).

Digitized by Google

Le sol de trois abris, sur quatre, de la grotte de Saint-Mamet est tapissé de nombreuses plaques de cette petite mousse, semblables à des traînées de phosphore, avec des reflets vert-jaunâtre et les miroitements combinés de l'émeraude et de la topaze.

La relation de Schimper se rapporte exactement à la description de notre shistostega osmundacea: *Dioica, late caespitosa, caespites tenerrimi amoenissime e glauco virides, prothallio e smaragdino aureo lutescenti insidentes et ab eo circumducti: Caules trilineares et semiunciales pallidi. Sporae lutescentes. Habitat in lapidicinis, aggerum cavitatibus cryptisque arenariis per Europam mediam atque septentrionalem. Prothallium hujusce musci, quam maxime singularis a clar. Bridel pro alga habitum, atque ab eo, ob nitorem amoene smaragdinum quem circumquâque spargit, Catropridium smaragdinum denominatum est*[1].

Cette curieuse mousse brille dans la grotte de Saint-Mamet, au moins depuis le mois de juin jusqu'à la fin du mois d'octobre. Le 3 novembre dernier, j'ai constaté qu'elle projetait encore ses miroitements dans l'ombre de la roche. Mais, à cette dernière époque, la couleur, toujours merveilleusement belle, était vert-émeraude, sans cette teinte jaune-pâle signalée précédemment et qui la faisait comparer par M. de Chasteigner à la gorge du rubis-topaze.

A. TRESPAILLÉ.

1. Synopsis muscorum europaearum, p. 293 (Stuttgartiae, 1860).

Digitized by Google

CARTULAIRE DE COMMINGES

Acte de prêt de pièces d'artillerie fait par le chapitre de Comminges aux Consuls de la ville de Saint-Bertrand. (24 mars 1524.)

La chute de Fontarabie, survenue dès les premiers jours du mois de mars 1524, eut en France un long retentissement et causa dans le Béarn et les provinces limitrophes une profonde émotion. La force naturelle de cette place et les approvisionnements de toute sorte dont elle était munie la faisaient considérer comme imprenable, depuis surtout que, presque dénuée de ressources mais défendue avec intrépidité par M. de Lude, elle avait soutenu victorieusement un siége de plus d'un an.

Monluc en attribue la perte « à la faute ou méchanceté » d'un neveu du connétable de Navarre, nommé don » Pedro, fils du feu maréchal de Navarre, lequel ayant » été banni d'Espagne parce qu'il soutenait le parti du » roi Henri, fut mis dans cette ville avec quatre cents » hommes bannis comme lui, où il fut depuis si bien sol- » licité par son oncle qu'il se tourna de son côté[1]. »

On était généralement convaincu que les rigueurs d'un tel siége, entrepris au milieu de l'hiver, amèneraient infailliblement la destruction de l'armée espagnole : aussi les populations de nos montagnes furent-elles atterrées à la nouvelle de la reddition de Fontarabie ; et nous trouvons une preuve de cette panique dans l'emprunt de diverses pièces d'artillerie que les consuls de Saint-Bertrand, voulant mettre leur cité à l'abri d'un coup de main, firent, à la date du 24 mars, au chapitre de Comminges. L'acte qui le constate et que je reproduis inté-

1. Monluc, *Commentaires*, t. I, p. 41. Paris, Hachette, éd.

Digitized by Google

gralement nous a été conservé, par le paléographe Larcher, dans son *Cartulaire de Comminges*.

Les hostilités s'étant éloignées, ce matériel de guerre ne resta que deux mois en la possession des consuls. Il résulte, en effet, d'une note de Larcher, consignée à la suite de l'acte, que la restitution en eut lieu le 24 mai de la même année.

J.-P.-M. MOREL.

Anno Domini MVXXIV, die xxjv mensis Martii, et in capitulo ecclesiae cathedralis Convenarum, personaliter constituti Raimundus Arnaldus de Gemito, Joannes de Garcia, Hieronimus de Casalibus et Bernardus de Castera, consules civitatis Convenarum, receperunt a dicto capitulo, de consensu dominorum Capitulorum, videlicet : *Una grossa pessa d'arthillaria de metau, et una mesansera, et una de fer, et tres masdes, et onze balestas grossas, et certena quantitat de treyts ;* et hoc per medix inventari promiserunt reddere.

Actum Convenis, anno, die et loco quibus suprà.

FREGEACI, *notarius.*

TRADUCTION

L'an du Seigneur mil cinq cent vingt-quatre, le vingt-quatrième jour du mois de mars, et dans le chapitre de l'église cathédrale de Comminges, Raymond Arnauld de Gemit, Jean de Garcia, Jérôme de Cazaux et Bernard de Castera, consuls de la cité de Comminges, personnellement présents, ont reçu du chapitre et du consentement de messieurs les Chanoines, savoir : une grosse pièce d'artillerie en fonte et une moyenne, et une en fer, et trois affuts (?), et onze grosses balistes, et certaine quantité de traits ; et par ce même inventaire ils ont promis de rendre le tout.

Fait à Comminges, en l'an, jour et lieu que dessus.

FREGEAC, *notaire.*

ERRATA

DE L'ARTICLE SUR LE COMMINGES

Page 4, ligne 36e, au lieu de *particulièrement*, lisez *ordinairement*.

Page 7, ligne 3e, *Ahis*, qui n'est autre que *Ilis*, est dans l'arrondissement de Saint-Gaudens.

Digitized by Google

LES

HAUTES MONTAGNES DU COMMINGES

Grandes Courses et Ascensions sur la frontière franco-espagnole

II

RÉGION DE LA PIQUE ET DE LA GLÈRE

Pic de la Mine (2 757 mètres)

Le pic de la Mine s'élève à l'est du port de Vénasque. C'est cette cime élancée qui, de Luchon, parait à gauche de la profonde échancrure en forme de V, dans la frontière franco-espagnole. Pendant longtemps il passa, je ne sais trop pourquoi, pour inaccessible. On ne l'avait, sans doute, jamais attaqué sérieusement. Enfin, la première prise de possession connue est celle de M. Lézat, en 1866. Depuis lors, il n'a été gravi que rarement. On lui préfère son voisin, le pic de Sauvegarde, plus élevé et bien plus facile. Deux routes s'offrent pour arriver à la cime, l'une par le versant espagnol, l'autre par la France. C'est par cette dernière voie que je l'atteignis, avec B. Courrège, lors de ma dernière ascension. Partis de Luchon par un temps fort douteux, nous y montâmes rapidement. Nous nous arrêtons quelques instants seulement non loin des lacs, près des roches polies qui bordent le chemin. De là, attaquant résolument le grand couloir schisteux qui, de la cime, tombe directement et fort roide vers l'ouest, nous l'escaladons vivement, si vivement même que, quatre heures cinq minutes après notre départ de Luchon, nous étions perchés sur le point

Digitized by Google

culminant du pic de la Mine. Mais les nuages avaient encore marché plus rapidement que nous et couvraient déjà, en grande partie, les montagnes. Nous ne pûmes rien voir. C'était une course à recommencer.

L'année dernière j'y fis une quatrième visite, mais cette fois par l'Espagne et par la route que l'on suit d'ordinaire. C'était à la fin de juillet; il faisait un temps superbe. J'avais passé toute la journée dans le val de l'Esera et devais coucher chez Cabellud. En attendant l'heure du dîner, à la confection duquel se livrait l'un de mes guides, je montai avec l'autre à la Mine.

Voyez-vous cette échancrure qui, à l'est du port de Vénasque, entaille la crête frontière? C'est cette brèche qu'il faut d'abord atteindre, et rien n'est plus facile. De chez Francisco on traverse un coin du plateau de Penna-Blanca, on coupe obliquement des éboulis, puis on escalade un couloir d'une vingtaine de mètres de haut, et l'on se trouve sur le col; de là, on n'a plus qu'à grimper directement vers la cime, que l'on gagne en 35 ou 40 minutes. Je me rappelle même l'avoir atteinte en moins d'une demi-heure, lors de ma seconde escalade. Il est vrai de dire que ce jour-là j'avais rencontré sur le versant espagnol deux jeunes allemands qui, tout en se vantant de leurs hauts exploits dans le Tyrol et dénigrant les Pyrénées, semblaient peu désireux, néanmoins, de se mesurer avec la débonnaire cime de la Mine. Ils hésitèrent longtemps, déjeunèrent non moins longuement, comme de vrais Teutons, décidèrent enfin qu'elle était trop périlleuse pour eux, et courageusement attaquèrent le sentier muletier de Sauvegarde. Pendant qu'ils se hissaient sur cette dernière sommité avec la sage lenteur de la race tudesque, je m'élançai vivement à l'assaut de la Mine, et j'eus le plaisir bien innocent de suivre de là-haut, pendant près de vingt minutes, leur laborieuse ascension. Leur amour-propre, sans doute, se trouva choqué de la leçon, car de retour à la cabane de Penna-Blanca ils me tournèrent le dos et redescendirent de suite à Luchon.

La vue dont on jouit est, à peu de chose près, identique à celle de Sauvegarde. Il faut y ajouter cependant le val de la Frèche, que l'on voit tout entier, ainsi que les

Digitized by Google

merveilleux pâturages de l'Entécade et de Campsaure. Cette escalade n'aurait donc que peu d'attrait si le touriste géologue n'avait l'espoir d'y recueillir des fulgurites. Presque toujours on en trouve sur les pierres de la tour qui couronne le point culminant. C'est un véritable fouillis de cailloux et de blocs de toutes les dimensions, sans la moindre cohésion entre eux; ils tiennent par habitude. Des filons métalliques traversent le pic de la Mine et expliquent peut-être ainsi la prédilection du fluide électrique pour cette montagne. Si la montée est facile, la descente est des plus désagréables: les roçailles, la terre fuient sous les pas; les rochers eux-mêmes paraissent s'effriter dans la main; à chaque instant il faut faire attention pour ne pas détacher une avalanche de blocs qui, d'un seul trait, roulerait jusque dans le lac du Port. Arrivé à la brèche, on a le choix ou de continuer sa route par le versant français pour regagner Luchon par la vallée de la Pique, ou de passer sur le revers aragonais pour revenir par le port de la Picade. Dans ce dernier cas, une demi-heure suffit pour atteindre la cabane de Francisco.

Lors de ma dernière visite j'avais hâte moi-même d'y arriver: il était 7 heures du soir, nous venions d'assister à un splendide coucher de soleil, la journée avait été brûlante et l'air devenait âpre et piquant; nous avions presque froid. Il fait rarement chaud, en effet, à ces hauteurs, à la tombée du jour, surtout sur le plateau de Penna-Blanca. Un bon feu nous réchauffa.

Après le dîner, j'avais étalé sur la table quelques échantillons de roches descendues du pic de la Mine. Ils étaient recouverts d'un bel enduit scoriacé d'un vert noirâtre affectant la forme de gouttelettes plus ou moins allongées, ayant, en un mot, tout l'aspect des vitrifications qui prennent naissance sur certains pics des Pyrénées par l'effet de la foudre. Un vieux berger aragonais, des environs de la Pobla de Castro, qui m'avait fort amusé pendant le repas par ses histoires et la tournure originale de son esprit, s'approcha de moi. Après quelques instants d'hésitation, il prit un des échantillons, l'examina attentivement, le tourna dans tous les sens, murmura plusieurs fois les mots de *trueno*, de *rayo*,

Digitized by Google

avec un hochement de tête significatif et, finalement, le remit avec les autres. Puis, me regardant avec un malin sourire, il me dit tranquillement, comme péroraison, ce simple mot : *nada*.

Lui expliquer les effets des actions dynamiques de l'atmosphère, ceux de la foudre, aurait été du temps perdu ; aussi je ne le tentai même pas. J'essayai cependant de lui faire comprendre que les spécimens qu'il voyait étaient réellement des roches frappées par le feu du ciel. Le brave homme était fort intelligent, mais rien ne put néanmoins vaincre son incrédulité. Il était entêté comme... une mule espagnole. — « *Nada*, répondait-il toujours ; dans mon pays ce n'est point cela. » — « Mais enfin, lui dis-je, comment cela se passe-t-il donc dans ton pays ? »

Voici alors ce qu'il me raconta : « Lorsque le tonnerre tombe, il pénètre en terre d'une profondeur de sept mètres, et sept ans après il en ressort en montant d'un mètre par an. On le retrouve alors sur le sol, sous deux aspects différents : ou bien il affecte la forme d'une flèche en métal de la grosseur du doigt : on l'appelle *Centella ;* ou bien il ressemble à une croix à deux branches de dix centimètres de long, dont les extrémités sont terminées par des boules : il porte alors le nom de *Rayo*. »

J'avoue que je ne pus m'empêcher de rire en écoutant ce curieux récit ; l'explication était charmante et trop neuve pour la passer sous silence. Avis aux archéologues et amateurs d'antiquités : lorsque leur bonne étoile les fait tomber sur quelques jolies pointes de flèche, ils s'imaginent ramasser les débris d'une arme ancienne, d'un javelot ; loin de là, ils ne recueillent qu'une simple fulgurite, comme celles du bassin sous-pyrénéen espagnol.

INDEX

PIC DE LA MINE

De la cabane de Cabellud au sommet. . .	35 à 40 minutes
Retour par la même voie.	30 à 35 minutes

Port de la Glère (2 323 mètres)

A l'ouest de la vallée du port de Vénasque, se dresse le massif de Baliran. Deux sentiers, prenant naissance

Digitized by Google

près de l'Hospice de France, sur la rive gauche du torrent, le traversent de l'orient à l'occident, dans la région des forêts. L'un d'eux, le plus élevé, est aujourd'hui tellement détérioré, que les piétons peuvent seuls s'en servir, et encore n'est-ce pas sans danger; il vient déboucher dans le cirque même de la Glère, près d'une cabane de bergers. Quant à l'autre (praticable pour les chevaux), il passe à la cascade du Parisien (15' de l'Hospice), à l'ardoisière de Sajust, et, après avoir contourné sous bois la base de la montagne, aboutit entre la cascade des Demoiselles et le Prat de Joueou, d'où l'on gagne la route de Luchon.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, c'est au-dessus du pont de Ravi, après la quatrième grange, que s'embranche le chemin suivi presque exclusivement par les touristes qui veulent atteindre le cirque de la Glère et faire l'ascension du pic Sacroux. De ce point, la route de voiture suspendue d'abord au-dessus du torrent de la Pique s'en rapproche insensiblement, le traverse bientôt sur un pont de pierre, ombragé d'aunes vigoureux, pour gagner par la rive gauche le Prat de Joueou où elle finit. C'est une vaste pelouse entourée de bois, d'où la vue est assez bornée. Les cimes aiguës de la Pique, de la Glère et du Sacroux, les forêts ombreuses de Baliran forment à elles seules tout l'horizon de ce fond de vallée d'une tristesse mortelle. On est pressé d'en sortir, et l'on a hâte de s'élever vers les régions supérieures; il semble que l'air y manque à vos poumons; on est comme emprisonné dans cette gorge où ne souffle jamais qu'un vent glacial, dont pas un oiseau ne vient même de son chant joyeux égayer la morne solitude.

Avant de l'abandonner, cependant, il me paraît intéressant de donner quelques détails sur cette localité, qui eut ses jours, sinon de gloire, au moins d'utilité. Si le lecteur les trouve oiseux, il saura les passer.

Le Prat de Joueou (pré de Jupiter) occupe les dernières pentes de la montagne sur la rive gauche du torrent de la Pique, non loin et en aval de son confluent avec celui de la Glère; ce quartier porte dans le pays le nom de grand et petit Guitaou. Jadis, le Prat de Joueou appartenait à l'ordre de Malte: un hospice y fut construit pour servir

Digitized by Google

de refuge aux voyageurs surpris par la tempête. A cette époque le port de Vénasque était peu fréquenté, l'Hospice de France n'existait pas, tandis qu'un sentier traversait celui de la Glère. Près de la cascade des Demoiselles se voyait encore, en 1882, une des bornes qui jalonnèrent ce chemin muletier ; maintenant il est abandonné, impraticable pour les chevaux.

La loi du 19 septembre 1792 déclara nationaux les biens de l'ordre de Malte, et de l'expulsion des religieux date la ruine de l'hospice du Prat de Joueou. Comme les autres bâtiments, la chapelle fut abandonnée. Peu à peu les lierres, les ronces et autres plantes parasites l'envahirent ; vers 1845, elle ne servait déjà plus que d'abri aux pâtres du vallon. Vingt ans plus tard, il n'en restait que des pans de murailles croulantes, ne pouvant même plus donner une juste idée de ses dimensions premières.

Après le départ des hospitaliers de Malte, ces terrains furent acquis par Barthélemy Lafont-Lassale, habitant de la commune de Luchon. Il les acheta le quatrième jour de vendémiaire, an V de la République, et depuis cette époque ces biens sont restés dans la famille Lafont. Une forêt de sapins encadrait la partie haute du Prat de Joueou, mais une avalanche terrible l'emporta il y a dix-huit ans.

Quelques timides essais de reboisement furent tentés ; au commencement de juillet 1881, M. Lafont voyant ses plantations prospérer, construisit une habitation et des écuries. C'est en creusant les fondations de ces bâtiments qu'on a trouvé les substructions de l'ancienne chapelle. Dans l'enceinte du petit édifice, la pioche des terrassiers a mis au jour des sépultures. Averti par mon ami M. L., à mon retour d'une excursion dans les montagnes de l'Ariège, je me rendis de suite sur les lieux. Il était trop tard ; on avait déjà enlevé des monceaux de terre, et j'y vis des débris de toute nature ; les ouvriers même me dirent qu'ils avaient cassé bien des os. Quelques-uns seulement avaient été mis de côté.

Néanmoins, je restai sur le terrain toute la journée, suivant les progrès du déblaiement. Le soir, je rentrais, rapportant les ossements déjà extraits : c'étaient un très-beau crâne complet avec sa mâchoire, des tibia, fémur,

Digitized by Google

humérus et radius ayant appartenu au même individu. Ces pièces intéressantes et de conservation parfaite font actuellement partie de ma collection, ainsi qu'un autre fragment de crâne, un sacrum et des vertèbres.

Voici les renseignements que j'ai pu obtenir des ouvriers sur les premiers résultats des travaux. Après avoir enlevé trente centimètres environ de terre végétale, les terrassiers rencontrèrent une voûte de pierre reposant sur des murs à chaux et à sable de cinquante centimètres d'épaisseur, dont j'ai pu voir les restes. Cette voûte, au-dessus de laquelle s'élevaient des murailles, était un caveau sépulcral à l'usage, sans doute, des hospitaliers de Malte desservant la chapelle et l'hospice.

Ce caveau était rempli de terre de même nature que le sol environnant jusqu'à une certaine profondeur. Puis, à deux mètres cinquante centimètres au-dessous du sol, le terrain changea et devint noirâtre comme celui de nos cimetières. Enfin, à trois mètres de profondeur, on découvrit un premier corps, puis un second. Etendus côte à côte, ils reposaient la tête placée au sud-ouest et les pieds au nord-est. A deux mètres cinquante de ces cadavres et à un mètre seulement de profondeur, se trouvait une dalle de marbre blanc de forme parallélogramme, de trois pieds de long sur dix centimètres d'épaisseur et soixante de largeur. Elle était encaissée dans un retrait du mur nord, perpendiculaire à celui de l'ouest. Ce dernier, m'a-t-on dit, présentait une sorte de niche.

Quelques jours plus tard, trois autres squelettes furent trouvés. Ils étaient ensevelis suivant la même orientation et à la même profondeur. Mais, par suite d'infiltrations, les ossements étaient tellement humides et fragiles qu'il me fut impossible d'en recueillir un seul.

Depuis lors il n'a rien été trouvé qui puisse faire penser que la sépulture s'étendit au dehors des substructions de la chapelle. Une dernière découverte a été faite le 21 octobre 1881. A cinquante centimètres de profondeur, les ouvriers, creusant un canal d'irrigation, découvrirent un petit boulet de fer de huit centimètres de diamètre. Deux fers de lance furent également trouvés non loin de l'emplacement qu'avait occupé le petit oratoire. Malgré la rouille recouvrant ces débris d'armes, il est aisé de

Digitized by Google

reconnaître, sur la plus grande des deux lances, des traces de barbelures. Près de là, gisait également, chose curieuse, à une faible profondeur, une belle hache en pierre polie.

Cette longue digression nous a éloignés de la montagne ; il est temps d'y revenir. Du Prat de Joueou part un sentier qui s'élève vers le cirque de la Glère ; il traverse d'abord un terrain dénudé, rocailleux : c'est le passage de l'avalanche qui emporta la magnifique forêt servant de vestibule à la cascade des Demoiselles, dont la réputation me semble un peu surfaite. Voyez à droite la profonde ravine par laquelle se précipita ce déluge de neige et de pierres ; les flancs de la montagne ont été mis à nu jusques au roc vif. Tout en haut, on distingue une habitation ; c'est une maison servant de refuge aux agents forestiers chargés du reboisement de cette partie de la montagne. Tôt ou tard, ce logis, fort luxueux pour le site où il s'élève (on dit qu'il a coûté plus de 12 000 francs), subira sans doute le sort du triage enseveli sous vos pieds. On traverse ces éboulis, on laisse tout près de soi et à gauche la cascade des Demoiselles, et on monte ensuite sous le couvert d'arbres magnifiques (hêtres et sapins), par des pentes assez roides jusqu'à la base des Pales d'André. A ce point on franchit le torrent sur une rustique passerelle, formée de quelques poutrelles à peine équarries, pour en suivre la rive droite jusqu'au cirque de la Glère. Avant d'y arriver, se trouve, sur un rocher, une abondante colonie de gracieuses *Ramondia pyrenaïca*. De légères cascatelles se laissent mollement glisser en ondoyant le long des muraillements de l'hémicycle, et tombent en murmurant jusque sur les pelouses. C'est dans cette paroi qu'on a eu, pendant quelque temps, la pensée de percer un tunnel, qui devrait aboutir en Aragon dans le val de l'Esera, et relier ainsi le réseau des chemins de fer français à l'embranchement du *ferro-carrill* espagnol de *Barbastro-Saragosse*. On voit encore l'endroit où, sur le roc, est tracée l'ouverture du tunnel projeté.

Toute végétation forestière cesse ici, et, au milieu de la clairière herbeuse et solitaire où l'on vient de pénétrer, se voient les ruines d'un refuge que les avalanches n'ont pas même épargné dans leur rage. De cette maison hos-

Digitized by Google

pitalière il ne reste plus aujourd'hui que des pans de murs lézardés, un monceau de pierres et quelques poutres à demi-pourries par les ans. Mais les bergers ont reconstruit, non loin de là, une cabane où l'on peut trouver un excellent abri. C'est d'ici qu'il faut attaquer, d'abord par l'est, les rampes où les traces du sentier disparaissent sous des touffes de rhododendrons. On ne tarde pas à atteindre le premier ressaut, où l'on rejoint l'ancien chemin muletier, près d'un énorme bloc de schiste, bien connu de tous les chasseurs d'izards, auxquels il a plus d'une fois servi de cachette. De là, par des lacets assez roides, au travers d'éboulis fatigants, on gagne le port de la Glère. Il est formé par une large brèche ouverte à 2 323 mètres d'altitude, entre le pic du même nom à l'est, et celui de Sacroux à l'ouest. Anciennement il portait le nom de Coum ; c'est même sous cette appellation que la charte, concédée par le comte de Comminges, Bernard IX, en 1315, à Fronsac, le désigne, en prescrivant de le tenir en bon état, moyennant un droit de péage sur les animaux que les traficants y feraient passer. Ce col fut longtemps la voie la plus fréquentée de la Haute-Garonne, entre la France et l'Espagne ; mais peu à peu, par suite de son mauvais entretien, de la rapidité de ses pentes continuellement bouleversées par les avalanches, il fut abandonné pour celui plus long, mais moins pénible, de Vénasque.

La vue dont on jouit du haut du port de la Glère est assez bornée. On n'aperçoit qu'une partie très-restreinte du revers occidental des Monts-Maudits, les pics d'Albe et d'Estatax. Au loin, dans la direction du sud et du val de l'Esera, un sommet conique assez élevé, le Gallinero 2 750 mètres, se détache sur l'azur du ciel. A l'ouest, voici le Mail Pintrat, dont nous allons bientôt parler. Quant au pic Sacroux, il est encore invisible d'ici, la crête frontière le masque complétement. Si l'on descend un peu sur le versant espagnol, on atteint en quelques minutes le petit lac de Gourgouttes ou Gorgutes, d'où le regard embrasse un plus vaste horizon qui, cependant, est loin de valoir celui que peut offrir la terrasse de Penna-Blanca.

Pour revenir du port de la Glère, plusieurs directions

Digitized by Google

se présentent : ou bien suivre le sentier que l'on vient de gravir, ou rentrer par le port de Vénasque. Plus longue que l'autre, cette dernière course consiste à suivre très-haut vers l'est les flancs de la crête frontière, en se maintenant sur une ligne à peu près horizontale, pour gagner la maisonnette de Cabellud. Sans être difficile, cette traversée nécessite l'emploi d'un guide pour l'accomplir, car si l'on se trouvait pris par le brouillard, on aurait de la peine à s'en tirer, à moins d'être très-habitué à la montagne. Un autre itinéraire, non moins intéressant, ramène le touriste dans la vallée du Lys, en passant par le pic Sacroux ou le port d'Estaouas, ouvert au nord de ce dernier sommet. On peut également, du lac de Gourgouttes, descendre, dans l'Esera, à l'Hospice espagnol de Vénasque.

INDEX

PORT DE LA GLÈRE. *Aller :* 4 h. (sans haltes)

De Luchon à la cabane du cirque de la Glère.	2 h. 30'
De la cabane du cirque au port de la Glère.	1 h. 30'

Retour : 3 h. 30' (sans haltes)

Du port de la Glère à la cabane du cirque de la Glère. .	1 h. 15'
De la cabane du cirque de la Glère à Luchon.	2 h. 15'

Pic Sacroux (2 678 mètres)

(18 novembre 1875)

Ce pic, dont l'altitude est de 2 678 mètres, est, vers l'ouest, l'un des derniers sommets schisteux de la frontière méridionale de la Haute-Garonne : le granit, en effet, ne va pas tarder à faire son apparition. Quoique appartenant à la haute chaîne, le Sacroux est en saillie sur le versant français, et forme le sommet d'un triangle dont le pic de la Glère et le Mail Pintrat représenteraient la base.

Pendant de longues années, dans les Alpes comme dans les Pyrénées, les ascensions hivernales passèrent pour impraticables ; on objectait les glaces et les masses de neige dont les grandes cimes se chargent d'ordinaire à ce moment de l'année.

Il me semblait cependant qu'avec de bons guides on avait des chances de succès. Du reste, cette tentative

Digitized by Google

n'était pas sans précédents. Pendant la saison des frimas, mon ami le comte Russell n'avait-il pas fait capituler le grand Vignemale? moi-même javais gravi sans trop de peine le pic Céciré (2 400 mètres. Aussi, pendant l'hiver de 1875, je résolus d'escalader le pic Sacroux. La cabane des bergers de la Glère offrait un abri tout naturel pour la nuit, et me permettait, en la quittant de grand matin, d'obvier à la brièveté des jours, l'un des plus grands obstacles des ascensions à cette époque de l'année.

Le 17 novembre, accompagné de B. Courrège et de son frère, j'arrivais dans le cirque de la Glère. Comme il est désert, plus de pasteurs, plus de troupeaux et de joyeux tintements de clochettes; un silence de mort règne tout autour de nous, et les crêtes voisines disparaissent sous un blanc manteau d'hermine. De vilains brouillards, froids et humides, montant des plaines de France, enveloppent tout l'hémicycle. Le jour baisse et, à peine le soleil est-il couché, que la nuit lui succède rapidement. Après le dîner, roulés dans nos couvertures, nous nous étendons sur un lit de branchettes de sapins et de rhododendrons. Un bon feu, entretenu avec soin par mes guides, pétille gaiement dans la cabane, il nous garantira du froid jusqu'au jour; appelant enfin à notre aide le dieu du sommeil, nous passons une excellente nuit.

Le lendemain matin, nous sommes debout de bonne heure et, malgré le mauvais présage d'un nuage sanglant qui couronne le port de la Glère, nous quittons notre gîte, pleins de confiance dans la réussite. Une forte gelée blanche couvre les pelouses, la terre craque sous nos pas. Nous avançons cependant assez vivement. Parvenus au petit plateau d'où tombent les trois cascatelles du cirque, nous entrons sur les neiges que nous n'allons plus quitter maintenant. Elles forment un immense tapis, au travers duquel le sol n'apparaît plus qu'à de très-rares intervalles, comme de petits points noirs. Mais voici le dernier lambeau de terre, nous n'en verrons plus désormais. La montée est d'abord assez facile, le piolet suffit pour assurer la marche; mais, à mesure qu'on s'élève, la marche devient plus pénible, les pentes se redressent, les neiges sont tellement dures qu'elles nous obligent à chausser les crampons. Enfin, voici le port.

Digitized by Google

Par une rare exception, le lac de Gourgouttes, à peu près libre de glace, reflétait dans ses eaux bleues les pics d'alentour, blancs comme des fantômes. Au lieu de prendre à droite du col, comme on le fait d'ordinaire en été, nous attaquons la crête qui tombe du pic, espérant par cette voie atteindre plus vite et plus aisément le Sacroux. Des schistes lamelleux maclifères, d'abord assez faciles, forment ensuite une arête fort étroite couverte de verglas. Il faut marcher avec mille précautions sur ces dalles tranchantes et perfides dont l'adhérence à la roche vive est fort douteuse, la glace les y retient seule et les cimente. A tout instant nous devons nous servir des pieds et des mains, avancer en rampant pour éviter une chute qui, vers le nord, serait mortelle. Pour comble d'agrément, un vent froid et violent, soufflant de France, soulève des tourbillons d'une neige fine et serrée, qui nous flagelle la figure et les mains. Nous éprouvons la même sensation désagréable que si nous recevions dans les yeux des poignées de sable. La nature de la roche elle-même et la glace, dont elle était presque partout empâtée, rendent l'ascension fort pénible et dangereuse.

Notre caravane atteint une petite plateforme de quelques pieds carrés, où nous avons à peine la place nécessaire pour nous tenir tous les trois. Il est impossible de continuer l'escalade par la taillante, et cependant la cime n'est pas loin de nous ; nous y touchons presque de la main. Bon gré mal gré, il faut renoncer à cette voie trop hasardeuse et descendre sur le versant aragonais. C'est par là que nous achevâmes l'ascension sans trop de peine.

Un étroit plateau, couronné d'une tourelle en ruine, forme le sommet de Sacroux. Quelle était donc belle la vue qui nous y attendait ! Le regard plane sur un panorama d'une blancheur inouïe, on se croirait transporté sur quelque montagne perdue au milieu d'une nature sibérienne. Au nord et sous nos pieds, le cirque de la Glère encore dans l'ombre, avec son torrent qui s'enfuit vers le bassin de Luchon déjà tout inondé de lumière, tandis que de gros nuages cotonneux couvrent par endroits les plaines de France. A l'ouest, les trois fleurons d'Estaouas (ou des Taons), le Mail Pintrat, le Maupas

Digitized by Google

jalonnent la frontière jusqu'à Cabrioules, au-dessus de la vallée du Lys. A l'est, les pics de la Glère, de Sauvegarde et de la Mine détachent fièrement leur silhouette dentelée sur les sierras catalanes. Puis enfin, dominant le val de l'Esera, le magnifique massif des Monts-Maudits (moins le Néthou), plus sauvage, plus neigeux que d'ordinaire, disparait pour de longs mois sous un épais et blanc linceul. Un vent âpre et glacial nous chassa de Sacroux, et au lac de Gourgouttes, blottis derrière un quartier de roc, nous fûmes seulement à l'abri de ses mordantes atteintes.

En été, cette ascension peut aisément se faire dans la même journée. Deux routes permettent de redescendre du pic : l'une, au nord, difficile, par la Serre des Cavales et le val de Bouneou ; l'autre, vers l'ouest, par les flancs de l'Estaous et la vallée de la cascade du Cœur. Mais les sentiers y font à peu près complétement défaut, et, sans une grande habitude de la haute montagne, le touriste ne doit pas faire seul cette traversée, d'ailleurs fort intéressante.

INDEX

Pic Sacroux. *Aller :* 4 h. 45' (sans haltes)

De Luchon au port de la Glère.	4 h.
Du port de la Glère au sommet du Pic Sacroux. . .	45'
Retour : 3 h. 45' (sans haltes)	
Retour par la même voie.	3 h. 45'

LISTE DES PRINCIPAUX VÉGÉTAUX

observés dans la région de la Pique

Clematis vitalba. L.
Anemone triloba. Ch.
A. vernalis. L.
Hepatica triloba. Ch.
Ranunculus aconitifolius. L.
R. tuberosus. L.
R. pyreneus. L.
R. Gouani. W.
R. nemorosus. DC.
Caltha palustris. L.
Helleborus viridis. L.
Isopyrum thalictroides. L.
Aquilegia pyrenaica. DC.
Aconitum napellus. L.
A. anthora. L.
A. pyrenaicum. L.
Papaver cambricum. L.
Meconopsis cambrica. Vig.
Corydalis solida. S.
Cardamine bellidifolia. L.
Sisymbrium pinnatifidum. L.
Lunaria rediviva. L.

Digitized by Google

Viola monticola. J.
V. cornuta.
V. hirta. L.
V. palustris. L.
Parnassia palustris. L.
Lychnis coronaria. L.
Dianthus deltoides. L.
D. carthusianorum.
D. barbatus. L.
Cerastium lanatum. L.
Arenaria ciliata. L.
A. tetraquetra. L.
Mentha sylvestris.
Geranium phoeum. L.
G. pyrenaicum. L.
G. Robertianum. L.
Hypericum nummularium. L.
Impatiens noli-me-tangere. L.
Orobus luteus. L.
Trifolium badium. Schreb.
Vicia pyrenaica. Pourr.
Rubus glandulosus. B.
Tormentilla erecta.
Alchemilla alpina. L.
Spiræa aruncus. L.
Alchemilla montana. L.
Potentilla nivalis. Lap.
Geum montanum. L.
Potentilla pyrenaica. R.
Sibaldia procumbens. L.
Epilobium spicatum. Lamk.
E. montanum. L.
Callitriche Soubeiraniana. T.
Sedum hirsutum. L.
S. telephium.
Sempervivum exiguum. T.
Ribes alpinum. L.
Saxifraga aizoon. J.
S. umbrosa. L.
S. granulata. L.
S. autumnalis. L.
S. ascendens.
S. Clusii. G.
S. nervosa. L.
S. geum. L.
S. aquatica. L.
S. bryoides. L.
S. oppositifolia. L.
S. exarata. W.
S. aizoides. L.
S. thalictroides.
S. ajugae-aquatica. T.
S. stellaris. L.
S. capitata. Lap.
S. cotyledon.
S. groenlandica. L.
S. androsacea. L.
S. moschata. W.
Angelica Razulii. G.
Astrancia major. L.
Dentaria pinnata. L.
Sambucus racemosa. L.
Lonicera pyrenaica. L.
Asperula hirta. L.
Valeriana sambucifolia. Mill.
V. pyrenaica. L.
V. heterophylla.
Tussilago Farfara. L.
Cacalia petasites. L.
Solidago virga-aurea. L.
Senecio Tournefortii. L.
S. adonifolius. L.
Carduus defloratus. L.
Carlina cynara. P.
C. acaulis. L.
Leontodon squamosum. L.
Prenanthes purpurea. L.
Crepis pygmea. L.
Chrysanthemum alpinum. L.
Arnica scorpioides. DC.
A. montana. L.
Aster alpinus. L.
Pyrethrum alpinum.
Gnaphalium alpinum. L.
Hieracium pyrenaicum. L.
H. rhomboidale. L.
H. anglicum. F.
H. obovatum. L.
Campanula latifolia. L.
C. pilosa.
Azalea procumbens.
Rhododendron ferrugineum. L.
Pyrola minor. L.
Primula farinosa. L.
P. intricata. G. G.
P. marginata. L.
P. integrifolia. L.
Soldanella alpina. L.
Androsace argentea. G.
A. carnea. L.

Digitized by Google

Vinca minor. L.
Asclepias vincetoxicum.
Gentiana lutea. L.
G. acaulis. L.
G. verna. L.
G. alpina. V.
G. nivalis. L.
Atropa belladona. L.
Scrophularia alpestris. G.
Linaria alpina. DC.
Veronica alpina. L.
V. ponae. Gn.
Erinus alpinus. L.
Digitalis purpurea. L.
D. lutea. L.
Euphrasia ericetorum. J.
E. alpina. Lam.
E. minima. Jacq.
Ramondia pyrenaica. Rich.
Pedicularis rostrata. L.
P. pyrenaica. G.
P. foliosa. L.
Mentha viridis. L.
M. sylvestris. F.
M. rotundifolio-sylvestris. W.
M. candicans. C.
M. rotundifolio-candicans. T.
M. mollissima. B.
M. nemorosa. W.
M. angustifolia. T.
M. scotophylla. T.
M. parietariaefolia. B.
Galeopsis Filholiana. T.
Stachys alpina. L.
Marrubium album. L.
Ajuga pyramidalis. L.
Thymus serpyllum. L.
Plantago alpina. L.
P. maritima.
Oxyria reniformis.
Passerina dioica. Ram.
Empetrum nigrum. L.
Euphorbia sylvatica. Jacq.
Salix reticulata. L.
S. pyrenaica. G.
Lilium martagon. L.
L. pyrenaicum. Gn.
Scilla verna. Huds.
Allium ursinum. L.
A. victoriale. L.
Fritillaria pyrenaica. L.
Gagea fistulosa. DC.
Asphodelus albus. L.
Iris pyrenaica. B.
Galanthus nivalis.
Listera ovata. R. B.
Orchis nigra. L.
Juncus trifidus. L.
Luzula pediformis. DC.
Carex atrata.
C. pallescens. L.
C. macrostyla. L.
C. sempervirens. V.
Avena bulbosa. W.
Poa laxa. H.
Festuca sylvatica. W.
Equisetum sylvaticum. L.
Lycopodium sclaginoides. L.
Schistostega osmundacea. Sch.

ROCHES

Granit à grands éléments. — Saint-Mamet.
Granit à petits éléments. — Saint-Mamet.
Granit passant à la leptynite. — Saint-Mamet.
Granit grenatifère. — Saint-Mamet, Castel-Vieil.
Pegmatite tourmalinifère. — Bagnartigues.
Granit gris. — Castel-Vieil.
Pegmatite à grandes lames de mica. — Val de Burbe.
Pegmatite hébraïque noire. — Mail de Soulan.
Pegmatite hébraïque jaune. — Pont Lapadé.
Leptynite. — Saint-Mamet.
Leptynite micacée gnésiteuse pyritifère. — Mail de Soulan.

Digitized by Google

Gneiss stéatiteux. — Castel-Vieil.
Gneiss. — Castel-Vieil.
Gneiss avec talc et nid de fer phosphaté terreux. — Bagnartigues.
Eurite micacée. — Saint-Mamet.
Quartz enfumé. — Val de Burbe.
Micaschiste. — Castel-Vieil.
Quartzite avec infiltrations ferrugineuses et grains euritiques. — Pic de la Mine.
Quartzite gris rubané. — Forêt de Charruga.
Silex meulier. — Mail de Soulan.
Calcaire avec talc et serpentine. — Mail de Soulan.
Calcite nacrée sur pegmatite. — Bauregard.
Calcaire métamorphique noir. — Castel-Vieil.
Calschiste. — Cascade des Demoiselles.
Micaschiste. — Pont Lapadé.
Schiste argileux carburé maclifère. — Le Pesson.
Schiste argileux avec pyrites de fer. — Ardoisière de Sajust.
Schiste ampéliteux avec talc durci. — Hospice de France.
Schiste carburé avec carbonate de chaux. — Forêt de Charruga.
Schiste phylladien maclifère. — Port de la Glère.
Phyllades plissées. — Pic de la Pique.
Schiste anthraciteux dans le quart. — Pont Lapadé.
Schiste phylladien pyritifère avec eurite quartzeuse. — Pont de Ravi.
Granit rouge. — Val de Burbe.
Leptynite. — Castel-Vieil.
Quartz avec serpentine. — Mail de Soulan.
Quartzite. — Saint-Mamet.
Schiste ferrugineux. — Pic Sauvegarde.
Micaschiste phylladien grenatifère. — Vallée du Lys,
Phyllade satinée maclifère (à grosses et petites macles). — Vallée du Lys.
Eurite compacte rubanée. — Vallée du Lys.
Calcaire schisteux. — Sajust.
Schiste euritique. — Cascade du Parisien.
Gneiss schisteux passant au micaschiste. — Saint-Mamet.
Graphischiste maclifère. — Val de Burbe.

MINÉRAUX

Gypse blanc sur schiste carburé noir. — Forêt de Charruga.
Gypse blanc sur sch. pyriteux carburé noir. — Forêt de Charruga.
Chaux carbonatée blanche cristallisée. — Forêt de Charruga.
Chaux carb. lamellaire jaune citron. — Forêt de Superbagnères.
Chaux fluatée violette. — Pont de Ravi.
Chaux carbonatée bacillaire noire et blanche. — Forêt de Charruga.
Béryl dans une pegmatite tourmalinifère. — Vallée de Burbe.
Grenat dans le gneiss. — Castel-Vieil.
Tourmaline noire bacillaire. — Bagnartigues.
Cordiérite avec mica stéatiteux. — Bosquet des Bains.

Digitized by Google

Quartz enfumé. — Vallée de Burbe.
Feldspath orthose. — Luchon.
Saussurite. — Pont Lapadé.
Saussurite avec grenat et fer sulfuré. — Pont Lapadé.
Saussurite avec grenatite. — Bauregard.
Stilbite cristallisée. — Mail de Soulan.
Macles pentarhombiques. — Hospice de France.
Wernerite. — Superbagnères.
Mica blanc. — Vallée de Burbe.
Mica palmé. — Superbagnères.
Talc sur quartz avec serpentine. — Mail de Soulan.
Talc lamelleux blanc et rose avec magnanèse. — Superbagnères.
Talc laminaire blanc nacré prismatoïde dans le quart avec micaschiste anthracifère. — Pont de Ravi.
Allophane. — Hospice de France.
Chiastolite. — Campsaure (la Fontaine rouge).
Fer sulfuré dans le schiste. — Cascade des Demoiselles.
Fer hydroxydé avec cristaux de fer sulfuré. — Pont de Ravi.
Concrétions ferrugineuses irisées. — Grotte du Chat.
Fer phosphaté bleu dans le gneiss. — Bagnartigues.
Galène et blende. — Pics de la Pique et de la Mine.
Blende et actinote dans le quartz. — Val de la Frèche.
Enstatite. — Montauban, Saint-Mamet.
Pyroxène. — Pont de Sajust.
Soufre natif. — Etablissement thermal.
Grenatite et Wernérite. — Superbagnères.
Amphibole vert olive bacillaire sur diorite. — Mail de Soulan.
Sulfate acide de chaux. — Etablissement thermal.
Calcite nacrée dans la pegmatite. — Bauregard.
Vénasquite. — Port de Vénasque (versant français).

(Reproduction et traduction interdites.)

Maurice GOURDON.

Digitized by Google

LA CROIX PATTÉE DE COMMINGES

FORMÉE NATURELLEMENT DANS LE CŒUR D'UNE TIGE DE CHÊNE

(Mars 1884)

« Il y a tant d'art dans la nature, dit quelque part Bossuet[1], en son ferme langage, que l'art lui-même ne consiste qu'à la bien entendre et à l'imiter. » L'observateur, le naturaliste ont souvent l'occasion de remarquer que la nature semble, à son tour, vouloir imiter les œuvres de l'art humain.

Sans parler de ces représentations saisissantes de formes animales, végétales, d'objets façonnés qu'offrent aux yeux émerveillés de l'explorateur les stalactites dans les grottes ; de la régularité géométrique soit des flocons de neige vus au microscope, soit des minéraux dont la cristallisation s'est opérée avec lenteur ; des dessins ovoïdes ou crucifères que présentent certaines roches dans leur structure intérieure, etc., le règne végétal fournit parfois des spécimens de ces sortes d'imitations artistiques, si bien nommées *jeux de la nature*.

Nous voulons parler ici d'une bûche de chêne ayant $0^m 09$ de diamètre, et dont la section en plusieurs tronçons mit à découvert de singulières apparences.

On voyait dans la partie médiane de l'arbre coupé en tranches, sur une longueur de soixante centimètres environ, des taches noirâtres rayonnant peu à peu autour d'un centre, d'abord irrégulièrement, puis se rappro-

1. *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.*

Digitized by Google

chant de la forme géométrique et faisant enfin apparaître, bien nette dans sa teinte brune, une croix pattée c'est-à-dire aux quatre branches élargies et pleines, à bords supérieurs curvilignes ou convexes.

Peu de jours après cette découverte[1], nous la communiquions à M. le docteur Clos, professeur à la Faculté des sciences et directeur du Jardin des Plantes de Toulouse, en lui apportant deux ou trois rondelles de ce bois si singulièrement modifié à l'intérieur.

Le cas intéressa vivement le botaniste qui nous promit de l'étudier et d'en faire le sujet d'une communication prochaine à l'Académie des sciences.

Comment, en effet, avait pu se produire ce fait extraordinaire : une marqueterie dessinant merveilleusement dans le cœur de l'arbre les quatre branches d'une croix pleine[2]?

Chaque rayon est surmonté d'un trait perpendiculaire se prolongeant jusqu'à l'écorce sur laquelle on remarque une dépression, juste en cet endroit. Ce sillon, cette sorte de cannelure quatre fois répétée à l'extérieur et correspondant à chacun des traits ou rayons linéaires s'irradiant jusqu'au bord, ne semblent-ils pas indiquer qu'une action superficielle, symétrique et à quatre reprises s'est exercée sur l'écorce en intéressant, dans une certaine mesure, la substance interne?

On peut donc admettre que quatre entailles verticales ont été pratiquées dans l'écorce en faisant une piqûre au bois ; que ces fentes ont peu à peu rejoint leurs bords et se sont fermées, tandis que les parties dénudées des fibres ligneuses et sous-jacentes se sont altérées localement à l'exclusion des parties interposées. « Puis, dit M. Clos, que nous citons textuellement, quatre autres zones ligneuses se sont superposées dans l'espace de quatre années. Seulement, chacune de ces quatre couches, au lieu de constituer un cercle continu, montre sa ligne de vaisseaux (surtout les deux plus intérieures,

1. La bûche en question avait été sciée par hasard dans l'atelier de M. Serp, maître charpentier à Saint-Gaudens.

Elle provenait d'un tas de bois à brûler.

2. « Quatre impressions d'un brun noir en forme de coins. » Dans la croix *pattée*, ces coins ne sont pas divisés au sommet comme dans la croix de Malte.

Digitized by Google

s'incurvant au voisinage des quatre fentes rayonnantes et étant là interrompues. Les quatre entailles auraient-elles été accompagnées d'une injection saline ou colorée, qui aurait déterminé la teinte noirâtre? C'est ce qu'il est difficile de décider. »

Cela parait, en effet, difficilement explicable, et il est toujours bien surprenant que de légères incisions, marquées aujourd'hui dans le bois par une simple ligne, aient pu produire dans la sève et au centre de l'arbre les profonds désordres affectant des apparences si curieuses. Comment et avec quoi aurait-on eu l'idée de faire une injection dans la tige? La décoloration constatée ne ressemble-t-elle pas tout simplement à celle qui se produit dans ce qu'on appelle les nœuds du bois qui tranchent en couleur brune sur la teinte normale de l'arbre dénudé? Et si on s'était proposé une véritable expérience scientifique, pourquoi cette tige de onze ans aurait-elle été ensuite abandonnée pour ne se retrouver plus tard que fortuitement dans un vulgaire monceau de bois à brûler?

Tout cela reste à l'état de *postulatum*. Il faut remarquer encore, — ce qui parait avoir été perdu de vue dans la communication résumée par nous, — que dans plusieurs sections de la tige, au-dessus et au-dessous du point où le dessin est le plus complet, on voit de simples taches, puis un rayon seulement de la croix, puis deux, puis trois, *et que les fentes superficielles, les lignes perpendiculaires partant de l'écorce s'aperçoivent seulement dans la partie de la bûche où la figure est entièrement dessinée.* Ces fentes, ces légères rainures auraient cependant été la cause génératrice de l'accident...

Le savant professeur de Toulouse a recherché avec soin si les annales de la science faisaient mention de quelque précédent analogue, « car, dit-il, il ne s'agissait pas ici d'une de ces occasions où l'on rencontre à l'intérieur du tronc de certaines essences d'arbres des cavités pleines de fruits ou de graines, emmagasinées là par des animaux, des os, des fragments de pierre ou de fer; où l'on relève à la surface des couches ligneuses des inscriptions de lettres, de noms ou de dates recouvertes par d'autres formations de bois et par l'écorce. »

Digitized by Google

Notre phénomène était d'un tout autre genre. Il pouvait même paraître unique — les ouvrages spéciaux, notamment ceux de Hartey et de Franc, n'ayant rien enregistré de pareil — lorsque, grâce à une « brève indication » du célèbre botaniste genévois Candolle, M. Clos a pu se reporter à un mémoire de Fougeroux de Bondaroy, inséré dans le *Recueil de l'Académie des sciences de Paris*, pour l'année 1777. C'est précisément une étude sur *des dessins trouvés dans des bûches de chêne sciées transversalement et où ces dessins étaient concentriques.*

On voyait assez bien reproduite dans les rondelles de ce bois une croix de Malte. L'auteur de ce mémoire donne de cette formation à peu près la même explication que M. Clos. Il cite deux faits analogues : « le premier, dit-il, se trouve dans les volumes de l'Académie des sciences depuis 1666 ; M. l'abbé Duhamel rapporte qu'on trouva sur le tronc d'un orme l'empreinte d'une croix de Malte ; le second est dans *les Ephémérides d'Allemagne ;* mais ce fait, de la manière dont il est cité, les figures de religieux ou religieuses qu'on a vues peintes dans cette bûche, peuvent faire soupçonner que l'imagination y a eu beaucoup de part. »

Quant à Buffon, qui a consacré, dans le troisième volume de ses œuvres[1], plusieurs chapitres aux *expériences sur les végétaux*, nous l'avons vainement consulté ; il ne fait pas une seule fois allusion aux singularités dont nous parlons.

Un autre recueil, *le Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art*, composant le cabinet de M. Devila (1767 [2], signale aussi l'existence de deux morceaux de bois curieux dont l'un présente une espèce de croix de Malte.

Assurément, notre cas n'en méritait pas moins un examen détaillé. S'il n'est pas unique dans son genre, nous savons du moins qu'il est fort rare, et comme il s'est rencontré dans une production de notre sol commingeois, nous devions lui réserver une bonne place dans cette *Revue*.

1. Édition Duménil (1837).
2. Vérifié par M. Clos.

Digitized by Google

Il y a, d'ailleurs, ici une coïncidence frappante. A l'origine c'était précisément la *croix pattée* qui ornait l'écusson des comtes de Comminges. On en retrouve encore le souvenir au tympan des portes de quelques vieilles demeures à Saint-Bertrand, notamment de celle voisine de l'arceau de Cabirole, et qui fut achetée, en 1617, par Mgr Giles de Souvré, pour servir de résidence aux évêques.

Les quatre *otelles* ou *amandes* furent substituées plus tard à la croix dans le blason comtal. Voici ce que rapporte à ce sujet la tradition[1] :

C'était pendant la sixième croisade, au mois de novembre 1249. Le comte Robert d'Artois, frère du roi saint Louis, encouragé par un premier succès contre les Sarrasins, se jeta impétueusement dans la mêlée en avant de Massourah (*la cité de la victoire*), sur la rive droite du Nil et à vingt lieues de Damiette. Tous ceux qui l'en avaient d'abord dissuadé, et ils étaient nombreux parmi les seigneurs de l'avant-garde, le suivirent. Les Musulmans les attendaient, compactes et bien ralliés ; en peu de moments, victime de sa bravoure, le comte d'Artois tomba percé de coups et plus de trois cents chevaliers de sa suite, autant d'anglais avec leur chef Guillaume Longue-épée, et deux cent quatre-vingts Templiers payèrent de leur vie la fougue insensée du prince français...

Un cadet de Comminges reçut dans ce combat quatre blessures, en mémoire desquelles il remplaça, dans son écu, la croix pattée par quatre otelles opposées...

N'oublions pas de dire, en finissant, qu'après avoir figuré avec honneur à la belle exposition de Géographie de Toulouse, notre rondelle de bois de chêne a été classée dans les collections du Muséum d'histoire naturelle.

La planche qui accompagne notre texte, lithographiée par M. Delor-Chabou, a été empruntée aux Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, qui l'a publiée dans son volume de 1884.

Alphonse Couget.

1. Cette indication nous a été gracieusement fournie par notre honoré confrère M. le baron d'Agos.

Digitized by Google

LA GROTTE DE GARGAS

COMMUNE D'AVENTIGNAN (HAUTES-PYRÉNÉES)

Description

C'est dans une colline de calcaire crétacé inférieur, formant la montagne de Tibiran, que s'ouvre la grotte de Gargas, à 100 mètres environ au-dessus du niveau de la vallée.

Elle est située à 3 kilomètres sud-est du village d'Aventignan. L'accès en est facile depuis qu'un chemin, terminé par le fermier Bordères (1884), permet aux voitures d'arriver à l'entrée de la grotte[1].

La grotte de Gargas est une des plus belles des Pyrénées : elle présente au visiteur une succession de vastes et belles salles à la voûte tantôt courbée en dôme, tantôt élancée en ogive, ou horizontale comme un plafond. L'exploration des salles est facile; le sol, recouvert d'une épaisse couche stalagmitique, n'est pas bouleversé, comme dans la plupart des grandes grottes.

En entrant par la porte de fer qui ferme l'ouverture de la grotte, on pénètre dans la *salle de l'Ours* où une bizarre concrétion calcaire de la voûte offre bien la forme de ce carnassier. Cette salle est large de 25 mètres environ sur une longueur de 30 mètres. On descend d'abord un talus formé de terre et de débris provenant en grande partie du dehors. Ce talus, dans lequel sont taillées plusieurs marches, repose sur un plancher stalagmitique dur, compacte et cristallin.

1. Trajet à pied : de Montrejeau à la grotte, 1 heure ; d'Aventignan, 30 minutes ; de Saint-Bertrand-de-Comminges, 1 heure.

Digitized by Google

En tournant vers la droite, on gagne la *salle des Colonnes*, qui est la plus belle. Le sol se hérisse de stalagmites et celles-ci, en plusieurs endroits, vont rejoindre les stalactites de la voûte. Cette salle a 15 mètres de longueur sur 15 m. environ de largeur. Après avoir dépassé les Colonnes, on arrive à la *salle des Crevasses*, large de 25 mètres, et celle-ci conduit à la *grande salle de Gargas*, longue de 100 mètres et large de 25, 30 et 35 mètres. A certains endroits, d'énormes fissures creusées dans la voûte s'élèvent à une grande hauteur ; quelques-unes de ces crevasses, en forme de gigantesques entonnoirs renversés, ont plus de 20 mètres d'élévation. La grotte se termine par la *salle Rampante* : comme son nom l'indique, cette partie de la caverne ne peut se parcourir qu'à plat ventre ; elle donne accès à la grotte supérieure par un étroit et difficile passage qu'il serait possible d'élargir et qui permettrait alors aux visiteurs de sortir en traversant la belle grotte supérieure dont l'entrée naturelle est située à 50 mètres au-dessus de l'entrée actuelle ; cette dernière a été pratiquée à coups de mine, il y a une trentaine d'années.

En suivant la direction des grandes crevasses, on aboutit à une petite chambre où se trouvent les *Oubliettes de Gargas*, puits vertical qui s'enfonce à 20 mètres de profondeur dans le massif de la montagne. Le trou de communication à ce puits étrange, devenu important par les débris paléontologiques que j'y ai recueillis, n'a pas plus de 60 centimètres de diamètre.

Telle est la configuration générale de la grotte.

Légende

La grotte de Gargas a une célébrité légendaire que nous ne pouvons passer sous silence. Un seigneur de Gargas possédait, au moyen âge, un château-fort et une tour, non loin de la grotte qui lui servait de repaire pour y attirer et faire périr ses ennemis.

En 1780, un célèbre bandit, la terreur de la région, Blaise Ferrage, du comté de Comminges, surnommé Ségé, petit de taille, mais d'une force extraordinaire, se

Digitized by Google

serait ménagé, à la manière des fauves, une retraite dans la grotte de Gargas; il y entrainait surtout les jeunes filles et les femmes dont il pouvait s'emparer, et qui devenaient victimes de sa brutalité. D'après le *Mercure de France*, n° 10, 1783, quatre-vingts de ces malheureuses périrent sous le poignard de ce monstre qui était encore anthropophage, d'après la légende.

Ce Blaise Ferrage fut enfin arrêté et exécuté, après avoir été roué, sur la place Saint-Georges, à Toulouse, le 13 décembre 1782.

Fouilles

Vers 1865, le docteur Garrigou et M. de Chastaigner visitèrent la grotte et furent les premiers à pratiquer quelques fouilles; celles-ci permirent à ces savants de constater que la grande salle renfermait des débris de la *faune quaternaire*, et, près du talus, un foyer de l'*âge du renne*. (Voir *Monographie de Bagnères-de-Luchon*, par le docteur Garrigou; Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, 1866.)

Dès qu'il me fut possible d'obtenir du conseil municipal d'Aventignan l'autorisation de faire des fouilles, je me mis à l'œuvre, et la persistance avec laquelle j'ai continué mes explorations m'a amené à découvrir un des plus importants gisements que nous ayons dans la chaine des Pyrénées.

Mes premières fouilles dans la *grande salle de l'Ours*, ont été faites en 1873. Elles ont été particulièrement fructueuses dans une excavation longue de 9 mètres environ sur 3 mètres, qui termine la salle, à gauche. J'ai remarqué que ces sortes de retraites dans les grottes sont généralement riches en ossements.

Les courants d'eau pénétrant avec impétuosité par l'entrée de la grotte, entrainent les ossements entiers, cassés ou rongés, gisant sur le sol; ces débris sont transportés dans les profondeurs de la caverne et souvent se trouvent arrêtés le long des parois; dans ces chambres ou retraites ils demeurent ensevelis dans un limon argileux. Des cailloux roulés sont constamment associés

Digitized by Google

aux ossements, et ceux-ci sont toujours dans un grand désordre.

Les espèces que j'ai rencontrées, sont : le grand ours des cavernes, le petit ours, l'hyène, le grand chat, le rhinocéros, le bœuf, le cheval, le cerf.

Comme nous aurons à étudier bientôt une autre partie de la grotte où le phénomène de remplissage de certaines poches est tout à fait particulier, nous insisterons spécialement sur l'état général que présentent la couche sous-stalagmitique de la salle de l'Ours ainsi que les débris ossifères, pour établir une différence notable qui existe dans les dépôts enfouis dans la terre argileuse.

Le plancher stalagmitique était épais de 40, 50 et 60 centimètres. Les ossements étaient tantôt dispersés, tantôt accumulés sur certains points. Ils sont généralement brisés, souvent usés et arrondis; ils paraissent avoir été roulés avec violence par les eaux.

La terre argileuse à ossements, qui a une épaisseur de 1 à 2 mètres, repose sur une couche de cailloux roulés dont les dimensions varient de la grosseur du poing jusqu'au grain de sable. Une épaisse couche de stalagmite très-dure, cristalline, couvre la salle des Colonnes et il est très-difficile de fouiller, sans abimer cette partie de la grotte.

Foyers

Nous avons reconnu que diverses ouvertures, aujourd'hui bouchées soit par des concrétions calcaires, soit par des éboulis terreux de la montagne, existaient anciennement. Une de ces ouvertures était située dans le voisinage de la porte actuelle, et permettait l'accès de la salle de l'Ours à une peuplade de chasseurs qui trouvait là un abri vaste et commode.

Les fouilles nous ont révélé à cette entrée, au bas du talus, le long des anfractuosités de gauche, une épaisse couche de débris apportés par l'homme primitif.

Cette couche de foyers, formée d'une terre noire mêlée de charbons et de nombreux débris d'os calcinés et cassés longitudinalement pour la plupart, renfermait des silex taillés grossièrement. J'ai recueilli quelques pointes

Digitized by Google

intactes, types du Moustier, dont une face offre une cassure franche, sans retailles ; l'autre représente les arêtes de taille et se trouve plus ou moins finement retouchée sur une partie de ses bords. D'après M. de Mortillet, ces instruments, toujours bien à la main, n'étaient pas faits pour être emmanchés. Ils pouvaient servir de tranchets et de scies, mais ils étaient surtout destinés à racler les bois et les peaux.

La couche de foyers avait 8 à 10 mètres carrés et 50 centimètres à 1 mètre 50 de profondeur ; elle reposait sur un cailloutis au-dessus de la stalagmite. Les animaux qui ont pu être reconnus, sont :

L'ours actuel ? (rare).
L'auroch (abondant).
Le bœuf id.
Le cheval id.
Le cerf id.

Fouilles dans le Puits (les Oubliettes de Gargas)

Au fond de la grotte, se trouve un puits à parois verticales, qui n'a pas moins de 20 mètres de profondeur ; il est connu sous le nom des *Oubliettes de Gargas ;* son ouverture a 40 à 60 centimètres de diamètre et donne à peine passage à un homme.

Le fermier Bordères, dans l'espoir de découvrir une nouvelle grotte, descendit le premier dans ce précipice à l'aide d'une échelle de corde, et recueillit quelques ossements qui furent pour moi une révélation.

Malgré la grande difficulté de pratiquer des fouilles dans ce point, je compris, dès les premiers coups de pioche, qu'il y avait là un gisement de la plus haute importance, car tous les ossements que je rencontrais étaient intacts. La première pièce qui fut recueillie est un crâne complet du grand ours des cavernes avec ses maxillaires en place. Dès ce moment, j'ai entrepris une série de fouilles qui ont duré deux ans.

La descente se fait par un étroit passage vertical qui a 2 mètres de longueur. La cavité s'élargit ensuite insensiblement, et, à 4 mètres de profondeur, elle atteint 2 mètres

Digitized by Google

de largeur ; à 5 et 6 mètres, 3 mètres ; enfin elle mesure 5 mètres environ dans la partie la plus large, c'est-à-dire à 19 mètres de profondeur.

Un coup d'œil jeté sur la coupe du puits que j'ai relevée aussi exactement que possible, chose peu aisée quand on est suspendu sur une échelle de corde, permettra de saisir la forme étrange de cette poche creusée dans le calcaire de la montagne par suite de phénomènes de dislocations et d'érosions des plus complexes.

Deux poches latérales attirèrent mon attention à cause de la quantité énorme d'argile et d'ossements qui les obstruaient. La première, à gauche, est à 4 mètres 50 environ de l'orifice. Lorsqu'elle a été complétement vidée, nous nous sommes aperçus qu'elle communiquait avec le fond du puits par une étroite cheminée. Un squelette complet du grand ours des cavernes avait bouché ce passage étroit, et, à l'aide d'une petite échelle, nous avons pu contempler avec surprise et recueillir la plus grande partie de ce squelette dont l'état de conservation était remarquable.

La seconde poche, presque entièrement garnie d'argile et située un peu plus bas que la première, communiquait également à une troisième cavité qui atteint le fond du puits.

L'argile de ces différentes poches renfermait une si grande quantité d'ossements, que nous pouvions à peine nous servir de nos pioches, et c'est au moyen de crochets très-courts et souvent à la main que les fouilles ont dû s'effectuer ; de cette manière j'ai pu enlever les ossements sans accidents. La poche inférieure a été fouillée la première et avec un soin extrême ; les ossements étaient enlevés à l'aide d'un panier attaché à l'extrémité d'une corde qu'un ouvrier hissait par l'ouverture, lorsqu'il était rempli. Trois ou quatre bougies suffisaient pour nous éclairer. L'air était lourd, très-chaud, et, après deux heures de séjour, il était nécessaire de venir respirer l'air du dehors.

Après avoir extrait les ossements de la poche inférieure et lorsqu'il ne restait plus que l'argile, nous avons successivement déblayé les poches supérieures en rejetant la terre au fond du puits.

Digitized by Google

Le 20 décembre 1884, mes fouilles étaient enfin terminées. Aujourd'hui, les Oubliettes de Gargas sont comblées par l'argile qu'il avait été impossible de transporter ailleurs.

Les animaux que j'ai ainsi recueillis dans le puits, sont:

Le grand ours (très-abondant),

Le petit ours (variété du précédent).

L'hyène.

Le loup.

Les poches renfermaient des squelettes presque entiers de ces espèces. Comment avaient-ils pu pénétrer dans ce puits? Il était difficile d'admettre que ce fût par l'ouverture que nous connaissions. J'ai cherché s'il n'y aurait pas une autre communication avec la grotte de Gargas, et, après avoir vidé la poche de droite, j'ai eu la satisfaction de trouver une fissure qui aboutissait à la grotte et qui devait probablement être plus large à l'époque où la grotte servait de repaire à l'ours et à l'hyène.

Des sujets très-vieux, d'autres adultes, de très-jeunes, vivaient dans la grotte, et surpris, sans pouvoir se sauver, par une inondation subite, ils ont gagné le fond de la grotte où se trouve le puits que nous avons décrit. Les cadavres entiers de ces animaux ont été entraînés par l'eau et déposés dans les poches creusées dans le calcaire. Une fois enfouis dans le limon argileux, les ossements n'ont plus subi l'action des eaux courantes, et dès lors leur conservation était assurée.

M. Albert Gaudry, membre de l'Institut, professeur de paléontologie au Muséum, a bien voulu examiner les débris de l'hyène de Gargas. Dans la séance du 9 février 1885, il a fait sur mes fouilles une communication détaillée à l'Académie des Sciences. Voici les passages les plus importants de ce travail remarquable:

Sur les Hyènes de la Grotte de Gargas, découvertes par M. F. Régnault

Note de M. A. Gaudry

« J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie la photographie d'un squelette d'hyène des cavernes

Digitized by Google

(*hyaena spelaea*), qui a pu être restauré presque complétement. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'on a obtenu un squelette à peu près entier d'une hyène fossile. Les hyènes ont été très-communes dans les cavernes de la France et de l'Angleterre ; elles ont même été trop communes au gré des paléontologistes, car elles ont détruit les os d'un grand nombre d'animaux quaternaires, tantôt les dévorant, tantôt les rongeant au point de les rendre méconnaissables. Comme elles n'ont point épargné les os de leur propre espèce, on n'en rencontre le plus souvent que des parties très-incomplètes.

» L'examen des échantillons de M. Régnault et des morceaux fossiles de divers pays que possède le Muséum de Paris confirme la croyance que l'hyène des cavernes est la même espèce que l'hyène tachetée, aujourd'hui vivante dans l'Afrique australe (*hyaena crocuta*)[1].

» Les mêmes particularités qui distinguent l'hyène tachetée de l'hyène rayée (*hyaena striata*) caractérisent l'hyène des cavernes. Comme l'hyène tachetée, l'hyène des cavernes est plus grande et plus forte que l'hyène rayée ; son crâne est un peu plus large proportionnément à sa longueur ; ses humérus ont un trou olécranien qui manque ou est très-petit dans les squelettes d'hyène rayée du Muséum. Ainsi que dans l'hyène tachetée, les prémolaires sont plus hautes, moins longues, plus rondes, plus épaisses, proportionnément à leur longueur, que dans l'hyène rayée, indiquant au suprême degré une dentiture destinée à broyer des os ; au contraire, les carnassières sont notablement plus longues ; la carnassière supérieure a des lobes plus inégaux, le premier lobe étant plus petit et le troisième plus grand ; la carnassière inférieure a un plus petit talon, et est dépourvue, au second lobe, du fort denticule qui caractérise l'hyène rayée. Les tuberculeuses supérieures, bien qu'absentes sur les crânes que j'ai vus, montrent, par la petitesse de leur alvéole, qu'elles ressemblaient à celles de l'hyène tachetée et différaient des longues tuberculeuses de l'hyène rayée. Enfin, les dents de l'hyène des cavernes

1. M. Boyd Dankins, qui a si bien étudié les animaux quaternaires de la Grande-Bretagne, a adopté la même opinion.

Digitized by Google

et de l'hyène tachetée ayant une épaisseur inusitée chez les carnassiers, les os des mâchoires qui logent ces dents sont plus gros que dans l'hyène rayée.

» L'hyène des cavernes du midi de la France est à peine plus grande que l'hyène tachetée ; la différence a été insignifiante, au lieu qu'elle a été considérable entre la plupart des ours des cavernes et l'ours brun des Alpes, entre certains lions des cavernes et le lion actuel.

» La seule particularité de quelque importance que j'ai su découvrir dans notre hyène des cavernes, c'est qu'à grandeur égale les os sont plus gros ; ce devait être une bête plus lourde que les hyènes actuelles ; on peut donc en faire une race particulière sous le nom de *hyaena crocuta* (race spelaea) ; on n'a pas je pense, dans l'état de nos connaissances, le droit d'en faire une espèce distincte.

» Il y a lieu de s'étonner que l'hyène ordinaire du quaternaire de notre pays ne soit pas l'hyène rayée d'Algérie, mais l'hyène tachetée, qui se plaît surtout dans l'Afrique australe et ne dépasse point le 17e degré de latitude nord. On peut croire, du reste, que l'hyène tachetée s'est accommodée aux changements de climat, car Brehn prétend qu'on la trouve dans les montagnes de l'Abyssinie, jusqu'à une altitude de 4 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. »

Félix Régnault,

Membre de la Société d'Anthropologie de Paris, de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse.

Deux planches accompagnent le mémoire de M. Félix Régnault.

La photogravure représentant une tête d'hyène fossile a été exécutée par la maison Quinsac, de Toulouse.

A notre demande, M. le lieutenant-colonel Blanchot, secrétaire général de la Société de Géographie de Toulouse, a bien voulu dessiner, pour la *Revue de Comminges*, la planche autographique qui représente le puits de Gargas ; nous adressons nos plus vifs remerciements à notre savant collègue. J. S.

Digitized by Google

LITTÉRATURE POPULAIRE DU COMMINGES

En publiant le cartulaire de Comminges, nous donnerons un certain nombre de textes romans, les plus intéressants au point de vue de la langue et de l'histoire de notre pays. Sous le titre de « Littérature populaire du Comminges, » il nous paraît bon de réunir aussi quelques spécimens des variétés modernes du dialecte commingeois, l'un des idiomes pyrénéens les moins étudiés, l'un des plus dignes de l'attention des linguistes.

Un jour, nous essayerons de tracer les limites géographiques de notre patois, de rechercher ses caractères spécifiques et d'indiquer les sous-dialectes qui le constituent. Recueillons d'abord des matériaux avec soin ; nos études et celles de nos collègues porteront ensuite sur un terrain plus facile et plus sûr.

Proverbes, légendes et contes anciens, poésies et récits en prose seront donc bien accueillis, pourvu qu'ils se distinguent soit par leur forme littéraire, soit par la pureté du dialecte, soit enfin par le fond même du sujet. Chaque communication sera, d'ailleurs, publiée sous la signature de son auteur.

J. S.

ET BOUC È'CH ARRÉNARD

Fable imitée de La Fontaine. — (Patois de Saint-Gaudens)

Certèn Rénard qué La Fountèno
Goso tratta dé Capitèno,
Mais qui pot digué qu'éy bértat ?
(Aménx qu'éstesso rétratat,
Car qu'èro souén en prouménado)
Qu'és cérquèc en ta camarado
Un biéil Bouc, déjà cap-pélat,
Bouc dé brabo famillo, hounésté.
Aoutant qu'ét prumé bouc pot ésté :

Digitized by Google

Sabéts, qué s'y bédio pas
Gouayré mès lounj qué dé soun nas.
Ech aouté qu'éro fin, fin coum'io roumano.
Un douctur dé sa proufèssioun
Qué l'aouio hèt éro léçoun
Trés ou couaté cops pér sémmano,
Et qué n'aouio proufitat.

Un cop, éntout passa pér déouant un aygouat,
Prou plégount, et ach hounx, aygo bien frésco :
Baou béoué un cop à botsantat,
Diguéc ech Arrénard, qu'èy éro bouco séco !
Ero Nosto qu'a hèt ét dinna trop salat.
— Taplan jou béouérèy, et d'aillurs, pér coumpagno,
Coumo dits ét proubèrb', i'aout' aouco sé bagno.
Et sus aco, tous dus soun déjà débarats.
Mais un cop prou désaltérats :
Dinqu'aci plan qué ba ! dits éro bèstio fino.
Entra qu'éy un ; sourti... quin ? b'èm bien atrapats !
Qué pens' et lèou' ét cap, qué cèrco, qu'éxamino :
Boun ! ja baou imbenta caouco brabo machino !
Un bouc, 'tà ço qué bouy, qué sembl' ésprès néscut :
Quillats-bous sus dus pès, éntr'aquét brounc hourcut
Apuyats bosto bénérablo tèsto.
Parqu'ér éscal' énsus dabord qué pujarèy,
Aprés qué bous ajudarèy,
Coumo justé dé resto.

— Ço qu'éy d'esté sabént !
Dits ét Bouc coumplasént,
Et qué bouy qué tout aro' re barbo mé cajo,
S'aouioy poudut trouba tà famus espédient !
Ech aout' én aténdént, én tout hè béy qu'assajo.
Qu'éy déjà haout
D'un pétit saout.
Jou, ja m'én soy sourtit, tiro-t-én coumo pouscos :
Mais aquiéou, j'ay hè frésc ; acitaou, pés talous.
Damb' aquestos fortos calous,
Qué m'assassinon éros mouscos,
Et qué n'out podi démoura ;
Mais n'out caou pas déséspéra,
Qu'éy ta bèt dé prengué pacienço !
D'aillurs qu'éy pé'ro pénitenço
Qu'un bieil Bouc sé saoubara.

Cantis boucs nou-y a d'éro sorto !
Mais qué caou béy, én tout daouri,
Afin dé poudé réssourti,
En quin crouchét sé penjo 'ro claou d'éro porto.

L'abbé Fages.

Digitized by Google

ES ENCANTADÉS

(PATOIS DE LUCHON)

Dé fu tenns, kan Diéu è 'ch Esprit d'et[1] mau èren en guerra, bèri antjes[2] ke nou bouléren esté né pech un né pech auté ; ke s'estèren kiètous. Taben, mestré ke huk Nosté Ségné[3], k' ahuek es démous en iher è k' espédik sub éra terra es dé ki[4] nou s' hèren bouludi gaha né per ech, né contra ech. E d'entia ke sien prou purificadi, akéri antjes k' es déhuen sta p' racitau. Pramou d' acro k' on les bé lauas è hérégas pes honts è pes arrieuots es mès clari ; kan sien prou néti, ja s'en tournaran 'ta 't cèu.

Akéri antjes ke sun es dé ki 's démouren 'n es cailhaus sacradi è 'n es tutes dé kauki malls. Ke les apèren Encantadés. Kada 'ncantada k' ha sa cada è sa hont ; ke s'y deu 'stassi toustem ; ké nou pot ne 'na gurri ne acampa p' es maydous : acro k' ey es hédétés k' hac hen. Jàmes nou hen cap dé mau ; mes, ben ja'n poden hè. Ke les han bistes, bet cop, lauas, pentias, hè seca 'ra 'ruscada ; ke y ha 'gut forsa gent ke les han parlades[5].

Es Purradets de Caterbièla suhen ke han bist era 'ncantada de Sigoja ; a Oò, Gaydoun è sa pay taplan ke han bist era 'ncantada de Squierry, ena tuta de Hourmiga, damount es bordes d' era bach d' Asto ; — un des dé Santsot[6], de Sent-Auantin, ke troubek éra 'ncantada de Saspugna ena hont è ke parlèren amassa ; — ets antcieni dé Hourtina de Billèra, è 's dé Péhauré de Benkè, ke hauien bist éra 'ncantada de Hont-Héréda è 'quéra de Hont-d'Argént ; — Sansucas[7], ech arégént de Guaux, ké nou créyé qu'era 'ncantada de Hontheida ke hussé, ke la bik un dia ; — a Jurbièla kauki bielli ke han bist éra 'ncantada de Saghâret. De dempus[8] noun bejon guayré mès ; sampa ja sen sun poududes tournassen 'ta 't cèu. Atau k' ey !

1. En patois de Luchon, l'article-pronom « *ech, éra,* » *le, la, lui, elle,* fait « *et* » devant une consonne, pour le masculin seulement ; au pluriel, « *eri, érés,* » *eux, elles, les,* devient exclusivement pronom, et l'article est « *ets* » pour le masculin, devant une voyelle ou un *h* muet, et « *es* » pour tous les autres cas des deux genres.

2. Littéralement, *beaux anges.*

3. Littéralement, *maître que fut Notre-Seigneur.*

4. Littéralement, *ceux de qui.*

5. Littéralement, *qui les ont parlées.* Ce gasconisme est resté en usage.

6. Littéralement, *un de ceux de Sansot,* un membre de la famille Sansot.

7. Le vrai nom patois est Sansuc ; *as* est ici une finale péjorative.

8. Littéralement, *de depuis,* gasconisme également fréquent dans le Comminges.

Digitized by Google

LES INCANTADES[1]

(Traduction littérale)

Du feu temps, quand Dieu et l'Esprit du mal étaient en guerre, plusieurs anges ne voulurent être ni pour l'un ni pour l'autre ; ils se tinrent en repos. Aussi, quand Notre-Seigneur se fut rendu maître, il jeta les démons dans l'enfer et il envoya sur la terre ceux qui n'avaient voulu se battre ni pour lui, ni contre lui. Et jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment purifiés, ces anges doivent demeurer par ici. A cause de cela, on les voit se laver et se frotter dans les fontaines et les petits ruisseaux les plus limpides. Quand ils seront suffisamment nets, ils s'en retourneront au ciel.

Ces anges sont ceux qui demeurent dans les pierres sacrées et dans les creux de quelques rochers. On les appelle *incantades*. Chaque incantade a sa demeure et sa fontaine ; elle doit y rester toujours ; elle ne peut ni aller errer, ni se présenter dans les maisons : cela, ce sont les fées qui le font. Jamais elles ne font aucun mal ; mais, du bien, elles peuvent en faire. On les a vues, plusieurs fois, se laver, se peigner, faire sécher la lessive. Il y a eu force gens qui leur ont parlé.

Les Pourradet de Catherville souvent ont vu l'incantade de Sigoja : — à Oô, Gaydon et son père aussi ont vu l'incantade de Squierry, dans la grotte de Hourmiga, au-dessus des granges de la vallée d'Asto ; — un des Sansot, de Saint-Aventin, rencontra l'incantade de Saspugne dans la fontaine, et ils se parlèrent ; — les anciens de Fortine de Billère, et ceux de Péfaure de Benqué, avaient vu l'incantade de Font-Froide et celle de Font-d'Argent ; — Sansuc, l'instituteur de Gouaux, qui ne croyait pas que l'incantade de Fonteida existât, la vit un jour ; — à Jurvielle, quelques vieillards ont vu l'incantade de Saghâret. Depuis lors, on n'en voit guère plus. Sans doute, elles ont pu s'en retourner au ciel. C'est ainsi !

La lutte entre le Principe du bien et le Principe du mal et la purification du pécheur par des ablutions dans l'eau me font considérer la légende des *incantades* comme importée de l'Inde ; c'est un écho de l'Orient parvenu jusqu'au sein de nos montagnes. Un fait, cepen-

1. M. Édouard Piette et moi, nous avons déjà parlé des *incantades* dans une communication que nous avons faite en commun à la Société d'Anthropologie de Paris, dans la séance du 5 avril 1877.

Digitized by Google

dant, me paraît original dans la tradition pyrénéenne, l'existence des anges restés neutres et leur exil sur la terre où ils doivent expier leur faute. Au dire même du poète,

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux !

Le texte patois de cette légende est extrait de mes notes écrites, en 1879, sous la dictée de Jean Gaydon, d'Oô, alors âgé de 106 ans, de Guillaume Cargue, de Bourg-d'Oueil, alors âgé de 87 ans, et de Augustin Germès, de Jurvielle, aujourd'hui âgé de 91 ans, trois excellents conteurs dont j'ai soigneusement recueilli tous les récits.

Julien SACAZE.

Le Directeur de la Société et de la Revue,
Julien SACAZE.

Le Secrétaire de la Société, gérant de la Revue,
B. ABADIE.

Digitized by Google

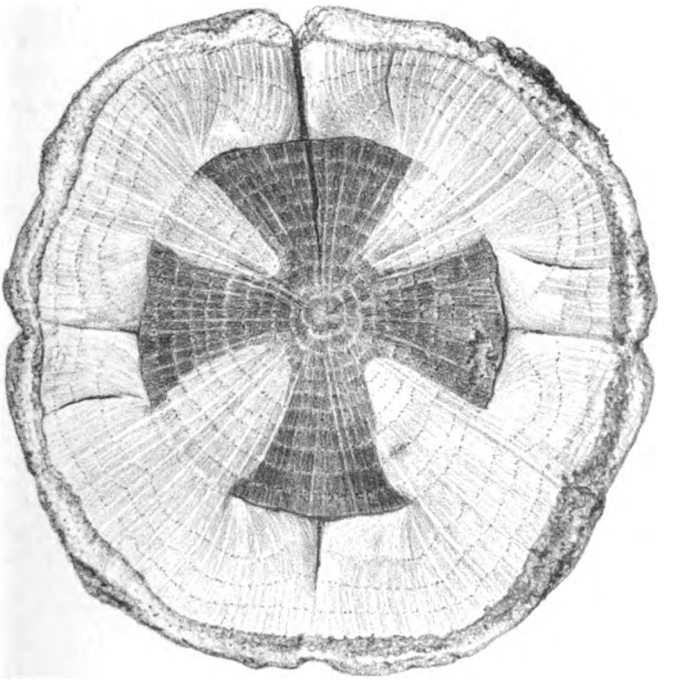

RONDELLE DE CHÊNE

offrant sur la coupe l'apparence d'une croix de Malte.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE SAINT-JUST

A VALCABRÈRE

Nous voici en présence de l'église la plus ancienne et la plus intéressante de notre pays de Comminges. A ces titres, joints à celui de cathédrale dont elle jouit pendant près de 500 ans, elle mérite bien de figurer en tête de nos études sur les anciennes églises de la contrée.

Lorsque la ruine de Lugdunum fut consommée, les populations survivantes durent songer à se bâtir une église. Une première invasion avait détruit la ville basse en 408, à tel point que, lors du siége qu'eut à subir la citadelle en 585, le général bourguignon put à peine trouver un abri dans une cabane de berger ; et quand elle tomba, par suite de la trahison de ceux qui y avaient attiré Gondebaud, le vainqueur n'y laissa que le sol nu, roulant au bas de la montagne les débris des édifices qui la décoraient. C'est ce qui nous explique pourquoi nous trouvons dans les murs de cette église, au dehors et au dedans, tant de débris qui y ont été employés comme de simples matériaux. On y remarque, en effet : au dehors, des bas-reliefs offrant l'image du Bon Pasteur qui rapporte sur ses épaules la Brebis égarée ; une suite de personnages assis devant une table ; des plaques de marbre blanc en grand nombre ; — à l'intérieur, des inscriptions que nous donnons, au risque de faire double emploi avec la publication que prépare sur l'épigraphie pyrénéenne notre savant ami et directeur, M. Julien Sacaze. Nous croyons qu'on nous saurait mauvais gré de ne pas reproduire ici les trois inscriptions, antérieures au christianisme, qui s'y trouvent :

Digitized by Google

La première, sur la porte du cimetière,

V. C. JULIUS EROTIS | L. ATTICUS. | Θ. JULIA. EROTIS. LIBERT. | SALVIOLA. | Θ. C. JULIUS. ATTICI. F. VICTOR. | AN. XVIII.

La seconde, sur un des piliers intérieurs (nous en devons la vraie lecture à M. Sacaze),

P. LICINIO. MON | TANI. L. RUFIONI. | HAUTENSONI [HALSCOTARRIS. | FILIAE.

La troisième, sur un autel votif qui se trouve dans l'escalier du clocher,

I. O. M. | NIGRINUS. AP | TI. F. ET OPTIMA | GALLI. F. | V. S. L. M.

Citons aussi l'inscription suivante, celle-ci chrétienne et datant de l'an 347 de notre ère; elle pourrait donner lieu à des développements fort intéressants, mais qui n'entrent pas dans notre cadre un peu restreint. Elle porte, avec le monogramme de N.-S. : *Val. Severa egit annos* XXX, *recessit* III *non. jul. Rufino et Eusebio conss.* | *Pac. Patroclus. praesbyter sibi in pace Christi.*

Ce sont ensuite des frises où, malgré le badigeon qui les recouvre, on voit des trophées d'armures, des casques, des boucliers, des glaives, des tuniques, des tridents, des étendards portant l'aigle romaine il en est qui sont à contre-sens, et montrent ainsi qu'on ne les a placées là que comme matériaux); des enroulements de fleurs et de feuillages, des colonnes de marbre blanc et vert superposées, des blocs qui semblent des bases de grands autels votifs, des corniches antiques offrant des cordons d'oves et de modillons, des arcatures cintrées. A diverses places, on remarque de simples pierres taillées remplaçant d'autres fragments qui gisent aujourd'hui pêle-mêle au musée de Toulouse, où les auraient suivis ceux que nous voyons si M. de Grandidier, revenant du service, n'eût arrêté ce vandalisme; il était le fils de celui qui sauva les boiseries de Saint-Bertrand dont les insensés de 93 voulaient se chauffer. Nous y verrons aussi de magnifiques chapiteaux corinthiens, et d'autres gallo-romains servant de bénitiers; un tombeau, sur lequel la

Digitized by Google

tradition est muette, enchassé dans la muraille à une certaine hauteur ; enfin une dalle avec cette inscription à l'honneur de Napoléon II, auquel le titre de roi de Rome déposé sur son berceau ne porta point bonheur :

Le IX *juin* MDCCCXI, *a été élevé par les magistrats et habitants de l'ancienne ville de Valcabrère pour consacrer à jamais le témoignage de leur respect et amour au grand N..... le jour à jamais mémorable où S. M..... de notre..... a été régénéré dans les saintes eaux du baptême..... notre félicité. Puisse cet auguste rejeton du héros de la France vivre autant que la renommée du souverain qui lui donna le jour.*

Avant d'entrer, examinons le portail, plus moderne que le reste de l'église. Il présente quatre statues posées en cariatide, et supportant quatre chapiteaux sur lesquels repose l'arcature qui encadre le tympan dans lequel sont sculptés Notre-Seigneur assis sur un trône dans une gloire ovale, avec le nimbe crucifère, le livre et la main droite bénissant. De chaque côté sont les évangélistes tenant chacun la tête de l'animal qui le caractérise, et, dans la partie supérieure, deux anges qui encensent. Les quatre statues, qui ont 1 mètre 80 de haut, représentent : la première, un prêtre en robe, étole, manipule, un livre à la main, sous ses pieds deux monstres ; — la deuxième, une femme, couronne en tête, la robe agraffée par une boucle sur la poitrine, ouverte sous les bras, le bout des manches orné, tenant de la main droite une croix sur la poitrine et de la gauche les plis de son manteau, les pieds sur une tête de monstre ; — la troisième, un personnage en robe longue, à manches doubles, tenant à deux mains sur la poitrine un livre ouvert, un manteau sur les épaules, sous les pieds un monstre à deux têtes ; — la quatrième, en robe longue, à manches doubles, en chasuble dont l'ouverture est garnie d'un ornement qui retombe par devant (Larcher y voit un pallium), tenant de la main gauche un livre fermé, la droite levée comme pour bénir, sous ses pieds deux monstres grimaçants. Parmi les hypothèses qui ont été mises en avant pour expliquer la présence de ces personnages, nous n'en voyons qu'une de plausible ; il faut nous rapporter pour cela au miracle raconté par Vital dans la *Vie de saint Bertrand*, au numéro 1. La dame possédée qu'il guérit

Digitized by Google

témoigna, dit-il, généreusement sa reconnaissance envers son libérateur.

Nous pensons que ce portail dut être élevé par elle, qu'elle s'y fit représenter avec le saint, un prêtre et un diacre qui l'assistaient, et le démon vaincu sous leurs pieds; d'autant plus que le chapiteau au-dessus de la tête nous la représente encore avec un serviteur portant des provisions de voyage, qui lui montre un cheval en l'invitant à le monter, tandis qu'un ange s'apprête à les guider. Les autres nous offrent les deux enfants : saint Just et saint Pasteur, patrons de l'église, allant au martyre, puis décapités, et saint Etienne, le chef de cette glorieuse milice qui donna son sang pour affirmer sa foi au Christ sauveur. La ferrure de la porte est aussi fort ancienne. On y voit un fer à cheval, ex-voto d'un voyageur ou de la corporation des maréchaux ferrants, ainsi qu'un élégant anneau de tirage mobile en cuivre, orné de perles. A côté est la pierre tumulaire d'un prêtre familier de l'église. La pensée qui termine l'inscription se voit aussi à Saint-Bertrand, mais plus complète. Voici la légende, en conservant les abréviations qui s'y trouvent :

ANNO. X. MCCCXII. XVIII. KS.
AUGUSTI. OBIIT. DM. JOHES. FABR.
PSBR. ET. FAMILIARIˢ HUJˢ ECCLIE
CUJˢ AIA. REQESCAT. I. PACE. AM.
Q. TUMULU. CRIS. CUR. NO. MORTALIA SPNIS
TALI. NAQ. DOMO. CLAUDITUR. OMIS HOMO

L'église, dans laquelle on descend par dix marches, a trois nefs : celle du milieu, voûtée en berceau, mesure 25 mètres de long sur 12 mètres 70 de large; les deux latérales sont voûtées en quart de cercle qui forme arc-boutant. Les voûtes reposent sur dix piliers cruciformes dont deux enclavés en partie dans le mur du fond, et deux autres engagés dans la naissance des absides en cul de four qui terminent chaque nef, en sorte qu'il n'en reste que six entièrement libres. Ils sont reliés entre eux par des arcs cintrés et ont leurs correspondants dans les nefs latérales.

Le sanctuaire, élevé de trois marches, communique

Digitized by Google

par de petites portes aux absides latérales. Tout autour règne une arcature cintrée dont les chapiteaux et les tailloirs, presque tous informes, sont difficiles à rattacher à un style quelconque. Elle repose sur un stylobate sans ornements à 2 mètres 15 du sol; il n'a pu ici, comme ailleurs, servir de siége; aussi ne peut-on y voir qu'un motif d'ornementation. Au-dessus, la corniche taillée en damier se prolonge sur le front des absides latérales et dans le transept. L'arcature se répète seulement dans la première travée.

L'autel est en maçonnerie; sa table, la partie essentielle, est une pierre longue de 1 mètre 94, large de 1 mètre 48, creusée d'un centimètre sur sa surface et munie d'un rebord de 9 centimètres de largeur, à l'effet de retenir les offrandes faites pour le saint sacrifice et les empêcher de se répandre à terre si elles étaient renversées. Nous nous associons de tout cœur au savant M. de Laurière pour exprimer le désir de voir l'église de Valcabrère conserver précieusement cet autel et en être fière.

Derrière l'autel est un édicule à deux étages. Le premier est voûté d'arêtes surbaissées qui se croisent à une clef portant une tête et reposent sur un quatuor de colonnettes. Le second, auquel on accède par un escalier en pierre de 14 marches, est formé de 4 piliers carrés; il ouvre sur le devant par une baie entière, et sur les côtés par deux baies surmontées d'un trèfle. Aux piliers antérieurs se trouvent deux statues en pierre vêtues d'une robe, d'un manteau, et portant un livre.

L'étage inférieur était destiné à satisfaire la dévotion des fidèles quand ils allaient prier sous les reliques exposées à leur vénération. Il existe, en effet, au-dessus, un coffre de pierre qui n'a dû recevoir que des reliques, les prescriptions liturgiques ne permettant de placer en un lieu aussi honorable que les reliques d'un saint reconnu tel. Ce ne pouvaient être celles du patron de l'église; la population n'eût pas laissé perdre le souvenir de l'endroit où elles reposaient. Elle ne possède d'ailleurs que celles que nous avons eu l'honneur de lui offrir, il y a quelques années, et dont nous étions nous-même redevable à la bienveillance de Mgr Laurence, évêque de Tarbes. A une

Digitized by Google

époque encore assez récente, un curé de Valcabrère, ayant trouvé dans ce coffre des ossements dont il ignorait la provenance, crut devoir les enterrer dans le cimetière où il n'a plus été possible de les découvrir.

Hasardons toutefois une conjecture. Au temps où les Sarrasins désolaient nos contrées, l'évêque de Spolète, saint Sabin, fut envoyé par le Siége apostolique en Espagne, pour prêcher la foi à ces farouches sectateurs de Mahomet. Avant de traverser les Pyrénées, le saint évêque trouva le pays des Convenae envahi par eux, et résolut de consacrer les prémisses de sa mission à conserver la foi de Jésus-Christ dans ces contrées; mais il ne le put que par son martyre; les Sarrasins le massacrèrent dans la forêt d'Escanecrabe, sur les bords de la Save. Une grande et belle église s'éleva sur son tombeau, les pèlerins y accoururent en foule et les souverains pontifes enrichirent d'indulgences, dès 1324, une célèbre confrérie érigée en son honneur. Plus tard, des reliques du saint furent données à plusieurs églises, celle de Valcabrère entre autres. Etait-ce pour les préserver d'un nouvel orage? c'est possible, car les Huguenots vinrent, en effet, et traitèrent comme l'on sait les reliques tombées en leur pouvoir. Les ossements contenus dans le sarcophage précité, et plus tard inhumés sans pompe dans le cimetière de Valcabrère, n'étaient-ils pas ceux-là même que l'église d'Escanecrabe avait confiés à celle de Saint-Just? Nous inclinons à le croire, et ce nous est un motif de plus pour regretter l'acte qui l'en a privée.

La tour carrée qui s'élève sur les quatre piliers, en avant du sanctuaire, a des fenêtres dont les unes sont étroites et cintrées, les autres ogivales; avant la Révolution, elle renfermait sept cloches, qui furent précipitées du haut de la tour; les deux qui les remplacent aujourd'hui, fondues avec les débris des anciennes, portent les inscriptions suivantes dont nous devons la copie à M. Dequé, curé de Valcabrère.

Sur la grande, on lit :

† *Christus vincit. Christus imperat. Hoc signum religiose Deo dicatum nomineque Joannae-Mariae* † *de Grandidier, et Bertrando de Bascans, muniere patrinorum fungentibus, nec non domini de Maribail* † *adjuvante munificentia, confectum, sub auspiciis ejusdem*

Digitized by Google

Bertrandi de Bascans, civili disciplinae † praeposili in Valle Capraria, mense octobris 1817. † Les Dubois, fondeurs de Lorraine.

Sur la petite :

Sub auspiciis beatae Mariae hoc signum dicatum est Deo omnipotenti, Patri, Filio et Spiritui Sancto, anno 1818. † Dubois, fondeurs.

L'église est flanquée extérieurement de petits contre-forts droits, quatre au couchant, trois sur chacune des faces latérales et six sur les absides. En face de l'autel était une petite porte, actuellement murée. A l'angle des murs du couchant et du nord est un édicule à arcature ogivale soutenue par des colonnes, autrefois destiné à abriter un tombeau qui depuis a disparu.

Les trois nefs sont chacune terminée par une abside. Celle du milieu est précédée d'une arcade assez profonde serrée entre deux contre-forts et formant une sorte de porche sous lequel une fenêtre, percée dans l'axe du monument, permettait aux fidèles de voir et de vénérer, lorsque l'église était fermée, les reliques déposées dans le sarcophage. Au-dessus, est encore une énorme gargouille en forme d'ours tenant entre ses pattes une tête humaine. Sur le flanc de l'abside de gauche est une petite fenêtre du XIVe siècle, divisée en deux baies tréflées ; ces absides étaient reliées entre elles par des demi-coupoles. Sous cette partie de l'édifice on a découvert dernièrement des murs de construction romaine, sur lesquels on a bâti, mais sans en suivre la direction.

Au midi était le cloître des chanoines, entièrement détruit et dont il ne reste que le vague souvenir d'un massacre après lequel il demeura désert. Peu de temps après la restauration du culte, on vit, vers le chevet, la trace d'un char qui, étant arrivé vide, fut ramené portant une lourde charge ; on supposa que quelqu'un, ayant trouvé des papiers révélant l'existence d'un trésor caché là au moment de la Révolution, était venu le prendre. Ce travail s'était fait pendant la nuit.

On vénère dans la chapelle Notre-Dame, ornée récemment d'un bel autel, une Madone placée autrefois dans la chapelle du couvent des Cordeliers.

Telle est la vénérable église de Saint-Just où siégèrent nos évêques jusqu'au jour où saint Bertrand eut relevé la

Digitized by Google

cathédrale primitive. En est-il qui soient plus dignes d'une intelligente restauration? Si les circonstances étaient plus propices, nous signalerions comme particulièrement urgente la construction d'une tour extérieure destinée à recevoir l'escalier du clocher, et, dans son étage inférieur, une sacristie; on pourrait ainsi rendre à l'église sa forme primitive, supprimer la cage si disgracieuse de l'escalier actuel, rouvrir enfin et restituer au culte l'abside de gauche qui sert aujourd'hui de sacristie.

Saint Bertrand opéra deux miracles dans cette église: 1° celui de la guérison de la dame possédée, dont nous avons parlé au sujet du portail et qui aurait eu lieu au commencement de son épiscopat, car les parents de cette dame la conduisirent à Saint-Just afin qu'elle se trouvât sur le passage de l'évêque lorsqu'il viendrait y dire la messe; — 2° celui que raconte Vital sous le numéro 10, et duquel on doit induire qu'à cette époque saint Bertrand avait reconstruit sa cathédrale, puisque ayant résolu de visiter ses paroisses il veut commencer par Saint-Just. La narration de Vital prouverait en outre que les évêques d'alors, ou tout au moins notre saint, apportaient avec eux leurs provisions dans les visites pastorales.

Depuis, Saint-Just, privé de la présence des évêques et du chapitre cathédral, eut au moins une collégiale composée de quatre chanoines et qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

Nous ne terminerons pas cette étude sans mettre à profit les renseignements précis qui nous ont été récemment communiqués par M. Julien Sacaze, qui les tient lui-même de M. Lafollye. D'après l'érudit architecte, l'église de Valcabrère, remarquable par les matériaux antiques qui sont entrés dans sa construction et, surtout, par les dessins des nombreux chapiteaux, tout à fait particuliers à cet édifice, appartient à trois époques bien distinctes: construit dès les premiers siècles du christianisme, le monument a été profondément modifié du XIe au XIIe siècle (portail, voûte et surélévation de l'abside), et le clocher a été lui-même remanié dans le courant du XIIIe siècle.

Louis de FIANCETTE baron d'AGOS.

Digitized by Google

LES

HAUTES MONTAGNES DU COMMINGES

Grandes Courses et Ascensions sur la frontière franco-espagnole

III

RÉGION DE LA VALLÉE DU LYS

Le **Mail Pintrat** (2 854 m.)

(Première ascension : 23 septembre 1880) [1]

De Luchon, une excellente route de voiture conduit au fond de la vallée du Lys. Une heure quarante-cinq minutes de marche suffit pour franchir ces onze kilomètres. Un peu avant d'arriver à la dernière hôtellerie (entre les deux cascades), on voit s'ouvrir sur la gauche (est) une étroite gorge où le torrent de Houradade, resserré entre les parois schisteuses de la montagne, tombe d'un bond et forme la jolie cascade du Cœur. Sur la rive droite serpente, sous le couvert des hêtres, un sentier très-roide, qui conduit en trente minutes à la cabane de l'Artigue, dans une riante *pleta*. Pendant l'été, des troupeaux pacagent dans les environs, et de là montent jusque vers le lac Vert ou la Serre des Cavales. Un peu plus loin, c'est la cascade Solage qui s'élance d'un seul jet dans un sombre bassin de roches. Suspendu au-dessus du ravin, pierreux et délaissé, le sentier monte toujours; voici bientôt à droite une seconde cascade, tandis que par delà les

1. Les dates d'ascensions données dans mon travail sur les « Hautes Montagnes du Comminges » sont toutes d'une exactitude absolue, et extraites de mes carnets de courses conservés avec soin.

Digitized by Google

escarpements abrupts de la montagne de la rive gauche apparait au travers des pins, comme une chevelure dénouée, la cascade Trégon, déversoir du lac Vert; c'est ensuite la jolie chute écumeuse dédiée à M. l'ingénieur Lézat, l'auteur des *Plans en reliefs* des hautes montagnes luchonnaises; mille cascatelles s'offrent à vous, et le torrent forme encore deux chutes jumelles, dites des Bergers. Un instant après on atteint la cabane des Graouès. Avez-vous vu quelquefois un de ces abris? Ce n'est pas luxueux, je vous l'assure, et nul architecte ne procéda jamais à leur construction. Des murs en pierres sèches, grossièrement assemblées, supportent une toiture en tiges de pins garnies de leur écorce et prises à la forêt voisine; quelques dalles et des mottes de gazon recouvrant cette charpente primitive, en font tous les frais. Une étroite ouverture, ménagée sur le devant, donne accès dans l'intérieur, où au fond, sur un lit de branchages et de mousses étendus à terre, chacun est libre de reposer ses membres fatigués. De cheminée, il n'en est point question: dans le coin, près de la porte, est le foyer, et la fumée s'en va comme elle peut au travers des murailles.

Près d'une excellente source, entourée de vigoureuses touffes d'aconit, la cabane des Graouès occupe l'angle d'une petite clairière herbeuse au pied d'une haute paroi de schiste rougeâtre, qui disparait en partie sous les rhododendrons et les fougères. Pauvre cabane, je la revois toujours avec plaisir. C'est de là, en effet, que je partis pour faire ma première course dans les hautes régions montagneuses. Reportant ma pensée vers ce temps déjà si loin de nous, je m'y vois arrivant au coucher du soleil, fatigué, il est vrai, mais ravi de tout ce que j'avais admiré en route depuis Luchon. J'étais bien jeune alors, je n'avais pas treize ans. Mais à cet âge les impressions sont vives, se gravent profondément dans la mémoire; et dussé-je atteindre l'âge des patriarches, je n'oublierai jamais cette veille des armes. C'était dans les derniers jours du mois d'août après une chaude journée, je me le rappelle encore comme si c'était hier. Nous venions à peine d'atteindre la cabane qu'un violent orage, lentement arrivé des plaines d'Aragon, éclatait enfin sur nos

Digitized by Google

têtes. Le vent soufflait en hurlantes rafales, la pluie et la grêle tombaient avec une sorte de rage; de leurs flamboyants zigzags les éclairs sillonnaient à tout moment le vallon, et le tonnerre frappait à coups redoublés les cimes d'alentour. C'était un imposant spectacle. Mes guides semblaient inquiets pour moi; avec un soin tout paternel ils veillaient sur leur jeune compagnon, et, afin de me distraire, ils me parlaient d'ascension et de la chasse du lendemain. (Nous fîmes un vrai massacre de lagopèdes dans les glaciers du Pintrat.) Mais loin de les écouter, je ne voulais pour l'instant voir et suivre que ce déchainement de la tempête; c'était la première à laquelle il me fut donné d'assister en haute montagne. Je comparais ces fureurs de la nature à celles non moins terribles de l'Océan sur les côtes dangereuses de la Bretagne, où s'écoula ma première enfance. La montagne me captivait encore plus que les flots, cette autre immensité, elle me séduisait; c'était comme le baptême du néophyte, elle me sacrait montagnard. Ce fut presque avec regret que je vis, à l'entrée de la nuit, le calme se rétablir peu à peu autour de nous, et le lendemain le soleil se leva dans toute sa gloire sur l'azur immaculé du ciel.

Mais revenons à notre sujet, dont cette longue digression m'a bien écarté.

C'est de l'abri des Graouès qu'en septembre 1880 je partis pour escalader le Mail Pintrat et les deux autres pics voisins: le Mail Plané et le Mail Barrat, qui dominent la région dite des Graouès de Castillon. J'étais sans guide; Bernard, mon domestique, m'accompagnait seul et portait mes appareils photographiques. Je tenais à prendre des vues de ce coin intéressant. Il y règne du reste une certaine confusion, et la carte de l'Etat-Major ne donne, pour cette partie de nos montagnes, ni noms, ni cotes d'altitude.

De la cabane, la gorge monte au sud-est. Le sentier que nous suivons, et dont les nombreux lacets se dessinent très-vaguement entre des touffes de gazon, conduit vers les ports d'Estaouas et de Port-Vieil, qui, maintenant, ne sont plus pratiqués. A la hauteur de la cabane de Quiou (presque détruite), on prend à droite par une

Digitized by Google

rampe facile mais très-redressée, où végètent çà et là des pins rabougris : ce sont les derniers. Au-delà de ce promontoire, des rhododendrons, des raisins d'ours vivent seuls sur ces rochers arides. Quarante-cinq minutes de marche nous amènent au vaste cirque des Graouès de Castillon. Une misérable flaque d'eau vaseuse de quelques pieds carrés, bordée de charmants carex, est à nos pieds; voilà tout ce qui reste d'un ancien et beau lac aujourd'hui comblé par les graviers tombés des sommets d'alentour. Une profonde solitude règne en ces lieux, dont le silence lugubre est à peine troublé par le murmure de la cascade, qui, du lac supérieur, se laisse glisser dans le cirque, gracieuse comme une ondine. Nous le traversons dans toute sa largeur, et, laissant à gauche cette jolie chute, nous grimpons, à l'aide des pieds et des mains, jusqu'au faite de la paroi schisteuse qui supporte le lac Charles.

C'était fort roide, mais plus court. Nous y faisons halte pendant près de trois-quarts d'heure, et profitons de ce temps de repos pour prendre des vues photographiques. Pour alléger nos sacs, nous cachons sous un gros bloc tous les objets qui nous sont inutiles, et, sautant d'un bond le déversoir du lac, continuons l'ascension. On s'engage, à l'est, dans un ravin dont un épais pont de neige occupe l'étroite entrée. Les schistes et le granit s'y disputent le terrain. Peu à peu la gorge s'élargit, et trente minutes après on atteint le petit lac du Port-Vieux, endormi au fond d'une cuvette de schiste cambrien, dernier ressaut des pics d'Estaouas.

Les appareils sont de nouveau dressés et je fais quelques clichés. L'endroit, en effet, est non-seulement fort beau, mais d'un grand intérêt géologique. C'est près de là, à la base du Mail Pintrat, non loin du Port-Vieux, que le granit se montre pour la première fois dans la crête de la frontière franco-espagnole, à une altitude de 2 500 mètres environ. J'aurais voulu gravir le pic par le versant français, mais des parois presque perpendiculaires, couvertes de verglas, en rendent l'escalade dangereuse, sinon impossible, à cette époque de l'année (3 septembre). J'y renonce donc, et, contournant à une grande hauteur le lac par le côté est, sur des schistes zébrés de

Digitized by Google

longues bandes de calcaire blanc, j'escalade deux ou trois gradins granitiques et traverse des névés très-durs. Coupant alors en diagonale le glacier supérieur, on arrive au pied de la paroi qui forme la frontière.

Deux cheminées, hautes de quinze à vingt mètres, séparées par un petit piton, s'offrent à nous. Il faut attaquer celle de gauche, la plus près du Mail Pintrat. Elle est très-rapide ; quelques pierres se détachent bien sur notre passage, mais la roche est bonne, et en cinq minutes nous voilà sur la crête, à 2 650 mètres d'altitude 45' depuis le lac. Dans le couloir et au col, se montrent des affleurements ferrugineux. A nos pieds se déroule déjà une partie de la vallée de Ramono, et trois isards, surpris de notre brusque apparition, s'enfuient en bondissant au travers des rochers. Le Mail Pintrat n'est pas, à proprement parler, un seul pic, mais une longue crête disloquée courant nord-ouest sud-est. Elle porte deux sommets séparés par un brèche ; celui qui domine le val de l'Esera me semble le plus haut des deux. C'est donc ce dernier qu'il faut atteindre. Le plus bas, cependant, est bien plus près de nous, et nous l'escaladons au passage.

Le revers espagnol est couvert de blocs tombés de la crête, et c'est après une rude gymnastique que nous atteignons le sommet occidental du pic, d'où nous voyons l'autre nous dominer encore. Nous y entassons quelques pierres comme signe de conquête ; descendant alors avec précaution vers la brèche qui sépare les deux pointes, nous ne nous y arrêtons que le temps nécessaire pour choisir notre chemin. Nous repassons sur le versant français : il y a là quelques mètres assez mauvais. Il faut s'aventurer sur une pente très-inclinée, où un faux pas serait une chute dangereuse ; mais c'est l'affaire d'un instant. Quinze minutes après je posais le pied sur le véritable sommet du Mail Pintrat, ou du moins sur le bloc qui lui en tenait lieu à ce moment. Cette cime, du reste, « comme la plupart des grandes sommités pyrénéennes, n'est qu'un amoncellement de blocs désagrégés et croulants, sans aucune cohésion entre eux. » Un violent orage, une bourrasque de vent, une commotion atmosphérique suffit pour en modifier sensiblement l'aspect et la disposition.

Digitized by Google

Le Mail Pintrat, haut de 2 854 mètres, ne porte aucune trace du passage de l'homme ; aussi Bernard s'empresse-t-il d'y élever une tour, où je dépose ma carte de visite comme première prise de possession. Nous avons mis vingt-cinq minutes depuis le col que je nommerai col du Pintrat. La vue dont on jouit est fort belle. Toute la haute vallée de l'Esera s'étend à nos pieds dominée par les Monts Maudits ; du pic de la Rencluse à celui d'Estatas on les distingue tous : voici Paderme, la Maladetta, les pointes d'Albe, le Bentuoso et d'autres encore dont les chainons gris ou rouges séparent autant de régions neigeuses, séjour favori des isards. Comme un petit point blanc, à plus de 1 100 mètres au-dessous de nous, se voit l'hospice espagnol. Devant la porte, à l'aide de ma lunette, je distingue même un groupe de personnes, ce sont des carabiniers (douaniers) et des muletiers. Tout ce monde cause et gesticule, tandis qu'à la porte des écuries une douzaine de matchos (mulets) empanachés attendent patiemment le moment du départ. Un instant après, tout le convoi se mettait en marche vers Penna Blanca et la Picade. Vus d'aussi haut, hommes et bêtes semblent tout petits, on les prendrait pour des jouets d'enfants ; ils me rappellent ces soldats de plomb, fantassins et cavaliers, dont nous avons tous fait nos délices il y a quelques trente ans déjà. Au sud, les crêtes s'écartent et la vallée descend vers Vénasque. A l'occident, se déroulent tous les grands pics français du Mail Plané au Quairat, quelque peu éclipsés par le Perdighero et l'imposant massif des Posets.

Après vingt-cinq minutes de séjour sur le Mail Pintrat, nous commençons la descente. Un grand quart d'heure de dégringolade à travers des blocs et des bancs de neige nous ramène au col ; dans cinq minutes, nous dévalons par le couloir jusqu'au glacier, d'où une longue glissade nous porte jusqu'au premier ressaut granitique. Franchir les autres, puis reprendre les schistes et contourner le lac du Port-Vieux par l'ouest en se tenant bien au-dessus, fut l'affaire d'un instant. Arrivé à l'extrémité occidentale, je m'arrête pour photographier les pics ou aiguilles d'Estaouas, qui sont superbes de silhouette, et se reflètent dans les eaux du petit lac de Singlinda. De

Digitized by Google

là, descente rapide jusqu'au lac Charles (2 310 mètres), où nous retrouvons tous les objets que nous y avions laissés. Coupant alors au plus court, nous atteignons la cabane des Graouès (1 715 mètres) en moins d'une heure et quart, nous laissant glisser le long des pentes et des parois de la montagne, nous accrochant aux touffes de fougères et de rhododendrons. Il faut cependant éviter d'obliquer trop du côté du lac Vert, car on aboutirait à un abîme.

La première ascension des deux cimes du Mail Pintrat était faite.

INDEX

Le Mail Pintrat. *Aller :* 5 h. 55' (sans haltes)

De Luchon à la cabane des Graouès.	3 h.	
De la cabane des Graouès au cirque des Graouès. . .		45'
Du cirque des Graouès au lac Charles.		40'
Du lac Charles au lac du Port-Vieux.		30'
Du lac du Port-Vieux au col du Mail Pintrat. . . .		40'
De ce col à la plus haute cime du Mail Pintrat. . . .		25'
Retour : 4 h. 55' (sans haltes)		
Du sommet du Pintrat au lac du Port-Vieux. . . .		40'
Du lac du Port-Vieux à la cabane des Graouès. . .	1 h.	45'
De cette cabane à l'auberge de la vallée du Lys. . .		45'
De l'auberge de la vallée du Lys à Luchon.	2 h.	

Le **Mail Barrat** (2 970 et 2 960 m.) — Le **Mail Plané** (2 944 m.)
(Premières ascensions : 11 août 1881)

Revenu à Luchon d'une longue excursion dans les curieuses montagnes d'Eristé et de Pardina (Aragon), je n'y restai que quelques jours, et profitant du beau temps je repartais pour les hautes régions. Les grandes cimes ont un secret attrait, elles attirent à elles, et souvent plus d'une âme attristée a trouvé dans la paix éternelle de leurs solitudes glacées le calme et la tranquillité que lui refusait le monde. Et, comme l'a fort justement dit notre ami Russell, c'est une étrange passion, toujours renaissante et jamais assouvie ; on l'éprouve, elle ne se discute pas.

C'est encore la cabane des Graouès (1 715 mètres) qui me servit de point de départ. Je m'y rendis cette fois par la gorge de Bouneou. Profondément encaissée entre les forêts de sapins qui tapissent les flancs abruptes du Mail Aouéran et du Mont du Lys, ce vallon solitaire s'ou-

Digitized by Google

vre à la base du pic Sacroux (2 678 mètres) ; il forme un charmant petit cirque avec cascatelles, où deux bergers espagnols gardaient alors leurs troupeaux. Autour de la cabane, de belles vaches, dans l'herbe jusqu'à moitié jambes, nous regardent de leurs grands yeux limpides, tandis qu'à droite deux ou trois cents moutons sont éparpillés sur les pentes gazonnées et fort roides qui tombent de la Serre des Cavales. Dans cette longue crête s'ouvre un col (2 204 mètres), d'où l'on passe aisément dans la région des Graouès. L'endroit m'avait semblé propice pour prendre des vues photographiques. Je ne m'étais pas trompé, et je fis une ample moisson. De là, nous descendîmes à l'abri des Graouès.

Après une nuit calme et presque chaude, le soleil se lève dans un ciel sans nuage ; encore une belle journée ! Elles sont quelquefois si rares en montagne qu'on en profite toujours avec empressement. L'air vif et pur du matin vous dilate les poumons, vous donne pour ainsi dire de nouvelles forces, aussi marchons-nous gaiement à la conquête de notre pic. Il est superbe, et déjà le soleil empourpre le glacier qui se crevasse et s'étend à sa gauche.

A dix heures, nous étions au lac Charles (2 310 mètres) ; jolie nappe d'eau d'un bleu sombre, d'où s'échappe la cascade Honorine, tandis que, des murailements qui l'enserrent au sud, tombent plusieurs petites chutes dont les perles argentées bondissent comme une fine pluie de diamants. C'est là que nous déjeunons, et, pour ne pas nous charger inutilement, nous laissons là nos sacs, et n'emportons qu'un marteau et l'appareil photographique.

Entre la base du glacier, luisant comme de l'acier poli, et le faite des escarpements schisteux, dévale une laide moraine. Par où allons-nous l'atteindre ? J'opinais pour la droite, du côté du pic de l'Homme, tandis que Barthélemy, qui m'accompagne, penchait pour la gauche (est). Les roches semblent moins redressées ; des corniches paraissent çà et là, et, par là, nous aurons moins à grimper sans doute. En avant donc pour le côté oriental.

Nous contournons le lac Charles par l'ouest et le nord, puis attaquons résolument le mur de schiste. Il est si

Digitized by Google

régulièrement stratifié qu'on en suit toutes les strates : on les voit onduler, se redresser, puis reprendre la ligne droite pour se courber encore, se relever de nouveau. La route n'est pas des meilleures, et très-souvent il faut rétrograder ou chercher des yeux un encorbellement, une saillie moins mauvaise. Les mains jouent un grand rôle dans cette escalade, et plus d'une fois elles nous sauvèrent d'une chute. Trente-cinq minutes après, nous étions aux moraines. C'est là que nous nous apercevons, mais trop tard, que si nous avions pénétré d'abord dans la gorge qui mène au Port-Vieux et au Mail Pintrat pour revenir presque aussitôt à l'ouest, nous nous serions évité ce mauvais pas. Quoi qu'il en soit, c'est fait, nous avons gagné quinze minutes, et l'avons franchi sans avarie, c'est l'essentiel.

A l'extrémité inférieure de la moraine, au milieu d'un fouillis de blocs granitiques, s'en dresse un plus considérable que les autres. On dirait une sorte de pyramide tronquée, de tente à demi-conique, au-dessous de laquelle s'ouvre comme une salle naturelle. Quel bon abri n'y trouverait-on pas un jour d'orage ou pendant une belle nuit d'été ! Dix personnes y tiendraient facilement. Que ne l'avais-je remarqué, la veille, du col de la Serre des Cavales, d'où il est cependant bien visible ! je me serais épargné pour aujourd'hui deux grandes heures de marche. J'en prends un croquis, et, pendant que Barthélemy boucle le sac, je cherche quelques échantillons parmi les roches. Ce ne sont que des granits et des schistes cristallins. Je n'y rencontre, en fait de minéraux, que de mauvais spécimens de tourmaline radiée, de l'épidote amorphe, et bien inférieure aux superbes cristaux que je récoltai au Port-Vieux et ailleurs, notamment dans les montagnes de Sénet, sur la frontière de la Catalogne et de l'Aragon.

Nous montons lentement, regardant çà et là, retournant les pierres, mais sans plus de succès, et, sans m'en douter, j'arrive à la base du glacier (2 685 mètres). Il est fortement bombé, sillonné de crevasses bleuâtres, où pendent de fines stalactites. Toute la partie inférieure est dure comme du marbre, et, sans une couche de neige nouvelle très-adhérente, la marche y serait pénible. Au

Digitized by Google

sud, c'est la crête frontière qui le domine, tandis que, comme deux bras inflexibles, l'enserrent étroitement (à l'est) le Plané, et (à l'ouest) les contreforts du Barrat. Cette dernière chaine le sépare des glaces du Boum et du Maupas.

Sa surface est assez rugueuse ; la neige, en effet, est comme flagellée par le vent ; on dirait des vagues en miniature, inutile de tailler des pas. Aussi, malgré l'inclinaison, nous montons aisément et ne tardons pas à atteindre le rocher. Il est bon, d'abord tout va bien. Mais nous voici à un point où nous ne pouvons plus avancer nous avions pris trop près de la bergschrund. Sautant alors sur le névé, nous retrouvons, trente à quarante mètres plus loin, un pont de neige en apparence assez solide pour nous livrer passage. Mon guide s'y aventure, et débarque heureusement. Mais il vient à peine de se mettre en sûreté qu'un craquement sinistre se fait entendre ; tout s'effondre, et je me trouve sur le bord d'un abime, dont les noires et glaciales profondeurs se prolongent sous mes pieds. D'un bond, je saute de côté et me mets, autant que possible, à l'abri d'un nouvel écroulement. Inutile de songer à franchir le gouffre, il a trois mètres de large, et, de plus, je suis en contre-bas de plusieurs pieds de l'escarpement d'où mon compagnon est impuissant à me prêter secours. Que n'avions-nous alors notre bonne corde de Manille ! Plus d'une fois elle nous a sauvés ou grandement aidés. Je remonte la pente tout en taillant des pas, et rejoins le rocher un peu plus haut. Par endroits, la montagne montre nettement sa constitution géologique, et l'on voit les bandes schisteuses alterner, pour ainsi dire, régulièrement avec les granits qui en sont le principal élément.

Un plateau neigeux couronne la plateforme où nous venons d'arriver ; de là, le Barrat est à deux pas de nous, et ses deux cimes nous dominent directement. Celle de l'est est elle-même double ; entre elle et celle de l'ouest s'ouvre une étroite brèche infranchissable, où s'encadre merveilleusement le pic Perdighero tout entier. Ce haut col (2 860 mètres) tombe à pic sur le val de Ramono, et nul être vivant ne pourra jamais, je le crois, y passer sous peine de mort. A midi et demi, nous nous trouvions

Digitized by Google

sur la cime orientale du Barrat (2 960 mètres). Nous entassons quelques pierres sur deux pitons, et une demi-heure après nous déposions notre carte de visite sur celle de l'ouest (2 970 mètres). Une petite tourelle ébréchée la couronne ; elle fut élevée, il y a quelques années, par notre ami le comte Russell.

Belle et majestueuse vue, semblable à celle dont j'avais joui du haut du Pintrat. Mais du Barrat, un de nos grands pics de la Haute-Garonne, le Boum, reprend toute sa fierté : il s'isole, et son difficile cône terminal se dresse noir et orgueilleux au-dessus d'une mer scintillante de blancheur. On dirait un de ces énormes monstres marins échoué sur une plage des mers arctiques.

Je profite de la circonstance qui s'offre à moi pour relever une erreur involontaire, commise par le comte Russell au sujet du Boum. En 1873, notre ami, croyant gravir cette dernière cime, escalada la pointe occidentale du Barrat ; il y construisit la tourelle qui subsiste encore. Le seul pic connu dans le pays sous le nom de pic de Boum (ou pic Noir), se trouve à l'occident du col du même nom, entre le Mail Barrat et la Tusse de Maupas ; c'est un piton complétement isolé et s'élevant majestueusement sur la crête frontière.

Je contemplais, nonchalamment appuyé à la tourelle, le panorama qui nous entoure, et ne songeais guère à descendre, lorsque Barthélemy me fait remarquer que de vilains nuages d'orage montent rapidement du sud-est. Ils se dorent ou s'assombrissent suivant les effets de la lumière. Ils deviennent violets, puis cuivreux, d'autres fois les rayons du soleil les traversent comme des flèches de feu, ils prennent les formes les plus fantastiques. Tout cela est fort beau, superbe même, mais n'annonce rien de bon. Il faut partir. Aussi, jetant un dernier regard sur ce monde glacé, nous quittons la cime.

Nous avions formé le projet d'atteindre par la crête le pic de l'Homme, dont j'aurais voulu mesurer la hauteur. Nous traversons donc le plateau qui s'étend au nord du Barrat ; mais, ô déception ! Une coupure de quinze à vingt mètres le termine brusquement. La pente est des plus roides, on dirait un glacis de forteresse ; impossible sans corde de s'y laisser glisser. Pas une aspérité, pas

Digitized by Google

une saillie ne vient rider sa surface, et comment s'y arrêter une fois partis? Quant à sauter ce mur, ce serait une folie ; on se briserait à la base sur les éboulis. Tout en maugréant nous revenons sur nos pas, et nous voilà reprenant le glacier, mais cette fois assez loin de la roche pour éviter la rimaye ou un nouvel effondrement. Le bloc-abri de la moraine fut atteint sans encombre ; puis de là, obliquant à l'est, je dévalai vers le lac Charles, laissant à gauche les parois le long desquelles nous nous étions hissés à la montée.

INDEX

Le Mail Barrat. *Aller :* 2 h. 45' (sans haltes)

Du lac des Graouès au lac Charles.	40'
Du lac Charles au sommet occidental du Mail Barrat.	2 h. 05'

Retour : 4 h. 10' (sans haltes)

Du sommet du Mail Barrat au lac des Graouès. . .	1 h. 10'
Du lac des Graouès à la cabane du même nom. . .	25'
De cette cabane à la vallée du Lys.	50'
De la vallée du Lys à Luchon (route de voiture). . .	11 kilom.

Le **Pic de Boum** (3 010 mètres)

(16 octobre 1877)

Au-dessus du lac Bleu, entre la Tusse de Maupas (3 110 mètres) et le Mail Barrat (2 970 mètres), s'étend un vaste glacier d'où émerge, sombre et escarpé, en apparence inaccessible, le pic de Boum (3 010 mètres)[1].

Depuis longtemps déjà je désirais en faire l'ascension, mais mille circonstances m'en avaient jusqu'alors empêché. Je n'avais pas cependant renoncé à mon projet, et attendais patiemment le moment favorable pour le mettre à exécution.

Les premiers froids de l'hiver s'étaient déjà fait sentir ; octobre avait ramené les neiges, et, dans des courses précédentes en Catalogne, j'avais déjà vu le verglas tapisser les hauts pics de Colomès et de Sabourèdo, et festonner les crêtes de ses aiguilles transparentes. Le moment me paraissant propice, je fais prévenir Courrège et, le 14 octobre 1877, nous allions coucher à la cabane des

1. Les bergers de la vallée du Lys, le garde-forestier le connaissent également sous l'appellation de pic Noir (pico Néré), qu'il doit sans doute à la sombre couleur de ses murailles occidentales où la neige tient à peine au cœur même de l'hiver, tant elles sont roides.

Digitized by Google

Graouès. Trente-six heures de mauvais temps m'y retiennent jusqu'au 16. Après cette patiente et longue attente, le froid brouillard qui couvrait la montagne se lève enfin, et, vers les huit heures du matin, nous laisse voir tous les sommets blancs de frimas, qu'un soleil radieux fait étinceler. C'était superbe; et, nous-mêmes, joyeux de ce changement inattendu dans l'atmosphère, nous fîmes gaiement nos préparatifs. Ce ne fut pas long, et un peu avant neuf heures nous quittons la cabane; sans elle, que serions-nous devenus? Le sentier se distingue à peine entre les plaques de neige, ou sur les débris de pierres éboulés, couverts d'un maigre gazon tout gelé. Mais nous l'avons déjà tant de fois parcouru que nous le suivrions presque les yeux fermés. Des traces toutes fraiches d'un ours de forte taille nous montrent que maître Martin a quitté les montagnes espagnoles, et commence aussi, lui, sans doute, ses courses hivernales. Nous montions rapidement dans l'air frais du matin, tout en causant de choses et autres; la montagne surtout, qu'ai-je besoin de le dire, y tenait la première place. En quarante-cinq minutes, le cirque des Graouès était atteint. Une profonde solitude règne en ces lieux, pas un bruit ne vient éveiller les échos des vieux pics déjà ensevelis sous leur blanc manteau d'hermine.

Au début d'une course, fixer son itinéraire approximativement est toujours une chose importante, quitte à le modifier ensuite sur le terrain. Aussi, à peine assis, délibérons-nous sur cette intéressante question. La direction du lac Vert semblait toute indiquée, et nous allions la prendre, quand Courrège se ravisant, — il a souvent de ces idées lumineuses le brave garçon, — me fait observer qu'un joli pic nous domine au sud, et que du sommet on aurait, à coup sûr, une très-belle vue sur les glaciers des Graouès et du Maupas. Le sort en est jeté, nous abandonnons la route du lac Vert, et escaladons le pic de l'Homme avant de faire le Boum.

J'ouvre ici une parenthèse au sujet de ce pic, inconnu sans doute à la plupart des touristes, et dont je viens de prononcer le nom. C'est un piton de schiste satiné, de moyenne hauteur, dernier sommet d'une haute crête profondément déchiquetée, qui, partie du Mail Barrat, court

Digitized by Google

directement du sud au nord entre les glaciers de Boum et de Mail Plané ; à l'ouest, sont les lacs Vert et Bleu ; et à l'est, le cirque des Graouès et le lac Charles. Une tour en pierres sèches, plus étroite à la base qu'au sommet, en couronne le point culminant, et fait supposer qu'il a dû servir de signal aux officiers d'état-major au moment de leurs travaux géodésiques ; cependant, sur la carte (feuille n° 252) j'ai vainement cherché un nom ou une cote d'altitude.

Mais revenons à notre course. Nous prenons au sud-est sur des pentes herbeuses, où poussent encore quelques rhododendrons ; de larges plateaux de neige couvrent le sol. Enfin, en moins d'une heure, depuis le lac des Graouès, nous étions au-dessus du lac Charles. Il est sous nos pieds, déjà pris par les glaces et endormi de son long sommeil ; à l'est, fières sentinelles, se montrent les trois pics d'Estaouas. Bientôt deux cheminées étroites et rapides s'offrent à nous ; ne sachant à laquelle donner la préférence, je charge Courrège d'essayer celle de gauche, je me réserve l'autre. Mais, cette fois, la chance fut loin de me favoriser ; car l'inclinaison, d'abord fort douce, devint telle que, sur ces maudits schistes, il me fallut achever la montée à quatre pattes, et je n'arrivai au col qu'après mon guide. De là, cinq minutes à peine d'escalade suffisent pour atteindre le pic de l'Homme, d'où l'on a une fort belle vue sur tous les glaciers qui s'étendent du Maupas au Port-Vieux. Je prends un échantillon de la roche, dépose ma carte de visite dans la tourelle, reviens au col, et commence (11 heures 15') la descente d'un vertigineux couloir encombré de pierres roulantes et de verglas ; il est ouvert presque au-dessus du lac Vert ; aussi avons-nous la douce perspective de penser que le moindre faux pas nous précipiterait d'un seul trait jusque dans ses eaux. N'ayant jamais eu aucun goût pour ces vilaines raillères, j'étais pressé de quitter celle-ci ; aussi, à moitié de sa hauteur, je l'abandonnai avec plaisir, et coupai plein sud sur les flancs ouest et à la base du chainon descendu du Barrat. Nous avançons lentement sur ces pentes très-redressées au travers de ces fatigants éboulis, que connaissent tous ceux qui ont gravi quelques-unes de nos hautes cimes pyrénéennes.

Digitized by Google

La neige nouvellement tombée masque les interstices, et souvent on disparait jusqu'à la ceinture dans ce dédale de pierres étrangement entassées les unes sur les autres. Une fois je m'enfonçai si bien entre deux blocs, que Courrège dut venir me tirer d'embarras.

Nous arrivons cependant, à une heure, au grand glacier. Il se termine par une superbe grotte, dont la voûte irrégulière et bleuâtre est tapissée, ainsi que les parois, d'une dentelle de petits pendentifs du plus charmant effet. J'ai dans l'idée qu'elle a dû servir quelquefois de salle de bal ou de réunion aux génies et aux fées de la montagne. Des esprits, me direz-vous? Eh bien, oui, nous en avons encore par là-haut, demandez aux bergers. Du reste, prenez patience, ami lecteur, et dans un prochain article nous vous ferons faire connaissance avec la belle jeune fille aux cheveux d'or.

J'avais les pieds glacés; aussi, déjeunant à la hâte, nous reprenons la marche après nous être prudemment attachés à la corde, car de nombreuses et laides crevasses sillonnent le glacier; ses pentes orientales (elles rebutèrent les premiers ascensionnistes en 1858) nous offrent une inclinaison tellement forte, que sans nos crampons il nous serait impossible de les gravir; mais grâce à eux la hache est inutile, et nous marchons facilement, sautant de temps à autre d'étroites crevasses, contournant les grandes ou les traversant sur de fragiles ponts de neige. J'eus beau regarder dans leurs ténébreuses profondeurs, je n'y vis pas même l'ombre d'un gnome et le regrette, j'aurais eu plaisir à faire la connaissance de l'un d'entre eux.

Non loin de la base du Mail Barrat, à une hauteur de deux mille huit cents mètres environ, sur la surface du glacier j'ai observé, en trois endroits différents, des plaques colorées en rouge par la présence de l'algue des neiges (*protococus nivalis*). Ce n'est pas la première fois déjà que j'ai l'occasion de remarquer ce curieux phénomène, assez commun dans les Alpes; au mois de novembre 1875, j'ai pu voir ces neiges rouges en faisant la première ascension hivernale du pic Sacroux, et, tout dernièrement encore, dans les montagnes du Haut-Pallas, en Catalogne.

Digitized by Google

En contre-bas du col ouvert sur la vallée espagnole de Ramono, je m'arrête pour prendre quelques vues photographiques. Mais, grâce au mauvais temps qui a précédé notre ascension, je m'apercevrai plus tard qu'elles ne valent rien.

Nous voici, enfin (1 heure 35'), à la base du Boum; sa masse noire et en apparence inaccessible émerge des neiges éternelles, et semble une île d'ébène sur une mer polaire. Nous laissons sur la moraine cordes, sacs et crampons, et partons à la conquête de ce fier sommet. Les flancs du cône sont tellement redressés que les neiges n'y tiennent qu'à grand'peine; il faut souvent s'aider des pieds et des mains, s'accrocher aux minces saillies de la roche. Par endroits, les grauwachs couverts de verglas nous obligent à prendre mille précautions; mais, par leur structure schisteuse, ils forment de petites corniches, qui permettent cependant de monter sans trop de danger le long de ces murailles abruptes; ailleurs, le granit à nu facilite la grimpade. Nous voici à deux pas du sommet; mais là nous venons nous heurter à un obstacle qui semble devoir nous fermer la route; c'est une cheminée granitique, haute seulement de quelques mètres, que bouchent à l'extrémité supérieure quelques blocs surplombants et prêts à se détacher. Par un prodige d'adresse et d'agilité, Barthélemy passe sur le revers nord-ouest et réussit, non sans peine, à contourner, au-dessus d'un couloir à pic, ce mauvais pas, et à atteindre le faite. Je saisis alors un bout de la courroie qu'il me jette, et me suspendant d'une main à ce fragile appui au-dessus d'un vide de douze cents pieds, je m'accroche de l'autre à de légères saillies, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, je suis à côté de mon guide, tout près de la tour qui couronne le sommet (3 010 mètres).

Je m'empresse d'y chercher la bouteille renfermant les rares archives du Boum. La première ascension fut faite le 10 septembre 1858, par MM. Lambron, Cibiel et de Neuville, du nord-ouest au sud-est, du lac Vert et par le glacier de Maupas. La seconde, par M. Narino, le 13 septembre 1877, par la vallée espagnole de Ramono et le col de Boum; aujourd'hui j'ai réussi l'escalade, de l'est à l'ouest, par le cirque des Graouès, le pic de l'Homme et

Digitized by Google

le versant oriental du Boum. Ainsi donc, trois fois déjà, ce pic a été gravi, et chaque fois par une route différente, mais aboutissant toutes à la cheminée dont j'ai parlé. Allons, touristes, en avant ! le chemin de l'ouest est encore à trouver, si jamais on le découvre.

Pendant que Barthélemy consolide la tourelle et replace, dans la bouteille, les procès-verbaux des deux premières ascensions, et y joint ma carte, je note à la hâte les grands traits de l'horizon, sur lequel planent mes regards ; vers la France, malheureusement, les nuages masquent à peu près tout ; c'est à peine si les crêtes de Montarroy, de Céciré, de Superbagnères et du Sacroux émergent comme autant de récifs épars sur cette mer floconneuse, aux contours indécis et flottants. En Espagne, au contraire, pas un brouillard ; et, malgré l'époque avancée de l'année, un soleil radieux fait étinceler les glaciers de la Maladetta, tandis qu'à leur gauche je distingue facilement les montagnes roses de l'Aran et de la Catalogne. En un mot, la vue est presque identique à celle du Maupas et du Barrat. Sous nos pieds s'ouvre, triste et déserte, la sauvage vallée de Ramono, dominée de plus de cinq cents mètres presque à pic par le Boum et l'étrange crête des Fiteus.

Mais le temps se couvre de plus en plus, la « marée montante des nuages » gagne peu à peu et nous cerne ; à deux heures quinze minutes nous partons. La descente de la cheminée s'effectue, non sans peine, mais sans accident, et vingt minutes après nous sommes sur le glacier. Les crampons sont de nouveau chaussés et, avant de nous y embarquer, je vais jeter un coup d'œil au col de Boum et voir le vilain couloir par où M. Narino monta du val de Ramono. L'escalade est possible, mais la descente serait scabreuse. La chute serait mortelle, et l'on tomberait de plus de sept à huit cents pieds sur des névés ou des chaos de granit.

On se corde derechef, puis nous lançant sur la pente glacée, nous la franchissons rapidement, laissant souvent derrière nous dans les neiges molles des traces profondes, indices presque certains de crevasses entr'ouvertes sous nos pieds. Nous admirons au passage la magnifique bergschrund circulaire toute béante à la base nord du

Digitized by Google

Boum, et arrivons au-dessus des lacs Vert et Bleu, qu'on laisse à gauche (ouest) ; à quatre heures trente minutes nous atteignions le cirque des Graouès. Trois heures et demie de marche nous ramènent, par la vallée du Lys, à Luchon à la nuit close.

INDEX

Pic de Boum. *Aller :* 3 h. 45' (sans haltes)	
De la cabane des Graouès au cirque des Graouès. . . .	45'
Du cirque des Graouès au sommet du pic de l'Homme. .	1 h. 20'
Du pic de l'Homme à la cime du pic de Boum	1 h. 40'
Retour : 5 h. 20' (sans haltes)	
De la cime du Boum au cirque des Graouès.	1 h. 50'
Du cirque des Graouès à Luchon par la vallée du Lys. .	3 h. 30'

Maurice Gourdon.

(Reproduction et traduction interdites.)

Digitized by Google

CONTRIBUTION

A L'HISTOIRE DU CHOLÉRA

DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-GAUDENS, EN 1884

L'épidémie de choléra qui, pendant l'année 1884, a sévi dans une partie de la France, a remis en question les nombreux problèmes qui se rattachent à l'étude de ce terrible fléau. Malgré les innombrables travaux dont cette maladie a été l'objet, il faut bien reconnaître que la lumière est loin d'être faite sur les points essentiels de son histoire. Son origine asiatique est depuis longtemps connue ; mais que d'obscurités planent encore sur sa nature, son mode de développement et de propagation, l'importance du rôle de la contagion et l'essence même du contage ! que d'incertitudes au sujet du meilleur traitement à instituer ! De toutes ces questions, aucune n'a été étudiée et discutée avec plus de passion que celle du développement du choléra loin de son berceau d'origine. Deux opinions complétement opposées sont ici en présence : l'une repose sur la nécessité de l'importation de la maladie au milieu de populations indemnes ; l'autre ne fait jouer à la contagion qu'un rôle très-secondaire, nul le plus souvent, et attribue aux conditions météorologiques, telluriques et autres le pouvoir de créer la maladie. Développement spontané du choléra ou son origine extrinsèque par voie d'importation, tels sont donc les deux termes du problème entre lesquels hésite la solution.

Les épidémies qui se prêtent le mieux à l'étude de

Digitized by Google

cette question, sont celles qui, se développant loin des grands centres et dans une région peu étendue, permettent de remonter à l'origine du mal et de suivre pas à pas ses progrès et son mode de transmission d'un individu à un autre. Il est généralement facile de reconnaître si la maladie a été apportée du dehors ou si une influence générale a présidé à son éclosion. A ce point de vue, l'histoire de l'épidémie de choléra dont l'arrondissement de Saint-Gaudens a été le théâtre en 1884, mérite d'être conservée, car elle est d'un précieux enseignement pour l'étude de la question étiologique si controversée ; elle fournit, de plus, des données intéressantes sur le mode de propagation du choléra.

Le sieur Barès, originaire de Milhas (canton d'Aspet), résidait à Marseille depuis quatre mois environ quand le choléra éclata dans cette ville. Il avait laissé au village sa femme, âgée de 65 ans et habituellement bien portante, mais avait emmené avec lui ses deux filles âgées, l'une de 35 ans, l'autre de 20 (Marie Barès). Le choléra n'avait pas encore paru dans le quartier habité par la famille Barès, et aucun des membres de celle-ci n'avait eu l'occasion d'approcher un cholérique lorsque, le 13 juillet, le sieur Barès, sur les instances de sa plus jeune fille, affolée de terreur et *souffrant d'une légère diarrhée*, prit le parti de quitter Marseille. Le 14 juillet, il arrivait avec ses deux filles à Salies-du-Salat, où il reçut l'hospitalité d'un de ses parents. Il en repartit le 15 avec la plus jeune et arriva le soir même à Milhas.

Du 15 au 20 juillet, la santé de la famille paraît satisfaisante ; toutefois, il a été démontré ultérieurement que Marie Barès continuait à éprouver des selles liquides fréquentes et non accompagnées de douleur. Pendant ces quelques jours, les époux Barès partagent le même lit ; la fille aînée, qui rejoignit le pays natal le 19 seulement, couche la nuit suivante avec sa jeune sœur.

Le lendemain matin, à 6 heures, cette dernière quitte Milhas avec sa mère pour se rendre à Aspet (4 kilomètres). La femme Barès revient seule à Milhas vers 9 heures. Elle se sent très-fatiguée et est bientôt prise de douleurs épigastriques, de vomissements, etc. M. le docteur Sauné,

Digitized by Google

appelé dans la journée, constate les symptômes du choléra ; la mort survient vers 9 heures du soir.

Pendant ce temps, Marie Barès, qui avait l'intention d'aller passer quelques jours à Montsaunès, continue sa route et arrive dans cette commune après une marche de 21 kilomètres. Elle dîne assez gaiement avec des parents ; puis, vers 8 heures du soir, elle est prise de vomissements, de crampes, etc., et meurt à 3 heures du matin.

L'émotion fut vive à Milhas lorsque les habitants connurent ces deux décès et les circonstances qui les avaient précédés. Le bruit se répandit bientôt dans le village et dans les communes voisines qu'il s'agissait là du choléra, et, pendant quelques jours, la terreur régna dans le pays. Des mesures énergiques furent prises en vue d'arrêter le mal : désinfection au chlorure de chaux de la maison Barès, incinération des vêtements ayant appartenu aux deux femmes décédées, rélégation des survivants de la famille dans une grange située à 1 500 mètres environ en amont du ruisseau qui traverse Milhas[1].

Le 1er août, aucun cas nouveau de choléra ne s'était produit, et l'on put espérer que les deux premiers resteraient isolés. L'illusion fut malheureusement de courte durée. Le 3 août, une femme de 32 ans, habitant Milhas, Br... Michel, est prise, vers 3 heures du matin, des symptômes du choléra et succombe le même jour ; elle avait, paraît-il, la diarrhée depuis 24 heures. Le même jour, la femme F... Mich..., 61 ans, constitution épuisée, meurt du même mal, à Milhas également. Le 5 août, la femme B... J.-Marie, de Milhas, 74 ans, atteinte de diarrhée

1. La pratique de la rélégation, ou la mise en quarantaine des malades atteints d'affections suspectes, semble être d'un usage traditionnel dans nos montagnes, et particulièrement dans la région d'Aspet. Ce fait est établi nettement par les registres de l'état-civil de la paroisse de Soueich, où l'on trouve des renseignements d'un haut intérêt sur la terrible épidémie de peste qui ravagea ce village en 1653-1654. Il nous suffira de reproduire l'extrait suivant, dont nous devons la communication à l'obligeance de notre collègue M. B. Abadie :

« Jean de St-Jean dit Bouis, de Sueix, estant arrivé de fraische datte des champs et craignant le peuble qu'il feut passé par des lieux de contagion, lui aurait interdit la conversasion et relegué en un quartier dudit lieu appelé Buchet, où il est mort et inhumé privé de sépulture ecclésiastique pour la dicte suspicion, le 5e septembre 1653.

» En foy de quoi ainsi l'atteste le soussigné. Présents Gaudes et Jean Demons et autres.

» Monserié, vicaire.

« 1654. — An de misère, famine, peste et guerre tout ensemble et à la fois. »

Digitized by Google

depuis quelque temps, est enlevée après treize heures de souffrances.

A partir de ce jour, le fléau multiplie ses coups et franchit les limites de la commune où il s'était manifesté primitivement. Il apparait à Sarradère, petit village voisin du Ger, à 4 kilomètres en aval de Milhas, et situé au pied d'une côte rapide conduisant à Aspet. Deux jeunes filles qui sont sœurs, Anne et Marie S..., jouissant d'une bonne santé habituelle, âgées, l'une de 24 et l'autre de 13 ans, sont frappées presque simultanément; l'ainée seule succombe (5 août). Le 6 août, le choléra gagne Fontagnères, faubourg d'Aspet, construit dans un bas-fond très-humide sur les rives du Ger, à 500 mètres environ en aval de Sarradère. Il devait faire de nombreuses victimes dans ce hameau composé de maisons basses, obscures, malpropres, et habité par une population misérable. La première victime fut une femme Lam..., qui éprouva dans la rue les symptômes caractérisant le début du mal et expira au bout de quelques heures. Le lendemain, sa sœur, âgée de 60 ans, fut prise de diarrhée; elle succombait trois jours après dans l'algidité. Le 8 août, nouveau cas mortel à Milhas: le nommé De... Joseph, 50 ans, charpentier à Aspet, se rendait chaque jour à Milhas pour y travailler, lorsque, dans la matinée, à peine arrivé à son chantier, il se sentit gravement atteint; la mort survint au bout de 12 heures. Cet homme, d'une constitution médiocre, avait la diarrhée depuis trois semaines.

Le même jour, un premier cas de choléra se manifesta à Soueich, village situé sur le Ger, à l'entrée d'une plaine fertile, à 4 kilomètres en aval de Fontagnères. Une femme espagnole, très-misérable, Ca... Fr..., 50 ans, mauvaise constitution, vivant seule, tombe subitement malade; elle n'a pas la force d'appeler des voisins à son secours et ne reçoit des soins que peu d'instants avant sa mort.

A cette même date, le village de Sarradère voit se produire trois nouveaux cas. Le nommé Es... Séb..., 47 ans, d'une santé médiocre, est pris du choléra en même temps que deux femmes habitant la même maison; seul il succombe.

Digitized by Google

Le 10 août, nouveau décès à Fontagnères, celui de la femme La... Marg..., 60 ans, sœur de la première victime du fléau dans ce village ; elle avait la diarrhée depuis quelques jours.

La journée du 11 est marquée par 7 décès : dont 1 à Cerciat, 1 à Oueillas, 1 à Fontagnères et 4 à Soueich. Le premier se rapporte à une femme de 28 ans, B... Marie, d'une santé délicate, et qui fut emportée après 12 heures de maladie. Ce cas resta isolé, de même que celui survenu à Oueillas : il s'agit ici d'une femme de 30 ans, E... Mas..., dont la santé était depuis longtemps mauvaise et qui, pendant l'épidémie, s'exposa plusieurs fois à la contagion en traversant les localités ravagées par le choléra. La femme D... Jeanne, qui succomba le même jour à Fontagnères, fut malade 12 heures seulement. Parmi les quatre personnes décédées le 11 août à Soueich, nous signalerons d'abord la femme P... Bertr..., 68 ans, très-affaiblie par l'âge, et la femme V... Marie, 40 ans, habituellement mal portante, qui avait été prise des premiers symptômes 8 jours auparavant ; cette dernière, après une amélioration voisine de la guérison, éprouva une rechute grave qui fut suivie de mort. Les deux autres décès proviennent de la famille Laf... qui paya à la maladie un lourd tribut. Le 11 août, Laf... Paul, père de quatre enfants, 52 ans, bonne constitution, et son fils Joseph, âgé de 15 ans, sont emportés en quelques heures. Le même jour, deux autres de ses enfants sont atteints, Laf... Maximin, 3 ans, et Laf... Maria, 8 ans ; le premier succombe dans la journée du 12, la deuxième guérit. La mère ne subit qu'une forme atténuée de la maladie et éprouva uniquement de la diarrhée pendant plusieurs jours.

Le 12 août, deux décès seulement dans tout le canton : 1 à Soueich, mentionné plus haut, et 1 à Fontagnères, ce dernier dû à Ca... Fr., 49 ans, vigoureux, qui meurt 24 heures après le début du mal.

Le 13 août, le choléra fait trois victimes à Fontagnères : une femme de 75 ans, Ab... Laur., et deux enfants, l'un de trois mois, l'autre de 10 ans, et une victime à Soueich, Dup... Et., 50 ans, doué d'une santé excellente. Ici se place encore un drame de famille : Dupuy a contracté le

Digitized by Google

choléra en soignant avec un admirable dévouement son fils tombé malade le 10 août. Ce dernier a échappé à la mort ; sa sœur, âgée de 18 ans, atteinte quelques heures après le décès du père, survécut également.

Le 14 août, le choléra ne fait qu'une seule victime dans le canton d'Aspet ; mais, en même temps, il fait son apparition à Saint-Gaudens, franchissant ainsi d'un seul bond les 10 kilomètres qui séparent cette ville du théâtre de l'épidémie. Il est bien avéré que la maladie fut importée dans le chef-lieu de l'arrondissement par un jeune homme habitant Aspet et qui, atteint de diarrhée, vint à Saint-Gaudens vers le 6 août, dans l'intention de prendre quelques jours de repos chez sa mère, Es... Marie, âgée de 65 ans. Cette femme, espagnole d'origine, habitait une maison insalubre et vivait très-misérablement. Le 13 août, elle est prise tout-à-coup des symptômes les plus caractéristiques du choléra et elle meurt le lendemain. Elle avait reçu les soins les plus dévoués d'une de ses voisines et compatriotes, G. Marie, âgée de 38 ans. Le 15 août, celle-ci ressentit, vers 3 heures du soir, les premières atteintes du mal ; elle succomba le jour suivant.

Ces deux cas, sur la nature desquels aucun doute ne peut exister, restèrent heureusement isolés. Doit-on attribuer la préservation de la population de Saint-Gaudens aux mesures énergiques de désinfection qui suivirent immédiatement ces deux décès ? ou bien faut-il admettre que Saint-Gaudens jouit à l'égard du choléra d'une immunité particulière et qui serait dûe, d'après les travaux de Néré Boubée et de Pettenkofer, à l'imperméabilité du sol argileux sur lequel la ville est construite ? La question ne peut encore être résolue, mais il est bon de rappeler que, en 1854, Saint-Gaudens vit de même l'épidémie de choléra expirer à ses portes. Alors que le fléau sévissait avec rigueur dans les villages voisins (Miramont, Valentine, etc.), et même dans les faubourgs de Sainte-Anne et du Pouech à peine distants de 500 mètres, l'état sanitaire de la ville resta excellent.

Mais revenons au théâtre principal de l'épidémie et attachons-nous à suivre celle-ci pas à pas.

Le 15 août, deux personnes succombent à Milhas : une

Digitized by Google

LES OUBLIETTES DE GARGAS

(Fouilles de M. Felix Regnault)

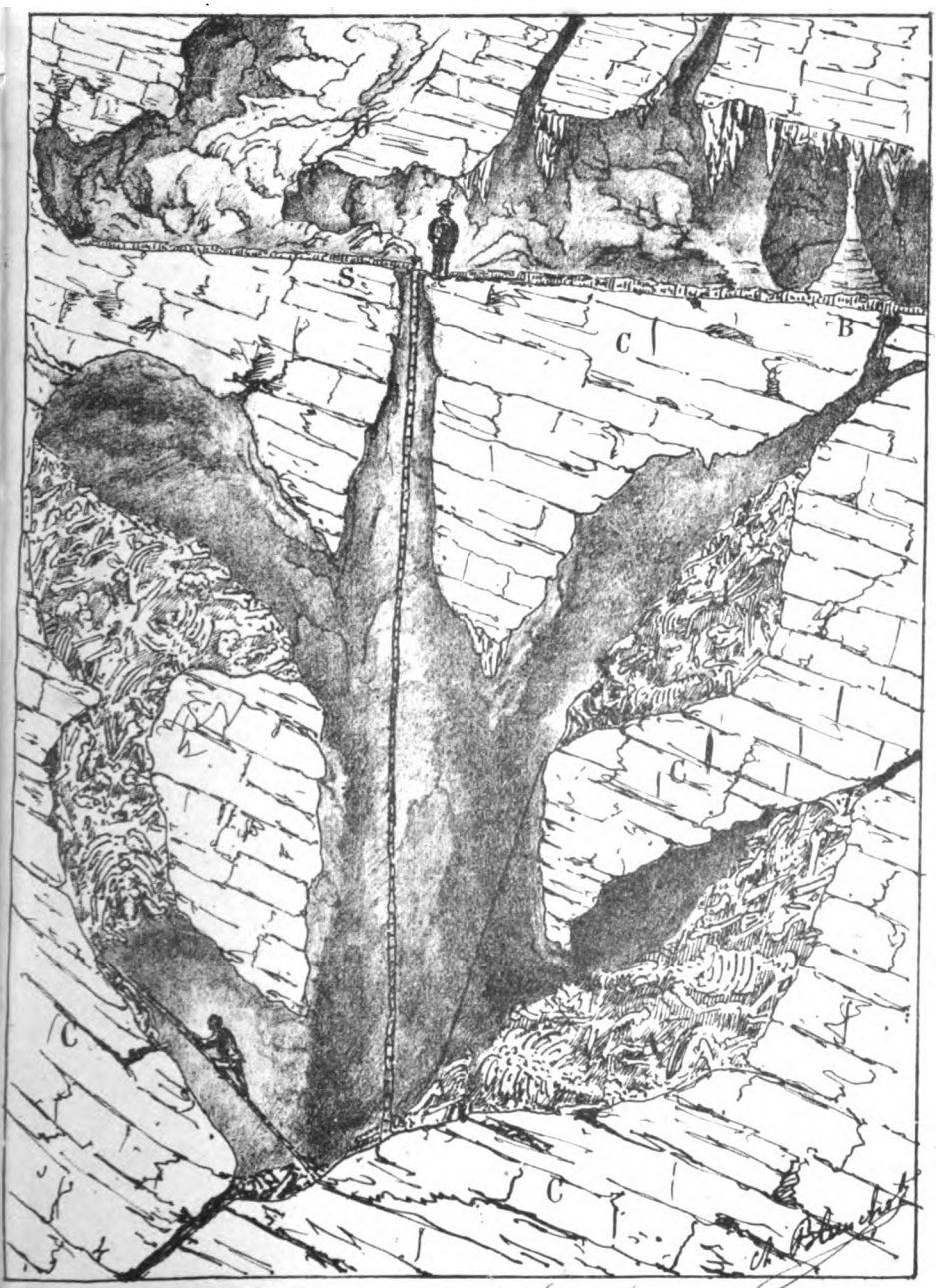

A. Argile à ossements – B. Communication – C. Calcaire de la montagne – G. Grotte de Gargas
S. Plancher stalagmitique.

Digitized by Google

Digitized by Google

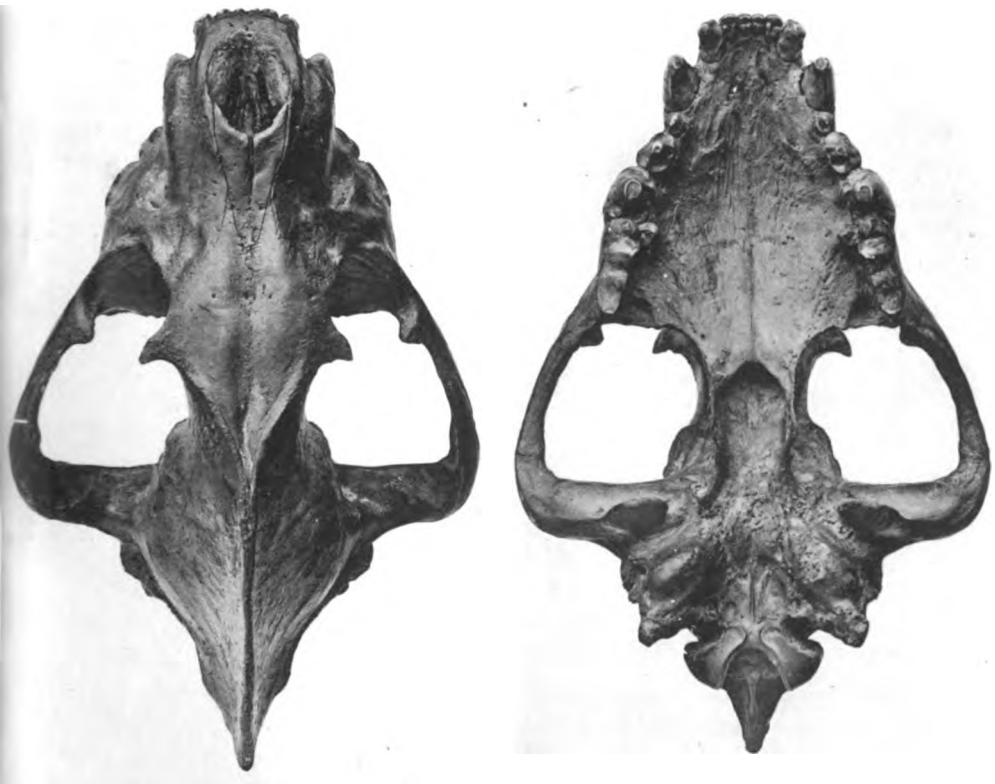

HYÆNA. SPELŒA. (V. CROCUTA)

DÉCOUVERTE DANS LA GROTTE DE GARGAS

Par Mr FÉLIX RÉGNAULT

Digitized by Google

Phototypie A. Quinsac Toulouse

Digitized by Google

femme de 70 ans, F... Jeanne, et un enfant de 6 ans, O... Bertr., emporté en 6 heures.

Le 16, décès à Soueich d'un enfant de 6 semaines, C.... El... Le même jour, à Fontagnères, un enfant de 8 ans, Du... Charles, tombe subitement malade vers 3 heures de l'après-midi et meurt le soir même à 11 heures. Son frère Jean, âgé de 5 ans, est frappé presque simultanément et expire à 2 heures du matin. A minuit, le grand-père de ces deux enfants est atteint à son tour et succombe le 17, à 10 heures du matin. Pendant la journée du 17, la mère des enfants Du... et sa fille ainée, âgée de 12 ans, sont prises également du choléra; elles trouvèrent grâce devant la mort. Le père des enfants Du..., robuste cultivateur, ne fut pas touché par le fléau. La sévérité terrifiante du choléra dans cette famille s'explique en grande partie par l'inobservance des lois de l'hygiène. Ici le choléra affecta une forme presque foudroyante et ne fut précédé dans aucun cas de la diarrhée dite prémonitoire.

La journée du 17 août fut marquée à Fontagnères par deux autres décès: celui de C... Jacques, 61 ans, constitution usée, se nourrissant très-mal, et celui de De... François, 20 ans, souffrant depuis longtemps de rhumatisme articulaire chronique.

Le 18 août, pas de décès dans le canton.

Le 19, 3 cas mortels à Milhas: la fille d'un cultivateur aisé, B... Germaine, 18 ans, d'une santé excellente, atteinte de diarrhée depuis trois jours, est frappée subitement et meurt au bout de quatre heures. Il n'est pas inutile d'ajouter que, depuis le début de l'épidémie, elle vivait sous l'empire d'une profonde terreur. Le même jour succombent, dans la même commune, la femme B... Louise, 60 ans, malade depuis le 15 août, et la femme B... J.-Marie, 84 ans, ayant subi la première atteinte du mal le 17 août.

Le 20 août, décès à Soueich de Ly... Pierre, 45 ans, très-robuste. Cet homme, rentré depuis huit jours à peine d'un voyage en Espagne, contracta le choléra en soignant son fils; il succomba vingt heures après le début des premiers symptômes. A cette même date, le choléra se transporta à Baléjon, faubourg d'Aspet,

Digitized by Google

distant d'environ 350 mètres du Ger et des dernières maisons de Fontagnères. Un enfant de 11 ans, B... Laurent, affecté de diarrhée depuis plusieurs jours, succombe 24 heures après l'apparition des crampes et des vomissements.

Le 21 août, décès à Fontagnères d'une femme de 84 ans, R... J.-Marie, emportée en sept heures, et de C... Joseph, 49 ans, d'une bonne santé habituelle. Cet homme succomba au bout de 15 heures de maladie, sans diarrhée prémonitoire ; son moral était très-affecté depuis le commencement de l'épidémie.

Pas de décès le 22 août. A partir de ce jour, les cas de choléra deviennent moins fréquents.

Le 23 août, la femme B... Françoise, 37 ans, vivant dans la plus profonde misère, meurt à Fontagnères au quinzième jour de la maladie ; celle-ci s'accompagna de suette, complication qui fut d'ailleurs observée assez fréquemment. Le même jour, un homme vigoureux de 65 ans, mais surmené par un travail exagéré et se nourrissant très-mal, R... Jean succombait à Soueich, 8 jours après le début des premiers symptômes ; il fut la dernière victime du choléra dans cette commune.

L'épidémie persiste plus longtemps à Milhas, son foyer d'origine : un cas mortel est constaté le 25 et un autre le 26. Le premier se rapporte à une femme de 70 ans, D... Catherine (29 heures de maladie) ; le deuxième à S... Jeanne, 24 ans, depuis assez longtemps sujette à des dérangements intestinaux (12 heures de maladie).

Le 26 août, cas foudroyant à Baléjon : B... J.-Paul, 6 ans, frère de B... Laurent, décédé le 20, tombe malade à 3 heures du matin et meurt à une heure du soir. — R... J.-Marie, 74 ans, succombe le même jour à Fontagnères à 5 heures du soir ; il était malade depuis la veille. Son petit-fils, habitant la même maison, avait subi deux jours auparavant une attaque de choléra à laquelle il résista.

Le 27 août, C... Bertrand, 52 ans, ordinairement bien portant, mais atteint de diarrhée depuis quelque temps, succombe à Milhas après 24 heures de maladie. Cette date marque pour la commune de Milhas le terme de l'épidémie.

Digitized by Google

Depuis ce jour jusqu'au 30 août, aucun décès dans tout le canton. Mais le 31, le choléra semble se réveiller avec une fureur nouvelle : il fait une victime à Sengouagnet, B... A.-Marie, 60 ans, enlevée en 24 heures, et trois victimes à Fontagnères, B... François, 59 ans, d'une bonne santé habituelle ; T... Marie, 64 ans, depuis longtemps valétudinaire ; L... J.-Marie, 3 ans, enfant maladif, qui succombe au septième jour à la suite d'une rechute.

Ce retour offensif du choléra fut heureusement le dernier ; on pourrait croire que le fléau a épuisé, dans un suprême effort, sa force d'expansion, car il ne fut signalé aucun cas nouveau après le 31 août, et l'épidémie s'éteignit comme par enchantement au commencement de septembre[1].

Telle est, résumée à grands traits, l'histoire du choléra, en 1884, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens.

Nous avons avec intention laissé dans l'ombre le côté clinique de l'épidémie ; cette lacune sera certainement comblée par les médecins du canton d'Aspet, MM. Cazes, Sauné, Cassagne et Soubrier qui, pendant toute la durée du fléau, ont lutté contre lui avec un courage et un dévouement au-dessus de tout éloge, se multipliant pour porter secours aux malades, se refusant le repos nécessaire alors qu'ils se sentaient eux-mêmes touchés par la maladie régnante (Dr Cassagne), ensevelissant les morts de leurs propres mains lorsque l'entourage hésitait devant cette pénible tâche (Dr Cazes). Quant à nous, restant fidèle au programme tracé au début de cette étude, nous insisterons seulement sur les deux points suivants : origine de l'épidémie, son mode de propagation.

1. Vers la même époque, prenait fin, à l'extrémité S.-E. de l'arrondissement de Saint-Gaudens, une épidémie de cholérine qui ne fit qu'une victime, mais atteignit une centaine de personnes à Saleich et dans les communes situées à proximité dans la même vallée. Le premier cas, qui fut très-grave quoique non mortel, se manifesta le 25 juillet au centre du village de Saleich que ne traverse aucun cours d'eau ; puis le mal gagna de proche en proche les maisons voisines et se répandit dans les villages environnants (communication orale de M. le docteur Foch). Saleich n'est distant d'Aspet que de 13 kilomètres à vol d'oiseau et les relations sont très-fréquentes entre les habitants de ces deux communes ; aussi est-il permis de supposer que l'épidémie observée à Saleich est due à l'action d'un principe contagieux importé d'Aspet et qui, ne trouvant pas dans son nouveau milieu des conditions suffisamment favorables, aurait transmis la maladie sous une forme atténuée, la cholérine.

Digitized by Google

I. Origine de l'épidémie. — La question qui se pose ici est la suivante : l'apparition du choléra dans le canton d'Aspet a-t-elle été précédée, suivant la doctrine de M. J. Guérin, d'une constitution médicale particulière caractérisée par la fréquence des troubles digestifs et de la diarrhée, ou bien doit-on reconnaître que le fléau s'est manifesté subitement sans symptômes prémonitoires au milieu d'une population jouissant d'un état sanitaire normal?

L'accord unanime des médecins de la région permet de répondre que rien ne faisait prévoir, avant le 20 juillet, l'imminence du choléra, et que les maladies observées à cette époque ne se distinguaient en rien de celles qui prédominent ordinairement pendant l'été ; la diarrhée ne régnait nullement à l'état épidémique. Il est donc évident que l'éclosion du choléra a été due à l'action d'un facteur étranger provenant de la région du midi de la France primitivement contaminée. Il est également hors de doute que la maladie a été importée à Milhas par la famille Barès. Ici toutefois, il est bon de détruire une légende d'après laquelle les germes du choléra auraient été introduits dans le canton d'Aspet par l'intermédiaire de vêtements et de linges provenant de personnes décédées du choléra à Marseille. L'enquête minutieuse à laquelle nous nous sommes livré à ce sujet nous permet d'affirmer que le sieur Barès et ses filles n'ont pénétré, à Marseille, dans le domicile d'aucun cholérique et qu'ils n'ont emporté, en quittant cette ville, que deux petites caisses contenant principalement des effets de lingerie. Ce linge, qui était depuis longtemps leur propriété, avait été lessivé deux jours avant leur départ et était parfaitement propre quand Barès père est arrivé à Milhas. Il est donc inexact de dire que la femme Barès a contracté la maladie en manipulant des effets infectés de déjections cholériques, et les lavant dans l'eau du ruisseau qui traverse Milhas. Toutefois, il est bon de faire remarquer que ce linge, pour être séché, resta exposé à Marseille pendant 36 heures sur une terrasse ; peut-être, pendant ce séjour à l'air libre, s'est-il chargé de germes ou de microbes capables de transmettre le choléra. Cette part faite à l'hypothèse, il nous semble bien plus rationnel d'admettre que

Digitized by Google

le choléra a été importé dans le canton d'Aspet par les déjections de nature spécifique de la plus jeune des filles Barès. Il est avéré, en effet, que celle-ci, à son arrivée à Milhas, présentait des signes de diarrhée cholérique, et l'on connait aujourd'hui par un nombre imposant de faits la puissance contaminante des sécrétions gastro-intestinales, alors même qu'elles proviennent d'individus atteints simplement de diarrhée prémonitoire.

II. Mode de propagation de l'épidémie. — Si le lecteur a eu soin de suivre sur la carte la marche du choléra, il aura certainement remarqué que le fléau n'a pas rayonné dans tous les sens autour de son foyer primitif, mais qu'il a descendu régulièrement dans sa progression le cours du ruisseau de Milhas, petit affluent du Ger, ensuite celui du Ger, et qu'il a successivement touché tous les villages construits sur les bords de ce dernier ruisseau, sur une étendue de 8 kilomètres environ.

La commune de Milhas est constituée par l'ensemble de plusieurs hameaux distants les uns des autres de 1 000 à 1 200 mètres et presque tous situés sur le Rossignol. C'est au centre de la commune, à Mourère-Rouge, que le choléra fait sa première apparition le 20 juillet. A partir du 3 août, il commence sa marche envahissante, mais il respecte les groupes de maisons qui sont en amont et borne ses coups aux habitants du hameau principal, sis à 1 200 mètres en aval. Le 5 août, l'épidémie gagne Sarradère, faubourg d'Aspet, distant du Ger de 150 mètres environ ; le 6 août, elle atteint Fontagnères, le 8 août, Soueich. Lespiteau et Pointis-Inard, villages situés sur le Ger en aval de Soueich, le premier à 2 500 mètres, le deuxième à 7 kilomètres, sont complétement épargnés par le fléau ; mais le 11, celui-ci se transporte à la ferme d'Oueillas et à Cerciat, petit village distant du Ger de 3 kilomètres à vol d'oiseau et séparé du cours d'eau par une montagne assez élevée ; enfin, le 14 août, il se manifeste à Saint-Gaudens, et le 20 à Balé-jon, petit faubourg d'Aspet.

Si l'on fait abstraction des deux cas de Saint-Gaudens, qui sont dus certainement à une importation directe, il devient évident que les ruisseaux du Rossignol et du Ger

Digitized by Google

ont exercé une influence prépondérante sur le mode de développement de l'épidémie et sur sa marche régulière entre les deux points extrêmes de la région contaminée. Mais doit-on inférer de là que les eaux de ces deux ruisseaux ont servi de véhicule aux germes cholériques et peut-on légitimement comparer leur rôle à celui de la Serivia, ce ruisseau infecté par des linges de cholériques qui importa la maladie à Gênes pendant l'épidémie de 1884[1]? Cette opinion, qui est plausible, repose surtout sur l'immunité complète dont Aspet a joui à l'égard du choléra, alors que ses faubourgs, Sarradère et Fontagnères, étaient fortement éprouvés; Aspet est situé sur une hauteur qui domine le Ger, tandis que ces deux faubourgs occupent les rives mêmes du cours d'eau. Nous ne saurions toutefois accepter cette manière de voir, car elle ne rend pas compte de tous les faits: la ferme d'Oueillas et le village de Cerciat, où le choléra apparut presque simultanément, sont en effet situés à une assez grande distance du Ger (700 mètres pour Oueillas, 3 kilomètres pour Cerciat). Baléjon même, faubourg d'Aspet où se produisirent deux cas mortels, est éloigné du Ger de 350 à 400 mètres.

Si les eaux ont été l'agent unique de dissémination des germes cholériques, il est nécessaire de prouver que toutes les personnes atteintes faisaient usage comme boisson de l'eau du Rossignol ou du Ger. Or, il est bien certain que la femme B..., décédée le 11 août à Cerciat, ne buvait pas de l'eau du Ger. Parmi les premières victimes du fléau à Soueich, il en est plusieurs qui consommaient uniquement de l'eau de puits. Enfin, à Baléjon, les habitants boivent l'eau d'un petit ruisseau, le Soueil, qui traverse le faubourg et se jette dans le Ger à Fontagnères; le cours supérieur de ce ruisseau est resté complétement en dehors du théâtre de l'épidémie.

En présence de ces faits, nous ne pouvons accorder qu'une importance secondaire à la transmission par les eaux des germes cholériques et nous sommes tenté d'adopter une autre interprétation qui, tout en prenant

1. Voir la communication de M. Marey à l'Académie de Médecine, séance du 4 novembre 1884.

Digitized by Google

pour base le rôle indéniable joué par le principal cours d'eau de la région, fait une large part à l'influence de l'atmosphère sur la propagation du fléau. L'air contenu dans une vallée étroite et profonde, comme celle qui s'étend de Milhas à Soueich, ne reste pas immobile alors même qu'aucun vent ne se fait sentir. On sait, en effet, que l'écoulement d'un cours d'eau et surtout d'un torrent s'accompagne d'un déplacement parallèle des couches d'air voisines de la nappe liquide ; de là, un vide qui tend à se produire à la partie inférieure de la vallée et qui est sans cesse comblé par le rapprochement des couches atmosphériques plus éloignées. Par un temps calme, l'air contenu dans la vallée peut ainsi être déplacé en totalité et se transporter jusqu'à une très-grande distance de son point de départ.

Cette notion permettrait, à la rigueur, d'attribuer l'extension de l'épidémie à l'action exclusive de l'air ; elle donne, de plus, l'explication des cas d'Oueillas, de Cerciat et de Baléjon que l'on ne peut faire remonter à l'ingestion des eaux souillées du Ger. Nous pensons donc que l'air de la vallée parcourue par le Rossignol et le Ger a été le véritable véhicule du contage ; l'eau n'a probablement joué qu'un rôle très-secondaire en activant la translation vers les localités sises en aval des germes cholériques suspendus dans l'atmosphère.

A l'appui de cette opinion, nous citerons uniquement des faits empruntés au pays même qui a été le théâtre de l'épidémie : 1° Le premier cas qui s'est manifesté à Milhas après le 20 juillet a été observé dans une des maisons du village les plus éloignées du ruisseau ; les maisons voisines ont été ensuite atteintes, tandis que celles de la rive opposée restèrent assez longtemps indemnes. A Soueich, les premières personnes touchées par le fléau habitaient loin des rives du Ger ; 2° Les épidémies de maison dont nous avons donné la relation succincte ne peuvent s'expliquer que par la contamination de l'atmosphère ; 3° Pendant toute la durée de l'épidémie, l'air a été le plus souvent calme et l'atmosphère virulente de Milhas a pu ainsi se transporter lentement de village en village jusqu'à Soueich en cédant à l'impulsion exercée par le cours d'eau ; 4° Pendant l'épidémie de 1854,

Digitized by Google

qui décima plusieurs communes du canton d'Aspet, le fléau se manifesta d'abord à Soueich et de là, remontant le cours du Ger, atteignit successivement Fontagnères et Milhas ; Aspet fut épargné, comme il l'a été depuis en 1884. En 1855, dans une vallée voisine, le choléra affecta la même marche ; il apparut à Encausse, village situé sur le Job et épargné l'année précédente ; puis, se dirigeant vers la source de ce ruisseau, envahit successivement Cabanac, Izaut-de-l'Hôtel, Juzet-d'Izaut. De ce dernier village il gagna, sans autre voie possible que celle de l'atmosphère, les communes d'Arguenos, Moncaup et Cazaunous, situées, comme Juzet, dans la profonde vallée du Tou que limitent au midi les pics de Cagire et du Gar. Pendant les épidémies de 1854 et 1855, les vents du nord ont été prédominants, fait qui peut rendre compte de la marche du choléra à cette époque ; 5° En 1855, le transport des germes cholériques d'Izaut-de-l'Hôtel à Juzet-d'Izaut s'effectua dans des conditions d'évidence qui frappèrent vivement l'esprit de la population et dont les anciens habitants du pays ont conservé un souvenir très-net : le 26 septembre, on vit un nuage épais et fétide, provenant d'Izaut où sévissait la maladie, s'avancer vers Juzet, contourner ce dernier village à 1 kilomètre environ à l'est et se fixer au pied du Cagire. Ce nuage rasait le sol, répandant une odeur tellement désagréable que plusieurs personnes qui se trouvèrent sur son passage portèrent au nez leur mouchoir et firent presque simultanément la même réflexion : « Voilà un nuage qui nous apporte le choléra. » Le lendemain soir mourait à Juzet un garde-champêtre qui, dans la matinée (27 septembre), était allé faucher au pied du Cagire, à l'endroit même où s'était arrêté le nuage ; ce fut le premier cas de choléra dans cette commune.[1]. Il semblerait, d'après ce qui précède, que les *nuées cholériques* ne sont pas un vain mot et qu'il y a lieu d'en appeler du scepticisme professé à leur égard par les épidémiologistes ; 6° Dans beaucoup d'épidémies de choléra, on a observé que les oiseaux s'éloignent de la région atteinte, ce qui ne peut s'expli-

1. Nous devons ces détails intéressants à M. Soubrier, qui exerce la médecine dans cette région depuis plus de trente ans. Leur exactitude nous a été confirmée par M. le docteur Cassagne, de Soueich.

Digitized by Google

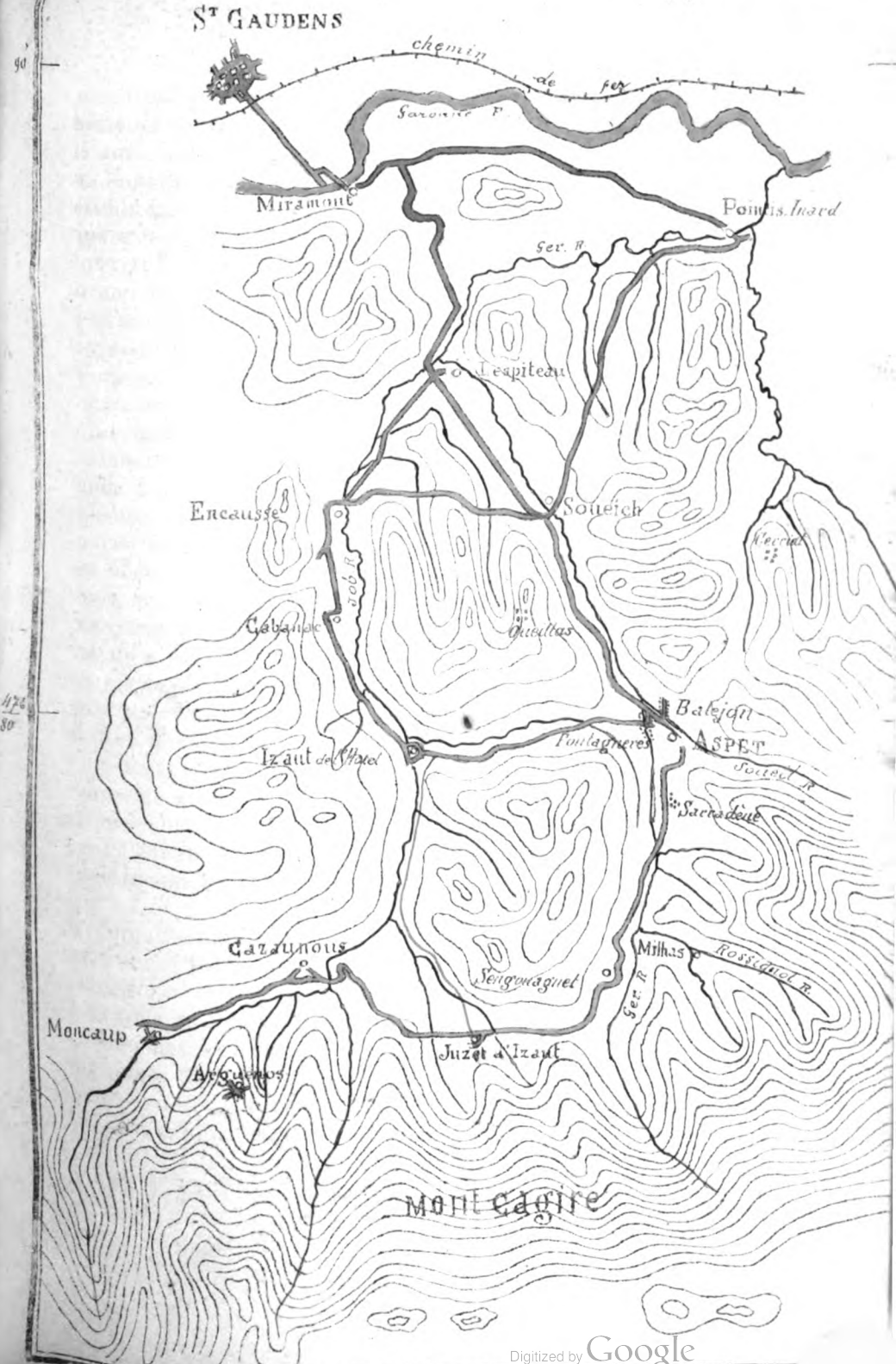

Digitized by Google

Digitized by Google

quer que par une modification de l'atmosphère, perceptible pour ces petits êtres alors qu'elle nous échappe complétement. Ce même fait a été constaté dès le début de l'épidémie dans le canton d'Aspet: les oiseaux reparurent au mois de septembre, lorsque le mal eut cessé ses ravages.

Pour en finir avec cette discussion, nous répondrons à une objection qui a été faite à la doctrine de la propagation du choléra par les eaux du Ger et qui peut être également opposée à l'interprétation que nous avons adoptée. Comment expliquer que le fléau se soit arrêté à Soueich et ait respecté complétement les villages situés en aval? La topographie de la région donne l'explication de ce fait, si l'on admet que l'atmosphère a été l'agent de transmission. La vallée du Ger, très-resserrée depuis la source de ce ruisseau jusqu'à Soueich, s'élargit tout-à-coup après avoir traversé ce dernier village; une plaine lui succède, de forme à peu près circulaire et d'une largeur moyenne de 3 kilomètres. Ne peut-on pas admettre que les germes cholériques, suspendus dans l'atmosphère en essaims pressés de Milhas à Soueich, se disséminaient en arrivant dans cette plaine et perdaient ainsi leur pouvoir infectant inséparable d'un certain degré de condensation des éléments virulents? On sait, en effet, que l'intensité d'action des virus est le plus souvent proportionnelle à leur quantité. Nous laissons à l'avenir le soin de trancher complétement cette question, tout en conservant l'espoir d'avoir fourni quelques données utiles pour sa solution, peut-être proche.

Nous terminerons cette étude par l'énoncé des chiffres exprimant la morbidité et la mortalité pendant l'épidémie cholérique qui éprouva notre région en 1884. On peut évaluer à 91 le nombre des cas bien caractérisés qui ont été constatés: 22 se sont manifestés à Milhas, 35 à Fontagnères, 22 à Soueich, 5 à Sarradère, 2 à Baléjon, 2 à Saint-Gaudens, 1 à Oueillas, 1 à Cerciat, 1 à Sengouagnet. Ajoutons que, pendant toute la durée de l'épidémie, la cholérine et la diarrhée furent extrêmement fréquentes dans la contrée. La mortalité a été représentée par 53 décès, qui se répartissent de la manière suivante:

Digitized by Google

15 à Milhas (y compris celui survenu accidentellement à Montsaunès), 20 à Fontagnères, 11 à Soueich, 2 à Saint-Gaudens, 2 à Baléjon, 1 à Sarradère, 1 à Oueillas, 1 à Cerciat. C'est à Fontagnères que la maladie s'est montrée le plus sévère, ce qui justifie une fois de plus cet aphorisme : la façon dont se comporte le choléra dans une localité est le meilleur réactif de sa salubrité.

Pendant les deux épidémies antérieures de 1854 et 1855, le choléra éprouva les populations du canton d'Aspet plus cruellement qu'en 1884. Il fit, lors de sa première apparition (1854) 80 victimes à Soueich, 23 à Fontagnères, 4 à Milhas. L'année suivante, la vallée du Ger fut épargnée, mais le choléra visita successivement tous les villages situés sur les rives du Job et dans la vallée du Tou, au pied du Cagire. Dans cette seule vallée, il atteignit 132 personnes et fit 76 victimes, dont 32 à Juzet-d'Izaut, 8 à Arguenos, 15 à Moncaup et 21 à Cazaunous. Il y eut 55 décès à Izaut-de-l'Hôtel (sur 77 cas), 21 à Cabanac et 49 à Encausse.

Ces pages étaient écrites lorsque M. Laboulbène, professeur à la Faculté de médecine de Paris, communiqua à l'Académie de médecine une note très-intéressante sur l'importation et la propagation du choléra, en 1884, dans le canton d'Aspet (séance du 17 mars 1885). D'après ce médecin éminent, le rôle de l'eau souillée a été fort net et la propagation de l'épidémie a été la conséquence de la *contamination des eaux d'alimentation.* Les conclusions auxquelles s'arrête M. Laboulbène sont les suivantes :

« D'après les faits concordants qui précèdent, recueillis par deux honorables confrères[1], témoins autorisés et consciencieux, il me paraît impossible de n'attribuer la propagation si nette du choléra, dans un canton pyrénéen, en suivant le cours de l'eau, qu'à un accident fortuit. L'importation marseillaise est évidente.

» Je partage l'opinion de MM. les docteurs Sauné et Cazes qui admettent que les matières cholérigènes, importées à Milhas dans les linges contaminés, ont trouvé un

1. MM. Cazes et Sauné.

Digitized by Google

puissant moyen de transmission et de propagation par les cours d'eau. »

Le lecteur appréciera la valeur des raisons qui nous empêchent de partager cette opinion. Qu'il nous soit permis d'ajouter que M. Sauné refuse son assentiment aux conclusions qui ont été tirées des faits qu'il a observés. Notre confrère a bien voulu nous adresser tout récemment à ce sujet une note que nous sommes heureux de pouvoir joindre à notre travail : « Je nie formellement, écrit M. Sauné, le rôle attribué aux eaux d'alimentation. Dans ma relation sommaire de l'épidémie, je n'ai fait aucune mention des eaux consommées par les habitants des localités atteintes, et c'est par une induction erronée que j'ai été cité comme partisan d'une théorie complétement en désaccord avec le résultat de mes observations. — Parmi les cholériques décédés à Fontagnères, huit (dont je puis citer les noms) ne buvaient jamais de l'eau du Ger et usaient uniquement de l'eau du Soueil. — A Milhas, dès le premier cas, les habitants ayant entendu répéter que des linges infectés avaient été lavés dans le ruisseau, cessèrent d'y puiser leur eau potable. Ils allaient s'approvisionner à diverses sources situées très-haut sur le flanc de la montagne et ne pouvant avoir avec le ruisseau aucune communication. »

Dr Chopinet.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

PYRÉNÉES CENTRALES

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 1885

I. — Séance du 26 juin 1885

(Extrait du procès-verbal)

A quatre heures et demie du soir, la Société des études du Comminges s'est réunie, en assemblée générale, dans la salle ordinaire de ses séances, à Saint-Gaudens, boulevard du Midi, 1.

Le procès-verbal de la précédente séance (27 mai 1885), lu par M. le Secrétaire, est adopté.

La correspondance, dont il est également donné lecture, comprend des lettres de M. de Quatrefages, de l'Institut, de M. Charles Robert, de l'Institut, de M. Allmer, de l'Institut, de M. le comte Henry Russel, membres honoraires de la Société ; de M. Maurice Gourdon et de M. Léon Baurier, membres titulaires ; de M. Jules de Laurière et de M. Léon Cieutat, membres libres. La lettre de M. Jules de Laurière est accompagnée d'une photographie récemment faite par lui à Cornéto (Italie) et représentant un groupe d'excursionnistes parmi lesquels se trouvent M. Th. Mommsen et M. Edmond Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome.

La correspondance comprend, en outre, une lettre de faire part de la mort de M. Léon Renier, de l'Institut, professeur au Collége de France, décédé le 11 juin courant, à Paris, dans son domicile, à la Sorbonne, dans sa 77e année. La Société charge son président, M. Julien Sacaze, d'exprimer ses sentiments de respectueuse condoléance à la famille du défunt, le plus illustre de nos épigraphistes.

Les ouvrages suivants, offerts par leurs auteurs à la Société des études, depuis la dernière séance, sont déposés sur le bureau par M. Morel, archiviste de la Société :

Digitized by Google

M. A. de Lapparent, professeur de géologie, membre honoraire de la Société : *Le rôle du temps dans la nature.*

Le même : *Sur l'origine du limon des plateaux.*

M. Jules de Laurière, secrétaire général de la Société française d'archéologie, membre libre de la Société : *Excursion du Congrès archéologique à Saint-Lizier (30 mai 1884).*

M. l'abbé Cau-Durban, membre titulaire de la Société, et M. Pasquier, archiviste du département de l'Ariège: *Fouilles dans le souterrain de Gaillac-Toulza.*

M. Adrien Lavergne, vice-président de la Société historique de Gascogne : *Excursions de la Société française d'archéologie dans le Couserans, en 1884.*

M. Joseph Ruau, membre libre, a également envoyé à la Société le *Bulletin de l'Académie de médecine* (numéro du 17 mars 1885), contenant une communication faite par M. Laboulbène, professeur à l'Ecole de médecine de Paris, sur *le choléra dans le canton d'Aspet en 1884,* d'après les relations de MM. les docteurs Sauné et Cazes.

Il est procédé à la nomination de nouveaux membres.

Sur la proposition du Bureau tout entier, M. Jules de Laurière, membre libre, est nommé membre honoraire.

M. Julien Payrau, docteur en médecine à Saint-Gaudens, présenté par MM. Sacaze et Chopinet ; M. Auguste Dufaur, avocat à Saint-Gaudens, présenté par MM. Pelleport et Sourrieu ; M. Jules Jaffary, notaire à Saint-Gaudens, présenté par MM. Morel et Alphonse Mariande ; M. David Lagrange, receveur principal des Contributions indirectes, entreposeur de tabacs, à Saint-Gaudens, présenté par MM. P. Sacaze et Chopinet ; M. Paul Privat, licencié en droit, imprimeur-libraire à Toulouse, présenté par MM. Morel et Abadie ; M. Félix Régnault, de Toulouse, présenté par MM. d'Agos et Abadie ; M. Eugène Saint-Jean, de Villeneuve-de-Rivière, instituteur en retraite, officier de l'Instruction publique, présenté par MM. Abadie et Couget ; M. Marcellin Ortet, notaire à Roquefort, présenté par M. le commandant Trespaillé et M. Azémar, sont élus membres libres de la Société des études du Comminges.

Notre Société se trouve donc actuellement composée de 61 membres, dont 6 honoraires, 25 titulaires et 30 libres. Aux termes de nos statuts, le nombre maximum des membres de la Société est de 95; il ne peut être dépassé qu'en vertu d'une délibération prise, sur la proposition du Bureau, en assemblée générale.

M. le Directeur présente le compte-rendu sommaire des travaux de l'année ; nous ne parlerons ici que des résultats obtenus à Saint-Bertrand-de-Comminges : « Vers la fin du mois de septembre dernier, dit M. Sacaze, je fus pressé par notre honorable collègue, M. d'Agos, de me rendre à Saint-Bertrand, pour y examiner les travaux en cours d'exécution. J'eus à m'applaudir, Messieurs, de l'empressement que je mis à déférer à cette invitation. Jusqu'à

Digitized by Google

ce moment, on ne connaissait pas de peinture murale dans l'église de Saint-Bertrand-de-Comminges. Or, deux ou trois jours avant ma visite, un ouvrier, en enlevant la couche de chaux dont sont enduits les murs de la chapelle de Notre-Dame, avait mis à découvert, derrière le rétable, une peinture murale représentant l'Assomption. La Vierge, les bras étendus et les yeux levés au ciel, est environnée d'anges ; elle porte un voile noir, frangé d'or, et une robe rouge ; sa tête est entourée d'une auréole d'or. La figure est fort belle et d'une grande expression. Je recommandai immédiatement à M. le curé de Saint-Bertrand et à l'ouvrier chargé de « boucharder » les murs de cette chapelle, de ne plus toucher à la peinture, sous aucun prétexte. Je suis porté à croire que les apôtres sont représentés à la partie inférieure de cette grande peinture murale ; la scène offrirait alors le plus grand intérêt.

« Le même jour, j'ai fait, Messieurs, une autre constatation non moins importante. L'ancienne cathédrale de Saint-Bertrand, vous le savez, est classée au nombre des monuments historiques ; les architectes de l'Etat ont pour mission de *conserver*, plus encore que de *restaurer* ces monuments de l'ancienne France ; toute innovation, en cette matière est non seulement dangereuse, mais coupable. Mais, quand un changement malencontreux a été apporté à l'édifice et qu'il est facile de rétablir sûrement dans son état primitif la partie du bâtiment ainsi altérée, il n'y a point à hésiter. Or, la tour qui constitue la façade de l'église de Saint-Bertrand est munie, au nord et au midi, entre les deux voûtes, d'une belle fenêtre géminée, et, à l'ouest, de deux fenêtres placées l'une au-dessus de l'autre ; dans le mur oriental de la tour, sont aussi des fenêtres de forme très-évasée, véritables meurtrières de l'église primitive (XIIe siècle), bien antérieures à la construction de la majeure partie de la nef actuelle (XIVe siècle) : *toutes ces ouvertures avaient été bouchées à une époque relativement récente,* ce qui donnait à la tour un aspect massif, fort lourd et fort disgracieux. J'ai pensé, Messieurs, qu'il était possible, en usant de précautions, d'enlever la maçonnerie grossière qui garnissait l'intérieur de ces belles fenêtres ; il m'a paru indispensable de dégager immédiatement la fenêtre qui se trouve sous le porche, de manière à rendre un peu de jour à l'église, surtout aux boiseries, une merveille de la Renaissance que l'on tenait dans l'obscurité. Je me suis donc empressé de présenter un mémoire sur toutes ces questions et, dès le 29 septembre 1884, M. le sénateur Hébrard, membre de la Commission des monuments historiques, m'écrivait pour « m'assurer qu'il allait être tenu compte de mon travail par cette Commission. » Le 7 octobre suivant, je recevais la visite M. Lafollye, architecte de l'Etat, venant m'informer de l'arrivée de M. Boeswilwald, l'éminent Inspecteur des monuments historiques, et, le lendemain, j'apprenais avec la plus vive satisfaction qu'il avait été donné des ordres conformes aux vœux que j'avais exprimés. »

La Société félicite son Président du résultat obtenu ; elle le remercie aussi d'avoir assuré la conservation de la magnifique fresque qu'il a fait connaître.

Digitized by Google

M. le Directeur donne ensuite la parole à M. le Secrétaire pour lire les Statuts fondamentaux de la Société, en date du 1er juin 1884; ces statuts, dont les termes sont définitivement arrêtés, seront soumis le plus tôt possible à l'approbation de l'Autorité administrative, conformément à la loi.

La séance est levée à 6 heures du soir.

II. — Conférence de M. Trutat

Le 26 juin, vendredi, à huit heures du soir, cent cinquante personnes environ, répondant à l'invitation qui leur avait été adressée par M. le Directeur de la Société des études du Comminges, se trouvaient réunies dans le grand vestibule de la maison de M. Sacaze, contigu à la salle des séances de la Société.

Bon nombre d'étrangers, venus pour prendre part à l'excursion du lendemain, étaient présents: parmi eux se trouvaient plusieurs membres distingués de notre Société et des représentants de divers corps savants de Toulouse.

Là, durant des moments trop courts, M. Trutat, le savant Conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, a tenu les auditeurs sous le charme de sa parole. Il nous a conduits à travers l'Espagne de Carthagène à Barcelone, en passant par Séville et par Madrid.

Un écran, habilement ménagé de manière à faire face aux assistants, était destiné à recevoir les projections photographiques qui, du reste parfaitement réussies, ont rendu palpable le récit mouvementé et si intéressant de M. Trutat.

Dans un exposé rapide, le conférencier a tracé les grandes lignes du voyage qu'il allait raconter. Après un court aperçu sur le sol, la température de ce pays au beau ciel du midi, quelques mots sur le caractère de ses fiers habitants, nous avons débarqué avec notre cicerone, dans le vaste port de Carthagène. Deux flottes pourraient, dit-on, y livrer bataille et ce magnifique golfe est certainement, après celui de Naples, le plus beau de la Méditerranée. Après avoir vu glisser devant nous la rade de Carthagène et les montagnes riches en minerais de plomb qui dominent la ville, nous sommes arrivés à Grenade dont le poète des *Orientales* a dit qu'il n'est pas d'autre cité espagnole ou sarrasine, qui,

« . . gracieuse, étale
» Plus de pompe orientale
» Sous un ciel plus enchanté. »

Grenade a l'Alhambra! Ce palais des rois mores apparait au sommet de la ville et les yeux sont aussi émerveillés de l'ensemble imposant du monument que de la hardiesse et de l'originalité de l'architecture. On ne se lasserait pas d'admirer l'élégance et la légèreté de ses colonnes, la richesse de l'ornementation aux mille arabesques dont le fini des détails désespère le dessinateur tandis

Digitized by Google

qu'il fait la joie du photographe qui, nous avons pu le constater, en reproduit les contours les plus délicats et les sculptures les plus fouillées. Les vues de ce féerique palais ne nous ont pas manqué, et M. Trutat nous a conduits, presque par la main, dans les moindres recoins de cette merveille de l'art arabe. Nous avons surtout remarqué, entourée par une colonnade en marbre blanc, la *Cour des Lions,* au centre de laquelle se trouve une fontaine d'albâtre supportée par douze de ces animaux roides et anguleux qui ne ressemblent guère aux terribles fauves des déserts africains.

Nous ne nous attarderons pas longtemps à la description de cette architecture admirable, conçue dans des conditions telles que les tremblements de terre si violents en Espagne n'ont presqu'aucun effet sur ses monuments. Nous avons retrouvé d'ailleurs, dans l'alcazar de Séville, une disposition analogue. Les gracieuses colonnes, aux chapiteaux trèflés d'où partent les arcs en fer à cheval, ont une élasticité si grande, que l'on n'a rien à craindre, pour leur solidité, des secousses du sol.

Voici Cordoue et sa cathédrale, l'œuvre la mieux conservée de l'art moresque en Espagne. Cette ancienne mosquée a traversé huit siècles, affronté d'innombrables tremblements de terre et elle est à peine endommagée. L'harmonie règne entre toutes les lignes et il faudrait des volumes si l'on voulait décrire les détail de l'ornementation. Qu'on se figure les formes les plus élégantes, les plus originales, les feuillages, les fleurons, les enroulements les plus gracieux, les entrelacs les plus compliqués. Mélangez l'or, la pourpre, l'azur et les mille nuances qui ont un corps sous le pinceau de l'artiste mais qui n'ont pas de nom dans le langage, et l'on aura encore une idée imparfaite de la magnificence de ce monument.

Le tableau change et nous arrivons à Séville :

« Quien no ha visto a Sévilla
» No ha visto à maravilla, »

dit un proverbe espagnol. Là encore on retrouve la main ingénieuse des Arabes, dans les palais et les diverses maisons que l'on rencontre dans les rues étroites et tortueuses. Au-dessus des toits se dresse la flèche élancée de la Giralda, l'une des tours de la cathédrale... Elle est presqu'intacte grâce au climat espagnol, généralement sec, qui se prête à merveille à la conservation des monuments.

Nous passons ici rapidement devant l'Alcazar et ses jardins, délices des rois mores, que M. Trutat nous a fait voir sous plusieurs aspects, extérieurement et intérieurement. Après avoir examiné le pont romain de Tolède, nous nous trouvons devant Saragosse, célèbre par son héroïque résistance aux troupes impériales en 1809. Les habitants ont voulu conserver ce glorieux souvenir en ne relevant pas les ruines que nous y avons accumulées et qu'ils montrent avec ostentation aux Français. On s'arrête avec étonnement devant une tour penchée qui rappelle celle de Pise, mais dont l'inclinaison, par un jeu savant de l'architecte, ne commence

Digitized by Google

qu'à plusieurs mètres du sol. Il y a toujours une grande affluence de fidèles dans l'église de N.-D. del Pilar. On se rend compte de l'ardente foi du peuple espagnol, en voyant le trou insensiblement creusé dans la pierre du pilier vénéré, par les lèvres des pèlerins qui se succèdent depuis des siècles.

A Madrid, capitale des Espagnes, nous sommes passés par la *Puerto del Sol*, toujours si fréquentée et, suivant le conseil qui nous était donné, nous nous sommes dirigés, vers les cinq heures du soir, sur le Prado, magnifique promenade où nous nous attendions à trouver les mantilles et les éventails traditionnels ; mais nous n'avons pu constater qu'une affreuse contrefaçon des modes parisiennes. Au Prado, les Madrilènes singent les Parisiens aux Champs-Elysées et, là comme ailleurs, la société de Madrid cherche à naturaliser au-delà des Pyrénées nos goûts et nos habitudes.

Du haut d'un très-beau pont, nous jetons un coup d'œil investigateur dans le lit du Manzanarés toujours altéré ; nous payons un tribut de curiosité aux courses de taureaux, la passion dominante des espagnols, en regrettant que la rapidité du voyage ne nous permette que de voir en passant la façade du Musée royal. Ses galeries renferment les chefs-d'œuvre les mieux conservés de toutes les écoles et de toutes les époques. On aura une idée de la valeur artistique des tableaux incomparables de ce Musée lorsqu'on saura qu'une seule toile a été estimée quatre millions !...

Avant de quitter la péninsule, nous nous arrêtons devant une ville vraiment nationale bien que dotée d'une colonie de 40,000 Français : Barcelone. La promenade de la Rambra, avec la mer pour perspective et le port si commerçant et si animé qu'elle domine, ont attiré notre attention. Dans cette cité voisine de la frontière, on trouve ce qu'on avait vainement cherché dans la capitale, les mantilles, les éventails, les sérénades et les boléros. Parmi les hommes, le chapeau monté a fait une invasion malheureuse pour la couleur locale, mais il semble que les segnoras aient à cœur de maintenir les vieilles traditions de costume que Madrid oublie tous les jours.

En s'acheminant vers la France, on aperçoit le massif rocheux et abrupt de tous côtés du Mont-Serrat, d'où s'élance le vertigineux Pic du Diable.

Après avoir remercié ses auditeurs d'une attention dont il n'avait certes pas à leur savoir gré, M. Trutat a émis le vœu de voir les deux nations, française et espagnole, si bien faites pour s'entendre, réaliser par leurs rapports d'amitié le mot de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées ! »

Des applaudissements unanimes ont prouvé l'intérêt que l'assistance avait pris à la narration si animée de M. Trutat où le trait de mœurs, le piquant épisode venaient donner un charme de plus aux impressions du touriste et aux souvenirs pleins d'intérêt de l'archéologue. Tout cela a été rendu d'autant plus frappant qu'on en avait en quelque sorte le tableau sous les yeux par les

Digitized by Google

projections photographiques qui nous ont donné l'illusion d'un voyage réel.

III. — Excursion à St-Bertrand, Tibiran, Gargas et Bordes

(27 juin 1885)

Il ne nous est pas possible de présenter un compte-rendu détaillé de tout ce que nous avons vu et appris dans cette intéressante excursion ; nous consacrerons quelques mots seulement aux faits les plus saillants.

A 7 heures du matin, les excursionnistes partaient en voiture de Saint-Gaudens pour Saint-Bertrand-de-Comminges. Quelques officiers du 83e régiment de ligne en résidence dans notre ville, montés sur leurs chevaux, suivaient la caravane.

Les voitures sont laissées au pied du monticule isolé qui porte l'ancienne cité des Convènes, *Lugdunum Convenarum*. On entre dans la ville par la porte Cabirole. Au-dessus de cette porte on remarque un grand fragment de marbre inscrit qui y a été enchassé par les soins de M. de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque de Comminges. Notre président, M. Julien Sacaze, nous offre alors une véritable primeur de son travail sur les « Inscriptions antiques des Pyrénées françaises » en consacrant quelques paroles à ce monument épigraphique. « Le texte, dit-il, a été souvent publié, mais nul encore n'a dit exactement quel est l'empereur romain auquel il se rapporte ; vous le voyez, la légende est ainsi conçue :

IMP·XXVI·COS
V·P·P·
CIVITAS·CONVEN

C'est-à-dire : « à ....., victorieux 26 fois, consul 5 fois, père de la patrie : la cité des Convènes. »

L'académicien Lancelot, — celui-là même qui a composé un ouvrage que quelques-uns d'entre nous ont été obligés de réciter au collège, le *Jardin des racines grecques*. — Lancelot a, le premier, édité cette inscription en 1719, et il a dit que l'empereur désigné par ces lignes était Auguste ou, plus probablement, Tibère. C'est une erreur grave que plusieurs écrivains se sont plu, naturellement, à recueillir et à propager. Tibère n'a été *imperator* (c'est-à-dire général victorieux) que 8 fois ; Auguste l'a été 21 fois, comme nous l'apprend Suétone. Le seul Empereur romain qui ait été, en même temps, victorieux 26 fois et consul 5 fois, est Claude, le mari de la trop fameuse Messaline, et l'inscription date, par conséquent, de l'année 51-52 de notre ère. »

Par une rue étroite et fort roide, nous arrivons devant la grande porte de la cathédrale de Saint-Bertrand. Un groupe nombreux d'excursionnistes partis de meilleure heure, nous y attendait.

Digitized by Google

On le sait, la ville et l'église de Lugdunum furent complétement détruites, en 586, par les soldats bourguignons. Vers la fin du XIe siècle, saint Bertrand, évêque et patron de la ville, releva la cathédrale. En 1304, un an avant d'être élu pape sous le nom de Clément V, Bertrand de Goth, évêque de Comminges, entreprit l'agrandissement de l'église, et la nouvelle construction fut achevée, en 1350, sous l'épiscopat de Hugues de Castillon, dont nous verrons bientôt le magnifique mausolée. La cathédrale est donc du XIVe siècle, sauf la façade, la tour carrée et des restes de murs dans les premières travées de la nef, qui appartiennent au temps de saint Bertrand, fin du XIe et commencement XIIe siècle. Trois de nos collègues ont fait successivement une étude spéciale de la basilique de Saint-Bertrand-de-Comminges, M. Morel, M. d'Agos et M. Jules de Laurière.

Nous visitons le chœur. Il occupe environ les deux tiers de la nef et constitue avec l'orgue, dit M. de Laurière, une des œuvres de boiseries les plus remarquables que la Renaissance nous ait laissées. A l'intérieur sont 66 stalles sur deux rangs; la décoration, très-variée et d'un effet à la fois gracieux et sévère, présente un splendide épanouissement de personnages de l'ancien et du nouveau Testament, de Sibylles, de figures allégoriques, de têtes d'anges, de sirènes, d'arbres de Jessé, de têtes et de queues de dragons, de génies ailés, d'enroulements, de mascarons, de têtes de morts, de singes enchaînés, de faunes, de bouffons, de calices, de vases enflammés, de martyrs, d'attributs symboliques, de guirlandes de fleurs, de têtes de femmes échevelées, de reptiles enlacés, de mille autres sujets capricieux où le symbolisme se mêle à la satire, conformément au génie beaucoup plus païen que chrétien de la Renaissance. Les visiteurs, chacun de leur côté, examinent ces curieuses boiseries.

Comme nous l'apprend une inscription en marqueterie, le service divin fut célébré pour la première fois dans ce chœur, la nuit de Noël, en 1535, par Mgr de Mauléon qui avait fait élever à ses frais ce magnifique ouvrage. Les armes de cet évêque de Comminges sont plusieurs fois représentées dans l'église. L'un de nos invités, M. Grinda, architecte de la ville de Toulouse, émet une observation qui n'avait pas encore été faite : ces armes sont tantôt celles d'un abbé, tantôt celles d'un évêque. Voilà une question d'histoire locale à résoudre... Ce n'est point, d'ailleurs, le seul problème qui ait été posé là par M. Grinda, et nous pouvons bien dire, sans être indiscret, que nous avons entendu notre directeur, M. Sacaze, inviter le savant architecte de Toulouse à venir étudier sur place ces diverses questions et à publier dans la *Revue de Comminges* le résultat de ses observations.

L'extérieur du chœur est, au moins, aussi remarquable que l'intérieur. Nous y remarquons, à l'aspect du nord, une Lucrèce se perçant le sein d'une épée, et M. d'Agos constate alors que ce sujet se représente cinq ou six fois dans la cathédrale d'Auch, ainsi que d'autres sujets empruntés à la mythologie.

Et l'orgue ! Un dicton populaire, que nous répète M. d'Agos,

Digitized by Google

citait comme les trois merveilles du pays : les vitraux d'Auch, le carillon de Rieux et l'orgue de Saint-Bertrand. Soutenu par cinq colonnes corinthiennes cannelées, cet orgue, l'un des plus précieux produits de la Renaissance, a conservé ses magnifiques boiseries, ses onze tourelles, ses seize plates-formes, ses colonnettes, ses caissons et ses frises, où l'art de la Renaissance, ici complétement païen, observe M. de Laurière, est venu ciseler dans de vigoureux et gracieux bas-reliefs, des gladiateurs, des musiciens, des instruments de musique et plusieurs travaux d'Hercule : Hercule avec un carquois, étouffant Antée, combattant le lion de Némée, terrassant l'hydre de Lerne, enlevant Déjanire... Pas une seule idée chrétienne ne se manifeste dans les boiseries de cet orgue.

Le sentiment religieux, dans ce qu'il a de plus élevé et de plus pur, se révèle, au contraire, dans le mausolée d'Hugues de Castillon que nous allons admirer devant la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Quelle sérénité, quelle noblesse dans les traits de cette figure endormie dans la paix du Seigneur ! Et quelle richesse, quel art dans la décoration de tout ce monument de marbre ! Dans la même chapelle, nous regardons, avec le plus vif intérêt, la grande fresque signalée tout d'abord par M. Julien Sacaze et représentant l'Assomption. L'un d'entre nous, M. Bernard, qui excelle à restaurer ces anciennes peintures murales, ne peut détacher ses regards de ce magnifique tableau. On peut voir maintenant, à la partie inférieure, les têtes des Apôtres.

Hélas ! le temps presse et M. le Directeur, assisté de M. le curé-doyen, nous invite à visiter le trésor de l'église.

On nous montre, d'abord, un beau coffret en cuivre repoussé, du XIVe siècle, sans raison qualifié de chasse. Il porte une légende romane, gravée en caractères gothiques, au-dessous d'un cavalier qui dirige sa lance contre un serpent monstrueux :

PER L'AMOR DE MA DONA ME COMBAT AB AQUESTA VIBRA

M. d'Agos lit le dernier mot *libra*, et traduit : Pour l'amour de ma dame, je combats sous cette livrée. » Mgr Barbier de Montaut a lu vibra (*vibre*, monstre qui figure dans les armes de la ville de Milan). Plusieurs visiteurs, notamment MM. Pelleport, Lacroix et Ancely, n'hésitent pas à lire *vibra*, et bientôt nous sommes presque tous d'accord pour traduire ainsi ce texte : « pour l'amour de ma dame, je me bats contre cette vibre (ou ce monstre). » Faut-il voir là une pensée galante, ou bien une pensée religieuse ? L'une et l'autre à la fois, pense M. Morel : « Sous la poétique influence du christianisme, dit notre excellent confrère, le saint, dont le coffret enserrait la relique, était un vrai chevalier prêt à défendre envers et contre tous l'église chrétienne ; car sa piété en faisait réellement la dame de ses pensées. A lui donc aussi la devise : pour l'amour de ma dame, je combats avec cette épée. »

M. le curé, que nous ne saurions assez remercier de son cordial accueil, nous présente ensuite *la corne de licorne :* cette sorte de

Digitized by Google

bâton (c'est une défense de narval) servait, croit-on, de support à la crosse de saint Bertrand. Il est troué de bout à bout et l'eau qui passait à l'intérieur acquérait une vertu miraculeuse ; la vente de cette eau fut même, pendant longtemps, une source de revenus importants, comme il résulte des comptes de l'église : aussi attachait-on un grand prix à la possession de cet objet. Il fut volé plusieurs fois. M. Tamizey de Larroque et M. Emile Cartailhac ont publié une lettre de Catherine de Médicis à son fils Henri III, en date du 7 décembre 1586, dans laquelle elle rappelle les exploits de l'évêque de Comminges qui venait de reprendre aux Huguenots la ville de Saint-Bertrand « très-forte place située entre les monts Pirénées et qui importait merveilleusement au service du roi. » La reine ajoutait : « ... M'asseurant, monsieur mon fils, que c'est chose à quoy vous aurez égard, je ne vous en dirai sur ce point davantage, mais vous prieray encore d'une chose dont il vous requiert aussi, qui est qu'il vous plaise escripre expressément au baron Jacques, frère du vicomte de Larboust (que vous savez bien quelles gens ce sont) qu'ilz ayent à rendre tous les ornements dont ils se sont saisys des églises du dict Saint-Bertrand, et même une licorne appartenant à la grande église de la dicte ville, laquelle a de haulteur environ cinq pieds et qui est de fort grande valleur. »

Un observateur attentif, un écrivain de beaucoup de finesse et de bon sens, M. de Froidour, dont notre Société se propose de publier quelques manuscrits, s'est également occupé de la *corne de licorne :* « On me fit voir, entre autres choses, écrit-il, un bois ou corne de licorne. On dit pour faire espreuve si elle estait vrayment de licorne, qu'il falloit la faire tremper dans l'eau et qu'à l'instant l'eau bouilliroit ; nous fismes cette espreuve, mais inutillement, car l'eau ne prit aucune émotion et demeura froide à son ordinaire. J'appris seulement que quand les bestiaux estoient attaqués de maladie, on avoit recours au sacristain de l'église qui faisoit passer de l'eau dans la corne et la donnoit aux paysans, et que les bestiaux malades ayant beu de cette eau ou d'une autre avec laquelle elle eust été meslée, guérissoient infailliblement. »

Pendant que nous nous dirigeons vers le cloître, M. Maubé, curé de Saint-Bertrand, fait admirer par les dames divers autres objets fort précieux, spécialement quelques anciennes tapisseries.

Nous voilà tous réunis au cloître. Il ne saurait entrer dans le cadre de ce rapide compte rendu de donner une description même sommaire de ce magnifique spécimen de l'art roman, — exposé, malheureusement, à toutes les injures du temps, au point de menacer bientôt une ruine complète. Aussi, sur la proposition de M. Julien Sacaze, la Société des études du Comminges émet-elle sur place le vœu suivant: « Le Gouvernement est instamment prié de prendre au plus tôt les mesures nécessaires pour assurer la conservation du cloître de Saint-Bertrand-de-Comminges. Ce vœu lui sera transmis par le Président de la Société. » Un très-grand nombre de personnes, étrangères à la Société des études, déclarent s'associer à ce vœu.

Avant de quitter le cloître, M. le baron d'Agos est prié de lire

Digitized by Google

l'épitaphe suivante, qui provoque la curiosité de la plupart des visiteurs :

Anno Domini, etc.
Hic jacet in tumba rosa mundi, non rosa munda
Non redolet, sed olet quod redolere solet.

« L'an du Seigneur 1334, le 17 des calendes de janvier, mourut Vital de Ardengost, clerc et prébendier de cette église. Que son âme repose en paix ! Amen. Là git dans la tombe une rose du monde, non une rose pure *(munda)* ; elle ne répand plus de parfum, mais elle exhale l'odeur ordinaire (des tombeaux) ? »

Quelques personnes ne voient pas d'intention satirique dans cette épitaphe ; M. Morel, au contraire (et presque tous les lecteurs sont d'accord avec lui), trouve que l'inscription n'est rien moins que louangeuse pour Vital d'Ardengost. La discussion ne se produira plus désormais ; comme l'a remarqué M. Julien Sacaze, les deux vers latins qui terminent cette inscription sont empruntés à l'épitaphe de la belle Rosamonde, maîtresse du roi Henri II, d'Angleterre, née vers le milieu du XIIe siècle. Les jeux de mots étaient donc tout indiqués.

Nous nous dirigeons vers le célèbre rocher de Matacan, à l'ouest de la ville. Ce rocher, qui surplombe un abîme effrayant, a été le théâtre de l'un des drames les plus affreux des premiers temps de notre histoire nationale, le meurtre de Gondevald, fils de Clotaire Ier, et la destruction complète de la ville de Lugdunum, en 586.

M. Sacaze a l'heureuse pensée de résumer ce récit et de lire, sur place, quelques lignes de Grégoire de Tours. Gondevald s'était réfugié dans la ville de Comminges, alors place de guerre très-forte et largement pourvue de vivres. Les soldats du roi Gontran en faisaient le siége ; montés sur la colline, ils adressaient d'injurieuses interpellations au prince assiégé : « Es-tu celui que les habitants des Gaules appellent vulgairement du nom de Ballomer ? Es-tu celui qui, à cause de ses prétentions, a si souvent été tondu et exilé par les rois des Francs ? Fais-nous au moins savoir, ô le le plus misérable des hommes, qui t'a conduit en ces lieux ? qui t'a donné l'audace extraordinaire d'approcher des frontières de nos seigneurs et rois ?... Gondevald, entendant ces paroles, s'approchait et disait du haut de la porte : Que mon père m'ait eu en aversion, c'est ce que personne n'ignore ; que j'aie été tondu par lui et ensuite par mes frères, cela est connu de tous, etc. » Le siége aurait pu durer longtemps ; mais Gondevald fut trahi par les siens et livré aux soldats bourguignons : A peine avait-il franchi la porte qui se trouvait près de la roche de Matacan, « comme la vallée située au-dessous de la ville descend rapidement, Ollon (comte de Bourges) l'ayant poussé le fit tomber, en s'écriant : Voilà votre Ballomer qui se dit frère et fils de roi ! Et, en même temps, il lança son javelot pour l'en percer ; mais l'arme, repoussée par la cuirasse, ne lui fit aucun mal. Comme

Digitized by Google

Gondevald s'était relevé et s'efforçait de remonter sur la hauteur, le duc Bozon lui brisa la tête d'une pierre ; il tomba aussitôt et mourut. Tous les soldats accoururent et le percèrent de leurs lances, lui lièrent les pieds avec une corde et le traînèrent tout à l'entour du camp... Le lendemain, quand les portes furent ouvertes, l'armée entra et égorgea tous les assiégés, massacrant aux pieds même des autels de l'église les prêtres et les serviteurs du Seigneur. Puis, quand ils eurent égorgé tous les habitants, sans exception *(ut non remaneret mingens ad parietem)*, ils mirent le feu à la ville, aux églises et aux autres édifices, si bien qu'il ne resta plus que le sol. »

Tout en commentant cette histoire tragique, si naïvement racontée par Grégoire de Tours, nous suivons le sentier étroit et rocailleux qui longe les remparts, immédiatement au-dessus d'un énorme précipice ; nous passons à côté de la porte Majou, et bientôt, au grand trot de nos chevaux, nous nous dirigeons vers Tibiran.

×

Le château de M. le baron de Fiancette d'Agos, à Tibiran, renferme une collection d'objets d'art et d'antiquité si riche qu'une énumération, même incomplète, excèderait les limites de ce compte rendu ; nous nous bornerons donc à signaler les objets qui ont plus spécialement attiré l'attention de la compagnie.

Dans le jardin et dans le vestibule sont entassés un grand nombre de monuments gallo-romains, statues, bas-reliefs, autels votifs, colonnes milliaires, stèles funéraires. Les épigraphistes, nommément M. Lebègue et M. Mérimée, professeurs à la Faculté des Lettres de Toulouse, et M. le pasteur Frossard, s'en donnent à cœur joie. L'olympe pyrénéen est là, tenant conseil et fraternisant avec les dieux de Rome, Jupiter avec Abellion, Sylvain avec Fagus, Mars avec Leheren, les Nymphes avec le bienfaisant Ilixon, Mercure avec Erge, Junon avec Lahe, Hercule avec Artehe, Diane avec Ele, Tutèle avec Borien et Sutugius, les Montagnes avec l'altier Gar et le rustique Horolat...

Et, pour servir de portière à cet empyrée, une magnifique tapisserie, du temps de Henri IV, représentant le mariage d'Esther et d'Assuérus.

Dans le salon, nous remarquons de belles tapisseries d'Aubusson (Louis XIV et Louis XV) et un bahut du XVIe siècle (style flamboyant).

Dans la grande chambre contiguë, sont réunies de véritables merveilles : une cheminée en bois (Louis XV), un coffret Renaissance, à frontons coupés, une armoire en marqueterie du XVIe siècle, une statue en bois du XIIIe siècle (nous dit M. Grinda), et une foule d'objets préhistoriques et gallo-romains, entre autres une statuette de Mercure en bronze, œuvre d'art fort remarquable, recueillie à Valcabrère par M. d'Agos père.

Nous pénétrons dans la chapelle et nos regards sont tout d'abord attirés par un splendide bahut qui sert d'autel. Ce meuble, nous

Digitized by Google

apprend M. d'Agos, provient de l'Isle-en-Dodon. Il présente, sur la face antérieure, cinq arcades flamboyantes, et porte les écus de France, d'Anne de Bretagne, du Dauphin et de Comminges ; nous n'hésitons pas à le considérer comme l'une des œuvres les plus artistiques de notre pays.

On place sous nos yeux émerveillés un diptique en émail du XVe siècle, des émaux du XVIe et du XVIIe, un encensoir sphérique ajouré de beaux dessins du XIIe siècle, une jolie custode en cuivre, de la même époque, plusieurs bas-reliefs en albâtre, des coquilles de nacre gravées, des statuettes en ivoire, des panneaux ornés de vieilles peintures, etc., etc.

Mais il est trop tôt 11 h. 1/2, et MM. les Commissaires nous rappellent que nous devons être rendus, à midi, près de la grotte de Gargas. La Société exprime donc à M. d'Agos tous ses remerciements pour l'hospitalité si cordiale qu'il a bien voulu lui donner, et, les uns à pied, les autres à cheval, la plupart en voiture, nous prenons la direction de la grotte de Gargas.

×

Il n'est pas encore midi et nous nous trouvons réunis, au nombre de cent soixante environ, sur la plate-forme qui précède l'entrée de la grotte de Gargas.

C'est l'heure du déjeûner. Des groupes se forment et vont s'installer sous bois ou sous des abris rustiques. La gaîté la plus franche règne partout et, la politique étant rigoureusement bannie, bien des froissements sont oubliés, bien des inimitiés s'éteignent : nous sommes tous confrères !

Des photographes (ces gens-là ne respectent rien) braquent leurs appareils sur nous, et, en un instant, nous sommes tous *portraicturés*. Voilà un souvenir charmant de cette trêve d'un jour, un souvenir à conserver et, au besoin, à placer sous nos yeux, dans les heures pénibles...

×

A 2 heures, conformément au programme, le signal est donné d'entrer dans la grotte. On voit alors quelques hésitations se produire parmi les nombreuses personnes accourues pour la visiter : le temps est loin où l'homme était heureux de faire sa demeure de ces cavernes profondes, et nous devons aujourd'hui surmonter une instinctive répulsion lorsqu'il s'agit de pénétrer, même pour quelques minutes, dans les entrailles de la terre. La curiosité toutefois ne tarde pas à l'emporter sur l'horreur des ténèbres ; les dames donnent l'exemple en franchissant bravement la porte grillée de la grotte, et chacun de suivre avec un égal entrain. Au sommet de l'escalier qui donne accès dans la grotte, une bougie allumée est remise à chaque visiteur et bientôt près de cent cinquante personnes se trouvent réunies dans la *salle de l'Ours*. Cette salle est ainsi nommée en raison d'une concrétion calcaire de la voûte, rappelant la forme de cet animal, la première que l'on rencontre au pied des marches et un peu à gauche. M. Félix Régnault

Digitized by Google

donne quelques explications sur la constitution géologique de la montagne de Gargas, formée en grande partie de calcaire crétacé inférieur ; il montre les gites où il a fait ses recherches les plus fructueuses : A la base du talus d'entrée, il a trouvé une couche de débris apportés par l'homme primitif, charbons, os calcinés, silex taillés ; à l'extrémité de la salle de l'Ours, existait un important gisement où étaient accumulés dans le plus grand désordre des ossements provenant de l'ours des cavernes, du grand chat, du rhinocéros, du bœuf, du cheval du cerf. Après cette démonstration, d'autant plus instructive qu'elle est faite *in situ*, M. Régnault entraine son auditoire vers la *salle des Colonnes*, et l'on admire deux magnifiques stalagmites qui, sur plusieurs points, vont se relier aux stalactites de la voûte.

La *salle des Crevasses*, qui fait suite à la précédente, est surtout intéressante par l'existence, dans l'épaisseur de ses parois, d'une couche de cailloux roulés qui sont les témoins irrécusables de l'envahissement de la grotte par les eaux, à l'époque préhistorique. C'est précisément à ce phénomène de l'irruption des eaux dans les cavités de Gargas qu'est dûe la conservation des ossements et des squelettes entiers d'espèces disparues que l'on a trouvés dans les profondeurs de la caverne. Les ossements répandus sur le sol ont été entrainés par les courants d'eau vers les bas-fonds de la grotte ; l'inondation a surpris les animaux qui vivaient dans cet antre, et leurs cadavres ont été précipités dans ce puits profond qui est connu sous le nom d'*Oubliettes de Gargas*. En même temps se déposait un limon argileux qui entoure les ossements d'une gangue protectrice et assure leur conservation à travers les siècles.

Le vaillant explorateur de la grotte termine son explication lorsqu'il atteint, avec son nombreux cortège, la *Grande Salle*, la plus remarquable par ses proportions monumentales et par les dômes élevés qui en forment la voûte. C'est dans cette salle que furent faites les premières fouilles par M. le Dr Garrigou et M. de Chastaigner, en 1867 : elles mirent à découvert des débris nombreux de la faune quaternaire.

Les *Oubliettes de Gargas*, dont l'orifice supérieur est situé à l'extrémité d'un étroit couloir voisin de la *Grande Salle*, constituent aujourd'hui la grande attraction de la grotte. Chacun veut voir ce puits étrange, théâtre de drames préhistoriques que l'imagination évoque avec une certaine terreur. Quelques-uns parlent même d'y descendre à la suite de M. Régnault ; mais l'affluence des curieux en rend l'accès difficile, un long stationnement est nécessaire et, bientôt, les plus enthousiastes se refroidissent en recevant, sur la tête et les épaules, de larges gouttes d'eau glacée et en se sentant menacés d'être transformés en stalagmites... « Demi-tour ! » crie alors un officier, et aussitôt le mouvement s'exécute avec précision.

Le moment psychologique était arrivé où les ténèbres commençaient à peser à tous, et le besoin de revoir le soleil était devenu général. Le retour vers la porte de la grotte se fait par les salles

Digitized by Google

mêmes qui venaient d'être parcourues ; des feux de Bengale, allumés de distance en distance, éclairent magnifiquement la marche et retiennent émerveillées les personnes les plus pressées de contempler la lumière du jour.

Au moment de quitter la grotte, un coup d'œil est donné par les visiteurs à une excavation en forme de chambre, qui existe au voisinage du talus d'entrée et qui, d'après la légende, aurait servi de repaire au célèbre bandit anthropophage, Blaise Ferrage, roué et exécuté à Toulouse le 13 décembre 1782. Enfin, vers 3 heures, la sortie commence et la plate-forme qui précède la porte de la grotte reprend en peu d'instants toute l'animation qu'elle présentait auparavant.

Rien de gracieux et de pittoresque comme le défilé qui commence alors le long du sentier gazonné qui contourne les flancs de la montagne. En quinze minutes, nous rejoignons la route où stationnent une trentaine de grandes voitures et plusieurs chevaux de selle. Quelques personnes font leurs adieux et partent dans des directions diverses. Le groupe principal se met en route vers Bordes, en passant par Aventignan, la jolie vallée de la Neste et Montrejeau où un temps d'arrêt est fait à l'excellent buffet de la gare. Ici, encore, quelques excursionnistes nous quittent et se dirigent vers Toulouse, Luchon ou Tarbes...

×

Il nous reste à visiter les anciennes sépultures à incinération de la plaine de Rivière, découvertes, fouillées et décrites par M. Julien Sacaze. Arrivés près du pont du Lavet, entre Bordes et Villeneuve, nous suivons, pendant une centaine de mètres, la rive droite du ruisseau, et nous nous trouvons en présence d'une des stations préhistoriques les plus intéressantes de la France. Il subsiste encore quelques fragments de cercles de pierre. M. Sacaze place sous nos yeux quelques vues photographiques de ces curieuses enceintes et des urnes cinéraires, bracelets, fibules, torques et autres objets en fer et en bronze qu'il y a recueillis. « Les cromlechs, dit-il, sont contigus ; leur diamètre varie de 1 à 10 mètres. Les pierres ne sont pas fichées de champ, mais posées à plat, l'un des bouts tourné vers le centre du cromlech. Souvent, l'enceinte est formée de deux cercles de pierres superposées. Les pierres elles-mêmes sont contigues ; elles mesurent de 0m 30 à 0m50 de longueur ; elles sont à 0m 30 de profondeur sous le sol. Leur nombre, suivant la dimension du cercle, varie de 20 à 70. Quand l'enceinte est formée de deux cercles superposés, le nombre des pierres est plus grand : ainsi, un de ces cromlechs était composé de 136 pierres, quoique son diamètre fut à peine de 6m 30.

» Au centre de chaque cercle, et à une profondeur moyenne de 0m 70 sous le sol, se trouvait un vase rempli de cendres et d'ossements carbonisés. La plupart des vases étaient seulement recouverts d'un autre vase en forme de cône tronqué. Quelques urnes recelaient des objets en fer et en bronze.

» Les poteries sont faites à la main et cuites à l'air libre ; la

Digitized by Google

pâte, généralement noirâtre, est mêlée de points blancs à l'intérieur. Les parties les mieux cuites sont rouges. Ce qu'on remarque tout d'abord, c'est le grand nombre de vases à col large et à panse anguleuse : la céramique de la plaine de Rivière présente incontestablement un aspect belge.

» Je suis donc très-porté à croire, conclut M. Sacaze, que nous sommes ici en présence d'une station avancée de Volces-Tectosages, qui avaient, ou qui eurent plus tard, Toulouse pour capitale ; je ne vois, au contraire, rien de Gaulois dans les cromlechs et autres monuments mégalithiques que j'ai découverts, en 1875, dans les environs de Luchon et qui appartiennent, je n'hésite pas à le dire, à une civilisation plus primitive que les sépultures de la plaine de Rivière. »

Cette intéressante station a été visitée par plusieurs savants français et étrangers, entre autres par l'un de nos grands historiens nationaux, M. Henri Martin, et par notre savant collègue, M. Edouard Piette ; il est fâcheux qu'elle soit condamnée à disparaître complétement...

×

Le programme de la journée est rempli. A 6 heures 1/2 nous sommes de retour à Saint-Gaudens, devant la maison de M. Sacaze, et là, les excursionnistes de la ville (ils occupent dix-sept voitures) et MM. les officiers à cheval, adressent leurs salutations et leurs vifs remerciements à M. le Président de la Société des études du Commingeos. Tout le monde est enchanté de l'excursion, et l'on se sépare en se disant : « A l'an prochain ! »

Le Secrétaire de la Société,

B. Abadie.

Le Directeur de la Société et de la Revue,
Julien Sacaze.

Le Secrétaire de la Société, gérant de la Revue,
B. Abadie.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

HAUTES MONTAGNES DU COMMINGES

Grandes Courses et Ascensions sur la frontière franco-espagnole

IV

RÉGION DE LA VALLÉE DU LYS

La **Tusse de Maupas** (3 110 mètres)

(Itinéraire nouveau : 21 juin 1878)

Les glaciers de la vallée du Lys proprement dits sont plus connus sous l'appellation de glaciers de Crabioules ; c'est le nom de la cime la plus élevée de la région, le pic de Crabioules (3 119 mètres). A l'occident de ce haut piton se dressent le pic du Passage ou Intermédiaire 3 104 mètres), le grand Quairat (3 059 mètres) et le petit Quairat 2 850 mètres) ; tandis qu'à l'est, séparé par le col de Crabioules du pic du même nom, s'élève le pic ou l'usse de Maupas, affectant la forme de la dent d'un gigantesque squale, et en apparence inabordable. Le versant occidental appartient au cirque des Crabioules et l'autre à celui du lac Vert.

C'est à la fin de juin 1878 que je refis l'ascension de la Tusse de Maupas. En août 1883, j'y suis de nouveau remonté. Ce pic ne mérite pas l'oubli où on le laisse. Sa grande altitude, la facilité avec laquelle on peut l'escalader devraient, il me semble, plaider hautement en sa

Digitized by Google

faveur. Mais les touristes sont capricieux et, comme les moutons de Panurge, suivent volontiers et presque toujours la même direction. Les guides ont du reste adopté, je ne sais trop pourquoi, un itinéraire extrêmement long et compliqué, qui sans doute rebute plus d'un voyageur; et, dernièrement encore, les rares excursionnistes du Maupas remontaient toute la gorge de Houradade jusques aux lacs Bleu et Vert, pour attaquer ensuite le glacier oriental.

J'aime peu les chemins battus; aussi, pour varier l'ascension, je proposai à mon guide d'escalader le Maupas par un chemin différent. Voici donc comment j'atteignis ce fier sommet.

Partis trop tard de Luchon, par suite de circonstances inutiles à relater, nous fûmes obligés de coucher à la vallée du Lys. A deux heures, le 21 juin 1878, par une nuit calme et pure, nous nous mettions en route. L'heure était bien matinale, mais aussi qu'il était donc beau et pittoresque ce gracieux vallon où tout, depuis les fleurs, les bois et les torrents jusqu'aux noirs précipices et aux glaciers, se trouve réuni pour charmer les yeux! Du bas jusques aux cimes, c'est une succession de hautes terrasses schisteuses, que couronnent noblement les crêtes granitiques du Crabioules et de ses acolytes.

Autrefois il était difficile et dangereux d'atteindre la Rue d'Enfer; on montait comme l'on pouvait le long des murailles au travers des forêts; maintenant on y arrive par un sentier muletier. Tracé d'abord sur la rive droite jusqu'au second pont, il serpente ensuite sur celle de gauche. J'en décrirais bien les sites sauvages et vraiment alpestres; je pourrais surtout parler du promontoire Hélène et du Gouffre Infernal, mais tout cela est connu depuis longtemps; aussi je passe outre et arrive de suite au Parc d'Enfer.

Cette année, un superbe pont de neige encombre le fond de la Rue, et, tout écumeux, le torrent s'en échappe en grondant; on le dirait pressé de revoir la lumière.

On monte la rive droite sur de maigres gazons, et l'on ne tarde pas à dépasser les derniers bouleaux ainsi que le mauvais sentier du Prat Long. Après avoir franchi deux petits torrents encaissés dans d'étroits couloirs, on

Digitized by Google

arrive (suivant toujours une ligne nord-sud) au Clot des Biches (cinquante minutes depuis la Rue d'Enfer). C'est là que le club alpin français a fait construire un abri qui, plus d'une fois déjà, a servi de refuge aux touristes. De là, la vue est fort belle, et d'un seul coup d'œil on embrasse tout le cirque des Crabioules, ses pics, ses glaciers crevassés, ses murailles ruisselantes de mille cascatelles.

Après quelques instants d'arrêt consacrés à la photographie, nous nous dirigeons vers la crête qui descend au nord du Maupas. Traversant un désagréable chaos de blocs granitiques et quelques flaques de neige dure, on atteint en quarante-cinq minutes un col ouvert dans cette crête, presque directement à l'est du refuge du Clot des Biches.

Depuis là, l'ascension est si simple que, même par le brouillard et sans guide, on arriverait à la cime. On n'a qu'à suivre le versant est: blocs et neiges se succèdent rapidement, pendant une heure environ, jusqu'à une brèche très-remarquable, d'où l'on attaque le dernier ressaut du pic, formant la partie qui simule une dent de squale. Le débarquement du glacier sur le rocher présente quelquefois, à la fin de l'été, quelque difficulté à cet endroit. De là, vingt minutes d'escalade conduisent, au travers d'un dédale d'aiguilles de granit et de quartiers de roc, au pied de la massive tour qui couronne la Tusse de Maupas (3 110 mètres. Il est huit heures trente-cinq minutes (2 h. 10' depuis l'abri du Clot des Biches).

Placé presque au centre de la crête frontière de la Haute-Garonne, le Maupas offre nécessairement une vue fort étendue; aussi avait-il été choisi par les officiers de l'état-major français comme point de repaire pour leurs travaux de triangulation, et le signal colossal qu'ils y élevèrent témoigne de l'importance qu'ils attachaient à cette station géodésique. Depuis, elle a également servi aux ingénieurs géographes espagnols et aux travaux d'études du chemin de fer transpyrénéen.

C'est à peine si la foudre a pu en enlever quelques pierres. Et cependant, quelle formidable puissance que l'électricité! Comme tous les éléments, elle a ses lois et même ses caprices. Il est, en effet, un fait assez curieux que je n'ai

Digitized by Google

encore vu signalé nulle part. Le voici tel que je l'ai bien souvent remarqué : D'un bout à l'autre de la chaine presque tous les grands pics où j'ai recueilli des fulgurites sont frappés au nord-ouest. Est-ce un effet du hasard ou tout autre motif ? je l'ignore, et me contente ici, pour le moment, d'enregistrer cette simple observation ; un jour on en trouvera peut-être l'explication scientifique, s'il en est une.

Ce qui étonne surtout le touriste, lorsqu'il atteint cette haute cime à la fin de la belle saison, dès le milieu de juillet même, c'est la physionomie si différente des deux versants de la montagne. Si celui du midi conserve encore des neiges éternelles sous un soleil torride, le versant français en est littéralement chargé. Sur ses pentes rapides s'allongent des glaciers puissants, et à la base nord-ouest du pic s'étend un vaste réseau de crevasses profondes et largement ouvertes, souvent fort difficiles à traverser, et dont l'aspect n'a rien de bien rassurant.

Je serais resté là volontiers, oubliant les heures dans la rêverie ; mais le Vignemale se drape déjà dans une écharpe de brouillards et au loin l'on entend les sourds grondements du tonnerre. L'orage marche vite en montagne, et les grandes cimes sont trop exposées à ses colères pour les braver inutilement ; je redescendis à la Rue d'Enfer.

INDEX

Pic ou Tusse de Maupas. *Aller :* 5 h. 55' (sans haltes)

De la vallée du Lys à la cabane du Clot des Biches, . .	1 h. 45'
De cette cabane au sommet du Maupas.	2 h. 10'

Retour : 5 h. 10' (sans haltes)

Du sommet du Maupas à la cabane du Clot des Biches. .	1 h. 45'
De cette cabane à Luchon par la vallée du Lys.	3 h. 25'

Le **Pic Quairat** (3 059 m.)

(Première ascension par l'est : 6 juillet 1878)

Quinze jours après l'ascension du Maupas, je fis celle du Quairat par une route nouvelle. Courrège, que j'avais chargé dans cet intervalle d'explorer le côté oriental du pic, s'était parfaitement acquitté de sa mission et m'annonçait un beau jour qu'il croyait à la possibilité d'une

Digitized by Google

escalade par ces escarpements. Aussi, au lieu d'attaquer la montagne par le lac d'Espingo pour atteindre par le couloir la large brèche « qui s'ouvre au nord et à une heure du pic », nous allâmes coucher au Clot des Biches. Nous étions en juillet, et après une brûlante journée je goûtais avec plaisir les charmes d'une superbe soirée d'été à deux mille mètres d'altitude. Nous dînâmes en plein air et, roulé dans mon plaid, je passai une grande partie de la nuit étendu sur le bloc de granit servant de toiture à l'abri du club alpin. Peu à peu tout bruit cessa dans le cirque des Crabioules, les glaciers eux-mêmes ne firent plus entendre leurs sinistres grincements, les cascatelles des pichis étouffèrent leur murmure pour quelques heures, la nature se reposait tout entière, au firmament seul scintillaient des milliers d'étoiles.

Le 6 juillet 1878, à 4 heures du matin, nous étions déjà réveillés. Mais, ayant du temps devant nous, nous ne partîmes qu'à cinq heures et quart, et montâmes au pic tout en flanant.

Nous dirigeant d'abord comme si nous voulions passer le col de Crabioules, nous ne tardons pas à atteindre les premières neiges. Elles succèdent à des chaos coupés de vastes surfaces granitiques polies, fort désagréables. Des suintements en rendent la traversée plus mauvaise encore que leur inclinaison. Nous voici bientôt au pied du premier ressaut supportant les glaces éternelles et les modestes séracs du Maupas. En Suisse, on y ferait à peine attention, mais dans les Pyrénées on les remarque. Une élégante cascade tombe en pluie à notre gauche dans une fissure de la roche ; tandis que de la large terrasse inclinée, où nous nous trouvons, glissent en mille filets d'argent les pichis du Crabioules. Suivant alors une ligne ouest, nous longeons les moraines et les glaces du Crabioules, traversons, en montant légèrement et insensiblement, celles qui s'étendent au nord du pic du Passage (3 104 mètres), et nous engageons sur le glacier oriental du Quairat. De là, la cime est loin d'être attrayante, mais elle est superbe de formes ; elle nous écrase de toute sa hauteur, et ses arêtes déchirées se détachent sur le bleu du ciel comme les dents d'une gigantesque scie.

Digitized by Google

Nous approchons cependant de notre ennemie ; mais plus nous semblons vouloir la prendre corps à corps, plus ses escarpements paraissent se redresser ; on dirait presque qu'ils surplombent en certains endroits ; et l'on croirait voir s'agiter dans les airs, comme autant de furies, les blocs à demi-détachés qui les hérissent. Une à une, nous scrutons les étroites cheminées qui sillonnent ces murailles ; les corniches qui, à de rares intervalles, viennent faire saillie sur les granits de ce versant, que nous allons vaincre les premiers. Un jeune porteur qui nous accompagne recule au dernier moment devant l'escalade, elle est dure, il est vrai ; et pour ne pas nous embarrasser de lui nous lui laissons nos sacs, il ira nous attendre à la brèche qui conduit au lac d'Espingo. Nous ne gardons que la corde et les piolets.

Mon guide attaque le premier la paroi ; il monte à l'assaut comme un chat, s'aidant des pieds et des mains ; j'admirais son agilité et le suivais le mieux que je pouvais. Mais me voici tout à coup arrêté ; je ne puis atteindre la corniche, où il se trouve lui-même si peu en sûreté qu'il est obligé, pour s'y maintenir, d'enfoncer le piolet dans une fissure. Mais la corde se déroule, et en trois bonds je l'ai rejoint. Nous sommes à moitié du mur. Le reste se fit sans trop de peine. Montant ensuite par des pentes fort redressées, nous parvenons par le sud à l'arête terminale. Nous avions trouvé et heureusement suivi une nouvelle route, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit facile, loin de là. Ce versant, du reste, avait toujours passé pour inexpugnable. Nous avions mis deux heures vingt-cinq minutes depuis la cabane du Clot des Biches, arrêts non compris.

La cime du Quairat (3 059 mètres) est une crête assez longue : une tourelle s'élève à chaque extrémité de cette masse de blocs désagrégés et entassés les uns sur les autres dans un désordre inextricable. Il y en a de toutes les formes, de toutes les dimensions. Nous déposons successivement nos cartes dans chaque homme de pierre, puis revenons vers le point culminant du colosse. Le pic, en effet, n'est qu'à demi-battu ; nous n'avons pas touché le manche du marteau. Devant nous, orgueilleusement dressé sur sa base, se profile un haut prisme de

Digitized by Google

granit, que souvent j'avais remarqué des rives d'Espingo ; il semble défier le ciel et les hommes.

Il y a vingt-cinq ans environ, il fut cependant conquis pour la première fois, par M. Lézat et son guide Michot: Mais notre ami n'est plus, son compagnon également a rempli sa carrière ; c'est pour moi un devoir de consacrer quelques lignes au souvenir de leur audacieuse conquête. C'est en marchant sur leurs traces que je les y suivis moi-même ; et lorsqu'arrivé au pied de cette borne gigantesque, aux faces tellement lisses qu'on les dirait taillées par la main de l'homme, je vis s'ouvrir à l'ouest les abîmes effrayants du cirque d'Oo, je me rappelai ses recommandations. « Gardez-vous, m'avait-il dit avant mon départ, d'attaquer le côté occidental, vous iriez à la mort ; celui de l'orient peut seul vous livrer le Quairat. » C'est par là, en effet, que j'en fis l'escalade. Courrège, s'appuyant alors le long de l'obélisque, je montai sur ses robustes épaules et me trouvai presque au niveau de la plateforme terminale, sur laquelle il me fut alors très-facile d'arriver. « Barthélemy, m'écriai-je, voilà le manche du marteau! » et triomphalement je le lève en l'air pour le lui montrer. Grâce à la corde, il me rejoint en un clin d'œil. Malgré notre réussite, nous étions fort mal à l'aise sur notre piédestal. Nous n'y pouvions remuer librement, le moindre faux mouvement nous aurait, en effet, précipités d'un trait, à un kilomètre plus bas, jusqu'au lac Saoussat ou sur les glaces du Lys. Quelle chute! digne vraiment de tenter un pauvre diable désireux d'en finir avec la vie.

Quant à la vue, elle est merveilleuse, si belle même que c'est en l'admirant par une belle journée d'été que M. Lézat conçut le projet gigantesque, qu'il a si merveilleusement exécuté depuis, de faire le plan en relief des montagnes de la Haute-Garonne. Ce n'était pas facile. A l'époque, en effet, où il se mit à l'œuvre, les cartes de l'état-major n'avaient pas encore paru. Il dut y suppléer et relever lui-même toute la région. Malgré les difficultés sans nombre qui, à chaque instant, surgissaient sous ses pas et auraient sans nul doute rebuté une nature moins éprise que la sienne des beautés de la montagne, jamais il ne douta un seul instant de la réussite. Aussi,

Digitized by Google

quelle ne dut pas être sa joie et son légitime orgueil le jour où il mit la dernière main à cet admirable travail.

Quelle exactitude dans l'ensemble, quelle minutieuse précision dans les moindres détails ! On compterait les arbres des forêts, les maisons des villages et des hameaux. Chacun reconnaitrait sans peine son champ, sa prairie. On y sent à la fois le talent de l'habile et consciencieux ingénieur et la main de l'artiste qui, pendant près de douze années, modela sur le terrain même, avec amour, ces admirables « plans » connus de tous, et qui resteront après lui comme son plus beau titre de gloire pour les Pyrénées. Toute sa vie il les aima ardemment et, plus que tout autre peut-être, il contribua à son époque à faire connaitre surtout les montagnes luchonnaises. Puis, lorsque les années l'empêchèrent de continuer ses courses aventureuses, il se plaisait à en parler avec ses amis. Près de lui, les nouveaux arrivés sur ce champ de bataille pacifique qu'on nomme l'alpinisme trouvèrent toujours un gracieux accueil, d'utiles conseils et de sages avis dictés par une vieille expérience. Honneur donc à sa mémoire !

Le grand Quairat, à mon sens, a sur ses rivaux un avantage marqué, c'est qu'il touche la frontière et se trouve à cheval sur deux des vallées les plus neigeuses des Pyrénées. Le Perdighero, le Pic Noir, celui de Spigeoles, les Hermittans dont nous devions plus tard faire les ascensions, montraient leurs fières silhouettes encore toutes drapées de glaces. Sur le lac du Portillon d'Oo, deux icebergs flottent tristement sur une eau verdâtre et à demi-figée.

J'ai parlé tout à l'heure d'un manche de marteau. Le lecteur est en droit de m'en demander l'histoire. Elle est aussi simple que facile à raconter, et M. Lézat me l'a narrée lui-même plus d'une fois. Ce fameux manche n'est autre que celui du marteau du guide Michot. L'ayant brisé lors de son ascension avec notre ami, il l'avait abandonné là-haut, et nous le retrouvions, comme d'autres l'y avaient retrouvé avant nous.

J'y traçai au crayon mes initiales, celles de mon guide et la date de notre passage. Deux ans après environ (le 25 septembre 1880), remontant au pic Quairat par le lac

Digitized by Google

d'Espingo, je ne retrouvai plus ce manche légendaire. Un coup de vent l'avait sans doute emporté ou quelque touriste, ignorant les souvenirs qui s'y rattachaient, l'avait lancé dans l'espace.

Redescendus sans avarie à la tourelle nord, nous nous amusâmes un moment à précipiter dans le vide des quartiers de rocher. Quels bonds prodigieux ils faisaient. C'est à peine s'ils touchaient quelques aspérités des escarpements, puis allaient s'écraser, se pulvériser à leur base. Un frisson nous passait dans les chairs à la pensée d'un corps humain rebondissant comme eux dans l'espace et se brisant sur les chaos inférieurs. Eh bien ! malgré cela nous nous penchions pour les suivre des yeux. Les grandes horreurs mêmes de la montagne nous fascinent et nous passionnent ; notre âme, je crois, a un secret penchant pour ces merveilleuses scènes de la nature.

La crête qui mène au col (où nous attendait le porteur) descend en pentes tellement insensibles que, sans le chaos de blocs qui l'encombrent, sans les corniches perfides qu'elle présente, on la suivrait sans la moindre peine. C'est une simple question d'adresse et d'habitude. Nous retrouvons notre homme tranquillement assis et attaquant largement nos provisions. A notre arrivée, il nous annonce paisiblement qu'il est près de onze heures et qu'il avait faim. Ces montagnards me surprennent et m'étonnent par leur appétit formidable dans nos courses. Ils dévoreraient des quantités prodigieuses de nourriture, absorberaient des litres de vin et de liqueur, sans jamais paraitre rassasiés.

Au nord de la brèche et non loin, se dresse la cime du petit Quairat (2850 mètres) dont je fis, il y a quelques années, l'ascension dans de mauvaises conditions. Surpris par un affreux brouillard à moitié hauteur, je continuai néanmoins jusqu'au sommet, mais ne vis absolument rien. Je n'y perdis sans doute pas grand'chose, car il doit nécessairement offrir une vue inférieure à celle de son aîné.

Le temps avait passé rapidement. Près de nous, à l'ouest, s'ouvre la cheminée ; c'est la route suivie d'ordinaire lorsqu'on monte au grand pic Quairat depuis le

Digitized by Google

lac d'Espingo. On en fait un couloir dangereux, difficile, je ne sais vraiment pas pourquoi, car rien n'est plus simple que de prendre cette voie. Partout des corniches, en maints endroits d'épaisses touffes de *festuca eskia* et de bonne roche, solide à la main et aux pieds. Une demi-heure nous suffit pour descendre cette raillère, et quarante-cinq minutes après nous atteignions, au travers des éboulis et des pelouses, les lacs supérieurs d'Oo, et de là l'hôtellerie du grand lac de Séculéjo. Comme toujours, j'y reçus un excellent accueil.

INDEX

PIC QUAIRAT. *Aller :* 2 heures 25' (sans haltes)

De la cabane du Clot des Biches au sommet du pic. .	2 h. 25'
Retour : 6 heures (sans haltes)	
De la cime au col au-dessus du lac d'Espingo. . . .	35'
De ce col au lac d'Oo (ou de Séculéjo).	2 h. 25'
Du lac d'Oo à Luchon par la vallée de Larbourst. . .	18 kil.

Pic du Passage ou **Intermédiaire** (3 104 mètres)

(18 septembre 1879)

Le pic du Passage occupe un rang important parmi les grands pics de la Haute-Garonne, car il dépasse 3 100 mètres. Il s'élève entre le pic Crabioules et le grand Quairat, d'où son nom de pic Intermédiaire. A l'orient, des escarpements formidables tombant sur les glaces du Crabioules en interdisent à jamais l'approche ; à l'occident, les neiges atteignent une grande élévation, et malgré leur pente fort roide elles offrent un point d'attaque. C'est par là que j'en fis l'escalade au mois de septembre 1879.

Après une nuit très-froide, passée sans feu à dix-neuf cents mètres d'altitude, dans la cabane du Clot des Biches, je pars pour le pic du Passage. Nous suivons le même itinéraire que pour le Quairat jusqu'en face du glacier qui sépare les deux pics. Il tombe de la crête frontière et sa base s'appuie sur une énorme moraine. Avant d'y arriver on recoupe deux puissants filons de phyllade maclifère traversant le granit. Cette dernière roche forme ici la partie supérieure de la montagne. Dans la portion inférieure de la région des Crabioules elle part du Clot des Biches, et descend en décrivant une courbe qui atteint la crête du Quairat près du pic de Montarroye.

Digitized by Google

Dans cette roche, d'aspect généralement clair et à petits éléments, le feldspath est si abondant qu'il forme de longs et nombreux cristaux. Certains blocs en sont littéralement pétris. Ces cristaux « sont blancs, vitreux et offrent presque tous à la cassure une ligne médiane, et de part et d'autre de laquelle les surfaces de clivage offrent des reflets éclatants très-distincts, qui indiquent que ces cristaux sont doubles et résultent de la pénétration latérale, avec retournement de prismes simples. »

Au moment où nous allons quitter le glacier il faut tailler quelques pas pour franchir les derniers mètres. Nous débarquons cependant sans grand'peine. Prenant alors le rocher, nous suivons une étroite corniche à gradins inégaux, et contournons les flancs du pic par l'ouest et le nord pour aboutir du côté est à un vilain couloir. Il frange du haut en bas les noirs remparts de la montagne, et rien n'arrêterait le touriste dans une chute. C'est le seul point ennuyeux de toute l'ascension. Il faut traverser cette cheminée encombrée dans sa partie haute de blocs de diverses grosseurs, dont l'équilibre parait des plus douteux. Nous en précipitons quelques-uns dans le vide, et le reste suit comme une avalanche, avec un bruit épouvantable, et va s'éparpiller sur le glacier des Crabioules.

Le couloir escaladé, on grimpe à toute crête, puis, passant un vaste tapis de neige, visible même des plaines de Montrejeau, l'on atteint le sommet du pic du Passage (3 104 mètres).

Il est surprenant qu'une cime de cette hauteur, et d'un accès aussi facile, ne soit pas plus visitée. L'honneur de la première ascension revient encore à M. Lézat, et je trouvai les débris du signal qu'il y éleva. Depuis lors, personne, à ma connaissance du moins, n'avait songé à la recommencer. Il est vrai de dire qu'aucun touriste n'y avait sans doute pensé sérieusement, lui préférant le Quairat et le Crabioules, ses voisins. Je ne sais si la descente sur le lac glacé du Portillon d'Oo est praticable, mais elle me parait scabreuse : un faux pas vous précipiterait sur un vaste entablement à cinquante ou soixante mètres au-dessous de la crête. De là, il faudrait encore, pour atteindre le pied des derniers escarpements, se

Digitized by Google

laisser glisser dans des rainures très-roides. La tentative est à faire.

La vue dont on jouit du sommet du pic du Passage est presque identique à celle du Quairat ; le lac d'Espingo cependant ne paraît pas. Nous y séjournons plus d'une heure, et, déposant nos noms dans la tourelle reconstruite par mon guide, nous redescendons à la cabane du Clot des Biches.

C'est de ce même abri que j'essayai, quelques semaines après, de gravir le Crabioules par le versant nord. Mon ami, le comte de M..., m'accompagnait dans cette périlleuse tentative. Après plusieurs attaques infructueuses, nous abordâmes un dernier couloir d'aspect moins terrible. Nous montâmes une dizaine de mètres, mais le verglas et la glace tapissent la roche et nous interdisent d'aller plus loin. Un de nos guides réussit, je ne sais comment, à se hisser de quelques mètres encore ; mais il effectue sa descente avec tant de peine et de dangers que nous sommes heureux d'en être quittes pour une grêle de pierres. L'un de nous même, assez sérieusement blessé à la main droite, laissait par endroits des taches sanglantes sur le glacier. Il riait cependant de bon cœur de son accident, en pensant que le lendemain peut-être un touriste passant par là aurait été ravi de recueillir de la neige rouge.

Si du côté septentrional le Crabioules est à tout jamais, sans doute, inviolable, il n'en est pas de même sur l'autre versant. C'est par ce côté, en effet, que j'en fis l'escalade comme mes devanciers. Nous en donnerons le récit dans le chapitre suivant consacré à la région d'Oo.

INDEX

Pic du Passage. *Aller :* 1 heure 55' (sans haltes)

De la cabane du Clot des Biches à la cime. . . . . 1 h. 55'

Retour : 5 heures 30' (sans haltes)

De la cime du pic du Passage à Luchon, par la cabane du Clot des Biches et la vallée du Lys. . . . . 5 h. 30'

Le **Pic de Céciré** (2 400 mètres)

(23 décembre 1877)

En dehors des grandes cimes qui séparent la vallée du Lys de l'Espagne, il est certains pics secondaires qui

Digitized by Google

offrent des points de vue magnifiques. Un d'entre eux surtout, le Céciré, semble mis là par la nature, tout exprès pour le plaisir des yeux. Placé presque au centre de la haute chaine montagneuse de Luchon, il s'élève par deux mille quatre cents mètres à 6 kilomètres en avant environ de la frontière, sur le chainon séparant les vallées du Lys et d'Oo. C'est un cône élégant, aux pentes gazonnées descendant en longs gradins. Elles sont d'un accès si facile que les chevaux atteignent sans grand'peine le point culminant. Au nord, cependant, tombent de la cime de nombreux couloirs (schistes siluriens) dont l'escalade pourrait être bien dangereuse avec la neige ou le verglas. Par sa position même, le Céciré offre un excellent observatoire, d'où l'on embrasse d'un seul coup d'œil tous les glaciers de la vallée du Lys que nous venons de visiter en détail.

Après des ascensions sans nombre au Céciré (une quarantaine de fois) à toutes les époques de l'année, j'y remontai de nouveau en compagnie de mon ami M. E. T...

C'était en plein hiver, le 23 décembre 1877. La vallée du Lys a pour de longs mois quitté sa parure de fête; ses vieux hêtres sont dépouillés. Comme l'hirondelle, le touriste a fui la montagne, et cependant, si l'été a ses charmes, l'hiver aussi a ses beautés sauvages. Voyez plutôt, sous la rude étreinte des frimas, cascades et torrents enchainés, arrêtés dans leur course vagabonde; là, d'élégantes colonnettes de glace opaline ou bleuâtre tapissent les rives du torrent; plus loin, la neige fait étinceler ses mille facettes de cristal. Ajoutez à cela un temps calme et pur, et, dans cet azur sans nuages, les pics de Crabioules, du Quairat et tant d'autres détachant leurs têtes maculées de neige. Mais à quoi bon irais-je tenter de décrire ces merveilles de la nature? il faut voir les montagnes en hiver pour se faire une idée de leurs beautés à cette époque de l'année. La plume et le crayon ne pourraient jamais qu'en tracer une impuissante et grossière ébauche.

Je passai une grande partie de la journée en admiration devant ce féerique spectacle, photographiant à plaisir avec M. T... Le jour baissait malheureusement,

Digitized by Google

empourprant déjà les hautes cimes, et de froides ombres nous ramènent à ma grange de la vallée du Lys.

A trois heures du matin, nous sommes debout, et quarante minutes plus tard nous partons. Des myriades d'étoiles scintillent au firmament, et la lune, encore pleine, inonde de sa douce lumière la neige qui couvre la vallée. De légers cirrhus couronnent çà et là les glaciers. Que la montagne est belle en ce moment! Tout sommeille autour de nous; aucun bruit ne vient troubler le calme qui nous entoure, le blanc tapis que nous foulons assourdit jusqu'au bruit de nos pas. Seule, au milieu de ces ineffables splendeurs, une brise légère agite les brins d'herbe du sentier de l'Esponne. Une demi-heure de marche nous conduit à ce vaste plateau. Nous traversons les granges de Courbets; on les dirait désertes pour le moment, si les aboiements furieux d'un chien ne vous annonçaient la présence des bergers encore endormis. Voici la cabane de la Coume de Bourg, tout entourée de larges flaques de neige congelée. En été, son *cartaou* est rempli de troupeaux; maintenant, au contraire, les nuits sont trop froides, et les frimas en ont pris possession. On prend alors au sud-sud-ouest par de fortes rampes redressées sur les flancs du pic. Par endroits la neige, durcie par le froid de la nuit, offre une route facile et unie; ailleurs, ramollie par la tiède haleine du vent d'Espagne, qui par instants se fait sentir, elle cède sous nos pas, et nous enfonçons souvent jusqu'aux genoux. Aux pentes herbeuses succèdent bientôt des éboulis; leur surface, à demi-gelée, en rend la traversée plus fatigante et plus pénible. Nous sommes bientôt à la hauteur de la fontaine de la Coume, et devant nous se déroule un vaste col neigeux : c'est celui de la Coume de Bourg. Sous la lumière argentée de la lune, son immense échancrure produit un effet magique : à sa gauche, s'élève le pic de Bassièret; à sa droite, les dernières pentes du Céciré; et derrière, le rapide vallon de Médassolles descend vers les granges d'Astos d'Oo.

A six heures trente minutes, la blonde Phœbé et ses innombrables satellites commencent à pâlir. Après une courte halte, nous reprenons notre marche et arrivons presque au col de la Coume de Bourg. Devant nous se

Digitized by Google

dresse au nord le Céciré, tout couvert de frimas. Vers les plaines de France, les derniers contreforts des Pyrénées sont encore plongés dans l'ombre, tandis qu'une faible lueur semble vouloir se montrer derrière eux. Elle augmente peu à peu : une teinte d'un bleu clair envahit d'abord l'horizon, s'allonge en long ruban au sommet des pics, insensiblement se nuance de violet et de rose, puis, vers l'Andorre, de gros nuages bruns se festonnent de pourpre et d'or, tandis qu'une teinte d'algue marine vient étrangement y mêler ses reflets métalliques. Sur ce fond merveilleux se détachent vigoureusement les silhouettes des pics espagnols, et au premier plan, sur la frontière, Sauvegarde et la Mine. On traverse encore des neiges à demi-glacées et peu après nous sommes sur le point culminant du Céciré (2 400 mètres).

Le soleil ne tarde pas à paraître derrière les dernières crêtes de la chaine, et ses éclatants rayons, traversant quelques nuages qui le masquent encore, inondent tout à coup de lumière le splendide panorama qui se déroule à nos yeux. Il faudrait être poète pour retracer dignement ce merveilleux spectacle. Comment, en effet, redire ces surprenants jeux de lumière? Comment décrire ces tons chauds et brillants, ces teintes si variées, qui se fondent si harmonieusement les unes dans les autres? Un peintre y épuiserait en vain les plus riches couleurs de sa palette. Ici, c'est un glacier qui étincelle sous les premières lueurs du jour et semble lui renvoyer ses feux en gerbes de diamants ; là, c'est une sombre vallée, avec ses forêts qu'enveloppent encore les ombres de la nuit. Captivés, éblouis, nous oublions presque qu'une brise glaciale nous coupe la figure ; rappelés par le froid (— 9 degrés) à la réalité, nous nous empressons de monter les appareils photographiques et de faire quelques clichés.

Des pointements de rochers émergent de l'épaisse couche de neige qui couvre le sommet. Dans leurs fentes, quelques saxifrages et des mousses montrent encore leur végétation. Une frêle et délicate campanule elle-même, bravant les rigueurs de l'hiver, y entr'ouvrait timidement sa corolle d'un bleu pâle. L'étroite et longue crête du Céciré tombe à pic sur les pâturages de la vallée

Digitized by Google

du Gouron, et au nord-nord-ouest une arête dentelée s'en détache et se dirige vers le sommet arrondi de Superbagnères (1 797 mètres). Au contraire, vers le couchant, des pentes gazonnées assez roides descendent par longs et rapides talus vers la Batche de Cazaux et la vallée de Larboust. Les plaines de Montrejeau et de Toulouse, tout éclairées, nous laissent voir mille détails, tandis que celles des Hautes-Pyrénées sont encore baignées dans une vapeur bleuâtre. A l'orient, les blancs sommets de la Catalogne montent graduellement vers nous et atteignent par le sud-est la Fourcanade et la Maladetta. A l'ouest, apparaissent les glaciers des Gours Blancs, du massif du Néouvielle ; puis au nord, les pics du Midi de Bigorre, d'Arbizon et du Montné. Enfin, tout près de nous, Maupas, Crabioules, Quairat et les pics d'Oo se détachent vivement sur la teinte violacée du ciel.

Malgré un froid intense qui nous gèle les pieds, nous séjournons plus de deux heures au Céciré, ne pouvant nous lasser de contempler le panorama. Mais bientôt un vent violent, soufflant de la Maladetta, fait voler la neige en épais tourbillons et nous oblige à partir. Nous regagnons promptement le col de la Coume de Bourg et trouvons notre route du matin coupée par la trace toute fraîche d'un isard, qui avait traversé de l'Esponne à Médassolles. Des éboulis pierreux nous empêchent de descendre par glissades sur les neiges. Voici la fontaine de la Coume et les granges de Courbets. Les bergers étonnés nous regardent avec surprise, ils ne savent d'où viennent à cette époque de l'année des touristes qu'ils n'ont pas vu monter. De là jusqu'à la vallée ce n'est plus qu'une facile promenade, et deux heures après nous rentrions à Luchon.

INDEX

PIC DE CÉCIRÉ. *Aller :* 5 h. 30' (sans haltes)

De Luchon aux prairies de l'Esponne, par la vallée du Lys.	1 h. 45'
De ces prairies au sommet de Céciré.	3 h. 45'
Retour : 5 h. 15' (sans haltes)	
Par la même voie.	5 h. 15'

Digitized by Google

LISTE DES PRINCIPAUX VÉGÉTAUX

observés dans la région de la vallée du Lys

Thalictrum alpinum. L.
Anemone vernalis. L.
Hepatica triloba. Chaix.
Ranunculus platanifolius. L.
R. thora. L.
R. pyreneus. L.
R. glacialis. L.
R. alpestris. L.
R. gouani. W.
Aconitum napellus. L.
A. anthora. L.
Erysimum ochroleucum. DC.
Arabis ciliata. R.
Draba tormentosa. W.
D. Johannis. H.
D. nivea. DC.
Hutchinsia alpina. R.
Helianthemum canum. D.
Viola biflora. L.
Arenaria ciliata. L.
Cerastium lanatum. L.
C. arvense. L.
Erodium lapeyrousianum. T.
Oxalis acetosella. L.
Vicia pyrenaica. P.
Oxytropis montana. L.
Phaca australis. L.
Geum rivale. L.
G. montanum. L.
Potentilla pyrenaica. R.
P. alchemilloïdes. L.
P. verna. L.
P. nivalis. Lap.
Rosa alpina. L.
R. pomifera. H.
R. rubiginosa. L.
Alchemilla alpina. L.
Sorbus aria. Crantz.
S. chamœmespillus. Crantz.
Dryas octopetala. L.
Epilobium alpinum. L.
Saxifraga aizoon. L.
S. bryoïdes. L.
S. moschata. W.
S. muscoïdes. W.
S. groenlandica. L.
S. oppositifolia. L.
S. cœsia. L.
S. stellaris. L.
S. aizoïdes. L.
Angelica pyrenaica. S.
Bupleurum pyrenaicum. G.
Galium pyrenaicum. G.
G. montanum. V.
G. lapeyrousianum. J.
Asperula hirta. Ram.
Scabiosa pyrenaica. All.
Tussilago farfara. L.
Achillea millefolium. L.
Leontodon squamosum. L.
Lactuca virosa.
Hieracium vulgatum. Fries.
Arnica montana. L.
Aster alpinus. L.
Homogyne alpina. C.
Campanula linifolia. L.
Pinguicula flaveseens. S.
Primula farinosa. L.
P. integrifolia. L.
P. intricata. GG.
Gregoria vitalina. Duby.
Soldanella alpina. L.
Androsace carnea. L.
A. ciliata. DC.
Gentiana lutea. L.
G. acaulis. L.
G. verna. L.
G. alpina. L.
G. nivalis. L.
Myosotis pyrenaica. Pourr.
M. alpestris. Schm.
Anthirrhinum sempervirens. L.
Veronica bellidifolia. L.
V. aphylla. L.
V. ponœ. Gn.
Digitalis purpurea. L.
Mentha aquatica. L.
M. rotundifolia. L.
M. candicans. Crantz.
M. sylvestris. L.

Digitized by Google

Lamium purpureum. L.
Salix herbacea. L.
Lilium martagon. L.
L. pyrenaicum. G.
Scilla lilio-hyacinthus. L.
Asphodelus albus. GG.
Paris quadrifolia. L.
Narcissus poeticus. L.
Scirpus alpinus. L.
S. cespitosus. L.
Carex pyrenaica. Wahl.
C. curvula. All.
C. sempervirens. Vill.
Sesteria cœrulea. Ard.
Agrostis rupestris. All.
Avena versicolor. Vill.
Poa pratensis. L.
Festuca duriuscula. L.
F. varia. Hœnck.
Nardus stricta. L.
Aspidium lonchitis. Sw.
Asplenium filix-mas. S.
Scolopendrium officinale. L.
Blechnum spicant. Roth.
Allosurus crispus. Berhm.
Lycopodium selago. L.

ROCHES

Granit gnésiteux porphyroïde à grands cristaux de feldspath. — Pics Quairat, Maupas et Crabioules.
Granit avec passage au gneiss. — Pic du Passage.
Granit porphyroïde avec épidote amorphe. — Pic Crabioules.
Granit avec tourmaline noire et grenat. — Vallée du Lys.
Leptynite micacée grenatifère. — Vallée du Lys.
Gneiss maclifère. — Cascade du Cœur.
Protogine. — Vallée du Lys.
Gneiss à grains bruns et mouchetés. — Vallée du Lys.
Leptynite porphyroïde amphibolifère. — Vallée du Lys.
Protogine épidotifère à feldspath rose. — Pic de Maupas.
Syénite. — Vallée du Lys.
Eurite (variétés). — Pics Maupas, Boum, etc.
Eurite amphibolifère. — Vallée du Lys.
Hyalomicte pyritifère. — Vallée du Lys.
Quartzite blanc à grains fins. — Vallée du Lys.
Quartzite rubigineux ferrifère. — Vallée du Lys.
Quartzite avec amphibole verte. — Vallée du Lys.
Grauvvacke grise. — Vallée du Lys.
Phyllade maclifère (plusieurs variétés). — Vallée du Lys.
Phyllade talqueuse maclifère. — Vallée du Lys.
Schiste subsatiné maclifère à staurotides. — Vallée du Lys.
Grès quartzeux pénétré de lamelles de mica jaune à deux axes. — Vallée du Lys.
Schiste satiné rouge. — Vallée du Lys.
Pegmatite avec mica palmé et tourmaline noire. — Superbagnères.
Quartzite blanc grenu. — Mail Barrat.
Quartz enfumé. — Coume de Nère.

MINÉRAUX

Grenat almandin dans le Granit. — Pic Crabioules, vallée du Lys.
Eklogite. — Vallée du Lys.
Idocrase et grenatite. — Port-Vieux.

Digitized by Google

Idocrase lamello-bacillaire. — Mail Plané.
Tourmaline noire cristallisée. — Pic Quairat.
Andalousite. — Coume de Nère, vallée du Lys.
Andalousite. — Vallée du Lys.
Macles pentarhombiques. — L'Esponne de Lys.
Epidote amorphe et cristallisée. — Crabioules.
Epidote cristallisée aciculaire. — Port-Vieux.
Epidote cristallisée sur schiste. — Vallée du Lys.
Amphibole verte dans le quartz. — Vallée du Lys.
Ottrélite. — Vallée du Lys.
Mispikel. — Vallée du Lys.
Malachite pulvérulente. — Vallée du Lys.
Blende. — Cirque de Crabioules.
Ripidolite sur quartz. — Vallée du Lys.
Gédrite. — Castel-Vieil, Montauban.

Maurice GOURDON.

(Reproduction et traduction interdites.)

Digitized by Google

LES FRESQUES DE L'ÉGLISE

DE CAZAUX-LARBOUST

Le village de Cazaux, siége d'un archiprêtré de l'ancien diocèse de Comminges, possède une église qui, malgré ses proportions restreintes[1], offre un grand intérêt au point de vue archéologique.

Une seule nef divisée en trois travées inégales, plus une abside demi-circulaire : tel est le plan général de l'édifice. Ces divisions sont déterminées par des piliers massifs, presque carrés, qui se continuent en arcs-doubleaux chanfreinés pour soutenir une voûte à berceau légèrement ogivale ; ces mêmes piliers se reproduisent à l'extérieur pour servir de contre-forts. L'abside est couronnée par une voûte arrondie à sa partie inférieure, mais dont le sommet se relie parfaitement à la voûte ogivale de la nef. Sa partie verticale est séparée de la voûte par une simple corniche, formée d'un listel et d'une gorge peu profonde.

L'édifice est orienté. La première travée, à l'ouest, supporte un clocher carré surmonté d'une flèche ardoisée ; la tour est percée de plusieurs baies divisées par des colonnettes monolithes qui soutiennent de petits cintres découpés dans un même linteau ; l'effet en est des plus pittoresques et s'harmonise heureusement avec nos montagnes, où se retrouve souvent ce genre de clocher, également usité dans certains pays des Alpes.

La porte d'entrée actuelle, au midi, est percée dans la

1. 14m 53 de longueur totale, sur une largeur de 5m 60 et une hauteur de 7m 26 (mesures prises intérieurement).

Digitized by Google

travée attenant à celle du clocher : elle est rectangulaire et moderne ; mais elle occupe le même emplacement que la porte primitive.

En face de la porte, au nord, existe une chapelle à voûte ogivale en berceau ; la construction en est de beaucoup postérieure à celle de l'édifice principal ; nous pensons aussi que la travée du fond, ainsi que le clocher, ont été construits également ou du moins remaniés longtemps après l'époque romane.

La partie primitive de l'édifice nous paraît appartenir aux dernières années du XIIe siècle.

Tout l'intérieur du monument, à l'exception de la travée supportant le clocher, a été décoré de fresques historiées et ornementales pendant la deuxième moitié du XVe siècle : à défaut de millésime, elles portent le caractère qui distingue, dans les diocèses de Comminges et de Tarbes, d'autres peintures à dates connues.

On n'avait pu étudier jusqu'ici que les fresques de la voûte des deux travées centrales, qui ont déjà fait le sujet de savantes dissertations : celles de l'abside ayant été, il y a environ cent cinquante ans, ensevelies sous plusieurs couches de badigeon et de plâtre, la tradition en conservait à peine un vague souvenir.

Le 18 novembre 1873, à la suite de péripéties assez curieuses, nous eûmes le bonheur de retrouver les peintures de la conque absidiale, et, grâce au concours de la Société française d'archéologie, nous pouvions procéder à la restauration de ces peintures dès le commencement de l'année 1875. Nous eûmes à cœur de profiter de notre séjour à Cazaux pour sonder les murs latéraux, ce qui nous conduisit à la découverte d'une belle série d'autres fresques dont les sujets seront décrits plus bas.

Ces fresques avaient bien souffert, et même sur certains points avaient complétement disparu. De belles pages furent enlevées lorsque l'on ouvrit la chapelle ; puis dans la deuxième travée ainsi que dans l'abside, lorsqu'on perça dans le mur du nord des ouvertures informes pour communiquer soit avec certains appendices, soit avec la sacristie ; également du côté sud, dans le mur de l'abside, une grande fenêtre moderne a enlevé une bonne partie des peintures qui y existaient. L'église primitive, à notre

Digitized by Google

avis, n'avait que cinq ouvertures, qui étaient la porte d'entrée et quatre fenêtres, dont une seule existe encore au midi avec sa décoration primitive.

Ces peintures ont été exécutées à base de chaux sur le mortier frais, tantôt lissé, tantôt assez rugueux; la manière en est hardie; le dessin parait avoir été fait du premier coup à la pointe du pinceau, par des traits généralement noir chaud; nous avons remarqué peu de repentirs; nous n'y avons trouvé aucune trace de décalque usité quelquefois au moyen âge. On sent cependant la manière traditionnelle, au point que certains personnages, détachés de l'ensemble, passeraient facilement pour une peinture de date bien antérieure. La palette en est assez modeste: cinq couleurs seulement en font toute la richesse, le blanc, le jaune ocre), le brun rouge, le brun rouge vermillonné et le noir. Malgré un nombre aussi restreint de couleurs, l'artiste a su produire un effet très-harmonique dans l'ensemble.

Le dessin, avons-nous dit, a été exécuté sur place et du premier coup par des traits noir chaud; les carnations sont obtenues au moyen d'une teinte plate, tantôt couleur de chair, tantôt gris clair, rehaussée parfois d'un ton légèrement vermillonné, quelquefois aussi relevée de touches de blanc. Les cheveux et les barbes sont faits aussi de teintes plates détaillées par des filets noirs, relevés quelquefois par des touches blanches; les draperies ainsi que tous les accessoires sont aussi produits par des teintes plates retaillées toujours par des filets noirs.

Nous devons remarquer dans cette peinture une tendance très-prononcée vers la représentation plus sincère de la nature; des hachures en noir sont hasardées sur mainte figure; mais ce qui est plus intéressant encore, c'est l'essai timide du modelé sur quelques draperies par le moyen d'une graduation d'une ou deux ombres repiquées par un filet noir.

Il est difficile de dire à quelle école appartient le peintre de l'église de Cazaux. Ne pourrait-on pas admettre que ces fresques sont dues aux pinceaux d'artistes originaires du diocèse de Comminges ou des pays voisins, dont la plupart des anciennes églises, ainsi que nous l'avons souvent constaté, ont été décorées à cette épo-

Digitized by Google

que? Malheureusement, dans le courant du XIIIe siècle, quelques-unes de ces intéressantes fresques ont été recouvertes par d'épais badigeons.

Sans nul doute, une ou plusieurs compagnies d'artistes devaient habiter la région ; car pourquoi en aurions-nous été privés, alors que les diocèses limitrophes en ont possédé? Si nous ne pouvons, pour le moment, citer des noms d'artistes du pays, la cause en tient probablement à ce que des recherches assez approfondies n'ont pas encore été tentées dans notre contrée. En attendant, nous sommes heureux de pouvoir, à l'appui de notre opinion, citer quelques noms d'artistes pyrénéens qui vivaient et travaillaient durant les XVe et XVIe siècles.

Guillaume de Laporte. — « Maitre Guillaume de Laporte, peintre d'Orthez, s'était engagé envers Isabelle, comtesse de Foix, à exécuter des peintures au prieuré de Sarrance, par un contrat daté d'Oloron, le 20 août 1422. L'artiste se met à la disposition du prieur pour entreprendre et achever les peintures ; il s'oblige en outre à ne pas quitter son travail avant de l'avoir terminé, sous peine de cent marcs d'argent[1]. »

Jean de Mopoey. — « Ce peintre était d'Orthez et y demeurait. Le 23 août 1506, Bertrand, seigneur de Caubios, et les fabriciens de l'église de ce lieu souscrivent à son profit une obligation de quarante-six écus quinze sous neuf deniers, à dix-huit sous par écu, reste de plus forte somme qu'ils lui devaient pour des peintures par maitre Jean exécutées et à faire dans l'église de Caubios ; entre autres peintures, l'acte indique les Jugements du Paradis et de l'Enfer, la Nativité de J.-C. et beaucoup d'autres[2]. »

M. le baron d'Agos, dans sa notice sur Notre-Dame de Bourisp, cite, en parlant des fresques qui ornent l'église paroissiale, une inscription ainsi conçue :

LA. 1592. FUT. ACABA. LA. P. PINTURA. ERA. OBRIES. JAN. BERMEIL. E. JAN. BOE.

c'est-à-dire : « L'an 1592 fut achevée la présente peinture ; étaient ouvriers Jean Bermeil et Jean Boé. »

1. *Les Artistes en Béarn avant le* XVIIIe *siècle*, par Paul Raymond, Pau, 1874.
2. *Les Artistes en Béarn.*

Digitized by Google

M. d'Agos continue en disant : « Cette inscription a en outre un intérêt tout particulier : elle nous apprend que l'un de ces artistes était probablement de Bourisp[1], où une maison de ce nom existe encore. »

Sans doute ce nombre de noms d'artistes, que nous pourrions augmenter, sera suffisant pour prouver que le pays n'en était pas moins pourvu à cette époque qu'il l'est aujourd'hui ; ils avaient toujours sur nous l'avantage de ce don essentiel qui fait l'artiste chrétien, la foi !

Observons que plusieurs des inscriptions des fresques de Cazaux, particulièrement celles qui expliquent les sujets, sont écrites dans la langue romane encore usitée dans le pays ; ce qui nous semble une nouvelle preuve de l'origine indigène des artistes de Cazaux.

DESCRIPTION DES PEINTURES

Voute de l'abside

Sur un ciel d'un fond gris semé d'étoiles blanches apparait au centre le Christ, dans une vaste auréole elliptique, assis sur un tróne d'or richement décoré ; sa tête porte le nimbe crucifère ; son corps est vêtu d'une tunique blanche et recouvert d'une ample chape rouge, ornée d'une riche bordure ; sa main est appuyée sur un globe terrestre qu'il soutient sur ses genoux ; sa main droite, élevée à hauteur de l'épaule, bénit à la manière latine. Le fond de l'auréole est gris clair semé d'étoiles rouges ; à droite et à gauche de l'auréole se détachent, dans des médaillons ronds et à fond noir, les emblèmes des évangélistes : l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf. Chacun de ces animaux tient un phylactère sur lesquels on lit les noms des évangélistes. La symétrie dans la disposition des anges et des emblèmes est loin d'être absolue.

Au-dessous de l'auréole est représentée l'Assomption. La Mère immaculée est debout ; ses pieds sont appuyés sur le croissant de la lune ; sa chevelure ondoie sur un manteau agréablement drapé qui recouvre son corps ;

1. Vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées), paroisse de l'ancien diocèse de Comminges.

Digitized by Google

les deux pans sont retenus sous les bras de la Vierge aux mains jointes ; une longue tunique, simple et lisse, recouvre ses pieds. La Vierge est enlevée au ciel par quatre anges qui touchent à peine le bord de son vêtement ; au-dessus, deux autres anges soutiennent, en agitant leurs ailes, la couronne qui doit orner dans le ciel le front de leur reine ; un petit orchestre, composé d'une musette, d'un hautbois et d'un violon, complète ce groupe.

A droite et à gauche du groupe de l'Assomption sont deux tableaux, dans un encadrement rectangulaire ; le fond est noir, semé de fleurettes blanches ; il s'en détache onze personnages, dont six du côté de l'Evangile et cinq du côté de l'Epitre ; leurs têtes nues sont nimbées ; un seul, le troisième, du côté de l'Evangile, en partant du centre, ne l'est pas ; il porte par exception une espèce de toque rouge à bords relevés sur le derrière ; il est vêtu d'une tunique et couvert d'un mantelet qui descend jusqu'à hauteur des genoux ; ses cheveux sont roux et longs ; sa barbe, de même couleur, se termine en deux pointes. Il semble parler au personnage qui vient après lui ; de l'index de sa main gauche il parait compter sur les doigts de la main droite : un phylactère se détachant sur le fond, à la hauteur de sa bouche, décrit un cercle et encadre la tête de ce mystérieux personnage, dont on ne s'explique pas la présence en cet endroit. Est-ce un des bienfaiteurs de cette église ? nous n'oserions l'affirmer.

En dehors de cette exception, il participe sans autre différence au rôle général des autres : aucun attribut ne les distingue individuellement ; chacun d'eux porte un phylactère sur lequel est écrit une partie d'un poème général, d'un poème de réjouissance et de salutations à la divine Mère, au moment où elle entre dans le ciel.

AVE REGINA CELORUM ' MATER REGIS.
ANGELORUM HO MARIA ' FLOS VIRGINUM.
BELUT ROSA ' BEL LILIUM FONTE PRECEC
AD FILIU ' P ' SALUTE. *(Textuel.)*

« Salut, Reine des cieux, Mère du Roi des anges, ô Marie, fleur des vierges, parfumée comme la rose et le lis, obtenez de Jésus, votre fils, le salut des chrétiens. »

Les inscriptions figurées sur les phylactères du groupe opposé reproduisent le premier verset de l'*In exitu*

Digitized by Google

Israel, le cantique de la délivrance, de l'introduction dans la terre promise, le ciel !

L'arc-doubleau qui sépare la voûte de l'abside de la première travée du chœur participe, par sa gracieuse décoration, à l'ensemble que nous venons de décrire.

Dans le bas de cet arc sont deux médaillons contenant chacun un personnage assez mystérieux : du côté de l'Evangile, le personnage est un homme assis : la tête barbue et nimbée, il n'a pour vêtement qu'un ample manteau rouge ; de chaque côté de sa tête sont deux lettres ; à la droite un S et à la gauche un I. Son aspect austère et les deux initiales nous permettent de supposer que l'artiste a voulu nous montrer un saint Jean-Baptiste ; le tout se détache sur un fond gris.

Du côté de l'Epitre, sur un fond noir semé de fleurettes blanches, on voit un buste de jeune femme nue, sans nimbe ; sa chevelure retombe sur ses épaules, elle a les mains jointes dans l'attitude du recueillement et de la prière : l'artiste aura-t-il voulu donner une image de la première Eve ? Il ne nous répugnerait pas de croire que le peintre de Cazaux ait voulu faire assister la mère du genre humain et saint Jean-Baptiste à l'entrée triomphale de la sainte Vierge dans le ciel. Au-dessus de ces médaillons sont deux anges ailés tenant des cierges allumés, vêtus de blanc et privés de nimbes.

Au-dessus de ces derniers apparaissent encore deux anges ; ils sont aussi vêtus d'une tunique blanche ; un petit vêtement blanc, dans le genre des anciennes chasubles, recouvre leur poitrine et leurs épaules ; ils n'ont point d'ailes mais sont nimbés ; ils soutiennent de leurs mains élevées un cartel rond qui se trouve au sommet de l'arc et sur lequel est peint le chrisme accompagné de l'A et de l'Ω[1].

Voute de la travée en avant de l'abside

Cette travée (la plus étroite) est divisée en six tableaux. Le premier en haut, du côté de l'Evangile, représente le

1. L'enduit, à la place qu'occupe ce cartel, avait complétement disparu ; mais une petite partie de ligne circulaire existant encore avec quelque trace de la main des deux anges, il nous a été facile d'y restituer le cartel rond tel qu'il existait, et comme il en existe un

Digitized by Google

Couronnement de la Vierge par la sainte Trinité. Sur un siége richement orné sont assis, du côté du sanctuaire, le Père éternel, à la droite du Père, le Christ. Entre le Père et le Fils, la Vierge est agenouillée sur le sol et regarde de face : le Père éternel, dont la tête est ceinte de la tiare papale, est vêtu d'une tunique blanche et recouvert d'une vaste chape d'or richement ornée ; sa main gauche repose sur un globe terrestre qu'il soutient sur ses genoux, tandis que de sa droite il tient un côté de la couronne royale au-dessus de la tête de la Vierge ; la tête de Notre-Seigneur est ornée du nimbe crucifère, un manteau rouge simplement agrafé sur sa poitrine et relevé sur l'un de ses genoux laisse apercevoir son corps de crucifié ; de sa main droite il bénit, tandis que de la gauche il tient aussi élevée la couronne royale au-dessus de la tête de sa mère ; le Saint-Esprit, sous la forme d'une blanche colombe, plane au-dessus entre le Père et le Fils ; de ses petites serres il soutient aussi sa part de la couronne et complète l'œuvre de la sainte Trinité.

La Vierge, nous l'avons dit, est à genoux, les mains jointes, dans l'attitude du recueillement et de la prière ; une chevelure abondante ondoie sur son manteau blanc.

Le fond de ce tableau est gris, orné de petites assises à double filet avec rosette au centre ; dans le haut s'étend une jolie frise qui lui sert de lambrequins ; dans le bas on lit une inscription en langue romane qui explique le sujet :

BECI LO CORONAMENT DE NOSTRA DAMA.

« Voici le couronnement de Notre-Dame. »

Dans le deuxième tableau est représenté saint Jean-Baptiste ; il est placé dans une chaire portative, de forme assez singulière, rappelant cependant certains meubles du temps ; le saint Précurseur adresse la parole au peuple, jeunes garçons et jeunes filles, qui, debout ou accroupis, sont religieusement attentifs à l'enseignement de la doctrine.

pareil sous l'arceau du centre de la nef ; seulement, ignorant quel monogramme ou quelle autre décoration pouvait renfermer ce cartel, nous avons cru pouvoir choisir pour l'arc triomphal le signe sacré de Celui qui a dit : « Je suis l'Alpha et l'Oméga, le principe et la fin, celui qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant. » (Apocalypse de saint Jean, c. I, v. 8.)

Digitized by Google

Un personnage, seul derrière la chaire, vêtu d'une façon plus somptueuse que ses voisins, écoute attentivement ce sermon, et compte sur ses doigts. Le fond de ce tableau est gris, semé de fleurs de lis mi-parties de jaune et de blanc. L'inscription placée au bas de ce tableau donne en même temps l'explication de celui-ci et de celui qui va suivre :

CUM SENT JOHAN PREDICABA AU POBLE ET FOC PRES PER HERODES.

« Comment saint Jean prêchait au peuple et fut pris par Hérode. »

Le troisième tableau nous montre, en effet, saint Jean traîné en prison : le saint Précurseur est vêtu d'une tunique rouge et courte, sous laquelle apparaît la peau de chameau dont il était habituellement recouvert ; il marche les mains jointes ; son corps est lié de cordes tirées par des satellites formant une escorte de cinq personnages à mauvaise mine, qui, armés de hallebardes et de lances, le poussent vers la prison ; l'un d'eux le menace d'une énorme massue qu'il brandit au-dessus de sa tête ; un autre enfin, sans armes (peut-être Hérode ?), semble commander ; il indique et touche de sa main la porte du cachot où doit bientôt finir la vie du dernier des prophètes.

Le fond de ce tableau est gris, tracé de petites assises dont la monotonie n'est interrompue que par la plaque noire indiquant la porte du cachot.

Sur le côté de l'Epître, dans le tableau du haut, est représenté Dieu créant le premier homme et la première femme. Jéhovah, sous la figure d'un vieillard, couronné de la tiare papale, vêtu d'une tunique blanche recouverte d'un manteau rouge agrafé sur la poitrine, tient de sa main gauche une croix de résurrection ; sa main droite levée bénit à la manière latine ; à ses pieds, Adam couché dort d'un profond sommeil ; Eve, qui semble sortir des reins d'Adam, est là le corps droit, les mains jointes, la tête légèrement inclinée, comme pour recevoir la bénédiction de son Créateur : des collines chargées de fleurs, un ciel bien étoilé servent de fond à ce charmant tableau. La tiare que porte le chef du Créateur et la croix de résurrection qu'il tient de sa main gauche rendent cette

Digitized by Google

composition très-curieuse. La tiare est l'emblème de la papauté ; la croix de résurrection est celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vainqueur de la mort. Au-dessous du tableau, sur une bande blanche, est une inscription expliquant le sujet :

C M ' I ' H ' S ' CREEC : EBA : DEV : COSTAT : DE ADAM :

« Comment Dieu créa Eve du côté d'Adam. »

Le deuxième tableau représente la chute originelle : au centre s'élève l'arbre de la science du bien et du mal ; le démon, figuré par un énorme serpent, est enlacé à sa tige ; la tête est formée d'un buste de jeune femme nue ; l'extrémité de la queue est une vraie tête de serpent en fureur lançant des flots de venin : double face infernale, l'une pour opérer la séduction, l'autre pour faire la plaie mortelle. Ce démon à corps de femme cueille des fruits de l'arbre du mal et en présente des deux mains à Eve ; celle-ci se retournant en présente aussi des deux mains à Adam ; ce dernier paraît avoir déjà ressenti l'effet fatal du fruit défendu, car de sa main droite il presse son cou comme pour éviter une strangulation ; il regrette déjà sa désobéissance ; de sa main gauche il appuie une feuille sur ce qui vient de lui apparaître comme une nudité. Du côté opposé est le Père éternel, vêtu de la même manière que dans le tableau précédent ; de sa main droite il tient relevés les pans de son manteau, et de la gauche il fait un geste de reproche à Adam et à Eve ; sa physionomie est sévère et accompagne bien le geste de sa main. Le fond du tableau représente le paradis terrestre, des collines émaillées de fleurs, des silhouettes de châteaux se dessinant sur le ciel pur et brillant d'étoiles. L'inscription explique ce sujet en même temps que celui qui se trouve au-dessous :

COM : LANGEL : GETE : ADAM : EBA : DE PARADIS : TARECTE :

« Comment l'ange précipita Adam et Eve du paradis terrestre. »

Dans le troisième tableau, nous voyons, en effet, un ange aux ailes éployées, vêtu d'une tunique sur laquelle est une dalmatique richement ornée ; un manteau blanc, agrafé sur sa poitrine, flotte au vent ; de sa main droite

Digitized by Google

levée il tient l'épée flamboyante, tandis que par un geste de la gauche il intime aux malheureux désobéissants l'ordre de sortir de ces lieux de délices où Dieu les avait placés. Adam jette un dernier regard vers le paradis qu'il vient de perdre ; Eve, triste et honteuse, le suit ; ils se dirigent vers une porte dont l'aspect sinistre donne déjà une idée du séjour qui les attend.

Le fond du tableau est bien encore semé de fleurs, mais tout y est sombre, le ciel ne paraît plus !

VOUTE DE LA DEUXIÈME TRAVÉE AU-DESSUS DE LA PORTE D'ENTRÉE ; DEMI-TRAVÉE, COTÉ DE L'EVANGILE

Le Jugement dernier. — Le Christ, assis sur un arc-en-ciel, élève ses mains de face et montre au monde ses cinq plaies encore saignantes ; un manteau d'écarlate, agrafé sur sa poitrine, vient se draper sur ses genoux ; ses pieds, naïvement contournés comme par l'effet des clous de la croix, reposent sur un globe terrestre ; sa tête est ornée du nimbe crucifère ; à sa droite, à genoux, dans l'attitude la plus suppliante, la mère du Sauveur, par un geste aussi touchant que naïf, fait jaillir de son sein maternel un jet de lait, dont trois filets sont lancés dans la plaie béante du cœur de son divin Fils.

Cette scène nous rappelle un chant populaire que nos aïeux chantaient pendant leurs veillées de famille ; nous sommes heureux d'en donner ici un couplet, parce qu'il nous semble avoir quelque rapport avec la scène que nous venons de décrire et qu'il n'a peut-être pas été étranger à sa composition :

Amiga de Diou, qu'ès en los cels,
Mostra ta popa à tou fil,
Fay qué li sian toutjour fidels,
Et no nos metta en exil.
Se veses le grand péril
En que l'ennemi mettuts nos a ;
Garda nos donc, Verges humil,
En disen : *Ave Maria.*

Amie de Dieu, qui es dans les cieux,
Montre ta mamelle à ton fils,
Fais que nous lui soyions toujours fidèles
Et qu'il ne nous mette pas en exil.
Tu vois le grand péril

Digitized by Google

Dans lequel l'ennemi nous a mis ;
Garde-nous donc, Vierge humble,
Quand nous disons : *Ave Maria.*

A gauche du grand Juge, on distingue saint Jean-Baptiste dans l'attitude de la supplication ; à droite et à gauche plusieurs anges, sonnant de la trompette aux quatre vents du ciel, répètent ces mots écrits sur des phylactères qui sortent de leurs trompettes : à droite, *Surgite, mortui, venite ad judicium ;* à gauche, *Venite, maledicti, in ignem æternum !*

Dans l'espace étoilé, au-dessus de la main droite du souverain Juge, est l'épée flamboyante ; au-dessus de la gauche, est une branche de lis.

Dans la même zone où se trouvent la sainte Vierge et le saint Précurseur, on voit une infinité de petits personnages nus, tous dans l'attitude de la prière ; l'artiste a sans doute voulu représenter les âmes des saints patrons intercédant pour nous au moment suprême.

L'arc-en-ciel, sur lequel est assis le Sauveur, repose sur une muraille crénelée : la Jérusalem céleste ; au bas de cette muraille est représentée la grande scène du Pèsement des âmes : l'archange saint Michel, les ailes déployées, vêtu d'une légère armure de guerrier, tient dans sa main gauche la balance de la suprême justice ; de la droite il porte la croix de résurrection, avec laquelle il terrasse un démon qui, par un dernier trait de son infernale malice, s'est accroché à un des plateaux de la balance, afin de faire pencher de son côté le sort d'une pauvre âme ; mais, d'un élan subit, la petite âme s'élance et s'accroche à la jambe de l'archange, comme pour lui demander du secours. Un autre démon, transformé de son mieux en ange de lumière, essaye de tromper l'exécuteur céleste.

A la gauche du tableau apparaît une tête gigantesque et monstrueuse, la bouche grande ouverte et toute en feu, les dents teintes de sang ; c'est le dragon infernal dans lequel vont s'engloutir à jamais les malheureux réprouvés ; à l'intérieur de cette gueule hideuse est appendue une vaste chaudière déjà pleine de damnés ; un des serviteurs de cet antre de douleurs traîne, attachées par les pieds, deux âmes qui ont subi à leur désavantage

Digitized by Google

l'épreuve du pèsement. Un autre grand démon de la même suite, vêtu d'un costume bizarre, mi-partie de deux couleurs et orné de figures immondes et grimaçantes, tient de sa griffe gauche un harpon ; il a sur le dos une hotte retenue par des courroies et remplie de ces infortunées qu'il charrie dans l'antre infernal ; des flammes sortent de toutes parts pour chauffer à blanc la tête du monstre ; les tombeaux s'ouvrent pour laisser passer les ressuscités qui se rendent à l'appel du grand Juge.

Si cette scène est poignante, celle qui se passe à la droite du messager céleste est bien douce et bien consolante : un ange s'empresse de prendre dans le plateau droit de la balance les âmes qui ont eu le bonheur d'être trouvées justes ; il passe ces âmes à d'autres anges qui les reçoivent dans leurs bras et les déposent aux pieds d'un personnage introducteur, saint Pierre peut-être (les fresques sont très-altérées en cet endroit, qui les prend par la main et les conduit à l'entrée du céleste séjour, où elles vont prendre possession du bonheur sans fin qui leur était préparé de toute éternité.

L'arceau qui sépare les deux premières travées participe, par sa décoration, du sujet que nous venons de décrire. Sa face principale montre, dans sa partie haute, deux anges sans ailes et sans nimbes, vêtus d'une tunique blanche, le cou entouré d'une espèce d'amict ; ils se dessinent sur un fond brun rouge ; de leurs bras élevés ils soutiennent un cartel rond sur lequel est peint en rouge le monogramme du Christ : I. H. S.

Un peu plus bas, sur un fond gris semé de fleurs de lis et de rosettes brun rouge, on voit deux anges ailés, mais non nimbés, vêtus d'une simple tunique rouge ; ils ont embouché la trompette dont les sons précurseurs vont réveiller les morts.

Tout au bas de la retombée de l'arc, du côté nord, est peint une sorte d'oiseau à double tête, ressemblant assez à une aigle héraldique ; il est jaune sur fond noir.

En face, du côté sud, est aussi un oiseau ; mais celui-ci à face humaine, également jaune sur fond noir : nous croyons que ces derniers, ainsi que les petites figures fantastiques peintes sur le champ ouest de ce même arceau, ne sont que des fantaisies décoratives, ayant trait cependant à la scène du Jugement dernier.

Digitized by Google

Celle-ci est divisée en trois zones horizontales : la première du haut porte douze personnages, vieillards et jeunes hommes, nimbés, têtes nues, debout, les mains jointes, marchant vers le sanctuaire dans l'attitude de la prière et de la contemplation ; ils sont tous uniformément vêtus d'une tunique et d'un long manteau à plis lisses.

La deuxième zone est occupée par douze autres personnages, femmes, jeunes vierges, à têtes nimbées ; d'abondants cheveux ondoient sur leurs épaules ; de la main droite chacune d'elles tient un livre fermé ; les onze dernières portent de la main gauche une palme ; la première en tête tient de la même main une croix de résurrection ; elle marche d'un pas ferme dans la direction du sanctuaire ; le cortége la suit dans l'attitude d'une véritable marche triomphale. Elles sont toutes uniformément vêtues d'une espèce de tunique à pli de corps jusqu'à la ceinture et à larges plis lisses jusqu'aux pieds, à manches largement ouvertes à partir du coude et terminées par une large bordure ; elles ont toutes une ceinture ornée dont un pan retombe gracieusement jusqu'à la hauteur des genoux.

La troisième zone, celle du bas, est occupée par neuf personnages, hommes, toujours dirigés vers le sanctuaire ; ils n'ont pas de nimbes et sont tous uniformément vêtus d'une tunique ; leurs têtes sont couvertes d'une espèce de cagoule qui, tout en encadrant la figure, retombe et se termine à la hauteur des épaules. Ce costume n'est celui d'aucun ordre religieux ; néanmoins la régularité monotone de ces personnages ferait penser qu'ils appartiennent à la vie cénobitique ; chacun d'eux porte un phylactère sur lequel sont des inscriptions tirées de l'office des morts :

Dirige, Domine, Deus meus ; — Convertere, Domine, et eripe animam meam ; — Nequando rapiat ut leo animam meam ; — Credo quod Redemptor meus vivit, et in... ; — Qui Lazarum resuscitasti a monumento fœtidum ; — Domine, quando veneris judicare sæculum ; — In loco pascuæ ibi me collocavit ; — Delicta juventutis meæ et ignorantias meas... ; — Credo videre bona Domini in terra.

Les personnages de la zone du haut se dessinent sur un fond percé de meurtrières ; ils marchent sur une gale-

Digitized by Google

rie, espèce de chemin de ronde garni de créneaux, de mâchicoulis, et percé aussi de meurtrières.

Les personnages de la deuxième zone, les vierges, tranchent sur un fond noir richement orné de rosettes blanches; elles sont sur une galerie en tout pareille à celle de la zone supérieure.

Les personnages de la zone inférieure apparaissent sur un fond gris orné de branches à maigre feuillage; ils marchent sur la terre; au-dessus de leurs têtes, sous la zone centrale, est une frise assez large à fond noir orné de rameaux blancs; cette frise détache d'une manière singulière et apparente cette zone des deux zones supérieures.

A notre avis, les deux zones supérieures ne sont que le complément du tableau du Jugement dernier: la scène de la punition des damnés est complète dans ce tableau; mais celle de la récompense n'y fait que commencer, elle s'arrête là où les âmes trouvées justes sont introduites à la porte du ciel.

Quels sont donc ces personnages de tout âge, l'œil fixé sur le sanctuaire, les mains jointes? Tout en eux indique le vrai bonheur, celui de voir Dieu! Qui sont-ils, sinon ces justes qui viennent d'être introduits dans l'Eternité bienheureuse, la Jérusalem céleste? Et ces jeunes femmes de la deuxième zone, ne sont-elles pas le cortége des vierges qui doit accompagner l'Agneau? leur livre est fermé, l'Agneau seul doit en briser le sceel; la palme qu'elles portent avec une sainte fierté n'est-elle pas l'emblème du triomphe de leur vertu angélique?

Là finit le complément du tableau du Jugement.

La zone inférieure est, croyons-nous, tout autre chose; elle est reléguée au dernier plan, parfaitement séparée des autres par une large frise, et les personnages, couverts de leur capuchon et marchant sur la terre, nous disent peut-être la condition de notre existence au milieu des combats de la vie; l'artiste aura choisi pour types, des religieux: voilà l'Eglise militante.

Décoration de la partie verticale

Nous avons dit plus haut que tout l'intérieur de l'édifice, à l'exception de la travée du clocher, avait été complé-

Digitized by Google

tement orné de fresques ; nous avons dit aussi que, malheureusement, la partie verticale des deux travées et l'abside avaient été mutilées par des percements informes pratiqués postérieurement à la date de la décoration.

Les peintures que nous avons découvertes nous font d'autant plus regretter celles qui ont disparu pour toujours : il nous a néanmoins été donné de tout fouiller et de remettre à jour, en les restaurant avec le scrupule qui nous guide en cette matière, toutes les peintures qu'il était possible d'y retrouver[1].

Un simple badigeon gris uni, en harmonie avec le ton local des fresques, a été passé sur les parties où il n'existait plus de peintures.

Nous allons commencer la description des sujets de gauche à droite, en face de la porte d'entrée de l'église, sous le tableau du Jugement dernier.

Premier panneau

Peinture complétement anéantie vers le XVIIe siècle, par le percement de la chapelle de Sainte-Anne.

Pilier entre les deux travées

Les peintures de ce pilier, qui se trouve au nord, ont dû longtemps souffrir de l'humidité ; nous n'avons pu y découvrir que la trace d'une décoration ornementale sur les côtés, et, sur la face principale quelques restes de couleur ; toute forme avait complétement disparu. Cette face est néanmoins ornée d'un crucifix en bois sculpté, grandeur nature, qui paraît être de la même époque que les fresques ; nous avons aussi remarqué la croix que le sculpteur a tracée en creux arrondi sur chaque rotule.

Deuxième panneau

Celui-ci a été percé d'une ouverture informe communiquant avec une espèce d'appentis qui donne quelques places de plus aux fidèles ; toute trace de peinture a disparu de ce panneau.

Pilier séparant l'abside de la nef

La face principale est ornée d'un personnage debout,

1. L'arceau qui sépare la voûte du clocher porte bien quelques traces très-effacées de décoration ; nous croyons que la date de cette dernière peinture est postérieure à celle des autres, ou que du moins elle a été faite par des mains bien moins habiles.

Digitized by Google

en habit religieux, le capuchon sur la tête; l'ensemble de son costume ressemble assez à l'ancien habillement des ermites de Saint-Augustin; de sa main droite il indique une inscription peinte sur un phylactère qui se déroule à droite et au-dessus de sa tête; on y lit:

VIGILATE ET ORATE

« Veillez et priez. »

De sa main gauche il égrène un chapelet.

Le fond sur lequel se dessine ce personnage est gris, orné de petits rinceaux rouge brun: les retours du pilier sont ornés de branches entrelacées, gris sur gris, retaillées de filets noirs.

Abside

Cette partie si intéressante a aussi été mutilée; d'abord par une grande ouverture attenant au pilier que nous venons de décrire et communiquant au petit appentis et à la sacristie actuelle; ensuite par une grande fenêtre pratiquée du côté opposé pour éclairer l'autel; néanmoins nous avons eu la satisfaction de remettre au jour la majeure partie des sujets qui y existaient primitivement.

La partie verticale de l'abside, depuis le sol jusqu'à la corniche, est divisée en trois zones:

La supérieure est occupée par cinq sujets, l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Anges aux bergers et l'Adoration des Mages.

La deuxième zone est occupée par trois sujets et par l'autel; les sujets sont: Jésus chez Caïphe; Jésus flagellé et le Christ en croix.

La zone du bas est un simple soubassement décoratif.

Zone supérieure

Premier tableau: *l'Annonciation*

La sainte Vierge en prière, à genoux, simplement accoudée sur un prie-Dieu, se retourne étonnée. L'archange debout, de sa main droite bénit Marie, tandis que de la gauche il tient une espèce de bourdon auquel est attaché un phylactère flottant en spirale, avec ces mots: AVE GRACIA PLENA.

Digitized by Google

Le Saint-Esprit, sous forme de petite colombe, descend du ciel vers la sainte Vierge. Le fond du tableau est rouge brun, semé de rosaces blanchâtres.

Deuxième tableau : *la Visitation*

La Vierge et sainte Élisabeth s'embrassent avec effusion et n'ont pour témoin de leur entrevue qu'un bel ange, respectueusement debout à côté d'elles. La sainte Vierge, Élisabeth et l'ange sont nimbés ; le fond du tableau est gris.

Troisième tableau : *la Nativité de Notre-Seigneur*

Dans ce tableau est représentée une cabane, montée sur poteaux rustiques et couverte de paille ; elle sert de premier asile au Maître du monde. L'enfant Jésus, étendu sur un peu de paille, que son corps semble faire rayonner de clarté, élève ses petites mains vers le ciel et déjà bénit le monde qu'il vient racheter ; à ses pieds, la sainte Vierge, à genoux, les mains jointes, adore son divin Enfant ; à son chevet, saint Joseph, également à genoux et les mains jointes, adore aussi l'Emmanuel. Deux anges sont descendus du ciel pour assister à ce divin spectacle ; l'un est à côté de saint Joseph, debout et les mains jointes, l'autre plane au-dessus de la sainte Vierge, et les mains croisées sur la poitrine, adore aussi le divin nouveau-né. Le bœuf et l'âne traditionnels ne font point défaut dans cette naïve représentation. Le fond du tableau est gris, orné de rinceaux grimpants, noirs et blancs.

Quatrième tableau : *les Anges aux pasteurs*

Le paysage représente une montagne émaillée de fleurs, couverte de plantes et de petits arbustes au milieu desquels paît un troupeau de brebis et de chèvres ; trois pasteurs sont là dans l'étonnement : le premier à gauche est à genoux, les mains jointes et les yeux élevés vers le ciel ; le deuxième, mollement assis sur le sol, est comme éveillé en sursaut, sa tête est tournée vers le point commun qui attire leur attention ; il est revêtu d'une cape à capuchon avec collet dentelé, comme le portent encore les bergers de la haute vallée de Barousse ; le troisième, tranquillement assis, paraît surtout préoccupé de faire sortir des sons de sa musette ; au-dessus, sur le fond du

Digitized by Google

ciel, apparaissent deux anges tenant un phylactère sur lequel est écrit : GLORIA IN EXXELCIS DEO *sic*.

Au-dessus du tableau, dans la frise qui sépare les deux zones, on lit : ANGELUS AD PASTORRES *sic*.

Cinquième tableau : *l'Adoration des Mages*

La sainte Vierge assise tient le divin Enfant sur son sein : au-dessus est le toit de chaume sur lequel on voit briller la mystérieuse étoile ; l'enfant Jésus bénit les trois rois qui sont à ses pieds pour lui offrir leurs présents ; le premier, le plus ancien, est à genoux et présente son offrande au Sauveur dans un ciboire d'or ; le deuxième, debout, tient aussi dans ses mains un vase de même forme que le précédent, et le troisième enfin, également debout, apporte aussi son offrande dans un vase d'or, mais d'une forme particulière.

Le premier, à genoux, est nu-tête et sa couronne est déposée sur le sol ; les deux autres ont la couronne sur la tête ; la malencontreuse fenêtre dont nous avons déjà parlé a fait disparaître une partie du troisième roi et vraisemblablement toute la suite des serviteurs et des dromadaires.

2e Zone

Celle-ci a beaucoup plus souffert de la part des perceurs d'ouvertures que la précédente : elle était toute consacrée aux scènes de la Passion ; il n'en reste que deux tableaux entiers et une partie d'un troisième. Le premier, du côté de l'Évangile, représente Jésus insulté chez Caïphe ; le deuxième, du côté de l'Epître, la Flagellation, et le troisième, une partie du Crucifiement. Nous avons à regretter au moins la perte de deux tableaux entiers ; le premier, du côté de l'Evangile, devait représenter Jésus saisi et garrotté au jardin des Oliviers ; et l'avant-dernier, enlevé par le percement de la fenêtre, pouvait représenter l'*Ecce Homo*, ou le Portement de la croix. Revenons aux tableaux qui ont échappé à la destruction.

Jésus insulté chez le grand prêtre

Dans cette scène, réduite à peu de personnages, l'artiste a représenté Notre-Seigneur debout, les yeux re-

Digitized by Google

couverts d'un linge et les mains liées, au moment où il est livré aux satellites du grand prêtre.

Le personnage de droite touche à peine, de l'index de sa main gauche, la tête du Sauveur ; son bras droit est à demi coudé et la main élevée vers le ciel.

Le deuxième personnage tient de sa main gauche les cordes qui lient les mains de Jésus, tandis qu'il lève la droite pour le frapper.

Deuxième tableau, côté de l'Épître

Jésus-Christ, chez Pilate, est dépouillé de ses vêtements ; il est attaché à une colonne, les mains liées derrière le dos ; ses pieds sont également liés. Deux personnages le torturent ; tandis que celui de gauche tire avec force les cordes qui lient la sainte victime au poteau, celui de droite appuie fortement une main sur l'épaule du Sauveur, et de l'autre brandit un fouet à plusieurs cordes qui lui déchirent les chairs.

Troisième tableau : *Jésus en croix*

Le Sauveur du monde est attaché à la croix, sa tête est inclinée à droite, elle est sans nimbe, la lance a percé sa poitrine du même côté, une draperie ceint le corps du Crucifié ; ses pieds n'ont point de support et sont attachés à la croix par un seul clou, suivant l'usage iconographique de cette époque.

Saint Jean l'évangéliste est à sa gauche, debout au pied de la croix ; sa main droite appuyée sur la joue lui donne un air de tristesse et exprime une grande douleur ; sous le bras gauche il tient le livre de la doctrine.

Pilier de l'arc triomphal, côté de l'Épître

La face principale de ce pilier est ornée d'un personnage sans barbe, que l'on peut, je crois, prendre pour un clerc ; son premier vêtement consiste en une tunique blanche, par dessus laquelle parait un autre vêtement rouge en forme de soutane un peu ouverte sur la poitrine ; elle est serrée au-dessus des hanches par une ceinture perlée ; sa tête est couverte d'un chaperon d'étoffe rouge à plis assez volumineux relevé. De sa main gauche il tient son vêtement ; le geste de sa main droite et sa physionomie, tout indique en lui un homme qui parle avec

Digitized by Google

calme à la foule; au-dessus de sa tête se déroule un phylactère sur lequel est écrit: ECTOTE PARATE: *Soyez prêts.* Le fond sur lequel se détache ce personnage est gris, orné de rinceaux rouge brun.

Les retours des piliers sont ornés de branches entrelacées, gris sur gris, retaillées de filets noirs.

Nous avons terminé la visite au sanctuaire, nous rentrons dans la nef, et nous trouvons immédiatement la série la plus complète des fresques qui sont restées sur la partie verticale.

Ce fond de travée circonscrit entre deux piliers, le sol et la corniche, a conservé son ancienne fenêtre; il est divisé en trois tableaux, un de chaque côté de cette ouverture, et un qui occupe tout le bas de la travée; les ébrasements de la fenêtre sont aussi historiés.

Le premier tableau du haut, entre le pilier de l'arc triomphal et la fenêtre, représente saint Michel terrassant le démon; le chef de la milice céleste est nu-tête, nimbé et ailé; une armure de fer protége son corps; il porte à ses pieds une chaussure vulgaire; le haut de son armure est recouvert par une espèce de surcot ou de cotte rouge, sur lequel se dessine une large croix blanche; il foule aux pieds l'ennemi du genre humain, et plonge dans la gueule du monstre infernal la hampe de la croix qu'il tient en ses mains. Ce dernier, dont le corps est partie homme et partie animal, est muni de grandes oreilles, d'une immense queue et de hideuses griffes, avec lesquelles il s'accroche pour sa défense à la jambe de l'archange; son dernier effort de rage se manifeste par les flammes que vomit sa bouche tordue.

Dans le deuxième tableau, Lucifer cherche à se venger de la défaite que lui a infligée l'archange; un démon de grande taille tient par les cheveux un moine, saint Antoine sans doute, et le menace d'un énorme bâton qu'il brandit avec fureur. Le pauvre religieux, vêtu de noir, se tient à genoux, les mains jointes, les yeux élevés vers le ciel; il emploie pour sa défense l'arme de la prière.

Comme nous l'avons dit, un troisième tableau tient tout l'espace au-dessous de la fenêtre entre les deux piliers; l'artiste nous y montre saint Georges terrassant

Digitized by Google

le dragon. Saint Georges est représenté à cheval, coiffé d'une toque rouge à bords très-relevés; son corps est recouvert d'un mantelet, espèce de dalmatique rouge, sur le devant duquel se dessine une large croix blanche; ses jambes sont protégées par une armure; de sa main gauche il tient la bride et le bouclier, tandis que de sa droite il a plongé sa lance dans le corps du monstre qui se tord sous l'étreinte de la douleur. Le dragon est représenté sur le bord d'un lac, duquel il s'élance pour dévorer la fille du roi de Lydie; à peu de distance, on aperçoit la jeune princesse à genoux, les mains jointes, invoquant les secours du Ciel pour elle et des bénédictions pour son libérateur.

Le fond du tableau représente les murailles d'une ville.

Dans l'embrasure de la fenêtre, sur la paroi à gauche du spectateur, on voit le personnage que dans le deuxième tableau nous avions pris pour saint Antoine. Il est debout, recouvert de son froc. De la main droite levée il semble faire le signe de la croix, et il tient un livre sous le bras gauche. Sur l'autre paroi, à l'opposé, apparait l'objet de la tentation que le saint semble vouloir conjurer: c'est une demoiselle richement vêtue et parée. La main droite appuyée sur son sein, elle présente de la gauche l'image d'une jeune fille, et comme pour accuser son caractère de démon tentateur, sa tête est munie de deux cornes qui percent son voile. Ces personnages se détachent sur un fond jaune orné de rinceaux rouges.

Pilier séparant les deux premières travées

Ce pilier est orné d'un immense saint Christophe, qui, à peu de chose près, en occupe toute la face principale; il est représenté debout, portant l'enfant Jésus sur ses épaules; il tient de la main gauche un énorme bâton noueux, sur lequel il s'appuie pour faire passer le gué au divin voyageur.

La tête de l'enfant Jésus est ornée d'un nimbe crucifère; de la main droite, il bénit. Le saint porte cheveux et barbe grisonnants; il est vêtu d'une simple cotte blanche, arrêtée sur le devant du corps par plusieurs grosses agrafes, qui dans leur intervalle laissent apercevoir sa poitrine; il porte des hauts-de-chausse fortement retroussés;

Digitized by Google

le bas des jambes est entièrement nu ; elles plongent dans l'eau du ruisseau que traverse le saint.

Le fond sur lequel se détachent ces deux personnages est gris uni ; néanmoins, autour du Sauveur, on aperçoit quelques étoiles rouges qui en rompent la monotonie.

Saint Christophe était en grande vénération dans le pays : le village de Jurvielle, voisin de Cazaux, le vénère encore comme patron secondaire de la paroisse ; il était aussi le patron de cinq autres églises de l'ancien diocèse de Comminges.

Les deux faces latérales de ce pilier ont, à peu de chose près, une décoration semblable à celle des piliers précédents, c'est-à-dire des branches entrelacées, ton sur ton, retaillées de filets noirs ; néanmoins, la face du côté de la porte d'entrée est en outre décorée d'un personnage debout, vêtu d'un costume de religieux ; son bras gauche descend le long du corps, mais est relevé à hauteur du coude ; la main relevée, l'index allongé indiquent une attitude de conversation ; de sa main droite il tient un phylactère sur lequel est écrit en langue romane et en lettres gothiques du XVe siècle : « CI BOS QUE BEN TE BENGO TEN LA MES E LA LENGUO, » que l'on peut, je crois, traduire ainsi : *Si tu veux que bien t'advienne, entends la messe et retiens ta langue.*

Cette inscription se trouve près de la porte de l'église, comme pour rappeler aux fidèles, à leur entrée, deux des principales règles de la doctrine chrétienne.

Dernier panneau où est percée la porte d'entrée

Celui-ci, comme toutes les autres surfaces, était entièrement décoré ; mais, comme nous l'avons dit, à une époque qui n'est pas très-éloignée de la nôtre, on éprouva le besoin d'agrandir la porte d'entrée, et les peintures en cet endroit furent grandement endommagées ; néanmoins, par les petits lambeaux qui en restaient et que nous avons relevés avec soin, pour en conserver le souvenir, nous avons pu constater qu'elles étaient divisées en deux zones et qu'elles représentaient une scène du martyre de saint Georges et une scène de la vie de saint Antoine.

Digitized by Google

En résumé, nous voyons que l'artiste de Cazaux n'a pas choisi un poème général dont les sujets convergeraient vers un centre commun ; néanmoins la glorification de la sainte Vierge domine dans l'ensemble de cette décoration, et ce n'est pas sans raison que les anciens habitants du pays honoraient du nom de *Notre-Dame-de-Cazaux* la petite église qui nous occupe.

Le sanctuaire est presque exclusivement consacré à la gloire de la Mère de Dieu ; dans la voûte de l'abside, son Entrée triomphale dans le ciel ; dans l'hémicycle, l'Annonciation, la Visitation, la Maternité divine, l'Adoration des Mages ; et enfin, dans la voûte de la première travée, son Couronnement dans le ciel par les trois personnes divines.

Quelques scènes de la Passion du Sauveur sont ménagées autour du tabernacle.

La voûte est occupée par les grandes représentations doctrinales du christianisme : la Création de l'homme et de la femme, nos Premiers parents au paradis terrestre, leur Châtiment ;

Saint Jean prêchant au peuple et pris par Hérode ;

La grande et terrible scène du Jugement dernier, le Triomphe de la croix, la Récompense éternelle des justes, les Tourments perpétuels des damnés ;

Et enfin l'Eglise militante.

Sur la partie verticale de la nef, on a représenté l'archange saint Michel terrassant le démon, saint Antoine, saint Georges et saint Christophe.

Telle est notre modeste appréciation sur une œuvre si intéressante et si digne de l'attention de tous ceux qui ont le goût de l'archéologie. Ces pages de fresques et de verrières étaient, au moyen âge, l'enseignement doctrinal et « le livre des illétrés. »

B. Bernard.

Digitized by Google

LE SIRE DE LA BASTIDE PAUMÉZ

A SAINT-BÉAT

An 1512

Dans les derniers mois de l'année 1511, il arriva que des marchands espagnols, pour la plupart Aragonais, vinrent trafiquer sur les frontières du comté de Comminges, nonobstant les ordonnances concernant les marchandises prohibées.

Or, depuis un temps immémorial, les habitants des vallées espagnoles limitrophes de cette partie de la France jouissaient de certaines exemptions dans leurs rapports commerciaux avec le comté de Comminges, le Couserans et le pays des Quatre-Vallées; de plus, ils étaient protégés par des priviléges exceptionnels dont la réciprocité, d'ailleurs, existait pour les Français de l'autre côté des monts.

Mais les marchands, cette fois, avaient fait, sciemment ou insciemment, une confusion grave : sous le couvert ou sous le prétexte des priviléges, ils se livraient ouvertement à la contrebande.

Instruit de ces fraudes, le duc de Valois, pour lors lieutenant-général du roi en Guienne, enjoignit au sire de La Bastide Paumés, capitaine d'une compagnie en Comminges, de réprimer sans délai tous les abus qui pourraient être commis, et de faire respecter diligemment l'autorité royale.

Le sire de La Bastide était un homme expéditif; il réunit au plus vite ses gens, et sans s'inquiéter des formes de droit, avant même de faire connaître l'objet de sa mission et l'étendue de ses pouvoirs, il se hâta de confis-

Digitized by Google

quer les marchandises étrangères dans tous les endroits où il put les découvrir, et, dans l'excès de son zèle, il n'hésita point à mettre la main sur d'autres marchandises fort régulièrement acquises et possédées par d'honnêtes négociants, loyaux sujets du roi.

Le jour de la foire de Saint-Béat, il arriva brusquement dans cette ville, certain d'y faire bonne prise. En effet, au mépris des usages reçus et des conventions particulières qui existaient entre les frontières de France et d'Espagne, il saisit le plus de butin qu'il put trouver sur la place, notamment des troupeaux et des ballots de laine, et comme dernière satisfaction il fit conduire en prison douze Aranais très-inoffensifs.

Les consuls et les bourgeois de Saint-Béat, justement effrayés par une procédure aussi sommaire, adressèrent d'humbles remontrances au sire de La Bastide ; ne pouvant ni le convaincre ni le fléchir, ils durent se résigner à souscrire une obligation de mille livres tournois pour l'élargissement des prisonniers.

Au premier bruit de l'aventure, les Espagnols s'empressèrent d'user de représailles ; ils retinrent par force, dans leur terroir, tous les troupeaux des vallées françaises dont ils purent s'emparer, gardiens compris.

Pour avoir réparation de ces torts et de ces injustices qui mettaient un si grand trouble dans les deux pays, les habitants des sénéchaussées d'Aure, de Nébouzan et même de Toulouse, résolurent de recourir directement à l'autorité royale ; ils choisirent en qualité de députés les prudhommes dont les noms suivent :

Jehan de Pins seigneur de Monbrun, maitre de l'hôtel du roi, lieutenant du sénéchal de Toulouse, capitaine de la forteresse de Saint-Béat.

Pierre d'Andrest, docteur en droit, juge de Comminges.

Fortanier du Pac, archer de la garde du roi, capitaine de la ville de Castillon.

Bernard de Pujole, habitant notable de la vallée d'Oueil.

Ces députés représentèrent très-humblement à Sa Majesté :

« Que les gens de la vicomté de Couserans, vallées de » Baignères-de-Luchon, Saint-Béat, Larboust, Louron,

Digitized by Google

» Aure, Nestes et autres d'une part, et les habitants des » pays et vallées d'Aran, comté de Paillas, le val d'An- » dorre, le val de Barbastro, Bénasque, Vielle et autres, » unis par les liens d'un voisinage naturel, protégés par » la force d'usages immémoriaux, avaient convenu de » tout temps de ne se déclarer la guerre et de se nuire » qu'après huit jours pleins à partir de la sommation ; » que le sieur de La Bastide Paumés avait formelle- » ment violé ces coutumes ; qu'il résultait de cette » manière violente et inusitée de procéder un conflit, un » trouble, une ruine déplorables ; en conséquence, les » députés suppliaient Sa Majesté qu'il lui plût déclarer » nulle l'obligation forcément souscrite de mille livres » tournois, attendu que les prisonniers n'étant pas de » bonne guerre avaient été très-injustement retenus ; et » de plus, ordonner que toutes les marchandises autres » que celles prohibées fussent rendues à qui de droit, » sans préjudice des dommages intérêts à réclamer au » sieur de La Bastide Paumés. »

Par une ordonnance rendue à Blois le dernier janvier 1512, le roi, écoutant favorablement les plaintes des députés, ordonna que l'obligation de mille livres tournois serait annulée et qu'il serait fait restitution de l'argent et des marchandises. En outre, les anciens usages et priviléges étaient maintenus et confirmés, et pour le surplus les parties étaient renvoyées devant le parlement de Toulouse.

A la suite de tous ces incidents et pour en prévenir le retour, les habitants des vallées frontières convinrent de nommer des commissaires chargés de régler les questions encore pendantes et d'assurer le maintien des bonnes relations dans l'avenir.

Voici quels furent les représentants des vallées françaises :

Noble homme Jehan de Pins sire de Monbrun, capitaine de Saint-Béat, lieutenant du sénéchal de Toulouse, précédemment choisi comme député auprès de Sa Majesté.

Très-honorable personne Pierre d'Andrest, docteur en droit, conseiller du roi au siége de Comminges, précédemment député auprès de Sa Majesté.

Noble et puissant seigneur Charles d'Espaigne, gou-

Digitized by Google

verneur pour le roi de la baronnie d'Aspet, seigneur du Louron et de Montespan.

Noble et puissant seigneur Jehan d'Aure, sieur de Larboust.

Noble Azémar de Saint-Paul, chanoine de Tarbes.

Noble homme Roger de Binos, sieur de Cierp, capitaine de la ville de Baignères.

Jehan de Saint-Paul, seigneur de Blanias et de la vallée d'Oueil.

Bernard de Pey, seigneur de Marignac, lieutenant du capitaine de Fronsac.

Jehan de Lamothe, sieur d'Yzault, lieutenant du capitaine de Saint-Béat.

Guillaume de Bossost, capitaine du Larboust.

Nobles hommes Vidal et Jacques de Castets de Castillon.

Discrètes et honorables personnes Arnaud Laffont, Bénaben, Arnaud Lapasse, consuls de Saint-Béat.

Le 22 avril de l'an 1513, les commissaires français et aragonais se réunirent au lieu et plan de Romo, tous animés de dispositions conciliantes, et ils consolidèrent, par des conventions nouvelles, l'union et les antiques coutumes des vallées limitrophes d'Espagne et de France.

(Extrait des manuscrits d'Oihénart. — Fonds Duchesne. Bibliothèque nationale, tome 106.)

Baron DE LASSUS.

Digitized by Google

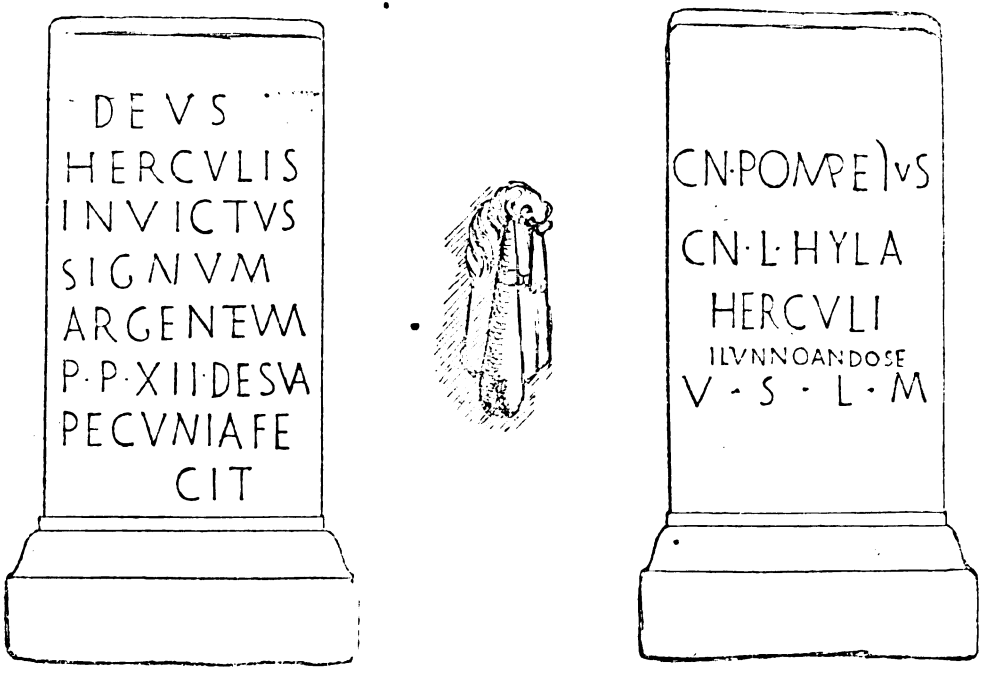

Monument consacré à Hercule Ilunn Andos. (Voir le nº 76)

Digitized by Google

LES ANCIENS DIEUX DES PYRÉNÉES

NOMENCLATURE ET DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

À mon savant Maître et bienveillant ami, M. Auguste Allmer, Membre correspondant de l'Institut, Membre honoraire de la Société des études du Comminges.

Le grand isthme qui sépare la Méditerranée de l'Atlantique a été jadis occupé par un ou plusieurs peuples de même race, les Ibères. Par suite d'invasions et de mélanges successifs, les caractères ethniques qui distinguaient les vieux Ibères se sont plus ou moins altérés sur les diverses parties de ce territoire ; mais, sans invoquer le témoignage des géographes de l'antiquité, il est possible encore aujourd'hui de retrouver les traces de la parenté primitive des peuplades pyrénéennes depuis le golfe de Lyon jusqu'au golfe de Gascogne : l'ethnographie, la linguistique, l'épigraphie elle-même fournissent à ce sujet des renseignements conformes et absolument décisifs.

La région des Pyrénées françaises correspond, d'un côté, à l'Aquitaine ancienne ou Novempopulanie, de l'autre, à la partie sud-ouest de la Narbonnaise ; mais, tandis que les Ibères-Aquitains conservèrent longtemps leur physionomie originelle (ils ne l'ont pas encore complétement perdue), les Ibères de la Narbonnaise paraissent avoir été facilement absorbés par les tribus celtiques qui vinrent s'établir chez eux.

Strabon a constaté les différences qui existaient entre les Aquitains et les habitants des autres parties de la Gaule, différences si profondes quant au langage et à la constitution corporelle, qu'au dire du géographe grec, les Aquitains ressemblaient plus aux Ibères (d'Espagne) qu'aux Gaulois, ἐμφερεῖς Ἰβήρσι μᾶλλον ἢ Γαλάταις. Les Aquitains avaient aussi leurs divinités propres, absolument

Digitized by Google

distinctes des divinités celtiques et romaines, et c'est là le trait véritablement caractéristique de l'épigraphie religieuse des Pyrénées, ce qui donne à nos inscriptions, d'une forme si simple, un intérêt si grand au point de vue de nos origines nationales.

L'importation des divinités étrangères paraît s'être effectuée sans lutte et, même, sans protestation. Politiques habiles, les Romains adoptaient nos dieux pour faire accepter les leurs. D'ailleurs, nos ancêtres pyrénéens, aussi laborieux qu'ils étaient crédules, ne se préoccupaient guère, j'imagine, de ce mélange de divinités et de doctrines, source d'un syncrétisme religieux fort compliqué. Leur foi vive et sincère n'excluait pas la tolérance. Au fond, leurs croyances restaient les mêmes, et, quels que fussent les noms des divinités locales ou étrangères inscrits sur les autels votifs, c'est à la Nature surtout que s'adressaient leurs hommages; ils adoraient les Sources, les Arbres, les Forêts, les Montagnes, le Feu, les Pierres, etc. Même de nos jours, les antiques superstitions ne sont pas encore complétement déracinées, et l'on peut retrouver, dans les hautes vallées, les traces et, parfois, les manifestations de l'ancien culte, si profondément naturaliste. La caractéristique du montagnard pyrénéen, c'est la ténacité.

J'ai relevé moi-même et entrepris de publier en un seul livre les inscriptions antiques des Pyrénées, d'une extrémité de la chaîne à l'autre, puisque la même race humaine a jadis occupé cette région, la partie ibérienne de l'ancienne France. Il m'est donc possible, à l'aide de ces matériaux, de dresser une liste des divinités pyrénéennes actuellement connues d'après les inscriptions romaines. Ce travail de nomenclature, d'abord entrepris par le général Creuly, a été sensiblement amélioré par M. Edw. Barry, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, et M. E. Roschach, inspecteur des antiquités de la Haute-Garonne, puis par M. Ernest Desjardins, de l'Institut, et M. Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Paris; si je le reprends à mon tour et tout en rendant un juste hommage à mes devanciers, c'est pour compléter la liste mythologique en y ajoutant un assez grand nombre de divinités omises ou récemment décou-

Digitized by Google

vertes; c'est pour rétablir la véritable orthographe de plusieurs noms, noter toutes les variantes relevées sur les marbres inscrits, indiquer la provenance exacte des monuments, signaler les divinités *fausses* ou *suspectes*, en un mot faire profiter mes lecteurs de ce que mes recherches personnelles peuvent avoir d'utile.

Au lieu de suivre, dans cette nomenclature, l'ordre alphabétique, j'attribuerai à chaque *civitas* les divinités qui lui appartiennent et, à l'occasion, je répartirai même ces divinités par petites régions topographiques, par vallées: on aura ainsi la distribution géographique de nos anciens dieux et, par conséquent, l'indication des localités qu'ils étaient chargés de protéger.

PREMIÈRE PARTIE

AQUITAINE

I. CIVITAS CONSORANORUM

Diocèse primitif de Couserans; chef-lieu, Saint-Lizier.

Vallée du Salat

1. BELISAMA. — *Minervae Belisamae*, à Saint-Lizier. Rapprocher ce nom de celui de la déesse gauloise *Belesamis*.

2. ANDE. — *Deae Andei*, à Caumont; sur un monticule commandant la vallée et portant les ruines d'un très-ancien château fort.

II. CIVITAS CONVENARUM

Diocèse primitif de Comminges; chef-lieu, *Lugdunum Convenarum*, aujourd'hui Saint-Bertrand de Comminges.

1. Haute vallée de la Garonne

3. FAGUS ou LE HÊTRE. — *Fago deo; Faco deo*, à Tibiran; au point de jonction des territoires communaux de Tibiran, Saint-Bertrand et Générest, dans un col, lieu dit « la Croix de l'Oraison ou quartier d'Agos, » au-dessus d'un petit val dans lequel se trouvait l'ancienne

Digitized by Google

habitation de la famille d'Agos. Les forêts de hêtre sont nombreuses dans tout le voisinage ; on rencontre encore fréquemment des essences de cet arbre dans le quartier d'Agos. Fagus ou Fagos parait donc être le hêtre divinisé, soit une divinité locale avec un nom latin. Les cippes consacrés à cette divinité font partie de la belle collection de mon savant collègue de la *Société des études du Comminges*, M. le baron d'Agos, à Tibiran. Voir le numéro 22.

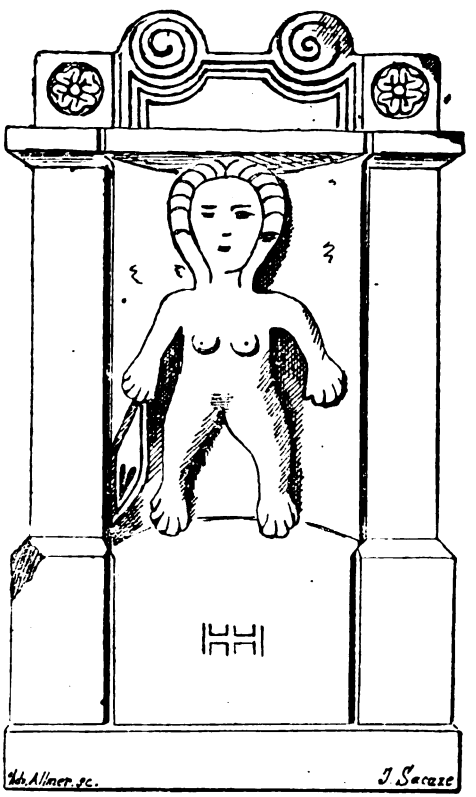

Divinité pyrénéenne : cippe en marbre trouvé dans le Comminges.

4. ILURBERIXON? — *Ilurbe//ixon*, à Tibiran. Voir numéro 26.

5. EDELAT. — *Edelati deo*, à Saint-Bertrand, dans le lieu dit le « Champ du Saint, » dénomination qui n'est peut-être pas sans rapport avec l'ancienne divinité topique. Le datif étant *Edelati*, le nominatif serait *Edelas*;

Digitized by Google

je crains, en observant les règles de la déclinaison latine, de dénaturer la forme locale du vocable divin.

6. HOROLAT et

7. GAR. — *Dianae et Horolati et Garre deo,* à Ore, au pied du pic de Gar. Horolat est la divinité éponyme du village d'Ore (en patois, *Oro*), et Gar ou Garr, la divinité éponyme de la montagne. Les forêts qui couvrent les pentes de cette montagne expliquent l'association de Diane aux deux autres divinités topiques. *Gar,* montagne; *Garonne,* fleuve coulant au pied de cette montagne; *Garrós,* village situé sur les flancs de la montagne, etc. Voir numéros 15, 47.

8. ARGAS. — *Argassi* (datif), à Galié. Rapprocher ce nom de celui d'un lieu peu éloigné, *Gargas,* célèbre par sa grotte, l'une des curiosités des Pyrénées.

9. ARTEH. — *Artehe deo; deo Artahe,* à Saint-Pé-d'Ardét. Ce village porte donc à la fois le nom de son ancien dieu et celui de son nouveau patron, saint Pierre. On ne saurait être plus accommodant.

10. IDIAT. — *Deo Idiatte,* aussi à Saint-Pé-d'Ardét, où il est soigneusement conservé dans l'église, avec un autel consacré au dieu Arteh et quelques reliques de saints [1].

11. LES MONTAGNES. — *Montibus,* à Saint-Pé-d'Ardét. Divinités locales avec un nom romain. L'inscription, presque complétement fruste, a été effacée par une vieille femme de la localité, « pour soustraire le monument aux mauvais traitements que les étrangers lui faisaient subir »; c'était à la suite d'estampages exécutés par un archéologue.... Voir numéros 23, 29, 40 et 68.

12. AEREDA. — *Deo Aereda,* à Siradan; cippe trouvé

1. DEO · IDIATTE | LVC · POMPEI · | PAVLINIANI · NT | L · P · PAVLINIAIS | PRO SALVTE SVA | ET · SVORVM | FELICITER | V · S · [L · M]. MM. Mommsen, Allmer, Hirschfeld et René Cagnat ont bien voulu m'écrire au sujet de l'interprétation que j'ai proposée en 1885 dans la *Revue de Comminges,* tome I, p. 52. D'après MM. Mommsen et Cagnat (j'adopte absolument leur opinion), le génitif de la 2e ligne doit se rattacher au nom de la divinité, comme s'il y avait : *Genio Lucii Pompeii Pauliniani nostri,* « à Idiatte, dieu de notre Lucius, etc. » M. Mommsen me dit : Votre interprétation de NT, quoique hardie, est la bonne. M. Hirschfeld a lu *Paulinianus,* à la 4e ligne ; M. Allmer y a vu, comme moi-même, *Pauliniais.* Il est fort malaisé de lire ce monument épigraphique enfoncé dans le mur de l'église, renversé, de manière à former l'un des côtés d'une armoire à reliques, l'autre côté étant formé par un cippe dédié à Arteh par Lexeia, fille d'Odannus. J'irai procéder bientôt à un nouvel essai de déchiffrement.

Digitized by Google

sur la montagne de Gert, au nord du village. A 600 mètres sud-est de l'église est le quartier de *Gauared*. On lit ERDA sur un fragment de cippe recueilli à Créchets, village voisin de Siradan.

Siradan, Saint-Pé-d'Ardét, Galié et Ore formaient autrefois, avec quelques autres villages circonvoisins, un petit pays désigné sous le nom de Frontignes.

13. ELE. — *Ele deo ; Elei* ou *Elh(e)*, à Eup (prononciation locale, *Éoupp*).

2. Vallée de Layrisse

Pays situé entre la haute vallée de la Garonne et la vallée de Luchon. Cette sorte de long défilé est commandé, au nord, par le

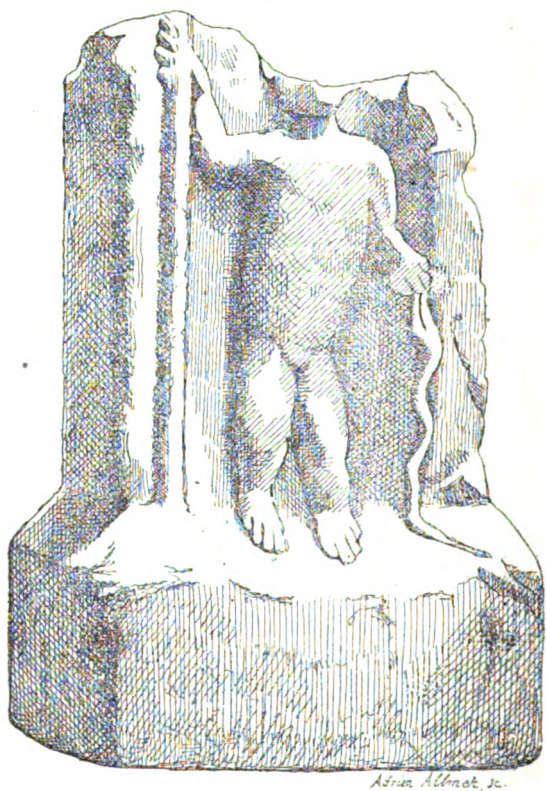

Divinité pyrénéenne : cippe en marbre trouvé avec le numéro 14.

village de Gaut où je serais tenté, mais à titre de simple hypothèse, de placer les *Gautes*, petit peuple aquitain mentionné par César. La variante *Garites* se prêterait à la même hypothèse : la

Digitized by Google

vallée de Layrisse, la vallée de Saint-Béat et une partie de la vallée haute de la Garonne forment la région du *Gar*.

14. ALAR. — *Alar; Alardossi; Alardosto deo*, à Gaut (prononciation patoise, *Gaoutt;* « és Gautès, » les habitants de Gaut). Je considère les noms de Alar, Alardoss, Alardost comme désignant la même divinité.

15. GAR. — *Deo Garri*, à Gaut. Voir les numéros 7, 47.

16. ILUN. — *Iluni deo*, à Gaut. Des autels sur lesquels on lit ce nom divin ont été trouvés dans diverses parties de la région des Pyrénées. Voir numéros 17, 39, 76.

17. ASTO ILUNN. — *Asto Ilunno deo*, à Burgalaïs, village tout voisin de Gaut (territoires contigus). Asto est-il un substantif ou un adjectif? Quelques vallées peu éloignées portent ce même nom ou, plus exactement, celui d'Astos. Voir le numéro précédent.

18. ABELION. — *Abeliono*, à Burgalaïs : c'est la divinité pyrénéenne dont l'aire d'adoration avait le plus d'étendue ; on trouve des autels à son nom dans plusieurs localités, fort éloignées les unes des autres. Voir numéros 19, 32, 34, 52, 59, 60, 61.

3. Vallée de Saint-Béat

19. ABELLION. — *Abellioni deo; Abelioni deo*, à Saint-Béat. Voir le numéro précédent.

20. ARARD. — *Arardo daco*, à Saint-Béat. Nom à rapprocher de celui d'une divinité dont le sanctuaire est voisin de Saint-Béat, Alar.

21. ILUMBER. — *Ilumber(o?)*, à Saint-Béat, et non dans les environs d'Ussat (Ariège), comme le supposent quelques écrivains. A rapprocher aussi d'un autre vocable divin, Ilun.

22. FAGUS ou LE HÊTRE. — *Fago deo*, à Saint-Béat, dans le hameau de Ladivert. Voir le numéro 3.

23. LES MONTAGNES. — *Silvano deo et Montibus nimidis* (sacrées?), *C. Jul. Julianus et Publicius Crescentinus qui primi hinc columnas vicenarias celaverunt et exportaverunt, v. s. l. m.*, à Marignac. Voir numéros 11, 29, 40 et 68.

4. Val de Bassioué

24. AVERAN. — *Averano deo*, dans le territoire communal de Melles-sur-Fos ; cippe trouvé au col d'Avéran

Digitized by Google

(en patois, *Ahouéran*), sis à 2 000^{m} d'altitude, entre le Mont Crabère et le Tuc dét Bouc, et mettant en communication le territoire de la *civitas Convenarum* avec celui de la *civitas Consoranorum*. Ce passage, solitaire et dangereux, était sous la protection de la divinité topique, Averan.

25. BASCE. — *Deò Bascei Andosso*, dans le val de Bassioué, territoire communal de Melles. Divinité éponyme, comme la précédente, et, sans doute, avec les mêmes attributs. Bassia, Bassiès, Bassioué, Bassibié, Bassiouante, etc., sont les noms de plusieurs montagnes de la région des Pyrénées centrales.

5. Vallée d'Aran

26. ILURBERRIXO. — *Ilurberrixo*, à Escugnau. Je suis très-porté à voir dans ce mot un vocable divin; mais je réitère les réserves que j'ai déjà faites à ce sujet dans le Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, année 1883, p. 222. Rapprocher ce nom de celui des divinités pyrénéennes *Iluro*, *Ilumber*, etc., et de celui des villes *Illiberis* (plus tard *Helena*, Elne), *Eliberris* ou *Elimberris Auscorum* (Auch). Voir numéro 4.

6. Vallée de la Barousse

27. BORIENN. — *Borienno deo*, à Anla, dans les ruines de la chapelle d'Adignac, au quartier d'Ardoun.

7. Vallée de Luchon

28. ILIXON. — *Ilixoni deo; Ilixo*, à Bagnères-de-Luchon, dans les bains romains mentionnés par Strabon

N° 28

N° 31

sous le nom de *Thermes des Onésiens* (les riverains de l'Onne, ruisseau principal du canton de Luchon). Dans

Digitized by Google

les substructions de l'ancien établissement romain, on a recueilli plusieurs cippes consacrés aux Nymphes. Ilixon est évidemment la divinité éponyme de Luchon. « *L* est devenu la lettre initiale par la chute de *i* comme *Ilerda* est devenu *Lerida*[1]. »

29. LES MONTAGNES. — *Montibus Q. G. Amoenus v(otum) s(olvit)*, à Luchon. Voir numéros 11, 23, 40, 68.

30. BAICORRIX. — *Baicorrixo deo*, à Montmajou *mons major*), petit hameau dépendant de la commune de Cier-de-Luchon et sis sur les pentes d'Autenac. Après Abellion, Baicorrix est, avec Ilun, la divinité dont le culte paraît avoir été le plus répandu dans les Pyrénées. Voir numéros 48, 50, 56, 70.

8. Vallée de Larboust

L'une des hautes vallées pyrénéennes les plus intéressantes à étudier. En 1875, j'y ai découvert un nombre très-considérable de *cromlechs*, alignements de pierres et autres monuments mégalithiques dont plusieurs sont encore l'objet de croyances et de pratiques superstitieuses. C'est le pays des mythes et des légendes.

31. AHERBELST. — *Aherbelste deo*, à Saint-Aventin, village bâti en amphithéâtre sur les dernières pentes de

N° 35

N° 34

la montagne d'Espiaup. M. Luchaire pense « que le mot *Aherbelste* s'est conservé probablement dans le nom de la vallée de Larboust. » ?

32. ABELION. — *Abelioni deo; Abellionni*, à Saint-Aventin. Voir numéros 18, 19, 34, 52, 59, 60, 61.

1. C'est ce que M. Alfred Maury a bien voulu me faire remarquer, dans une de ses lettres. Le savant académicien ajoute : « En faveur de l'étymologie que vous cherchez à ce vocable, *Ilixon*, on peut citer la rivière *Lix* (dans la Mauritanie Tingitane) mentionnée par Pomponius Mela. Beaucoup de mots ibères se retrouvent dans l'ancienne Mauritanie dont la population berbère ou numide semble avoir là des origines communes avec les Ibères. »

Digitized by Google

33. LES FONTAINES. — *Fonti(bus) Anderitia Hanaconis f(ilia) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*, à Castillon-Larboust, d'après les renseignements que je tiens de M. Pémartin, curé de Cirés. La première ligne est un peu fruste. J'ai revu ce marbre au musée de Toulouse, une première fois en compagnie de mon savant maître, M. Auguste Allmer, une seconde fois en compagnie de M. Lebègue, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse : tous les trois nous sommes portés à lire *Fontibus*, plutôt que *Montibus*. Je n'ai point trouvé dans les Pyrénées d'autre cippe dédié aux Fontaines ; mais les sources sacrées, objets encore de croyances superstitieuses, sont nombreuses dans mon pays. Inutile d'observer que l'appellation, quoique purement latine, se rapporte à des divinités locales.

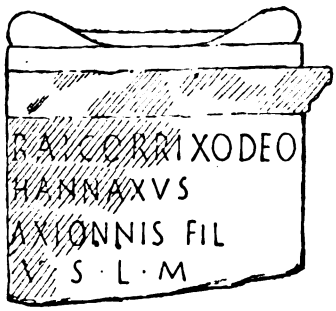

N° 30

Monument en marbre trouvé avec le numéro 30.

34. ABELION. — *Abelioni deo*, à Garin. Voir numéros 18, 19, 32, 52, 59, 60, 61. Gruter et plusieurs autres écrivains ont proclamé l'identité de l'Abellion pyrénéen et de l'Apollon gréco-latin, le Soleil. La question est très-controversée. D'après les légendes que j'ai recueillies dans la

Digitized by Google

vallée de Larboust, il existerait une grande similitude entre une divinité locale, nommée *Hillon*, et Apollon, dieu solaire et dieu musical.

Divinité pyrénéenne : cippe en marbre trouvé dans le Comminges.

35. ISCITT. — *Iscitto deo*, à Garin. Le nom de ce dieu se serait conservé, je crois, dans celui d'une divinité luchonnaise dont le souvenir a été gardé par la tradition locale, *Ichit*. Ichit correspond assez exactement à Vulcain, l'*Hephaestos* des Grecs et le dieu slave *Liéchii*[1].

36. EXPRCENN. — *Deo Exprcennio*, à Cathervielle,

1. Il est une autre divinité pyrénéenne, *Tantugou*, qui correspond à une divinité romaine d'origine pélasgique, Silvain, dieu de la forêt, gardien du domaine rural. Pour ceux qu'intéressent ces études de mythologie comparée, je publierai les légendes que je recueille, depuis plus de dix ans, sous la dictée des vieux conteurs luchonnais.

Digitized by Google

dans les ruines d'une très-ancienne chapelle, « éra capèra dé Piétat. » Dans le département de la Haute-Garonne, mais en dehors des limites du Comminges, existe un village du nom d'Esperce.

9. Vallée de Louron

37. — ARIXON. — *Arixo deo; Marti Arixoni*, à Loudenvielle; sur un plateau, nommé le « *Sarrat de Peyra* », qui commande la haute vallée de Louron d'où l'on va dans la vallée de Larboust par le port de Peyresourde, et en Espagne par les ports de La Pès et de Clarabide.

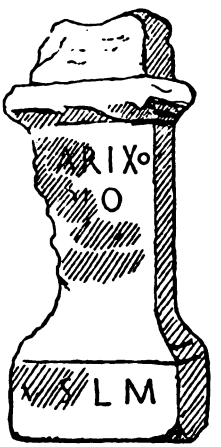

N° 37

N° 25

La divinité gardienne et protectrice de ce lieu, Arix ou Arixon, fut assimilée à Mars. A 3 kilomètres nord de Loudenvielle, se trouve un lieu dit dè *Carixo* (*Carice*, dans le plan cadastral d'Estarvielle); s'il faut en croire les renseignements qui m'ont été donnés, une pierre antique, appelée la pierre de Carixo, se voyait naguère encore au milieu de ce quartier.

10. Vallée d'Aure

38. BEISIRIS. — *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Beisirisse*, à Cadéac-les-Bains.

39. ILUN. — *Iluni*, à Cadéac-les-Bains. Ce mot, que j'ai lu sur un fragment de cippe, désigne très-probablement celui de la divinité déjà connue par d'autres inscriptions. Voir numéros 16, 17, 76.

Digitized by Google

40. LES DIEUX MONTS. — *Dis Mont(ibus) et Silvano et Dianæ*, à Tramesaïgues. Voir numéros 11, 23, 29, 68.

11. Vallée de la Neste

41. AGEION. — *Ageioni*, au pied du mont Bascia, à Rebouc, hameau dépendant de la commune de Hèches. Voir numéros 42, 68, 69.

42. AGEION. — *Ageioni deo*, à Montégut. Voir le numéro précédent.

43. ERGE. — *Erge deo; Erce deo; Deo Erce* (ii = e); *Erge an(dosso ?) deo*; E D (abréviation probable de *Erge deo*); *Erge sacrum*; *Templ(um) Erce*, à Montsérié, au pied de la montagne de Marto. Plusieurs cippes dédiés à Mars (*Marti deo*) se trouvaient avec ceux d'Erge et ont été découverts en même temps. Le nom de la divinité topique s'est conservé, semble-t-il, dans celui du village, *Mons-Erce*, et le nom du dieu romain, dans celui du quartier où les monuments ont été recueillis, *Marto*. Dans le Couserans est un village du nom d'Erce.

12. Plaine de Rivière

44. BAIOS. — *Baiosi deo*, à Gourdan, au confluent de la Garonne et de la Neste. On conjecture (?) que ce lieu, habité dès les temps préhistoriques (grotte de l'âge de pierre), et où abondent les monuments de l'époque romaine, serait le *Crodunum* dont parle Cicéron, dans son plaidoyer pour Fonteius, comme *Vulchalo* serait aujourd'hui Bouchalot, autre village voisin de Saint-Gaudens. A Gourdan, sont quelques *lieux-dits* qui rappellent le nom du dieu Baios : *Baïan*, près de la grotte, *Bigos*, etc.

45. DAHO. — *Marti Daho, Hannac v. s. l. m.*, à Gourdan. Le nom de Mars accolé à celui de Daho révèle le caractère de la divinité topique. Grammaticalement, le nominatif est Dahus ; le cas oblique exprime mieux, je pense, la forme locale de ce vocable divin.

46. BAESERT. — *Baeserte deo* (un sanglier et une amphore gravés sur les latéraux du cippe), à Gourdan, au quartier dit du Basert, dans une chapelle, aujourd'hui en ruines, construite au bord de la route qui conduit à Saint-Bertrand de Comminges. Le dieu a laissé son nom au terroir, mais son sanctuaire fut remplacé, il y a plusieurs siècles, par une chapelle consacrée à Notre-Dame-

Digitized by Google

du-Basert (invoquée par les voyageurs, lorsqu'ils traversent ces lieux solitaires et mal famés).

47. CAR, Carre, peut-être même Carrenius. — *Deo Carre, Ni...*, ou, moins probablement, *Deo Carrenio*, à Huos, village situé sur la rive droite de la Garonne, à contiguïté de Gourdan. Voir numéros 7, 15.

48. BAIGORIX. — *Baigorixo deo*, à Huos. Voir numéros 30, 50, 56, 70.

49. LEHERENN. — *Leherenno deo; Lerenno deo; Leherenno; Leherenni; Lehereni; Leherenno Marti; Marti Leherenni*, etc., à Ardiège.

50. BUAICORIX. — *Deo Buaicorixe*, à Labarthe-de-Rivière, village où se trouvent des bains romains que certains écrivains, notamment M. Morel, mon érudit collègue, identifient aux *Aquae Convenarum* mentionnées dans l'Itinéraire d'Antonin. Je réserve mon opinion. Voir numéros 30, 48, 56, 70.

13. Vallon de l'Arousec

51. BOCCUS HAROUSON. — *Bocco Harousoni; Bocco Harausoni*, à Boucou, l'un des nombreux hameaux qui

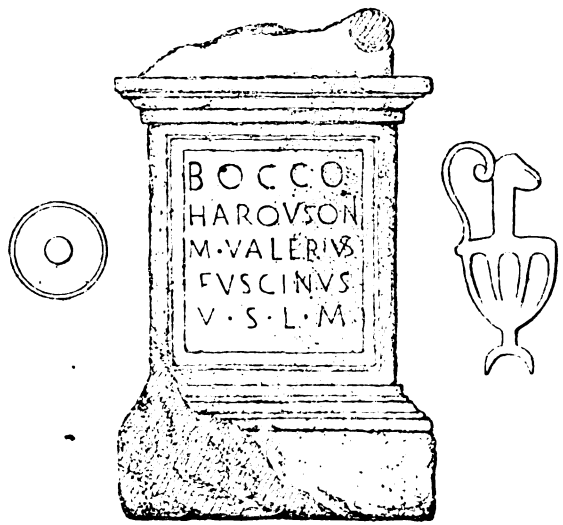

N° 51

composent la commune de Sauveterre-en-Nébousan. Le village de Boucou est traversé par un ruisseau nommé l'Arousec : ainsi se retrouvent, d'après certains auteurs,

Digitized by Google

les deux noms de la divinité topique. Mais le mot *Arousec* n'est-il pas une corruption de *Ariéousec* (ruisseau sec)?

52. ABELLION. — *Abellionni deo*, à Boucou. Voir numéros 18, 19, 32, 34, 59, 60, 61.

14. Vallée de l'Arbas

53. XUBAN. — *Xuban deo Acan v. s. l. m.*, à Arbas. « Au dieu Xuban, Acan acquitte son vœu avec empressement et reconnaissance. »

54. SIX-ARBRES. — *Sex Arboribus*, dans un endroit très-voisin du village d'Arbas, dit M. d'Orbessan. Divinité locale avec un nom romain. D'après quelques auteurs, Six-Arbres serait la divinité éponyme de la vallée d'Arbas. Voir le numéro suivant.

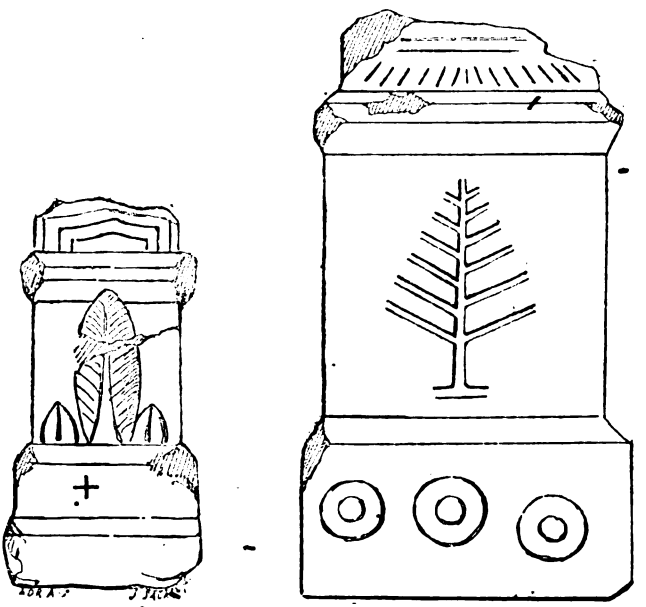

Culte des Arbres : cippes en marbre trouvés dans le Comminges.

55. SIX-ARBRE. — *Sexs Arbori deo; Ex voto Sexs Arbori deo;* cippes recueillis par M. Chaton, de Saint-Gaudens, à Castelbiague, sur la rive gauche de l'Arbas, — et non dans des lieux voisins de Saint-Gaudens, comme l'a d'abord prétendu M. Dumège, ni dans une chapelle voisine du château de Montespan, comme l'a dit ensuite le même écrivain. Voir le numéro précédent.

Digitized by Google

15. Haute vallée de la Save

56. BAIGORIS. — *Baigoriso deo*, à Balesta. Voir numéros 30, 48, 50, 70.

57. SUTUGIUS. — *Sutugio*, à Saint-Plancard. Une inscription trouvée en Espagne nous fait connaitre un nom divin presque identique, Suttunius : *Suttunio deo* (Hübner, *Inscript. hisp. lat.*, n° 746).

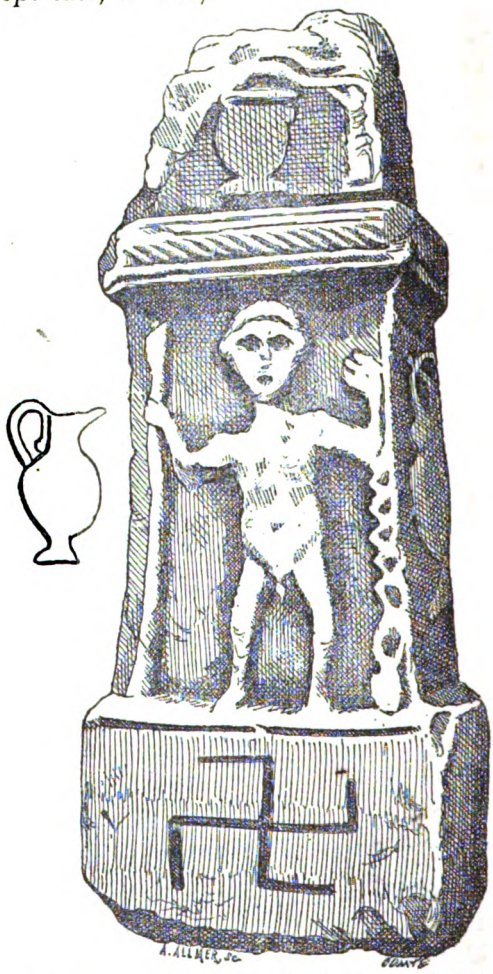

Divinité pyrénéenne : cippe en marbre trouvé dans le Comminges.

58. ILURON. — *Deo Iluroni*, à Lespugue. Nom à rapprocher de celui du chef-lieu d'une *civitas* de la Novempopulanie, *Iluro*.

Digitized by Google

59. ABELION. — *Abelionni*, à Fabas. C'est l'un des rares monuments épigraphiques des Pyrénées où la même personne est désignée par quatre noms : *Abelionni | Sex(tus) Jul(ius) Pro | pinquus | Romulianus | v. s. l. m.* Voir numéros 18, 19, 32, 34, 52, 60, 61.

16. Vallée de la Louge

60. ABELLION. — *Abellionni*, à Aulon. Voir le numéro précédent.

61. ABELLION. — *Abellioni deo*, à Cardeillac. Voir les numéros précédents.

62. ARPENINUS. — *Arpenino deo*, à Cardeillac, village bâti sur le sommet d'une colline. Rapprocher ce nom de celui de *Jupiter Penninus*.

N° 62

63. LAHE. — *Lahe, nu[mi]ni*, à Alan. Voir les quatre numéros suivants.

64. LAHE. — *Lahe, pro salutae dominorum, M. Julius Geminus v. s. l. m*, à Marignac-Laspeyres.

65. LAHE. — *Lahe deae*, à Sana.

66. LAHE. — *Lahe deae*, à Francon.

67. LAHE. — *Lahe deae consacrani*, à Castelnau de Picampau. Une confrérie religieuse existait donc sous le

Digitized by Google

patronage de Lahe. Cette déesse fut honorée d'un culte spécial dans la région de Martres-Tolosanes, l'une des stations romaines de la *civitas Convenarum* les plus intéressantes à explorer, la plus riche certainement en monuments de l'art antique. A 45 kilomètres environ au nord de cette région existe un village du nom de Lahas, près de Samatan (Gers).

III. CIVITAS TURBA

Civitas Turba ubi castrum Bigorra, porte la Notice des provinces et des cités. *Turba* est, probablement, pour *Tarba,* aujourd'hui Tarbes, chef-lieu d'un évêché.

Vallée de Campan

68. AGEION. — *Montibus Ageioni(s ?), Metellinia,* etc., à Baudéan. Divinité des montagnes, Ageion fut adoré dans diverses localités des Pyrénées centrales. Voir numéros 41, 42, 69.

69. AGEION. — *Ageioni deo; deo Ageioni,* à Asté. Les premiers éditeurs de ces deux monuments ont lu AGHONI, au lieu de AGEIONI. Voir le numéro précédent.

IV. CIVITAS ILURONENSIUM

Diocèse primitif d'Oloron; chef-lieu *Iluro,* aujourd'hui Oloron.

70. BAICORIX. — *Baicorixo deo,* aux environs de la ville d'Oloron, d'après Dumège. Voir numéros 30, 48, 50, 56.

71. HERAUS CORRITSEHE? — *Fano Heraus Corritsche? sacrum,* à Tardets en Soule, dans la chapelle de Sainte-Madeleine, sur une colline. Ce texte a été l'objet des interprétations les plus diverses; je me garderai d'augmenter ici le nombre des hypothèses[1].

V. CIVITAS ATURENSIUM

Diocèse primitif d'Aire-sur-l'Adour; plus favorisée

1. Après avoir rappelé trois des inscriptions relatives au dieu *Baicorrix,* M. Ernest Desjardins dit : « Il est bien difficile de ne pas rapprocher la seconde partie de ce nom *Bai-Corrix* de l'un des mots qui entrent dans la composition de l'*Heraus-Corrits-cha* de l'autel

Digitized by Google

que les villes de Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Lizier, Oloron, Dax, Lescar, Eause, Lectoure,

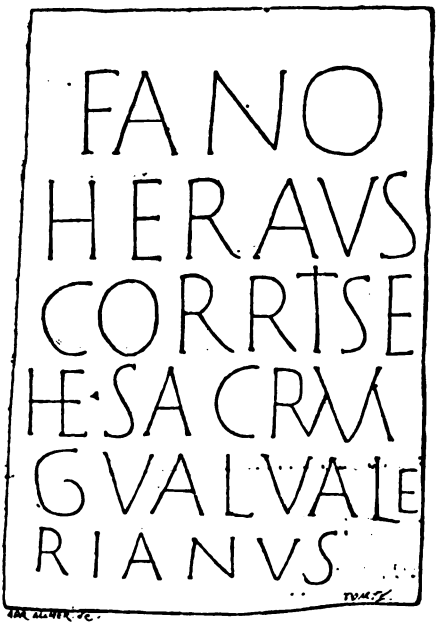

N° 71

etc., la ville d'Aire est restée le siége d'un évêché.

72. LELHUNN. — *Marti Lelhunno*, à Aire[1]. Plusieurs divinités des Pyrénées ont été assimilées à Mars : *Marti Leherenno, Marti Lelhunno, Marti Arixoni, Marti Daho.* Rapprocher le nom de Lelhunnus de celui du dieu Ilunnus et, aussi, du nom de Hunnu, fils de Ulohox, dévot au dieu Iscit (n° 35).

de Sainte-Madeleine en Soule. Ce dernier monument aurait donc été consacré à deux divinités ou plutôt à une divinité double, *Heraus, Haraus* ou *Harous*, et *Corrits*, dont la seconde figurerait ici comme qualificatif de la première, avec la terminaison adjectivale *eha*. • *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p. 392, en note. Comme exemple de nom double, on peut citer celui du dieu Boccus Harauson dont le second vocable rappelle le premier du monument de Tardets.

1. Les cippes qui nous font connaître cet ancien dieu ont été découverts tout récemment à Aire, sur les pentes de la colline du Mas, dans un lieu dit *le camp de Pompée* : — 1. MARTI LELHVNNO | TIB · CLAVDIVS | SOTERICVS | PRO DOMESTICO | FILIO · SVO | V · S · L · M ; — 2. EX VOTO | MARTI · LEL | HVNNO · OB | SANITATEM | SVAM ET SVORVM | TIB · CLAVDIVS | FAVSTINVS | V · S · L · M ; — 3. MARTI | LELHVNNO | BERVLLVS TI · | C [L·] SABINIA | NI | SER PRO | SE ET SVIS | V · S · L · M ; — 4. MARTI | DOMIN[O] | LICINIVS | MYRTIL | LVS | V · S · L · M ; etc.

Digitized by Google

VI. CIVITAS AUSCIORUM

Diocèse primitif d'Auch ; chef-lieu, *Elimberris, Eliberre,* puis *Auscius,* aujourd'hui Auch, archevêché.

73. TOLE. — *Herculi Tole Andosso Invicto,* à Saint-Elix-Theux, dans la vallée de la Baïse. Si je ne me trompe, l'inscription contient deux noms de divinités, Hercule et

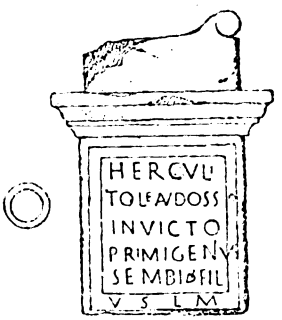

No 73

No 82 Vase en terre cuite.

Tole, noms suivis d'épithètes louangeuses, empruntées l'une à l'idiôme pyrénéen, l'autre à la langue latine. Le nom de la localité, Theux, semble correspondre au vocable divin, Tole.

74. LES VENTS. — *Ingenua Ventis v. s. l. m.,* aux environs d'Auch. L'inscription est toute romaine ; mais il me paraît bon de la mentionner ici.

VII à XII.

Aucune inscription portant le nom de divinités pyrénéennes (je ne parle pas des dieux importés par les Romains) n'a été découverte encore dans les territoires des six autres cités de la Novempopulanie, telle que cette province était constituée au IVe siècle, d'après la Notice des provinces et des cités : *metropolis civitas Elusatium* (Eause, *civitas Aquensium* (Dax, *Aquae Tarbellicae*), *civitas Benarnensium* (Lescar), *civitas Lactoratium* (Lectoure, *civitas Vasatica* (Bazas), *civitas Boiatium* (Pays de Buch et de Born).

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

NARBONNAISE

I. CIVITAS NARBO

Diocèse primitif de Narbonne; chef-lieu, *Narba, Narbo, Narbo Martius, metropolis civitas Narbonensium*, aujourd'hui Narbonne.

75. LARRASON. — *Larrasoni* (datif); ... *ex reditu fani Larrasoni* (génitif), à Moux, tout à côté d'une fontaine, dite de Comigne, la seule qui se trouve dans la contrée. Il y a quelques années, en procédant au captage de cette

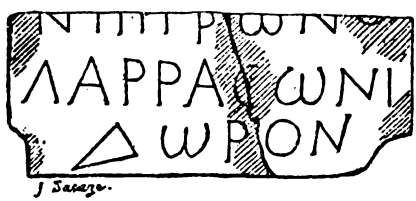

N° 75

source pour amener au village de Moux un volume d'eau plus considérable, les ouvriers ont recueilli, au fond de l'ancien bassin, une grande quantité de briques et de monnaies romaines, et un bloc de marbre portant un fragment d'inscription grecque avec le nom de Larrason.

76. ILUNN. — *Deus Herculis* (pour *Hercules*) *Invictus. Signum argenteum p(endens)*[1] *p(ondo)* XII, *de sua pecunia fecit — Cn(eus) Pompeius Cn(ei) l(ibertus) Hyla: Herculi Ilunno Andose v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*, à Narbonne. Comment, sur cet autel, un dieu du panthéon gréco-romain se trouve-t-il associé à une divinité pyré-

1. La statue d'argent offerte de ses deniers par l'affranchi Hyla, était donc du poids de 12 livres. Les sigles P·P· ont été l'objet de diverses interprétations. L'illustre épigraphiste, M. Mommsen, qui veut bien me témoigner l'intérêt qu'il porte à mes publications, m'écrit dans une de ses lettres en date du 2 mars 1884 : « *P(ondo) p(robato)* est peu latin, » et, pour moi, je préférerais ou de prendre la lettre doublée pour la note du pluriel, » ou d'y voir *p(endens) p(ondo)*. » La dernière fois que j'eus l'honneur de m'entretenir avec M. Léon Renier, le 25 avril 1884, le savant et bien regretté Maître me dit qu'il partageait l'opinion de M. Mommsen. On trouve dans Tite-Live : *pendere pondo octoginta*, peser 80 livres.

Digitized by Google

néenne? « Est-ce, demande M. Desjardins[1], un souvenir de la langue ibérienne et des divinités de cette ancienne race, entre *Beterrae* (Béziers) et *Illiberis* (Elne), ou, plus simplement, le témoignage d'une dévotion particulière à des dieux éloignés? » Peut-être le dévot à la divinité ibérienne était-il venu établir sa résidence à Narbonne. Voir numéros 16, 17, 39.

II à V.

Rien à signaler encore dans les autres cités de la Narbonnaise qui appartiennent à la région des Pyrénées françaises : *civitas Tolosa*, *civitas Carcaso*, *civitas Ruscino* (Castel-Roussillon, près de Perpignan), et *vicus Illiberis* (nom ibérien d'Elne), ni dans une cité, *civitas Julia Libica* (Llivia, près de Puygcerda) dont le territoire, jadis occupé par les Ceretes et les Acroceretes, est partie en Espagne et partie en France.

APPENDICE

DIVINITÉS FAUSSES OU SUSPECTES

I. Civitas Convenarum

1. Divinités suspectes

77. Lex. — *Lexi deo*, à Lès, dans la vallée d'Aran (Espagne). La forme des lettres, notamment des M, me fait douter de l'authenticité des trois inscriptions trouvées dans les thermes de Lès.

78. Barca. — *Barcae deae M. Priscus*, à Barsous, près de Saint-Bertrand. Monument introuvable; incorrections; origine suspecte.

1. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, tome II, page 388. — A mon humble avis, M. Desjardins est l'écrivain qui a le mieux décrit et délimité « le domaine des anciens Ibères au sud-ouest de notre pays : il comprenait, pour nous résumer en un mot, dit le savant géographe, les Pyrénées avec leurs contreforts et leurs ondulations, et il s'arrêtait au nord et au nord-est à la ligne des basses terres. Si les antiques familles de cette race se sont avancées plus loin au nord, elles n'y ont laissé nulle part de vestiges reconnaissables, excepté dans le Languedoc, où le nom de *Beterrae* (Béziers) semble leur appartenir; mais ils s'étaient retirés depuis plusieurs siècles de ce pays-là même, lorsque César parut en Gaule » *Op. cit.*, p. 385.

Digitized by Google

79. Teotan. — *Teotani deo A. Saxanus*, à Saint-Bertrand. Mêmes observations.

80. Dunsion. — *Dunsioni deo Ontalian*, à Luscan. Mêmes observations.

81. Armaston. — *Armastoni deo*, à Saint-Bertrand. Mêmes observations.

82. Heliougmouni? — *Heliougmouni deo C. Sarmus C. f. ex voto*, à Martres-Tolosanes. Mêmes observations. Barry décompose ce nom en deux mots grecs, ce qui donnerait : *Soli et Luno*.

2. Divinités fausses

83. Eteioi ; *Deo Eteioi*, à Saint-Béat. C'est en lisant les lignes verticalement, au lieu de les lire tout simplement de gauche à droite, que l'on a inventé ce mot. Le cippe est consacré *Deo Iovi et Minervae*.

84. Sir, à Galié. L'autel est dédié au dieu Argas par Geminus, esclave (SERvus) de Q. Julius Balbus. Voir numéro 8.

85. Cagire, à Arguénos, au pied du mont Cagire. Il s'agit, dans l'inscription, d'un homme nommé *Severus*, et non d'un prétendu dieu *Cagirus* (Voir dans la Revue de Comminges, t. I, pp. 46-52, le texte d'une lecture que j'ai faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 25 avril 1884).

86. Isornaus ; *Deo Isornausi*, à Anla, près du village d'Isaourt. Le marbre porte : ..... *deo, Corn* (ou *Sorn*) *Faust* — Cornelius Faustus ?

87. Nardosion, à Gaut. Le cippe est dédié *Alardosto*, dieu connu par d'autres monuments (voir numéro 14), et c'est à tort que l'on s'obstine à faire de *Nardosion* une divinité distincte.

88. Tuste ; *D. Tuste*, à Ore. Inscription gravée sur un petit cippe par un faussaire, pour flatter l'amour-propre (!) d'un de ses amis nommé Tuste, curé de ..... Ce nom patronymique est commun dans le Comminges.

89. Arithras, à Soulan. Le cippe est consacré à Mithra, *deo Mitr*.

90 à 94. Aplato, à Luchon ; Aram, dans la vallée d'Aran ; Ontalian, à Luscan ; Sosoni, à Esténos ; Belex, à Montsérié, etc.

Digitized by Google

II. Civitas Consoranorum

95. Haloissus. — ..... *Haloisso C. Pomptinius*, à Gajan. Barry a lu : [*I·*]*O·M* | *Haloisso* | *C. Pompfi* | *nius* | *Superbus*. Rien ne montre que l'inscription soit votive et non funéraire, et que Haloissus soit un vocable divin. (Voir mes *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*, page 105.)

III. Civitas Turba ubi castrum Bigorra

96. Nethon ; *Nethoni*, à Baudéan, dans la vallée de Campan. Le marbre porte Metellinia. Voir numéro 68.

97. Stoioco ; *Deo Stoioco D. C. Iul. Iustinus votum solvit lubens merenti* (sic), à Asque.

IV. Civitas Benarnensium

98. Teixonox ; *Deo Teixonox*, etc., « à deux lieues de Pau, en tirant vers Morlaas, » prétend Beaumesnil.

V. Civitas Tolosa

99. Erdit ; *Erdit. Selcons. Arcan Borodates v. s. l. m.* (sic), à Toulouse « in area Palatii senatus ; vidit Scaliger, » dit Gruter. Et certains écrivains ont fait un dieu de Erdit, mot évidemment mal lu, ainsi que toute l'inscription !

100 à 103. Serona, à Serou ; Rocco-Harauzo (falsification de *Bocco Harausoni*), à Rocco Raoüzado, près de Tarascon ; Souloumbrié, à Lombrives, etc.

Julien Sacaze.

Digitized by Google

ET COURBAS È 'CH ARRÉNARD

Fable imitée de La Fontaine. — (Patois de Saint-Gaudens)

Aço plan qu'éy bértat certèno,
Qué m'ous ac coundo Lafountèno,
Et jutjats doung s'éy pas bértat ! !
Aquét *méntur* qu'én a jurat.

At cap d'un hay, d'arr'èt bilatgé,
Un jouén Courbas, tout ajoucat,
Qué ténguï'én bèc un hourmatgé,
Qu'aouio pas dé ségu croumpat.
Un biéil gus dé Rénard, Rénardo, crédi qu'èro,
Qué loutjaouo tout près, bésin d'io garièro,
Et qu'éou séntic. Sé Dieou dèc un bèc at Courbas,
A'ro Boup plan qu'éou dèc un doublé naz,
Et qué baou bètcop mès, j'ac bats bédé dé suito :
« Sérbanto, Moussu dé Courbas,
» Escusats, sibouplèt, sé sus bosté répas,
» Jou gosi bous hè ma bisito ;
» Mais qué m'aouéts hèt tant dé goy
» Et qué bous éy bist ta béroy,
» Qué bous ac caou digué dé suito :
» Quin cos bien hèt, quin bèc ! !
» Qué n'y a t'ay béngué pèc !
» Et quinos pattos ! quin plumatgé !
» Quinis ouéls bèts et quin bisatgé ! !
» Ah ! Moussu, s'aouéts bèro bouts,
» Arrés nou'y pot hè dambé bous. »

Et Fat, à d'aquéro paraoulo,
Qué nou's brémbo mès qu'éy'en taoulo
Et qu'a hourmatg'entr'és cachaous ;
Tout ahoullat té hè dus saouts,
Et éntoun'à gorjos birados
Un *Magnificat* à roulados,
Et parrabast, at pè d'ét hay,
Près d'éro Boup, éch hourmatgé lé cay.
Dé suit' y saout' aquéro doublo guso ;
En tout arridé dé sa ruso

Digitized by Google

Et èn tout aprima't mus :
« Aro, cantats èt *Benedicamus*...
» Brabé Moussu, sabiats aquésto parabolo,
» Sensé pourtant boulé bous hè r'escolo,
» Qu'é 'ros gents fins et qué' s flaturs
» Minjon ét pan dés fats et dés blagurs.
» Un hourmaţjot 'ta bous n'ou'n baou pas éro péno !
» En taqu'én parla soulomént.
» D'aillurs, Moussu, s'èts pas counténts,
» Anats trouba Moussu Lapéno[1]
» Qué bous y dara caouqué cap;
» Et qué sap,
» Qué bous coumprénguéra talèou qué bous énténo. »

Et Courbas, prou rouéynat déjà,
Qu'és gouardèc bien dé playdéja ;
Mais qué jurèc : Par quéros croutsés,
Jamès plus éscouti 'ros boupsés.

L'abbé FAGES.

1. L'un de nos avocats si distingués du barreau de Saint-Gaudens, dont la réputation ne s'arrêtait pas aux limites du ressort de la Cour, et dont les exemples et les traditions ont été suivis par un bon nombre de jeunes avocats qui sont venus après eux. (Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

LES

COUTUMES DE SAINT-GAUDENS

DÉNOMBREMENT DE 1542

Nous conçûmes, il y a quelques années, le dessein de combler, dans la mesure de nos forces, une lacune regrettable, en consacrant à l'histoire de Saint-Gaudens une étude aussi complète que possible.

Mais il était d'abord indispensable de rechercher les documents autrefois groupés dans les archives de la ville, et depuis dispersés par la Révolution dans un certain nombre de dépôts publics. Ce travail préliminaire a été long; il touche cependant à son terme, et il est désormais permis d'envisager comme prochaine l'époque où nous pourrons enfin utiliser tant de précieux matériaux laborieusement amassés.

En attendant, nous déférons avec empressement au désir exprimé par le sympathique directeur de la Société des études du Comminges en offrant, aux lecteurs de la *Revue*, une des pièces capitales de l'ouvrage en préparation. Si leur étendue ne nous l'eût interdit, nous aurions voulu publier en même temps les procès-verbaux des discussions passionnées auxquelles donnèrent lieu, pendant plusieurs jours, devant les commissaires réformateurs, les revendications de nos consuls, contestées avec acharnement par le procureur du roi de Navarre en Nébouzan. On serait frappé de l'énergie déployée, en cette circonstance comme toujours, par les habitants de Saint-Gaudens, pour la défense de leurs droits et de leurs libertés séculaires.

J.-P.-M. Morel. — B. Abadie.

Digitized by Google

DÉNOMBREMENT produit par les syndic et consuls de Saint-Gaudens devant M. de Boeilh, commissaire pour la réformation du domaine de Navarre dans le Nébouzan.

24 juillet 1542

L'an mil cinq cens quarante dus et le vingt quatriesme de juillet, en la ville de Sainct Gaudens, viscontat de Nebouzan, a nous Bernard deu Boeilh, licentiat en decrets, juge de Nebouzan et commissaire sur la reformation generalle, es estade presentade certaine commission per lo percurayre de la viconté de Nebouzan en vertut de laquelle son estats assignats maistre Jehan Vande, Guilhem de Bolhon, Gabriel de Puyos, Domenges Cospeyra et Jacques de Saulx, scindic et consuls deus manants et habitans de lad. ville, tout ainsy que nous a apparu de lad. commission de laquelle la tenor es talla.

Henryc, par la grace de Dieu roy de Navarre, comte de Foix et vicomte de Nebouzan, a vous amez et feaux Maistres Bernard de Boelhio, licentié es droits, nostre juge, et Bernard de Marque, nostre thresorier de Nebousan et general de notre monnoye, salut.

Comme de la partie de nostre procureur et autres officiers en nostre dite viscomté de Nebouzan nous aye esté remonstré que aucuns Evesques, Abbez, Barons, Prelats, Chevaliers, Gentils-hommes, Eglises, Monastères, Chapittres, Colliéges, Convents, Religieux, Hospitaux, Confrairies, Communautez et Universitez, villes et lieux et autres personnes particulières, ecclesiastiques et seculières, conjointement ou divisement ont par cy devant et jusques a present occupé, diminué et desfraudé et à eux mesmes appropriés et de jour en jour desfraudent, occupent et diminuisent et approprient nostre domaine et patrimoine en diverses façons et manières, tant en nos fiefs que reliefs, hommaiges, serement de fidélité, cens, rentes, dismes, terrages, aggorers, gellines, poulets et chapons et autres doits annuels; que depuis quatre vingts ou cent ans en ça se sont faits et se font de jour en jour plusieurs achapts et diverses acquisitions, transports, allienations non dues tant par tiltre de succession testamentaire, aulmosnes, donations, venditions, permutations ou autres, et que auscunes fondations, droits tant perpetuels que à temps, ils sont esté faits, institués et ordonnés sans habilitation, congié, amortissement et licence; et en outre plusieurs et divers lieux, territoires et causes sont délaissées, desheretées et desemparées sans en prendre aucun profit; et aussy que les coustumes, pariages et obliaries, livres et terroirs et autres notes documens anciens de nostre domaine sont tant vieux, effacés et rompus qu'ils ne se peuvent bonnement lire ny entendre par raison de leur ancienneté, changement et permutation des possessions, muances de noms et pronoms des fondateurs et frontaliers, ou autrement: lesquelles choses sont et reviennent au grand prejudice de nos vasseaux et

Digitized by Google

sujets et chose publique de nostred. vicomté, à quoy nous voulons obvier et pourvoir à la conservation de nosdits domaine et patrimoine.

Pour ce est-il que nous à plein confians [en votre] lecterature, loyauté, prodhomie et bonne diligence [avons] a vous et un chascun de vous commis et deputez, commettons et deputons par ces présentes que vous vous transportez en toutes et chascunes les villes et lieux de nostre dite vicomté de Nebouzan, lesquelles villes et lieux les noms voulons estre veus et suffisammant exprimez et chascun d'iceux, desd. occupations, diminutions et des autres choses susdittes bien et diligemment vous informez et enquerez par sommaires apprinses et informations presentes, et de par nous de nous dits papiers requerez sur le serement que entre vous et eux et a tous nos officiers et subjets et à un chacun d'eux mandez et commandez de par nous sur certaines et grandes peines et sur le serement de fidélité qu'ils nous doivent, que bien et loyalement vous exhibent, baillent et monstrent tous et chacuns les instrumens, existimes, documens et tout en autres choses concernant lad. reformation et reconnoissance; et pour ce faire contraignez par multiplication de peines, declaration d'icelles et les désobeyssans et rebelles par arrestation de leurs personnes si besoing est et par toutes autres remèdes de justice, et voyes dues et raisonnables et en tel cas accoustumées, appelé nostre procureur en tout et par tout, ou substitut sur ce expressement deputé, à iceluy commettant telles demandes, requisitions et conclusions que de raison et par ordre toutes les intulations et receptes, fermes et autres emolumens de nostre dit domaine, verrez et chercherez quels droits, membres, emolumens et profits à nous ou autres, et de nouveau reconnoistre faictes toutes et chascunes les parties des biens, rentes, revenus, profits et devoirs qui nous appartiennent de chascune possession ne par quelque rayson nous sont dues et toutes autres choses requises concernant lad^e reformation et desd. renovellations, donnations, recognoissances, instrumens, rentes, oblies, fiefs, reliefs et autres nostres terres enregistrez en forme et maniere que la vérité se treuve affin qu'a tout jamais foy et créance y soit adjoustée; et des institutions des obiits et fondations d'iceux faites apprinses, et icelles faictes avec tesmoings dignes de foy les renvoyez a nous ou a nostre Conseil pour en estre ordonné comme de raison au profit et conservation de nosd. droicts et domaine en mettant soubs nostre main tout ce que trouverez et verrez estre admettre soubs icelle tant desd. obiits que autres choses en faisant bon invantaire de tous et chascuns les instrumens et documens que cognoistrez à nos appartenir et iceux ensemble: ce que fait aurez en bonne forme et manière approbante portez pour mettre dans notre cartulaire et archieuls de la ville de Pau, et en bailléz à chacun des tenanciers et propriétaires tiltre et instrument à ses despens raisonnables pour leur leur servir en lieu et temps, satisfait le notaire de son salaire raisonnable chargeant à la taxe d'iceux vostre honneur et conscience.

Digitized by Google

Et pour faire ce dessus et toutes autres choses dépendantes et emergeantes a cause de ce, vous et un chacun de vous cognus comme dit est dessus, vous faisons et constituons nos reformateurs generaux et speciaux en contraignant a ce les detenteurs, propriétaires et autres qu'il appartiendra a payer dores en avant lesdits droits annuels, ensemble les arrerages que trouverés nous estre deus pour raison d'iceux, à nostre thresorier dud. Nebouzan ou a son commis et deputé qui nous en sera comptable, par prinse, vanthe, exploictation et confiscation de leursd. biens, heritages, terres et possessions et autres voyes et manieres deues et raysonnables ; au surplus les terres et possessions que trouverés vaccantes ou bien tumbées en nos mains par faute de possesseurs ou de nous avoir payé lesdits droits pour raison d'iceux à nous deubs, icelles terres et toutes autres possessions vaccantes baillerés à nouveau fief a tels personnages et par telles sommes d'argent et autres charges que verrez estre raisonnables par raison et de nostre profit, et semblablement des terres hermes et non hermes si en aucunes en y a ; et en outre plus vous donnons plein pouvoir faire ouvrir les archieulx de notre vicompté, ville de Pau, Foix, Orthés et autres pour tirer les livres anciens et autres documens concernant à ladite reformation.

Sy mandons et commandons à tous nos justiciers, officiers et sujets que à vous et un chacun de vous commis et deputés obeissent et entendent, prestent conseil, faveur et aide si mestier est, car tel est nostre plaisir. Et de ce faire vous avons donné et donnons plein pouvoir, authorité et mandement especial pour vous et un chascun de vous estre procedé à ladite reformation nonobstant les oppositions ou appellations que pour empescher l'exigence de ces presentes iceux detenteurs ou autres pourroyent intempter, et si aucuns y a complaignans, volons iceux estre assignez à certain et competant jour par devant nous au lieu où nous serons, à leur dire et remonstration respondre comme il appartiendra par rayson.

Donné à Pau, le dousiesme jour de fevrier mil cinq cens quarante-un. HENRYC.

Par le roy de Navarre, vicompte de Nebouzan : Monsieur de Lescar.

Et de ces presens, Du Colon, notaire.

Losquoaus scindic et consuls, tant per etz que au nom de touta la communautat an produsit lor denombrement deuquau la tenour sen sec :

Per devant vous tres honnorables seignors Messeignors maistre Bernard de Boeilho, licentiat es droits, juge de Nebozan, et Bernard de Marque, generau de la monede au pays de Bearn, commissaris deputats per illustrissime prince Henryc, rey de Navarre et visconte de Nebozan a fe la reformation de son domayne

Digitized by Google

aud. pays et viscontat, los scindic et consuls deus manans et habitans de la ville de St Gaudens, viscomtat susdit, baillen per denombrament los dreyts, juridictions, preheminences, libertats et costumes à lor apartenens universalement per autrey et priviliege obtengutz deud. seignor ou sos predeecssors, possedits de temps suffisent per aver acquisit dreyt valable de tiltre, affin que per vous avans dits seignors et commissaris vists losd. tiltres, autreys et possessions, lor sia bailade confirmation per escriut, talla que au temps advenir lor posca esser profitable. Ad aqueres fins disen loque dejos sen sec:

i. Et premèrement es ainsy que lad. ville de temps immemorial es fundada, et an reconnegut et reconneixen de present los seignors viscontes passats et qui de present es comme seignors immediats, deusquaus an tengut et tienen de present lors possessions et biens qui part dejos declaran ab charges jos expecificadoras.

ij. Item, disen losd. sindic et consuls que despuix lo susdit temps lad. villa et habitans daquere son cotizats per pagar las charges ordenaries ou extraordenaries aud. seignor visconte per nombre de cent foex.

iij. Tallament, que de tous temps et a jamais son en possession et libertat de no pagar aud. seignor, son thesaurer et depputats, sinon de mille escuts n'en paguen tan solament la cinquiesme partide et de lad. cinquiesme partide nen paguan de las tres parts las duas, que son de mille escuts la somme de cent trente tres escuts petits et sieys sos bons, et lad. tierce partide los es quittade per certains agradables services feits lou temps passat per los habitans de laditte ville aud. seignor ou sos predecessors et per privilege expres sur so autreyat, laquallad. somma de cent trente tres escuts et sieys sos paguan quant vient lo cas que toute lad. viscontat fe donnation audit seignor de tal somme de mil escuts, et si talle donnation ou charge ordenaria, ou autre qual se volosse, ere impausade sur tout lod. pays, losd. de S[t] Gaudens sont quittis et franx en paguan la susd. somme et per rata si tald. charge fasedora per lod. pays augmentaba ou diminuiba.

iiij. Item, disen que lod. terrador per pastencar lor bestial de quinha condition que sia et en aquet cavar et cultivar se exten et confronte de soleil levant ab los terradors de Lieux, Landorte et Estamcarbous.

v. Item, per part de miey jour se exten et confronte ab lo fluvi de la Garonne loqual fluvi de la Garonne passe entre lodit terrador de S[t] Gaudens et de Miramont et Valentine.

vj. Item, per part de soleil couchant confronte ab los terradors de Linhac et Vilneufve de Riviere.

vij. Item, per part de septentrion se exten et confronte ab los terradors deus locqs de Sauxs et Pomarede se extermean per deus rius, l'un dit de Sauxs et l'autre de l'Anedon.

viij. Item, disen que eds tiennen et possedeyssen de temps immemorial, oultre et par dela lo fluvi de la Garonne, fore las susd.

Digitized by Google

confrontations, ung terrador vulgariement apperat Montjayme, ab sas terras tant cultas que incultas en aquet appartenentez, confrontant ab los terradors et limits de Punctis Enar entro ung riu dit de Gelles despuix ung loc communement dit la Peyrousa entro la lana ainsy dicta la Peyrosa et entro a la lana de Miramont et autres confrontations, loqual terrador tienen franq et quitte de toute charge sauf la emparansa cy dejos a declarar.

ix. Item, disen que eds tienen et possedeyssen de temps immemorial, oultre et par dela lo fluvi de Garonne, fore las susd. confrontations, un terrador vulgariment apperad Montaut, confrontant ab lo terrador apperat Moleras Daspret de Silva entro au terrador de Arnaud de Martres et entro au fluvi de la Garonne, deu qual terrador no paguen aucun subside aud. seignor ne autres, ains lo tienen franq et quitty de toutes charges sauf la emparance cy dessous escrita.

x. Item, tienen aussy un autre terrador et bosc communement dit lo bosc de la Puncta assetiat desent lou terrador de laditte ville, confrontant ab lo terrador de Liux, lou riu de Saucs, camin public tirant de Sainct-Gaudens à Liux, et terres de noble Gaston de la Tour et autres confrontations, loqual bosc tienen per acquisition franq et quitty de toute charge.

xj. Item, disen que per lo util deusd. terradors ainsy dessus limitats et confrontats paguan aud. seignor visconte, sos commis et deputats, per emparance tant solement quascun an à la feste de tous Saincts doutze sos Jacques de prendre ausd. territoris tous profits, rendes, esmolumens et revenus sens ne paguar aultre charge sinon ainsy que dessus.

xij. Item, disen que, dens lodit terrador ainsy dessus limitat et confrontat, losd. consuls an lo exercice de la jurisdiction ordenaria en toutes causes civiles et criminales, haute, moyenne et basse, laqualle jurisdiction se exerceys per quattre consuls au nom deud. seignor visconte ; losquaus consuls son elegits lo jour de sainct Criq, en nombre de oeyt, per vingt quattre prohoms de lad. ville appellats los vingt quattre conseillers ; non pas que sian nomentats consuls daqui pertant au maytin de St Joan : deusquaus susd. oeyt elegits ne sont preses et creats quatre los plus suffisens per exercir l'office de consulat per l'an seguent aprop lad. feste de sainct Joan per los quattre consuls passats, los quals prestent segrament en tal cas requis et necessari dessus lo *te igitur* et sancte Crots dessus pausade, entre las maas deu rector de lad. ville, presens et assistents losd. quattre consuls.

xiij. Item, advenent la feste de S^{t} Pé aprop sanct Joan, losd. vingt quattre conseillers sont eslegits per toute la commune, de cade costat de lad. ville sieys, losquaus conseillers ainsy creats presten jurement en tal cas requis et necessary entre mas deus consuls modernes et que en aquet an son creats per losquals son acceptats provedit sien suffisens, autrement non.

xiiij. Item, disen que losd. consuls ainsy creats an puissance et libertat de prendre un homme de bien et scavent per en lou compagnie los conseillar aux actes de justice, loqual es dict assessor,

Digitized by Google

et ung notary per escriure los actes de la court losquals son agadgats per losd. consuls à lor plaisir et connexence, qui presten segrement en tal cas requis et necessary en mas deusd. consuls qui ainsy los an acceptats, et prend lo notary per son salary de lettres expedides per ed au plaser et voler deusd. consuls losquaus an poder de lor augmentar ou diminuir lodit salary.

xv. Item, disen que eds an accoustumat de tenir un saget per sagerar las lettres et autres actes de lor court loqual es tengut et gardat per un deusd. consuls.

xvj. Item disen que eds son en possession et libertat losd. consuls de aver chascun an a la feste de Nostre Dame d'aoust une robe et un capayron de drap de France rouge et negre per livrye lasqualles sont paguades deus emolumens et profiets de lad. ville et per priviletge ad eds per lod. seignor concedat.

xvij. Item, disen que los consuls ainsy creats an accoustumat de crear un baylet sive hugnua per fe los enquans que se fen en lad. ville et esser servidor deusd. consuls, loqual preste segrement en tal cas requis et necessari entre lors mas et per eds es stipendiat loqual a puissance de faire toutes et chasquunes las executions de lettres de lor court.

xviij. Item, disen que quiconque arrende la baylie de lad. ville deud. seignor visconte es tengut de presentar un soubs bayle ausd. consuls, loqual es per eds acceptat prouedit sie suffisent. autrement non ; ainsy metix, si lo bayle rende de lad. ville, quant vient larrendement no es suffisent per exercir lod. officy de bayle et que y aye cause de recusation, sera recusat per losd. consuls ; et no pot exercir lod. officy de bayle en lad. ville homme que no sie sens degune reprehension : loqual bayle et sous bayle sont tenguts prestar segrement en tal cas requis et necessary entre las mas deusd. consuls juges ordinaris.

xix. Item, sont en libertat et possession despuix lo susd. temps ença losd. consuls et sindiq, quand vient à lad. feste de S^t^ Pé, de far eslegir et crear quattre tastabins, losquaus son apperats *chin-chayres,* per tastar lo vin ques portat en lad ville per vendre — et asso tant solament deu vin de defore, car vin levat en las possessions et vignes deusd. habitans casquun los se pot afforar et boutar prets à son plaser ; — losquaus tastevins presten jurement en mas deusd. consuls de bien et degudement juggar lodit vin et sans faire tort a degun ; et prenen per lor selari de casquun car un picher de vin tous quattre, et ainsy rata per rata, et de mey quar un cart, et d'une barrique un ters de piché.

xx. Item, disen que a la feste susditte de sanct Pé son en possession et libertat de mettre estimadours en nombre de oeyt per estimar lous dampnages portats per los bestiars aux biens de la terre et aussy per estimar toutes causes dampnadyades, losquaux prenen per lor selary selon la taxe que per losd. consuls lor es feyta, et talsd. estimadors presten jurement entre maas deusd. consuls.

xxj. Item, disen que ets son en possession et libertad de fer eslegir et crear, chascun an a la feste de saint Johan, los messa-

Digitized by Google

gues qui sont en nombre suffisant per gardar et conservar los fruts de la terre, losquaus prenen per lor selary so que per losdits consuls lor es taxat sus los de qui sera lo bestial loqual auran trobat en dampnage ; et talsd. messagues sont tenguts prestar jurement en mas deusd. consuls.

xxij. Item, disen que son en possession et libertat de peisxher et neurir tout lor bestiar en lod. territory ainsy limitat, exceptat que poden far buala per neurir et pastencar lor bestial de tribailh et per bots de besiaou fen lod. buala quant lor plats et on lor semble esser fasedor, et despuix ques bedat nou es permés a aucun de y annar pastencar lor bestiar que no sie de tribailh, ou si ac fé, per cascune begade [1] es pegnerat segond la pegnere ordenary per losd. consuls, laquelle pegnere tiren et prenen los boés per lor salary doutse ardits cum es accoustumat; més si es bestiar de tribailh lor es permés y annar pastencar en tout temps.

xxiij. Item, disen que eds son liberals et franeqs de toutes charges tant eds que lors bestiars, marchandises et toutes autres causas mobles et en passant per lo pont de Miramont la on poden anar, tornar et passar sens paguar aucun pontadge ne leude, cum sont chars cargats et (uny des chivaux ?) et tout autre bestial et marchandise ad eds appartenents, et aussy un estrangier portant marchandise per aucun de lad. ville es en possession et libertat de passar et revenir per ed sur lod. pont sens paguar aucun pontadge ne leude, et ainsy metix en passant per los pays de Commenge, Nebouzan, Foix et Bearn ab lors personnes et biens sont franx et quittis de toute leude et peage per losd. pays.

xxiiij. Item, disen que eds son en possession et libertat de affiusar tout lo terrador estant en lord. jurisdiction, et aquet baillar à nouveau fiu, et daquet prendre touts proufits, commoditats et revenus comme de lor cause propre, et ne usar en toutes causes tout et ainsy que es contengut en lor priviledge per lo seignor visconte Gaston de gloriosa memoria donat ; et aussy metix son en possession de prendre de cascun decret que per losd. consuls sera pausat, tant dedens ville que dehors et per toute la jurisdiction daquere, la somme de quattre sos et miey bons.

xxv. Item, disen que son en possession et libertat de prendre et levar, de cascune pippe de vin carretère que se vend per lo menut et a teberne en lad. ville, la somme de nau sos bons applicadors aux affaires de toute la communautat ; et ainsy metix prenen et leven de cascun boëu que se vent au Maset tres sos bons, de cascun moutoñ nau jacques, de cascune aoueille tres ardits, de cascun pore nau ardits, et per cascune crestade sieys ardits, applicadours comme dessus es dit à lad. communautat ; et en paguan tallad. charge tout habitant de lad. ville et aussy un estranger pot bene vin et carn tant que bon luy semblera : de laquelle susd. rente sont tenguts losd. consuls ne bailhar et paguar aud. seignor, sous commis et deputats, scaver es la terce partide de tout lou susd. rendement, loqual es appellat *la jude*, obtengut per priviledge deud. seignor visconte.

1. Begade, *fois*. Per cascune begade, *par chaque fois* (du latin *vices*).

Digitized by Google

xxvj. Item, disen que cascun habitant de lad. ville pot tenir en sa maison peses per pesar toutes marchandises en gros et menut et forn pour cuyre pan, et en lad. juridiction s'il a possessions pot tenir pesques, colomes et garennes franques et quittes sens n'en paguar aucune charge; et aussy si un habitant de lad. ville nou a la puissance de tenir un pez en sa mayson es en possession et libertat de anar pesar sa marchandise au premier pes que trouvera d'autre habitant de lad. ville sens n'en paguar aucun tribut ne charge au maistre de qui sera lou pez.

xxvij. Item, disen que son en possession et libertat de crompar, lo diyaus ques lo jour de marquat cascune sepmane, blad, vin, oeufs, fromage, pollailhe, et toutes autres marchandises de quinh condition que sie et à quinha hora voleren, sens nen paguar aucune coupe ni aucune charge, comme es de blad, sau et de tout autre granage; ains si un estranger abio crompat aucune marchandise que voulosse, sera preferit un habitant de ville et l'aura per lo prets avans que lod. estranger.

xxviij. Item, disen que son en possession et libertat, quant ven lo cas que aulcun habitant de lad. ville vend aulcune marchandise plus que no lor sia estade taxade, de los punir et castigar segon que auran meritat et exigence de lad. marchandise; et aussy pareillement si venden comme es vin, oli, carn et autre marchandise que sie accoustumade esser jugade per losd. consuls ou autres a daqueres fins deputats que no sia taxade et visitade si es bonne et marchande ne sont punits aussi metix a conoissence deusd. consuls.

xxix. Item, disen que tout habitant de ville et aussy tout estranger pot vendre et boutar prets a son plaser comme es en vinagre, moustarde, agras, peix fresc, oly de nodes et toute autre condition de oly, exceptat oly d'olive loquau es judgat per losd. consuls, sens nen pagar aucune charge aud. seignor ne aussy ausd. consuls.

xxx. Item, disen que son en possession et libertat despuix lou susd. temps de cassar per tout lou susd. territory de Sainct Gaudens comme es dab caas couchans, levres, ausets et autres engins per privilege a eds concedit.

xxxj. Item, disen que son en possession de non incarcerar ou metter en prison un habitant de ville; quant vien lou cas que sie pres per losd. consuls ou bayles de lad. ville per cauque battement ou autre crime, mes que nou sie crime public, en bailhant cautions avant nou sie en la preson sera eslargit; et si advient lou cas que sie empresonnat per cause criminelle, no paguera aucune entrada ne geyssida loqual incarcerat se pot fa los despens estant en lad. preson sens ne paguar aucune cause aux bayles et gardes d'aquere.

xxxij. Item, disen que despuix lodit temps losd. consuls an accoustumat de tenir tres feyres: une le jour de madame sainte Quiteyre au mes de may, l'autre lo jour de sainct Johan au mes d'aoust, l'autre lou jour de St Nicolas lou mes de décembre, lasqualles sont privilegades tres dies davant et tres dies apres, ont

Digitized by Google

cascun pot annar franc et quitty de toutes causes sens estre encarcerat exceptat que no sien gens meurtriers, sacrileges, ou autres que ayen gasagnat peyne corporalle. Mes per deute ou autre cause civile poden anar tres dies avant et tres dies apres comme dit es ; et se tenen lasd. feyres en lad. ville et places de Marquadau et Peyre, lasqualles plaçes tenen franques et quittes de tout fiu et autre charge despuix lod. temps en ça.

xxxiij. Item, disen que aucun exequtor de lettres, sia per cause civile comme es per un deute (ou criminaute ?) no pot executar une homme de lad. ville ou estranger, ne saysir au corps estant dedens une mayson de lad. ville ou en la juridiction, lasqualles maysons sont privilegiades en tals actes.

xxxiiij. Item, disen que degun officier de ville comme sont conseillers et autres ayen meritat de esser incarcerat no sera mis en las carsers de lad. ville mais tant solement luy sera dit per un autre officier que se rende et sen anny en talla mayson de lad. ville sinon que sie per crime public car la begade sera mettut en unes de las quattre carcers que son en lad. ville nomentades las quattre tours, scaver es : la grand horn de la preson, l'autre horn ques sus la porte deu miey barry bigordan, l'autre ques sur la porte de Gommets, et l'autre ques sus la porte de barry deu miey, de lasqualles quattres horns losd. consuls ne tenent las claus scaver chascun de la tour que en son quartié es, en lasqualles an puixance de incarcerar un fils de la ville quant vient lou cas que sera prés per qualque simplem^t battement ou autrement en nom de castie, laquale mayson de la ville susd. et une place dab ere contiguë nommentade la Tourrasse, laquelle es per tenir los conseils de lad. ville, ensems lasd. quattre tours tenen losd. quattre cossols franques et quittes seinhs ne paguar aucun fiu ny aucune charge aud. seignor ny autres personnes, et d'asso son en possession et libertat despuix lo susdit temps en ça.

xxxv. Item, disen que son en possession et libertat despuix lod. temps en ça et en tant que contient las confrontations deud. terrador per la part de la Garonne, bastir, edificar moulins, batans, tinheries et tous autres bastimens et aussy en la gau dicta de las fons, et daquets prendre touts profits, revenus et commoditats et emolumens, et aequets applicar au profit et utilitat de toute la communautat, en pagan annalement aud. seignor visconte, sous commis et deputats, de fiu un escut petit.

xxxvj. Item, disen que lo jour de moussen sainct Jean que losd. consols sont creats son en possession et libertat de fer lous arrendemens deus emolumens de lad. ville comme es de lad. juda, deus moulins, battans et autres arrendemens que sont accoustumats fe, et aquets baillar et livrar a la man ou candelle au plus offrant et dernier encherisseur en bailhant bonnes et suffisantes cautions de pagar lous susd. arrendemens aux termis bailhats per losd. cossols a daquets qui auran arrendat.

xxxvij. Item, disen que son en possession et libertat quant vien los jours deu *Corpus Domini*, feste de monsieur sainct Gaudens atron de lad. ville, ou autre feste que fen procession generalle, de

Digitized by Google

portar lou pavaillon. et si ven lou cas que auxd. jours no y sien losd. consuls ou l'un d'ets, en locq d'aquets que y failhiran seran ets porteran lod. pavaillon lun deus conseillers plus anciens de lad. ville, sens prejudicy de la superioretat deu seignor et sos officiers.

xxxviij. Item, disen aussy que eds tiennen et possedeixen despuix lo susd. temps en ça dus irles environnades deu fluvi de la Garonne, l'une dicta l'irla d'Auné, et l'autre ditte l'irle de sainct Jean, franques et quittys de toutes charges saufs la susd. emparence.

xxxix. Item, disen aussy que eds tienen un consistory dedens lad. ville et place ditta lou Marcadau oun an accoustumat de tenir leur court, franque aussy de toute charge, et es apperat loud. consistory la court deus consuls de lad. ville.

xl. Item, disen que lad. ville estant, comme dit es, cap de toute lad. viscontat de Nebouzan, es coustumat d'y tenir lou siedge presidial de la cour de monsenhor lou seneschal de Nebouzan et y fer las assemblades de tout loud. pays per tenir lous estats en lad. viscontat et autres affaires concernants la judicature de lad. cour.

xlj. Item, disen que son en possession et libertat chascun an de visitar las mesures de lad. ville tant de vin, blad, las canes per pagerar lous draps, las peses per pesar et toutes autres causes concernants la politique de lad. ville, et de punir aquets que trovaran que tienen peses ou mesures fausses que nou seran de la mesure et pagere de lad. ville.

xlij. Item, disen aussy que son en possession et libertat de chascun an visitar los camis et sendez estans dedens la juridiction de lad. ville, et aquets fe reparar a daquets que auran possessions au dreit don sera lo camin que no sera reparat, et a daquets que contrevieran lod. mandement los pugnir segond l'exigence deu cas.

xliij. Item, disen que quand vient aux jours de feyres et marquais aucun marchant de defore portant draps semblans aux que se fen en lad. ville, no pot tenir tauler ouvert ne boutique, mais si en vol bene que lo porten sur eds; car tout habitant de ville tenent office de payré?) paga aud. seignor ou son baile, cascun an, per lo tauladge que apperen dret de pertusage, sieyx ardits, et per aquere rayson losd. forastans no poden desplegar losd. draps en taule ne boutigue.

xliiij. Item, aussy medix si aucun sabathé forastan pourtant sabates a vene en ladite ville no pot tenir boutigue ou taulé ouvert, mais que lo se porte comme est dit deus draps, car chascun sabaté habitant de ville cascun an bailhe au bayle deud. seignor ung pareilh de sabatous simples per lo dret du taulé que tienen ouvert.

xlv. Item, disen que son en possession et libertat cascun habitant tenent bestial de anar pecher sur los circonvoisins comme es Villenave, Saucs, Liux, Landorta, Estancarboun et autres vesins, de jour, sen retournant la neit gesciller et dormir ab loudit bestial

Digitized by Google

aud. terrador de St Gaudens, exceptat en temps de famine car en tal temps cascun pot bedar et prohibir so de son.

Conclud comme dessus.

A l'appui de ces affirmations, les représentants de la commune produisirent tous leurs titres, dont le plus ancien remontant à 1203, et communément appelé la grande Charte, émanait de Bernard comte de Comminges, fils de la fille d'Alphonse comte de Toulouse, « *lo cal fo filh de la filha Namphos.* »

Or il résulte du préambule même de cet acte mémorable que, s'il comprend quelques faveurs nouvelles au profit des habitants, il a surtout pour but de confirmer, dans une forme peut-être plus solennelle, les coutumes ayant réglé de tout temps les rapports entre les ancêtres du comte et la ville de Saint-Gaudens : « *las costumas que sos linadgés é ed abian agudas ab la viela de Sen Gaudens.* » Ce qui prouve à quelle date reculée doit remonter l'organisation municipale de Saint-Gaudens.

L'intéressant document que nous sommes heureux d'avoir pu reproduire était autrefois conservé à Nérac, parmi les titres de Foix, Bigorre, Nébouzan et Marsan, dans un grand Livre intitulé *Dénombrements des communautés du Vicomté de Nébouzan et de plusieurs gentilhommes dudit Vicomté.* Ce livre a été depuis transféré au Trésor de Pau où il se trouve actuellement.

L'érudit archiviste des Basses-Pyrénées, M. Flourac, a bien voulu collationner sur l'original l'expédition que nous avions sous les yeux. C'est grâce à son obligeant concours que nous pouvons garantir l'exactitude de notre texte. Qu'il veuille bien accepter ici l'expression de notre vive gratitude.

M.—A.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

PYRÉNÉES CENTRALES

STATUTS FONDAMENTAUX

DU 1er JUIN 1884

Adoptés en Assemblée générale du 26 juin 1885, et approuvés par arrêté préfectoral en date du 6 août 1885.

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé à Saint-Gaudens une société ayant pour but l'étude du Comminges et la publication de documents et de mémoires relatifs à ce pays, principalement au point de vue de l'histoire, de l'archéologie et des sciences naturelles.

ART. 2. — Cette société prend le nom de « Société des études du Comminges (Pyrénées centrales). »

ART. 3. — Le Bureau est composé : 1° du Président, directeur de la Société ; 2° du Secrétaire ; 3° de l'Archiviste-Bibliothécaire, et 4° de trois membres titulaires, tous résidant à Saint-Gaudens. Il prend les décisions relatives à la Société et à ses travaux, et statue sur tous les cas, prévus et imprévus ; il pourvoit lui-même aux vacances qui se produisent dans son sein.

ART. 4. — Le Bureau se réunira, sur la convocation du Directeur, toutes les fois qu'il sera utile. Les membres titulaires pourront être admis à ces réunions, avec voix consultative.

ART. 5. — Le Bureau nommera des membres honoraires au nombre maximum de dix, des membres titulaires au nombre de vingt-cinq, et des membres libres au nombre de soixante. Ces divers nombres ne pourront être dépassés qu'en vertu d'une délibération prise, sur la proposition du Bureau, en assemblée générale.

ART. 6. — Nul ne sera élu par le Bureau membre de la Société des études du Comminges à un titre quelconque, que sur la présentation de deux membres titulaires. Les membres titulaires doivent avoir leur résidence habituelle dans le Comminges.

ART. 7. — Il sera publié, sous le titre de *Revue de Comminges*, un bulletin contenant des mémoires originaux et des documents divers, et rendant compte des travaux et des actes de la Société. Le Président de la Société est chargé de la direction de la Revue.

ART. 8. — Toutes les publications parues dans le bulletin et tirées à part, porteront, sur le titre, la mention suivante : « *Extrait*

Digitized by Google

de la Revue de Comminges, livraison de..... » et, si le Bureau le juge convenable, le texte de l'article 10 ci-dessous.

ART. 9. — La Société s'interdit absolument toute discussion politique ou religieuse.

ART. 10. — Chaque publication est faite au nom et sous la responsabilité de son auteur, la Société n'acceptant pas la solidarité des opinions émises dans les articles insérés au recueil de ses travaux.

ART. 11. — La Société tiendra une réunion générale chaque année; tous les membres y seront convoqués; les membres honoraires y auront voix délibérative. Dans cette séance, on présentera le compte-rendu des travaux de l'année, on recevra les diverses communications et on s'occupera de toutes les questions intéressant la Société.

ART. 12. — Chaque année, il sera fait une excursion dans le pays de Comminges par les membres de la Société; les personnes étrangères à la Société pourront être invitées à prendre part à ces excursions.

ART. 13. — Lorsqu'il le trouvera à propos, le Directeur, avec l'assistance du Bureau, organisera des conférences scientifiques ou littéraires, privées ou publiques, en se conformant aux lois et règlements.

ART. 14. — La Société décernera des médailles et des diplômes d'honneur aux personnes qui lui auront communiqué des documents importants ou des travaux originaux, et à celles qui se seront distinguées par leur zèle pour les recherches scientifiques dans le Comminges.

ART. 15. — Le Bureau nommera un secrétaire-adjoint, remplissant aussi les fonctions de trésorier. La caisse de la Société est formée du montant des cotisations et du produit des souscriptions à la Revue, ainsi que le tout sera réglé par le Bureau; mais il est décidé, dès à présent, que les membres honoraires n'auront aucune cotisation à payer et qu'ils recevront gratuitement toutes les publications de la Société.

ART. 16. — Les présents Statuts ne pourront être changés que du consentement des membres titulaires, tous convoqués en réunion générale; il en sera de même pour le cas de dissolution de la Société.

ART. 17. — Les décisions de l'Assemblée générale, comme celles du Bureau, seront prises à la majorité des membres présents qui devront représenter, au moins, la moitié plus un des membres inscrits, la voix du Président étant prépondérante au cas de partage.

ART. 18. — A défaut du nombre de membres titulaires exigé par le précédent article pour rendre une décision, il y sera suppléé par des membres libres résidant à Saint-Gaudens. Tous les membres libres de la Société des études seront, d'ailleurs, admis aux réunions générales, avec voix consultative.

ART. 19. — Pour tout le surplus, la Société adopte les usages généralement suivis par les Sociétés scientifiques et littéraires.

Digitized by Google

Un règlement complémentaire pourra aussi être fait par le Bureau, en conformité des présents Statuts qui seront soumis à l'approbation de l'autorité compétente.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Du 6 Aout 1885

Autorisant la Société et approuvant ses Statuts

Le Préfet de la Haute-Garonne, officier de la Légion d'honneur,

Vu la demande formée par M. Sacaze (Julien), avocat à Saint-Gaudens, dans le but d'être autorisé à créer en cette ville une société scientifique, qui prendrait la dénomination de « Société des études du Comminges ; »

Vu les Statuts joints à cette demande ;

Vu l'avis favorable émis par M. le Sous-Préfet de Saint-Gaudens et par M. l'Inspecteur d'académie ;

Vu le décret du 15 mars 1852 et les articles 291 et 294 du Code pénal,

Arrête :

Article premier. — Est autorisée à Saint-Gaudens la création d'une Société scientifique qui prendra le titre de « Société des études du Comminges. »

Art. 2. — Les Statuts de cette Société sont approuvés et demeureront annexés au présent arrêté dont M. le Sous-Préfet de Saint-Gaudens est chargé d'assurer l'exécution.

Toulouse, le 6 août 1885.

Signé : Glaize.

Pour ampliation,
P. le Secrétaire général, le Conseiller de Préfecture,
Signé : Brocqua.

Pour copie conforme,
Le Sous-Préfet,
Signé : Carion.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DE MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

Les lettres **mh**, désignent les Membres honoraires. **mt**, les Membres titulaires, et **ml**, les Membres libres

MM.

ABADIE (Baptiste), imprimeur-libraire, juge au tribunal de commerce, à Saint-Gaudens, place Nationale. **mt.**

ABADIE (Noël), imprimeur-libraire, à Saint-Gaudens, place Nationale. **mt.**

ADOUE (Paul), à Montrejeau. **ml.**

AGOS (Louis de Fiancette baron d'), propriétaire, membre de la Société française d'archéologie, à Tibiran, par Saint-Laurent-de-Neste (Hautes-Pyrénées). **mt.**

ALLMER (Auguste), membre correspondant de l'Institut, directeur de la *Revue épigraphique du Midi de la France,* à Lyon, 47, quai Claude-Bernard. **mh.**

AZÉMAR (Émile), avoué, à Saint-Gaudens, 27, rue du Barry. **mt.**

BARDIES (Louis baron de), propriétaire, à Soulan, par Massat (Ariège). **mt.**

BAURIER (Antonin), manufacturier, à Barcelone, 14, calle Mendisabal (Espagne). **ml.**

BAURIER (Léon), propriétaire, au château de Mascaron, par Muret (Haute-Garonne). **mt.**

BELLOC (Émile), officier d'Académie, membre de la Société géologique de France, membre du Club Alpin français, délégué de la section des Pyrénées au Conseil d'administration, à Paris, 36, rue de l'Échiquier. **ml.**

BERNARD (Bertrand), peintre et propriétaire, membre de la Société française d'archéologie, à Luchon, allée des Bains. **mt.**

BORGELLA (Edmond), juge au tribunal de première instance, à Saint-Gaudens, 18, avenue de Toulouse. **ml.**

BOUGUES (Victor), propriétaire et manufacturier, ancien député de la Haute-Garonne, à Saint-Gaudens, 27, rue Mathe. **ml.**

CARGUE (Frédéric), avoué, juge suppléant au tribunal civil, à Saint-Gaudens, 17, rue de la République. **ml.**

CARSALADE DU PONT (abbé J. de), membre de la Société française d'archéologie, curé, à Auch (Gers). **ml.**

Digitized by Google

MM.

Cau-Durban (David), curé de Bordes-sur-Lez, par Castillon-de-Couserans (Ariège). **mt.**

Cazaugrand (Bernard), docteur en médecine, à Valentine, par Saint-Gaudens. **mt.**

Chalaud (Auguste), inspecteur des Forêts, à Saint-Gaudens, 3, boulevard du Nord, **mt.**

Chopinet (Charles), médecin-major au 83e régiment d'infanterie, à Saint-Gaudens, 62, avenue de Toulouse. **mt.**

Cieutat (Léon), conseiller à la Cour d'appel, Agen. **ml.**

Condesse (Justin), notaire, à Alan (Haute-Garonne). **ml.**

Couget (Alphonse), ancien président du Tribunal civil de Muret, membre de l'Académie de législation de Toulouse, à Saint-Gaudens, 14, rue du Moulat. **mt.**

Couget (Georges), à Saint-Gaudens, 14, rue du Moulat. **mt.**

Couterel (Jacques), ancien avocat près la Cour d'appel d'Agen, à Luchon, allée de la Pique. **mt.**

Dardenne (Ludovic), pharmacien, à Luchon, 27, allée d'Étigny. **mt.**

Dubuc (Sylvain), licencié en droit, maire, à Cazavet, par Saint-Lizier (Ariège). **ml.**

Dufaur (Auguste), avocat, à Saint-Gaudens, 2, rue Traversière. **mt.**

Duran (Paul), docteur en médecine, à Saint-Gaudens, 11, boulevard de l'Ouest. **ml.**

Fages (Barthélemy), officier d'Académie, aumônier du collège de Saint-Gaudens en retraite, à Saint-Gaudens, 58, rue du Barry. **ml.**

Foch (Jean), docteur en médecine, à Saleich, par Salies-du-Salat (Haute-Garonne). **ml.**

Frébeault (Aristide), professeur de chimie à l'École de médecine et de pharmacie, à Toulouse, 118, quai de Tounis. **ml.**

Garrigou (Félix), docteur en médecine, directeur de la *Revue médicale d'hydrologie et de climatologie pyrénéennes*, à Toulouse, 38, rue Valade, — et à Luchon, rue Sylvie. **ml.**

Gourdon (Maurice), officier d'Académie, membre de la Société géologique de France, à Luchon, rue des Thermes (Villa Maurice). **mt.**

Grinda (G.), architecte de la ville de Toulouse, à Toulouse, 23, boulevard d'Arcole. **ml.**

Jaffary (Jules), notaire, à Saint-Gaudens, 17, rue du Barry. **ml.**

Labic (Edmond), avoué, à Saint-Gaudens, 7, rue de la République. **ml.**

Lagrange (David), receveur principal des contributions indirectes, entreposeur des tabacs, à Saint-Gaudens, 35, boulevard du Nord. **ml.**

Lamarque (Raymond), président de la Chambre des avoués, à Saint-Gaudens, 5, rue de la République. **ml.**

Lapène (Victor), avocat, homme de lettres, à Saint-Gaudens, 73, rue de la République. **mt.**

Lapparent (A. de), professeur de géologie, membre de la Société géologique de France, à Paris, 3, rue de Tilsitt. **mh.**

Digitized by Google

MM.

Lassus (Marc baron de), propriétaire, ancien député de la Haute-Garonne, membre de la Société des Bibliophiles de France, à Montrejeau, — et à Paris, 57, boulevard Malesherbes. **mt.**

Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, à Paris, 15, rue des Saints-Pères. **mh.**

Lavergne (Adrien), vice-président de la Société historique de Gascogne, à Castillon-Debats, par Vic-Fezensac (Gers). **ml.**

Lobit (Herman), greffier en chef du Tribunal civil, à Saint-Sever (Landes). **ml.**

Mariande (Alphonse), propriétaire, ancien maire de Saint-Gaudens, à Saint-Gaudens, 3, rue du Barry. **mt.**

Maribail (Henri de), docteur en droit, avocat, à Saint-Gaudens, 5, rue du Barry. **ml.**

Maubé (François), curé-doyen, Saint-Bertrand-de-Comminges. **ml.**

Morel (Jean-Pierre-Marie), membre de la Société française d'archéologie, associé de la Société nationale des Antiquaires de France, correspondant de la Société des études historiques de France, à Saint-Gaudens, 5, rue du Barry. **mt.**

Motas d'Hestreux (Gustave), lieutenant au 83e régiment d'infanterie, en garnison à Saint-Gaudens, 11, avenue de Luchon. **ml.**

Ortet (Marcelin), notaire, à Roquefort (Haute-Garonne). **ml.**

Payrau (Julien), docteur en médecine, à Saint-Gaudens, 18, place Nationale. **ml.**

Pelleport (Émile), avocat, ancien bâtonnier, à Saint-Gaudens, 4, place Saint-Raymond. **mt.**

Piette (Édouard), juge au Tribunal de première instance, membre de la Société d'anthropologie de Paris et de la Société nationale des Antiquaires de France, à Angers, 18, rue de la Préfecture. **ml.**

Privat (Paul), libraire-éditeur, membre du Club alpin français, à Toulouse, 45, rue des Tourneurs. **ml.**

Quatrefages (A. de), membre de l'Institut (Académie des Sciences) et de l'Académie de médecine, à Paris, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. **mh.**

Quévillon (Fernand), chef de bataillon au 119e régiment d'infanterie, à Paris. **ml.**

Régnault (Félix), libraire, membre de la Société d'anthropologie de Paris, à Toulouse, 19, rue de la Trinité. **ml.**

Robert (Charles), Intendant général en retraite, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris, 25, boulevard Latour-Maubourg. **mh.**

Ruau (Joseph), licencié ès-lettres d'histoire, à Paris, 11, quai de Conty (Hôtel de la Monnaie). **ml.**

Russell (comte Henry), membre de la Société géographique de Paris, de la Société géologique de France, de l'*Alpine club*, et du Club alpin français, à Pau, rue Marca. **mh.**

Sacase (Charles), avocat, à Toulouse, 9, rue du Sénéchal. **ml.**

Sacaze (Pierre), propriétaire, à Saint-Gaudens, 1, boulevard du Midi. **mt.**

Sacaze (Julien), avocat, officier d'Académie, associé de la Société

Digitized by Google

MM.

nationale des Antiquaires de France, membre de la Société d'anthropologie de Paris, et de l'Institut de Rome et d'Athènes, à Saint-Gaudens, 1, boulevard du Midi. **mt.**

Saint-Arroman (Charles), avocat, à Saint-Gaudens, 22, rue du Barry. **ml.**

Saint-Jean (Eugène), instituteur, officier de l'Instruction publique, à Villeneuve-de-Rivière, près de Saint-Gaudens. **ml.**

Saint-Paul (Anthyme), homme de lettres, à Paris, 16, rue Littré. **ml.**

Souillard (Henri), licencié en droit, lieutenant au 83e régiment d'infanterie, à Saint-Gaudens, 16, boulevard du Midi. **ml.**

Sourrieu (Albert), bâtonnier de l'Ordre des avocats, à Saint-Gaudens, 15, rue de la République. **mt.**

Thévenin (Nuno), chevalier de la Légion d'honneur, président du Tribunal de première instance, à Saint-Gaudens, 32, rue du Barry. **mt.**

Toujean (Jean), conducteur des ponts-et-chaussées, à Saint-Gaudens, 48, rue de la République. **ml.**

Trespaillé (Alexis), chevalier de la Légion d'honneur, commandant d'artillerie en retraite, à Antignac, près de Luchon. **mt.**

Trutat (Eugène), conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Toulouse, 3, rue des Prêtres. **ml.**

Vidal (Henri), propriétaire, au château de Vidaussan, à Labroquère, près de Saint-Bertrand de Comminges. **ml.**

Digitized by Google

ERRATUM

DE LA PAGE 3 DU PREMIER VOLUME

A intercaler après la châtellenie d'Aurignac le paragraphe suivant. Il renferme l'énumération des communautés ou paroisses de la châtellenie de l'Isle-en-Dodon dont quelques-unes ont été absorbées par les voisines ; d'autres appartiennent au département du Gers.

Châtellenie de l'Isle-en-Dodon : L'Isle-en-Dodon, Polastron, Labastide-Pomès, Riolas, Castelgaillard, Ambax-Lamezan, Mauvezin, Frontignan, Martisserre, Mirambeau, Agassac, Coueilles, Salerm, Lilhac, Fijas, Montbernard, Barrau, Lagarde-de-l'Isle, Mondilhan, Péguilhan, Lunax, Saint-Laurent-de-l'Isle, Anan, Boissède, Ninigan, Saint-Ferréol, Guittaud, Montesquieu, Puymaurin, Sauveterre, Tournan, Sabailhan, Pellefigue, Auribax, Gaujac, Montamat, Larronqau, Saint-Soulan, le Bézéril, Villeneuve-de-Samatan.

L'orthographe de ces noms est absolument celle du document original auquel ils sont empruntés.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU 1er VOLUME

ANNÉE 1885

Livraison de Janvier

Pages.

Introduction. v

I. Alphonse Couget. le Comminges et le Nébouzan, en 1789. 1

II. Maurice Gourdon : les hautes Montagnes du Comminges : le Pic de la Pique, le Port de Venasque, le Pic de Sauvegarde. 32

III. Julien Sacaze : Quelques faux dieux des Pyrénées (avec une gravure) 46

IV. Le commandant Trespaillé : Note sur le schistostéga osmundacea. 53

V. J.-P.-M. Morel : Acte de prêt de pièces d'artillerie par le chapitre de Comminges aux consuls de Saint-Bertrand (1524). 55

Livraison d'Avril

VI. Maurice Gourdon : le Pic de la Mine, le Port de la Glère, le Pic Sacroux ; végétaux, roches et minéraux observés dans la région de la Pique. 57

VII. Alphonse Couget : une Croix formée naturellement dans le cœur d'une tige de chêne (avec une planche). 74

VIII. Félix Régnault : la grotte de Gargas (avec une autographie de M. le lieutenant-colonel Blanchot et une phototypie de la maison Quinsac). 79

IX. Abbé Fages, aumônier du collège de Saint-Gaudens en retraite : *Et Bouc è 'ch Arrénart*, fable. 88

X. Julien Sacaze : Fragments de mythologie luchonnaise : les Incantades 90

Livraison de Juillet

XI. Baron d'Agos : les anciennes églises du Comminges : l'église de Saint-Just, à Valcabrère. 93

XII. Maurice Gourdon : le Mail Pintrat, le Mail Barrat, le Mail Plané, le Pic de Boum 101

XIII. Dr Charles Chopinet, médecin-major au 83e régiment d'infanterie en garnison à Saint-Gaudens : Contribution à l'histoire du choléra dans l'arrondissement de Saint-Gaudens en 1884 (avec une carte). 119

Digitized by Google

XIV. B. Abadie : Compte rendu de la réunion générale de l'année 1885 : séance du 26 juin ; conférence de M. Trutat ; excursion de la Société à Saint-Bertrand. Tibiran Gargas et la Plaine de Rivière. 136

Livraison d'Octobre

XV. Maurice Gourdon : la Tusse de Maupas, le Pic Quairat, le Pic du Passage ou Intermédiaire, le Pic de Céciré ; végétaux, roches et minéraux observés dans la région du Lis. 153
XVI. B. Bernard : les Fresques de l'église de Cazaux-Larboust. 172
XVII. Baron de Lassus : le sire de La Bastide Paumès à Saint-Béat (1512). 196
XVIII. Julien Sacaze : les anciens dieux des Pyrénées (avec 21 gravures intercalées dans le texte). 200
XIX. Abbé Fages : *Et Courbas è 'ch Arrénard,* fable. 225
XX. J.-P.-M. Morel et B. Abadie : les Coutumes de la ville de Saint-Gaudens (dénombrement du 24 juillet 1542) 227
XXI. Statuts de la Société et arrêté d'autorisation. 239
XXII. Liste de MM. les Membres de la Société des études du Comminges. 242
XXIII. Table des matières du 1er volume. 247

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01140 9391

Digitized by Google

Digitized by Google